Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15618 – 7 F

JEUDI 13 AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les directives européennes mettent en cause la notion française de service public

GRÈVE mercredi 12 avril à la SNCF, le 13 à EDF-GDF, les 20 et 21 à Air Inter, alors que des bureaux de poste du Var et des Bouches-du-Rhône sont fermés depuis plusieurs semaines : les effets de la déréglementation engagée sous l'impulsion de la Commission européenne déstabilisent les entreprises. Contraints par leur engagement en faveur de l'Europe, les trois principaux candidats à l'élection présidentielle se gardent d'évoquer l'avenir de ces services publics auxquels trois Français sur quatre, selon un sondage, se déclarent favorables. Comme eux, le *Conseil d'Etat* prend la défense de la notion de service public à la française, tout en reconnaissant son caractère contraire à l'action *de la Commission européenne.*

Lire pages 16, 17 et 18

Les propositions de Jacques Chirac auraient peu d'impact sur l'emploi

Des économistes estiment cependant qu'elles feraient reculer l'exclusion

UN GROUPE D'ÉCONOMISTES travaillant habituellement pour l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a cherché à mesurer les effets que pourraient avoir les programmes d'Edouard Balladur, de Jacques Chirac et de Lionel Jospin dans la lutte contre le chômage. Le « contrat initiative-emploi », proposé par le maire de Paris, aurait une efficacité limitée. En 1996, il contribuerait à faire baisser de 50 000 seulement le nombre des demandeurs d'emploi pour un coût budgétaire de plus de 18 milliards de francs. Les experts estiment que les nouveaux allègements de charges sociales, préconisés par le premier ministre, permettraient de 90 000 à 140 000 créations d'emplois d'ici à 1998. Conjugué avec une réduction du temps de travail, le plan de Lionel Jospin serait le plus efficace dans *la lutte contre le chômage.*

Lire page 6



Engagements

VOILÀ un peu plus d'un an, j'avais pris trois engagements, au nom de tous les personnels qui font vivre le journal et cette entreprise : offrir à nos lecteurs un *Monde* meilleur ; doter l'entreprise de structures plus modernes ; rassembler autour d'elle un nouvel actionnariat, pour nous permettre de continuer notre mission d'informer en toute liberté.

ÉDITORIAL

Ces trois engagements sont désormais tenus. Ils constituent nos trois premières victoires.

La nouvelle formule du quotidien avait pour but de donner plus et mieux à nos lecteurs fidèles, et de combler nos lacunes pour inciter d'autres lecteurs à nous rejoindre. C'est chose faite depuis le 9 janvier. Les ventes, qui glissaient régulièrement et dangereusement depuis bientôt quatre ans, comme en témoignent les chiffres de diffusion communiqués par l'OJD, sont *en hausse de 12,1 % en France pour* les trois premiers mois de 1995 ; notre objectif est de 3 % pour l'ensemble de l'année. Le journal est donc reparti du bon pied.

La transformation de la SARL en *société anonyme, avec directoire et* conseil de surveillance, est intervenue le 19 décembre 1994. Elle nous a permis, une fois le directoire constitué avec Dominique Alduy et Noël Bergeroux, de bénéficier d'une structure qui, par la place qui est faite aux sociétés de personnel au sein du conseil de surveillance, s'approche d'une cogestion et conforte un particularisme qui est l'un des éléments de notre identité.

L'augmentation de capital était nécessaire pour reconstituer des fonds propres que les pertes des exercices précédents avaient épuisés, et pour donner à toute une entreprise les moyens de se battre pour préserver, prolonger et porter plus loin le prestigieux héritage qui est le sien. Cette opération se devait de respecter nos équilibres fondamentaux, qui confient à la société des rédacteurs le premier rang en même temps qu'une minorité de blocage, et aux actionnaires *« internes »* (rédacteurs, successeurs des fondateurs, cadres et employés), c'est-à-dire ceux qui sont *dépourvus de moyens financiers*, la majorité du capital. Nous y sommes !

Dans notre recherche de partenaires, nous avons mis l'accent sur le respect, comme en témoigne la charte adoptée par le conseil de surveillance, de notre dogme fondateur : l'indépendance.

J.-M. C.

Lire la suite et nos informations page 20 et l'article du président de la Société des rédacteurs page 34

La reconstruction du Liban

Près de cinq ans après la fin de la guerre, un ambitieux plan de reconstruction est mis en œuvre à Beyrouth. Beaucoup de Libanais déplorent que cette rénovation matérielle ne s'accompagne pas d'une « reconstruction » de la société. p. 2

L'armée turque en action dans le nord de l'Irak

La Turquie poursuit la destruction des bases séparatistes kurdes dans le nord de l'Irak. Elle cherche le moyen de se protéger des incursions du PKK, avant d'envisager un retrait de ses troupes. p. 4

Les meilleures années de Marc Chagall

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente la période la plus inventive du peintre russe, de 1907 à 1922, qui révèle un artiste indifférent aux systèmes et un coloriste irrésistible. p. 26

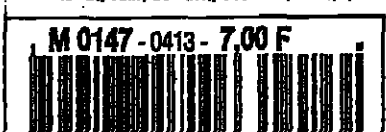
Une comédie musicale signée Rivette

Le quinzième long métrage de Jacques Rivette, *Haut Bas Fragile*, confirme la manière admirable dont le réalisateur sait filmer les jeunes femmes, offrant à des actrices quelques-uns de leurs plus beaux rôles. p. 27

Les éditoriaux du « Monde »

Le Rubicon d'Arafat ; Moderniser les services publics. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Un mauvais coup contre la presse libre en Serbie

LA RUSSIE serait-elle en train d'aider Slobodan Milosevic à museler ce qui reste de presse libre en Serbie ? Le « niet » opposé par Moscou à l'envoi de matériel aux médias *« pacifiques et indépendants »* en Serbie et au Monténégro semble aller dans ce sens. Le 7 avril, le représentant russe au Comité des sanctions de l'ONU faisait objection, pour la première fois, à une demande en bonne et due forme concernant l'acheminement de 150 tonnes de papier, de plusieurs tonnes d'encre et d'un millier de plaques offset devant assurer deux à trois mois de survie aux six principaux détracteurs de la politique du président serbe. Figuraient sur la liste présentée par l'association humanitaire française Droit de parole les quotidiens *Nasa Borba* et *Nezavisni*, les hebdomadaires *Vreme* et *Monitor* et les journaux *Bujku*, en langue albanaise, et *Naplo* en hongrois.

Deux années durant, la Russie s'était pourtant pliée à la décision de l'ONU d'élargir la *dérogation humanitaire* à *l'embargo international* contre la Serbie et le Monténégro, en l'étendant au *« matériel démocratique »* destiné aux médias indépendants et aux associations pacifistes. Plus de 1 000 tonnes de papier, d'ordinateurs et autres matériels indispensables au fonctionnement de ces médias avaient rejoint la mini-fédération yougoslave. Non sans mal : le premier convoi transportant 250 000 dollars d'équipements de télévision avait été dérobé. Flanqués d'une escorte de diplomates et observateurs étrangers, les convois suivants étaient, eux, arrivés à bon port.

Mais voilà qu'aujourd'hui Moscou met brusquement à mal une initiative qui fut, au demeurant, française... Lorsqu'en août 1992 l'opinion internationale découvre sur le petit écran les visages émaciés des prisonniers des camps de détention administrés par les Serbes dans le nord-ouest de la Bosnie, le Quai d'Orsay, lui, intervient auprès des Nations unies pour que des mesures susceptibles de rétablir une information objective et pluraliste dans la région soient prises. Il était grand temps car, avant que les armes n'imposent leur loi, la guerre avait été préparée des années durant par les médias serbes.

A en croire des diplomates occidentaux, Moscou chercherait en échange d'une levée de son veto soit à obtenir de ses partenaires que la dérogation de l'ONU globalise la mesure à tous les destinataires, « pacifistes » ou « va-t-en-guerre », soit qu'elle ne s'applique qu'au papier. En somme, une alternative impossible pour les Américains comme pour les Européens.

En autorisant tous les médias quels qu'ils soient à importer, à titre humanitaire, du matériel, l'ONU accepterait d'alimenter l'appareil de propagande de Slobodan Milosevic qui, selon la commission onusienne des droits de l'homme, a joué un rôle primordial, sinon déterminant, dans le déclenchement des haines et de la guerre en ex-Yougoslavie. Dans le deuxième cas, la situation ne serait guère plus brillante. D'abord, les petites radios indépendantes, vecteurs privilégiés des auditeurs, autant pour leur gratuité que pour leur confidentialité, seraient condamnées à mort. Ensuite, la presse indépendante, bien que ravitaillée en papier, ne pourrait faire face à la pénurie d'encre et de pièces détachées pour les rotatives des rares imprimeurs qui acceptent encore de travailler pour ceux que Belgrade désigne comme des traîtres à la patrie. En *attendant, la propagande et l'« intox »* continueront, à travers la Serbie et le Monténégro, à supplanter l'information objective et pluraliste véhiculée par des médias indépendants plus que jamais menacés.

Florence Hartmann

Le mariage de l'écologie et du socialisme



DOMINIQUE VOYNET

LA BENJAMINE des candidats à l'élection présidentielle – elle a trente-six ans – se trouve enfin investie du rôle qu'elle s'est choisi. Dès 1992, lorsqu'elle avait été élue, après plusieurs tours de scrutin, porte-parole des Verts, Dominique Voynet ne cachait pas ses ambitions. Antoine Waechter était encore le maître à penser d'une *« écologie* [qui n'était] *pas à marier »*, et Brice Lalonde, encore ministre de l'environnement.

En trois ans, *« la Voynet »* les a supplantés, l'un et l'autre. Avec l'aide d'une poignée de militants dévoués, souvent venus des rangs de l'extrême gauche, elle est parvenue à élargir le champ de l'écologie politique. Se présentant volontiers comme l'héritière de René Dumont, qui fut le premier candidat de l'écologie à une élection présidentielle, en 1974, elle s'attaque à présent à une œuvre de longue haleine, le mariage de l'écologie et du socialisme. Ce rêve est plus difficile à faire partager qu'elle ne le croyait.

Par ailleurs, Dominique Voynet sera l'invitée du « Grand Jury-RTL-*Le Monde* », jeudi 13 avril à 18 h 30.

Lire page 7

Vers la fin du tout-licenciement

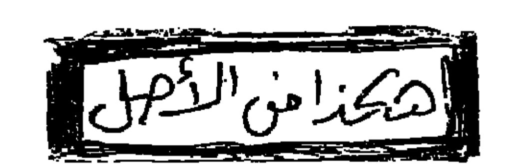
***EXISTE-T-IL** des alternatives aux* licenciements ? Si quelques grandes entreprises s'apprêtent à annoncer, après l'élection présidentielle, de nouvelles suppressions d'emplois, beaucoup s'interrogent désormais sur la logique qui pousse les employeurs à ne considérer le travail que comme un coût et à survaloriser le capital.

Signe des temps : même les financiers remettent cette logique en question. Sous le titre « L'emploi : *un enjeu capital pour l'Europe et les marchés financiers* », *La Lettre des marchés des taux* de la Société générale regrettait fin mars que le traité de Maastricht n'ait pas *« accordé à l'emploi toute la place qu'il mérite »*. Après avoir mis en garde ses lecteurs contre un excès de flexibilité à l'anglo-saxonne, elle note que *« l'emploi est et sera un des grands enjeux européens ». « Les marchés financiers*, ajoute-t-elle, *ayant tendance à associer chômage et risque d'explosion sociale, souhaitent (...) obtenir des garanties de la part de bon nombre de gouvernements européens. »* De leur côté, dirigeants et chercheurs sont de plus en nombreux à critiquer les actuels critères de gestion, qui souffrent de deux maux essentiels : les bilans ne rendraient qu'imparfaitement *compte de la situation* d'une entreprise et défavoriseraient l'emploi. Récemment, au cours d'une rencontre organisée par les signataires du manifeste « Entreprises contre l'exclusion », Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, estimait que *« tout ce qui n'est pas chiffrable est considéré comme sans intérêt par les entreprises ». « Or*, soulignait-il, *on ne sait pas tout chiffrer. Je pense en particulier au moral des troupes. Dans des établissements où nous avons cessé de supprimer des emplois, nous avons vu la performance augmenter sans que l'on sache l'expliquer. Nous nous trompons quand nous sous-estimons l'impact de l'ambiance et de l'état d'esprit sur la performance. »*

Jeffrey Pseffer, professeur à l'université américaine Stanford, a poussé plus loin l'analyse dans un ouvrage, *Competitive Advantage through People*, publié par la Harvard Business School Press, dont la thèse est simple : comme les cycles de vie des produits raccourcissent, il est de plus en plus problématique de fonder la croissance d'une entreprise sur la seule technologie.

Frédéric Lemaître

Lire la suite page 16



ANNIVERSAIRE Voilà vingt ans, le 13 avril 1975, la guerre civile libanaise commençait à Beyrouth avec une embuscade tendue par des militants chrétiens à un groupe de Palestiniens. Elle a pris fin en octobre 1990 avec la chute du *« réduit chrétien »*, commandé par le général Michel Aoun, qui tentait de soustraire son pays à la tutelle syrienne. ● UNE FIÈVRE de reconstruction saisit actuellement le Liban. Mais celle-ci ne s'accompagne pas d'une véritable politique sociale et éducative ; aussi beaucoup de Libanais considèrent-ils que l'Etat reste à reconstruire. ● APRÈS LE CONFLIT, une sorte de *modus vivendi* semble avoir été trouvé – au détriment notamment des maronites, autrefois dominants –, mais le pays demeure divisé entre ses diverses communautés, et l'appartenance à une confession, chrétienne ou musulmane, est toujours indispensable.

Le Liban se reconstruit une façade

Vingt ans après le début de la guerre civile, chrétiens et musulmans unissent leurs efforts pour rebâtir leur pays, à défaut de pouvoir constituer véritablement une nation et un Etat

BEYROUTH
de nos envoyés spéciaux

Pas un terrain vague, pas une rue, pas un trottoir, qui ne soient livrés aux bulldozers, pelleteuses ou marteaux piqueurs. Le Liban et sa capitale Beyrouth se reconstruisent, et les progrès sont visibles. Près de cinq ans après la fin de la guerre, les Libanais s'impatientent, subissant les inconvénients de la reconstruction sans en avoir encore les avantages.

L'ambitieux « Plan 2000 », mis au point, en 1992, par le gouvernement de Rafic Hariri – 11,7 milliards de dollars en dix ans –, et qui pourrait être prolongé jusqu'en l'an 2006 pour atteindre 18 milliards d'investissements publics, n'a rien négligé sur le papier. Autoroutes, aéroport, port, hôpitaux, centrales électriques, réseaux téléphoniques, tout y est, sauf peut-être l'essentiel : quel Liban reconstruit-on, pour qui et avec quel argent ?

« J'ai peur que ce plan ne soit de la science-fiction », affirme l'économiste Kamal Hamdan. *« Plus qu'un plan, c'est une série de projets »*, assure le député Nassib Lahoud. *« On essaye de reconstruire le pays comme s'il avait été détruit par un tremblement de terre, alors que le processus de reconstruction devrait avoir deux objectifs : favoriser l'unité nationale et la justice sociale »*, ajoute-t-il.

Si nul ne conteste le besoin de reconstruire des infrastructures détruites en quinze ans de guerre, beaucoup s'interrogent sur la vision qui a présidé à l'élaboration de ce plan et, surtout, sur l'absence quasi totale de projets sociaux dans un pays où 30 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté (620 dollars par mois pour un ménage de cinq personnes en milieu urbain). Construits, il est vrai, par le secteur privé, des milliers d'appartements luxueux attendent preneurs à Beyrouth, alors que des dizaines de milliers de personnes déplacées par la guerre n'ont pas de logements décents.

CRISPATION DES MENTALITÉS

« Nous avons un problème de financement avec le social », concède Boutros Labaki, vice-président du Conseil du développement et de la reconstruction (CDR), maître-d'œuvre du plan. *« Nous n'avons pas agi de façon suffisamment radicale à ce niveau »*, avoue-t-il. Autre sujet de préoccupation : le financement de ce plan. *« Personne n'a vraiment dit au peuple quels sont les sacrifices qu'il devra faire pour sa réalisation »*, déplore M. Lahoud. *« Avec un déficit budgétaire de plus de 40 %, un service de la dette qui représente 43 % des dépenses prévues, comment financer des projets de 18 milliards de dollars qui peuvent aller bien au-delà ? »*, s'interroge M. Hamdan. *« Peut-être faut-il être un peu plus modeste et adapter ces projets aux capacités actuelles et futures du Liban »*, suggère-t-il. La confiance étant revenue, le Liban a pu recevoir en prêts et en dons environ 2 milliards de dollars, mais l'élan semble se ralentir et l'évolution des aides extérieures risque d'être désormais liée à l'avancement du processus de paix régional.

« Le Liban a beaucoup de ressources stérilisées que nous devons mobiliser », affirme M. Labaki, qui plaide pour un changement des lois et des mentalités. Il déplore toutefois que nul ne semble prêt à franchir ce pas et en veut pour preuve le fiasco total de la réforme administrative, qui illustre la crispation des mentalités tout autant que l'absence de volonté politique.

Les fonctionnaires licenciés ont été réintégrés avec des indemnités compensatoires et, affirme un homme d'affaires, *« l'administration va chaque jour de mal en pis et n'a jamais été aussi inefficace »*. La seule institution « reconstruite » reste l'armée, mais sa propension à



déborder de son strict rôle militaire inquiète plus qu'elle ne rassure.

Les vastes chantiers visibles partout n'ont pas mis fin au chômage compte tenu de l'afflux massif de travailleurs étrangers, surtout syriens, qui viennent sans contrôle et acceptent des salaires dérisoires, en l'absence de toute protection de la main-d'œuvre locale. En outre, pour attirer les capitaux, le gouvernement a adopté une politique de taux d'intérêt très élevés (18 %), qui fait que *« le rentier est choyé au détriment de l'entrepreneur »*. Ce choix freine d'autant une relance économique que les investisseurs restent prudents.

Si le Liban a incontestablement relevé la tête, les incertitudes qui pèsent sur son avenir restent grandes. Sa reconstruction matérielle ne s'accompagne pas en effet d'une « reconstruction » de la société, sans laquelle, comme l'affirme un député, *« tout demeure extrêmement fragile »*. L'éducation qui, après tant d'années de déchirements, aurait dû être une priorité nationale, n'a bénéficié, jusqu'à maintenant, que des coups de peinture donnés à toutes les écoles. Mais l'enseignement se fait toujours selon des méthodes archaïques, avec des instituteurs sous-payés et des programmes vieux de plus de trente ans. Parfois, l'Histoire est passée sous silence, faute d'un manuel commun.

En l'absence de toute vraie réflexion nationale sur l'avenir, susceptible, au moins, de faire naître des espoirs communs, la reconstruction ressemble à celle d'une façade attrayante, qui masque en réalité une société décomposée, au sein de laquelle chacun cherche le meilleur moyen de survivre.

Françoise Chipaux et Lucien George

L'appartenance à une confession ou à une communauté reste indispensable

BEYROUTH
de nos envoyés spéciaux

A six mois de l'élection présidentielle, les chrétiens maronites s'agitent. Bien qu'elle n'ait plus la même importance, la fonction de président garde ses attraits et, malgré quinze ans de guerre, elle est toujours réservée aux maronites, la communauté chrétienne la plus influente du Liban. Cela ne saurait toutefois masquer le fait que les chrétiens, vaincus durant le conflit, ont perdu de leur influence.

Le rééquilibrage des pouvoirs entre les principales communautés – chiite, maronite, sunnite –, décidé par les accords de réconciliation de Taëf, qui, en octobre 1989, ont permis de mettre fin à la guerre un an plus tard, est toutefois plus théorique que pratique, dans la mesure où le pouvoir politique s'exerce davantage à Damas qu'à Beyrouth. C'est aussi en fonction des désirs réels ou supposés de la Syrie que nombre d'hommes politiques libanais agissent. En refusant de participer aux élections législatives de 1992, qu'elle considérait comme tronquées d'avance, une bonne partie du camp politique chrétien s'est exclue du pouvoir. Beaucoup espèrent aujourd'hui que la prochaine élection présidentielle sera une occasion de rectifier ce déséquilibre, préjudiciable au Liban tout entier. Quinze ans de guerre ont fait prendre conscience à la plupart des Libanais de leur intérêt à un destin commun.

« Les chrétiens ont compris qu'ils ne pouvaient plus exercer seuls le pouvoir, et les musulmans ont admis que la présence chrétienne était la garantie de la spécificité du Liban », affirme un responsable politique qui préfère garder l'anonymat. Si, pendant longtemps pour les maronites, détenir le pouvoir paraissait la seule garantie de pérennité, beaucoup admettent aujourd'hui qu'un partage était indispensable et que la présence chrétienne est nécessaire à l'équilibre des deux principales communautés musulmanes, chiite et sunnite.

« Tout le monde a compris qu'aucune communauté ne peut prendre le contrôle des autres et le pouvoir que les maronites ont perdu s'est dilué entre toutes les communautés », affirme un député, Nassib Lahoud. *« Nous vivons dans une région de minorités et ce sont les minorités qui forment la majorité »*, dit un autre député, Ghassan Achkar. En ce sens, la guerre a clarifié – donc assaini – les rapports intercommunautaires. Malgré leurs frustrations, les chrétiens, et singulièrement les maronites, y ont gagné, car leur position n'étant plus dominante, elle suscite moins d'hostilité.

Cette double prise de conscience n'a toutefois pas encore aboli la méfiance. Chaque communauté reste d'autant plus attachée à ses prérogatives, qu'en morcelant la prise de décision entre les trois présidences – de la République pour les maronites, du Parlement pour les chiites et du gouvernement pour les sunnites –, les accords de Taëf ont, contrairement à un de leurs objectifs proclamés, renforcé le confessionnalisme. Et cela d'autant plus que l'Etat libanais est, pour reprendre l'expression d'un parlementaire, davantage *« une coalition de forces »* que l'expression d'une volonté commune.

« Il n'y a pas une volonté libanaise, affirme un dirigeant politique. *Il y a des volontés libanaises, qui s'expriment à travers l'appartenance communautaire. »* Celle-ci demeure en effet, plus que jamais peut-être, la première allégeance, car, en l'absence d'institutions étatiques fortes, la communauté est le seul refuge. Malgré l'abolition officielle du « confessionnalisme politique » dans la plupart des postes de l'administration, décidée lors des accords de Taëf, rien n'a véritablement changé. La confession demeure, pour toute attribution de poste, un critère beaucoup plus fondamental que le mérite ou la compétence. Chaque chef de communauté qui le peut défend toujours aussi âprement ses ouailles, sans autre souci que d'entretenir son clientélisme.

L'ARBITRAGE DE LA SYRIE

Dans ces conditions, *« que vous le vouliez ou non, vous ne pouvez devenir citoyen que par l'intermédiaire de votre chef de communauté »*, affirme M. Achkar, en ajoutant : *« Un Libanais qui refuse de voir les choses à travers sa communauté ne peut pas, par exemple, trouver d'emploi. » « Je sais avoir été proposé à un poste qui m'aurait intéressé*, dit un universitaire chiite, *mais Nabih Berri* [président du Parlement, représentant des chiites au sein de la troïka au pouvoir] *s'y est opposé et je ne peux rien faire. »*

Le morcellement du pouvoir de décision a, de plus, rendu encore plus facile le rôle de Damas, arbitre obligé de toutes les querelles et vers lequel se tourne, à chaque difficulté, l'un ou l'autre. Sortir de ce cercle, même dans les limites imposées par la Syrie au Liban, nécessiterait un minimum de cohésion nationale qui fait défaut. La guerre a toutefois contribué à l'émergence d'une solidarité nouvelle entre Libanais, dont les Palestiniens font les frais et dont les tuteurs syriens sont actuellement les bénéficiaires. Mais si la présence syrienne est jugée pour le moment indispensable ou inévitable, nombre de Libanais ne voient en cela qu'un phénomène conjoncturel.

F. C. et L. Ge.

Palestiniens hier tout-puissants, aujourd'hui démunis

Jadis tout-puissants maîtres d'une partie du pays, les Palestiniens, qui ont été le détonateur de la guerre du Liban, sont aujourd'hui des réfugiés démunis. *« Le Liban a le plus fort pourcentage de familles les plus pauvres de tous les réfugiés que nous secourons »*, affirme Lionel Brisson, directeur de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA).

Sans avenir, les plus chanceux ont quitté le pays vers des exils de plus en plus lointains. Sur les 339 000 Palestiniens inscrits à l'UNRWA, 260 000 à 270 000 vivent au Liban, dont environ 60 000 ont acquis la nationalité. *« Le problème de* [leur] *implantation est donc un faux problème »*, affirme un responsable libanais. Epouvantail régulièrement agité par la classe politique à Beyrouth, l'installation définitive, que les Palestiniens refusent eux aussi, paraît inéluctable. *« Si ces réfugiés ont un passeport palestinien et acquièrent tous les droits des Libanais, à l'exception du droit de vote, le problème pourrait être résolu »*, assure un homme politique, qui plaide pour le réalisme tout autant que pour un peu de justice.

■ **Jacques Chirac montrera *« plus de détermination »*** dans la défense de la cause du Liban, a affirmé le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, dans un entretien publié mardi 11 avril par le journal arabe *El Hayat*, qui est édité notamment à Beyrouth. *« Nous connaissons tous la sensibilité particulière qu'il entretient à l'égard du Liban, et il est possible de compter sur lui pour réaffirmer avec plus de détermination notre attachement à la souveraineté du Liban et à l'unité de son territoire »*, a déclaré le ministre, qui soutient la candidature de M. Chirac à l'élection présidentielle. M. Juppé a ajouté : *« Nous aurons besoin de maintenir nos bonnes relations avec la Syrie. »* – *(AFP.)*

Yasser Arafat est décidé à relever le défi des islamistes

Plus de deux cent cinquante personnes ont été arrêtées en deux jours par la police palestinienne

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Yasser Arafat a-t-il franchi le point de non-retour dans sa lutte contre les islamistes ? Ni les Palestiniens visés par les rafles de la police de Gaza, ni les Israéliens qui réclament depuis près d'un an qu'il sévisse davantage ne sont en mesure de répondre à cette interrogation.

Nul ne sait pendant combien de temps il sera en mesure de soutenir le rythme de la répression, mais beaucoup, de part et d'autre, admettent qu'après neuf mois de pouvoir il a retiré ses gants, trop veloutés au goût des Israéliens, pour s'engager dans l'action la plus dure contre les extrémistes. Mardi 11 avril, il s'est rendu au Caire pour obtenir le soutien du président Hosni Moubarak, qui lui avait récemment demandé d'agir fortement contre « ses » intégristes.

Plus de deux cent cinquante Palestiniens – chiffre record – étaient derrière les barreaux, mardi soir, à Gaza. Contrairement aux précédentes rafles opérées par l'Autorité palestinienne après des attentats anti-israéliens, les personnes arrêtées ne sont pas seulement des dirigeants, mais des militants de base qui, de près ou de loin, ont pris part à des attaques.

Tous ceux qui ont un lien politique ou militaire avec le Djihad islamique et le Hamas, et qui n'avaient encore jamais été inquiétés par les policiers de Yasser Arafat, ont senti que, cette fois, le ton avait changé. Bon nombre d'entre eux ont pris le maquis. Des porte-parole des deux mouvements, généralement plus loquaces, ont choisi d'adopter un profil bas, en prenant soin de ne pas critiquer publiquement *« le président »*.

Le mot-clé à Gaza est « désarmement ». *« Nous allons désarmer tout le monde »*, a promis le « ministre » palestinien de la justice, Freih Abou Middeine (*Le Monde* du 12 avril). *« Celui qui sera vu dans le bande de Gaza avec une arme sera en situation irrégulière et désarmé »*, renchérit l'un des principaux négociateurs des accords avec Israël, Nabil Chaath.

Selon une source palestinienne, M. Arafat a lancé un ultimatum aux organisations intégristes, aux termes duquel il faudrait faire enregistrer auprès de l'Autorité toutes les armes en circulation dans les territoires autonomes avant le 12 mai. Au-delà de cette date, les contrevenants seront sanctionnés et leur arme saisie. L'OLP avait déjà tenté dans le passé de procéder à une telle opération, sans y parvenir.

Comme pour illustrer cette nécessité de « nettoyer » la bande de Gaza de ses stocks d'armes, des échanges de coups de feu ont eu lieu mardi entre des militants du Djihad et des policiers qui venaient les arrêter, dans le quartier de Zeitoun, à Gaza-Ville. Des dizaines de douilles de balles de kalachnikov ont été ramassées dans la maison où ils se cachaient, les fenêtres ont été brisées, des matelas éventrés et des portes défoncées par les agents de l'ordre, furieux de l'accueil qui leur a été réservé.

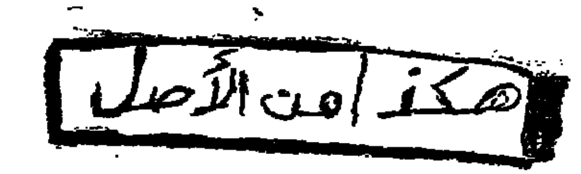
« ALLER JUSQU'AU BOUT »

Les responsables palestiniens ont changé de ton et insistent franchement sur la volonté de l'OLP d' *« aller jusqu'au bout »* pour sauver le processus de paix et parvenir à un accord avec Israël d'ici au 1er juillet, en vue de l'extension de l'autonomie au reste de la Cisjordanie. Selon Soufiane Abou Zeïda, chargé des relations avec Israël au sein de l'Autorité palestinienne, *« ce qui se passe aujourd'hui est sans précédent : nous assistons à la mise en place d'une nouvelle situation »*.

Un tribunal militaire d'exception, créé par M. Arafat, a prononcé mardi sa première peine maximale en condamnant sans appel Omar Challah, trente ans, activiste du Djihad, à vingt-cinq ans de prison ferme pour avoir prêté assistance à des auteurs d'attentats et préparé des explosifs. Ce tribunal, véritable « cour de sûreté de l'Etat », avait prononcé lundi sa première sentence en condamnant à quinze ans de détention un autre militant du Djihad pour des motifs identiques. *« C'est la première fois que des Palestiniens sont jugés et condamnés par un tribunal palestinien pour des attentats commis contre Israël »*, a souligné M. Abou Zeïda, interrogé par la télévision israélienne.

Les deux mouvements dans la ligne de mire de l'OLP estimaient mardi que *« les bornes avaient été dépassées »*. Dans un communiqué publié à Amman, le Hamas a mis en garde l'Autorité palestinienne *« contre toute atteinte »* à ses *« combattants »* et *« contre la saisie de leurs armes »*. Le Djihad a, de son côté, brandi la menace de représailles, *« de la manière la plus appropriée, aux agissements stupides »* de M. Arafat.

Les Israéliens se sont contentés d'accorder une note d'encouragement au chef del'OLP en se gardant de toute joie prématurée. Le chef des renseignements militaires, le général Ouri Saguy, a estimé que le chef de l'Autorité palestinienne commençait à prendre conscience des risques que les islamistes faisaient courir à son propre régime. Itzhak Rabin, qui a pour la première fois donné du *« président »* au chef de la centrale palestinienne, a tout de même jugé qu'il devait *« prouver qu'il prend des mesures concrètes contre le terrorisme »*, et ajouté : *« Autrement, il sera difficile pour Israël de poursuivre le processus de paix. »* – *(Intérim.)*



هكذا من الأصل

La mort de Chen Yun prépare les Chinois aux incertitudes de l'« après-Deng Xiaoping »

Le défunt était le contrepoids conservateur du « petit timonier »

Le décès de Chen Yun, chef de file du clan opposé aux réformes de Deng au nom d'une certaine idée de l'orthodoxie marxiste, semble promettre aux Chinois l'ouverture d'une ère d'incertitudes politiques que devrait assez vite concrétiser la mort, si souvent annoncée, du patriarche de Pékin. Pour l'heure, cependant, l'actuelle direction, sous le président Jiang Zemin, privilégie l'impression que tout est sous son contrôle.

PÉKIN
de notre correspondant

Sans probablement avoir de retombées politiques immédiates, la disparition, attendue, de Chen Yun, survenue à l'âge de quatre-vingt-dix ans, prive les factions conservatrices du régime chinois d'un point de ralliement dans les marchandages et jeux de pouvoir qui suivront celle, également crainte à brève échéance, de Deng Xiaoping. C'est là un message politique qui se devine entre les lignes du long hommage lu, mardi soir à la télévision, par un présentateur en costume noir, sur fond de teintes grises, et repris mercredi 12 avril par toute la presse. Sans aller jusqu'à décréter un deuil national, les autorités ont clairement montré que c'était un personnage de la plus haute importance pour la structure active du régime qui s'éteignait.

Il n'est, dans ce contexte, pas indifférent que ce trépas intervienne avant celui du *« petit timonier »* Deng, face à qui Chen Yun servait de contrepoids conservateur. Ainsi, après avoir dressé un portrait flatteur du disparu, (*« grand révolutionnaire prolétarien, et homme d'Etat, marxiste émérite, un des pionniers et fondateurs de la construction économique socialiste chinoise et brillant leader du parti et de l'Etat à la longue expérience »*), le texte se conclut par un coup de pied de l'âne où l'on reconnaît la patte de la clientèle du patriarche : cette *« grande perte »* doit être, pour le parti et la nation, l'occasion de *« se rassembler autour du comité central dont Jiang Zemin est le noyau »*, et persister dans la mise en œuvre de *« la théorie de Deng »* – c'est-à-dire le contraire de ce que le disparu prônait.

UN RÔLE CRUCIAL

Le texte confirme à sa manière que Chen Yun avait joué un rôle crucial, avant d'accepter de prendre sa retraite définitive, dans la mise en place de l'actuelle direction sous la houlette de Jiang Zemin, chef de l'Etat, du parti et de l'armée, alors qu'il n'était pas intervenu dans le choix des deux précédents dauphins de Deng, Hu Yaobang et Zhao Ziyang, successivement éliminés en 1987 et 1989. Par voie de conséquence, le frêle trône de M. Jiang, qui ne cache pas certaines inclinations conservatrices depuis quelques mois, se trouve privé d'un pied pour résister aux forces qui tenteront, après la mort de Deng, de relancer un processus de réforme qui paraît, pour le moment, se heurter à la crainte de l'inconnu.

Cela n'empêche pas, dans l'immédiat, le pouvoir de s'efforcer de donner les signes d'une parfaite stabilité : les responsables qui sont à l'étranger n'ont pas modifié leur programme, le chef de l'Etat a rempli ses fonctions normalement, et les institutions continuent d'assurer la permanence d'un régime qui proclame à qui veut l'entendre que *« le problème de la succession est réglé »*. Pour autant, le « non-évènement » de ce deuil, annoncé avec plus de vingt-quatre heures de délai, a occupé les vingt-trois minutes de la demi-heure sacro-sainte du journal télévisé, et chassé toute information internationale du programme.

Car, derrière la disparition d'un homme qui a longtemps été *de facto* le deuxième plus puissant personnage du règne de Deng Xiaoping, se profilent naturellement les incertitudes à venir pour une population sensible aux précédents historiques : chacun se souvient encore de la traumatisante année 1976, qui avait vu la disparition de trois des héros du régime – Zhou Enlai, le fondateur de l'armée communiste Zhu De, et Mao lui-même – sur fond de tremblement de terre, pluies de météores et émeutes, pour se conclure sur une révolution de palais avec l'arrestation des radicaux maoïstes et de la veuve Jiang Qing.

On n'en est certes pas à craindre des bouleversements aussi éprouvants à présent, la direction étant relativement soudée par la certitude qu'elle risquerait gros à s'entredéchirer. Mais, par ailleurs, son degré de contrôle de la société est très inférieur à ce qu'il était à la mort de Mao, et le pays traverse une mutation d'une telle ampleur que les risques de dérapages générateurs de divisions politiques abondent. Or, le moins qu'on puisse dire des régimes communistes, et du chinois en particulier, est qu'ils n'ont pas habitué le monde à des successions en douceur.

Francis Deron

Un proche de M. Balladur pourrait être nommé à la tête de la Caisse française de développement

LE MANDAT du directeur général de la Caisse française de développement (CFD), Philippe Jurgensen, arrive à échéance le 26 avril – entre le premier et le deuxième tour de la présidentielle. Candidat à sa propre succession, il a semble-t-il peu de chances d'être reconduit dans ses fonctions. M. Balladur souhaite en effet confier le poste à son ancien directeur adjoint de cabinet, Antoine Pouillieute. Mais une nomination en conseil des ministres le mercredi 12 avril suppose le feu vert de François Mitterrand.

Qui connaît la CFD ? En France, pratiquement personne. Installée à deux pas de la Madeleine, à Paris, dans des immeubles cossus et anonymes, « la Caisse », comme on l'appelle, cultive la discrétion des vieilles banques. Les dirigeants africains, surtout ceux de l'Afrique francophone, en revanche, n'ignorent rien de la CFD. Viennent-ils à Paris ? Entre une audience à l'Elysée et un entretien au ministère de la coopération se glisse tout naturellement une rencontre avec le directeur général de la Caisse. En déplacement dans les anciennes colonies françaises, M. Jurgensen est, de son côté, reçu quasiment comme un chef d'Etat.

La CFD est le bras financier de la France en matière de coopération. Version tricolore et à plus petite échelle de la Banque mondiale, c'est par elle que transite l'essentiel de l'argent consacré par Paris à ses anciennes colonies et, au-delà, aux pays en développement. Pour diriger la Caisse, un certain doigté s'impose. Il faut savoir résister aux pressions politiques mais être conscient du poids de l'histoire.

LE PRÉSIDENT TRANCHERA

Nommé à la tête de la CFD en 1989, reconfirmé pour un second mandat trois ans plus tard, Philippe Jurgensen n'a pas démérité. Cet inspecteur des finances a élargi le champ d'action de la Caisse – ouvrant des agences en Asie, dans le Maghreb, en Afrique du Sud – tout en complétant sa panoplie d'instruments financiers. Davantage présente, mieux armée, la CFD a multiplié par deux en six ans le montant de ses concours. Ils sont passés de 6 milliards de francs environ en 1989 à 12 milliards en 1994.

Le premier ministre est dans son droit lorsqu'il souhaite ne pas reconduire M. Jurgensen pour un troisième mandat (la direction de la Sofaris, une société d'assurance-risque au service des PME, lui a été proposée). D'autant que la promesse de M. Balladur, faite le 8 avril 1993, de ne pas procéder, *« dans les trois mois précédant une échéance nationale, législative ou présidentielle, à toute nomination qui ne serait pas indispensable à l'intérêt du service »* ne paraît pas devoir s'appliquer en l'espèce *stricto sensu*.

Le problème vient de la personnalité du candidat à la succession. Membre du Conseil d'Etat – ce qui a priori ne le ne prédispose pas au métier de banquier –, Antoine Pouillieute, 44 ans, est un haut fonctionnaire à l'engagement politique affirmé. Fugace directeur adjoint du cabinet de M. Balladur (avril-mai 1993), puis directeur du cabinet du ministre de la coopération, Michel Roussin, il a été élu conseiller RPR du quinzième arrondissement de Paris puis suppléant de Robert-André Vivien, le député RPR du Val-de-Marne. On prête à M. Pouillieute l'intention de se présenter à la mairie de Fontenay-sous-bois aux prochaines municipales.

Les Chiraquiens apprécieraient peu qu'un proche de M. Balladur soit nommé, à quelques semaines de la présidentielle, à un poste clé comme celui de directeur général de la CFD. A l'Elysée, l'entourage du président y est également opposé. Mais la décision dépend du président Mitterrand. Acceptera-t-il une nomination qu'il avait bloquée une première fois, il y a quatre mois ?

Jean-Pierre Tuquoi

Le Conseil de sécurité de l'ONU cherche à rassurer les Etats non nucléaires

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les cinq grandes puissances, membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et détentrices de l'arme nucléaire, se sont engagées à ne pas utiliser cette arme contre les pays non nucléaires signataires du traité de non-prolifération (TNP) de 1970. Cet engagement a fait l'objet d'une résolution du Conseil de sécurité, mardi 11 avril. Pourtant, ces *« garanties de sécurité»* des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine, de la France et du Royaume-Uni ne rassurent pas les pays non alignés.

La résolution 984 affirme qu'en cas *« d'agression ou de menace d'agression avec l'emploi d'armes nucléaires contre un Etat non doté de telles armes et partie au TNP, tout Etat peut appeler immédiatement l'attention du Conseil de sécurité de manière à permettre au Conseil de prendre des mesures urgentes afin de fournir une assistance à l'Etat victime »*. Cette assistance reste vague. Elle pourrait être d'ordre technique, médical, scientifique ou humanitaire. L'assistance militaire n'est pas exclue bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans le texte.

Ce texte a été adopté pour répondre aux préoccupations des pays qui ne sont pas dotés de l'arme nucléaire et en prélude à la conférence prévue à New York du 17 avril au 12 mai, au cours de laquelle les cinq puissances nucléaires espèrent proroger indéfiniment le TNP. Beaucoup de pays non nucléaires préfèrent en revanche une prorogation limitée dans le temps, afin de conserver un levier dans les négociations sur le désarmement.

Plusieurs Etats ont fait connaître leurs inquiétudes. Au nom de l'Egypte, l'ambassadeur Nabil Elaraby a estimé que la résolution est *« insuffisante à la fois sur la forme et le fond »*. Concernée par le fait qu'Israël, doté d'armes nucléaires, n'est pas partie au TNP, l'Egypte considère qu'une menace nucléaire devrait déclencher *« automatiquement »* le système de sécurité collectif prévu par le chapitre 7 de la Charte des Nations unies. *« Ce que l'Egypte demande revient à une alliance militaire du type OTAN »*, répond un diplomate. La demande du Nigéria pour un *« traité juridiquement contraignant »* a aussi été refusée par les Cinq Grands. Mais les plus critiques ont été l'Inde, la Malaisie et l'Iran. L'Inde, qui n'a pas signé le TNP, a dénoncé le caractère *« discriminatoire »* de la résolution, et son représentant a *« espéré »* qu'elle n'avait pas pour implication que les Etats nucléaires *« se sentent libres d'utiliser leurs armes à l'encontre des Etats non membres du TNP »*.

Afsané Bassir Pour

Le BIT dénonce des assassinats de syndicalistes au Pérou, au Salvador et en Indonésie

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité de la liberté syndicale, composé de neuf membres du conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) et présidé par Jean-Jacques Oechslin (France), président de l'Organisation internationale des employeurs, a récemment dénoncé de graves violations au droit du travail dans le monde, allant jusqu'à l'assassinat de syndicalistes, notamment au Pérou, au Salvador et en Indonésie.

Au Pérou, la Confédération générale des travailleurs et les syndicats des mineurs, métallurgistes et sidérurgistes de ce pays ont indiqué l'assassinat de 19 dirigeants syndicaux (avec les noms et les dates), et la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante a dénoncé le meurtre de huit enseignants, dont cinq dans la province d'Ayacucho, à la suite d'une grève, et deux dans la province de Pucara-Puna. Le gouvernement péruvien, prié de fournir des informations sur ces violences n'a pas fourni de réponse satisfaisante.

Au Salvador, pays qui n'a ratifié aucune de ces conventions, un groupe d'experts a pu vérifier plusieurs faits signalés par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) : assassinat de Heriberto Galicia Sanchez, dirigeant du Syndicat de l'industrie nationale du sucre, et de Pedro Constanza, membre de ce syndicat ; ouvriers blessés par des tirs de mitrailleuse contre un véhicule qui les ramenait de l'usine ; licenciements massifs pour activités syndicales ; détentions arbitraires. Le Comité a invité le gouvernement salvadorien *« à éclaircir les faits, à déterminer les responsabilités et punir les coupables »*. Pour l'Indonésie, le Comité a exprimé *« sa profonde inquiétude au sujet de l'extrême gravité des allégations qui ont trait au meurtre, à la disparition, à l'arrestation et à la détention de dirigeants syndicaux*. La CISL a notamment rapporté une série de violences contre des dirigeants syndicaux, notamment la mort de trois militants : l'un, M. Rusni, violemment frappé par la police et tombé dans une rivière lors d'une grève, la deuxième, M[me] Marsinah, également assassinée au cours d'une grève, et la troisième, M[me] Sugiarti, retrouvée dans un bassin d'eaux usées proche de son usine, deux semaines après une grève qu'elle avait organisée. Selon le gouvernement indonésien, il n'y a eu aucun rapport entre le décès de M. Rusni et son action syndicale, le cas de M[me] Marsinah *« a été porté devant un organisme neutre et indépendant »* (?) et M[me] Sugiarti serait morte asphyxiée, sans autres détails.

Isabelle Vichniac

L'Italie renforce la lutte contre l'immigration clandestine

DES RENFORTS de policiers et de carabiniers ont rejoint, mardi 11 avril, les côtes sud de l'Italie, pour intercepter les immigrants clandestins, notamment albanais et kurdes, qui y débarquent de plus en plus nombreux. Trois cents policiers, agents de la police des finances et carabiniers ont gagné les plages de l'Adriatique, de Bari à Otrante, pour épauler les centaines d'hommes qui luttent déjà, en coordination avec les garde-côtes, contre l'immigration clandestine. Celle-ci amène chaque semaine des centaines, sinon des milliers, de sans-papiers en Italie. Le phénomène se renouvelle à chaque printemps, mais cette année, il est accru par l'arrivée des Kurdes qui fuient plus nombreux que jamais leurs régions en proie à la guerre et à la répression. Deux cents Kurdes et Turcs cherchant à entrer en France étaient bloqués mardi à Vintimille, à la frontière de l'Italie et de la France.– *(AFP.)*

Les législatives au Zimbabwe confirment l'hégémonie de M. Mugabe

EN NE LAISSANT que deux sièges à l'opposition, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF) a encore renforcé son monopole sur la vie politique du pays. Les deux députés de l'opposition, Freddie Sithole et Ndabaningi Sithole, appartiennent au ZANU-Ndonga, traditionnellement bien implanté dans le sud-est du pays. En revanche, les tentatives de dissidents qui ont essayé de ravir des sièges pour lesquels ont leur avait refusé l'investiture, comme M[me] Dongo à Harare, se sont soldées par des échecs, tout comme les candidatures présentées par le Parti du Forum d'Enoch Dumbutshena. En tout, l'opposition aurait totalisé environ 15 % des voix. – *(AFP, AP.)*

AMÉRIQUES

■ **QUÉBEC : le désarroi était perceptible,** mardi 11 avril, chez les « souverainistes » québécois, confrontés à des divergences de plus en plus profondes entre le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, et le chef de l'opposition à la Chambre des communes d'Ottawa, Lucien Bouchard. Ce dernier a menacé, lundi 10 avril, de ne pas participer à une campagne référendaire sur l'indépendance du Québec, qui serait vouée à l'échec. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : le président Alberto Fujimori**, triomphalement réélu dimanche 9 avril (avec plus de 65 % des voix), devrait finalement voir sa formation emporter la majorité des sièges au Congrès, selon les dernières estimations fournis par le Tribunal national électoral. Son mouvement, Cambio 90-Nueva Mayoria, devrait obtenir 65 sièges sur 120, alors que les premières estimations ne lui en donnaient que 58 (*Le Monde* du 11 avril).

EUROPE

■ **IRLANDE : sept membres de l'IRA détenus** dans la République d'Irlande seront libérés jeudi 13 avril, a annoncé mardi 11 avril, à Dublin, le gouvernement irlandais. Vingt et un membres de l'IRA détenus en Irlande auront ainsi été libérés depuis décembre. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : Mgr David Hope** devient le numéro deux de la hiérarchie anglicane. Evêque de Londres, âgé de cinquante-quatre ans, il a été élu, mardi 11 avril, archevêque d'York, succédant ainsi à Mgr John Habgood. Célibataire, Mgr Hope avait relancé le débat sur l'homosexualité dans le clergé en admettant *« des zones d'ombre »* sur sa propre *« nature »*. – *(AFP.)*

■ **AZERBAÏDJAN : le premier ministre turc, Tansu Çiller,** devait signer, mercredi 12 avril, à Bakou, un contrat avec l'Azerbaïdjan qui renforce la participation d'Ankara (6,75 %), au détriment de l'Iran, dans un consortium pétrolier, dominé par les Anglais et les Américains, pour exploiter les riches gisements de la mer Caspienne.– *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : des dizaines de milliers de personnes ont manifesté,** mardi 11avril à Bucarest, pour réclamer le retrait d'une ordonnance gouvernementale limitant la hausse des salaires dans le secteur public. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : les cancers de la glande thyroïde** chez les enfants bulgares ont été multipliés par vingt depuis l'accident de Tchernobyl en 1986, a indiqué, mardi 11 avril, le chef de la clinique d'hématologie oncologique de Sofia. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **LIBERIA : M. Boutros-Ghali a demandé la prolongation** de la mission d'observation des Nations unies (MONUL) au-delà de son échéance, fixée au 13 avril. Dans un rapport adressé, mardi 11 avril, au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU a néanmoins préconisé le retrait de 20 % des 86 observateurs présents au Liberia, en faisant remarquer que le *« le processus de paix est dans l'impasse »*. – *(Reuter.)*

■ **SIERRA-LEONE : la Guinée a dépêché trois cents hommes** en renfort pour soutenir le régime militaire du capitaine Valentine Strasser dans sa lutte contre la rébellion armée du Front révolutionnaire uni (RUF), a-t-on appris de source diplomatique, mardi 11 avril. Par ailleurs, un prêtre irlandais, Senan Kerringan, a été tué, lundi 10 avril, à une centaine de kilomètres de Freetown, dans une embuscade attribuée au RUF. – *(AFP.)*

■ **CENTRAFRIQUE : le premier ministre a démissionné,** mardi 11 avril, vingt-quatre heures après le dépôt d'une motion de censure à l'Assemblée nationale. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : vingt islamistes armés** ont été tués en quatre jours dans différentes régions du pays, ont annoncé, mardi 11 avril, les forces de sécurité. Douze personnes soupçonnées d'assassinats, de complicité d'attentats et de détention d'armes de guerre et d'explosifs ont, par ailleurs, été arrêtées à Alger. – *(AFP.)*

■ **MAROC : Abderrahman Youssoufi, ex-leader** de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), le principal parti de l'opposition marocain, a mis fin à un exil volontaire de dix-huit mois en regagnant, lundi 10 avril, le Maroc. M. Youssoufi avait démissionné de l'USFP, en septembre 1993, pour protester contre les irrégularités dont avaient été entachées, selon lui, les dernières élections législatives. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **Les pays du Conseil de coopération du Golfe** ont pris, mardi 11 avril, des dispositions pour renforcer leur force commune, baptisée « Bouclier de la péninsule » et forte aujourd'hui de 4 000 hommes. Ces mesures, qui n'ont pas été révélées, ont été décidées par les chefs d'état-major des forces des six pays du Conseil (Arabie saoudite, Koweït, Oman, Qatar, Bahrein, Emirats arabes unis). – *(AFP.)*

■ **IRAK : les autorités turques limitent, depuis lundi** 10 avril, les mouvements des organisations non gouvernementales (ONG) dans les zones où l'armée turque est encore déployée dans le nord de l'Irak, a indiqué, mardi, un représentant de l'ONG française Equilibre. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON : le filet semble se resserrer** autour des dirigeants en fuite de la secte Aum *(voir Enquête page 14)*. La police a arrêté, mercredi 12avril, celui qu'elle juge être un personnage-clé de la secte, Tomomitsu Niimi, trente ans. Plus de cent membres d'Aum, dont trois de ses principaux *« ministres »*, sont désormais détenus. Par ailleurs, la police a organisé, mercredi, une réunion de l'ensemble des responsables de l'enquête relative à l'attentat au gaz survenu le 20 mars dans le métro de Tokyo, qu'Aum Shinri-kyo est vivement soupçonnée d'avoir organisé, nous indique notre correspondant, Philippe Pons.– *(AFP.)*

Dans le nord de l'Irak, l'armée turque poursuit la destruction des bases séparatistes kurdes

Ankara recherche avec les Kurdes irakiens le moyen de se protéger des incursions du PKK avant d'envisager un retrait total

Trois semaines après le début de l'opération dans le nord de l'Irak, 3 000 soldats, sur les 35 000 engagés, ont regagné la Turquie. Ankara fait valoir, auprès de ses interlocuteurs occidentaux, la menace que représentent les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et la difficulté de protéger la frontière dans cette zone montagneuse. Cette opération pourrait aussi avoir pour but d'aider le gouvernement à faire passer au Parlement certaines mesures de démocratisation annoncées.

SINDI (nord de l'Irak)
de notre envoyée spéciale

Des silhouettes à peine plus hautes que des allumettes se dessinent sur fond de ciel gris, perchées sur les rochers escarpés qui dominent la plaine. Le passage de Sindi a une importance particulière pour la Turquie, car la route tortueuse qui monte en pente raide depuis le village de Darkar Ajam, en contrebas, au nord-est de la ville de Zakho, était un des principaux accès à la frontière turque pour les combattants armés du PKK. Au-delà du col de Sindi, le paysage s'ouvre et la route, asphaltée, se divise en trois branches qui aboutissent à la frontière turque, située à moins de 20 kilomètres plus au nord. C'est là que le PKK avait établi des bases logistiques.

Trois semaines après le début de leur offensive contre le PKK au nord de l'Irak, les forces armées turques ont commencé à se retirer. Une première brigade (3 000 hommes) est rentrée au pays. Mais les soldats ne quitteront définitivement Sindi que lorsqu'une solution aura été trouvée pour empêcher durablement le PKK d'utiliser à nouveau ce passage.

A Darkar Ajam – l'un de ces ensembles d'habitations déprimants construits par Saddam Hussein pour reloger les Kurdes dont il avait détruit les hameaux –, le PKK vivait en maître, affirment les officiers turcs qui ont établi leur quartier général dans l'école primaire. Tous les militants et leurs partisans ont fui dès le début de l'offensive turque. Des enfants rieurs, superbes et crasseux dans leurs vêtements colorés, inconscients des jeux politiques, se pressent autour du réservoir d'eau installé par les troupes turques, qui veulent prouver leur bon vouloir envers la population locale.

Vue d'hélicoptère, la zone frontière semble incontrôlable. Les collines ondulantes font place en altitude à un relief crevassé, à la fois inhospitalier et idéal pour les combattants du PKK, qui peuvent s'y cacher facilement. A Pirbela, une trentaine de cavernes formaient un de ces « camps » du PKK que l'armée turque s'acharne à détruire. Dans l'une des grottes, la partie supérieure est un poste d'observation parfait, le rez-de-chaussée est protégé par une muraille de sacs de sable. Du riz, de la levure sont éparpillés sur le sol, autour des pierres noircies où l'on faisait le feu. Dans ces refuges sommaires qui trouent la montagne, des quantités importantes d'armes et de munitions ont été saisies par les forces turques.

« NETTOYAGE »

Tout au long de la zone frontière, les forces turques ratissent systématiquement. Une entreprise de longue haleine, en terrain lourdement miné. « *Le déroulement classique d'une opération de nettoyage* », affirment les experts militaires occidentaux à Ankara. Les troupes suivent les instructions qui leur ont été données, sans se préoccuper de l'« après-retrait », un problème entre les mains des politiciens.

Si le but de l'incursion était d'anéantir physiquement les combattants du PKK, le « *succès* » dont se flatte Ankara n'est pas évident, puisque l'armée fait état de 417 morts, parmi les 2 400 à 2 800 militants qui, selon elle, occupaient la région et dont des centaines ont fui, vers la Syrie, la Turquie ou l'Iran. En revanche, si, comme le pensent les experts militaires occidentaux et comme l'affirme Ankara, le but était de handicaper le PKK en détruisant ses bases, il aura été atteint. En outre, à l'intérieur, le gouvernement turc, par cette opération, a marqué des points auprès des « faucons », qu'il doit maintenant convaincre d'accepter certaines réformes démocratiques.

Ankara est aux prises avec le problème de l'instabilité au nord de l'Irak. La Turquie s'est à nouveau tournée vers les Kurdes irakiens dans l'espoir de remettre sur pied les accords signés avec eux en 1992, après l'offensive conjointe contre le PKK, qui prévoyaient la construction de postes-frontières contrôlés par les peshmergas kurdes irakiens.

Après la visite au nord de l'Irak d'une délégation turque, un cessez-le-feu unilatéral, pour une période de deux semaines, a été annoncé par le dirigeant du PDK, Masoud Barzani, dont l'organisation est engagée depuis des mois dans une lutte fratricide avec l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani. C'est un premier pas dans la direction souhaitée par les Turcs. Toutefois Masoud Barzani, qui demande le retrait des soldats turcs, s'est plaint à la presse turque de l'impossibilité de patrouiller efficacement à la frontière. Il propose la reconstruction, avec l'aide de la Turquie, des villages de la zone frontière précédemment détruits, dont les habitants fourniraient « *les yeux et les oreilles* » qui permettraient de détecter les éventuels mouvements du PKK.

Ces contacts renouvelés entre Ankara et les Kurdes irakiens ont déplu à Bagdad, qui a violemment critiqué la Turquie pour ses discussions avec « *les gangs kurdes, traîtres et illégaux* ».

Si les Turcs sont parvenus à rencontrer Masoud Barzani, qui a été invité à venir à Ankara, ils ont pour l'instant eu moins de chance avec son rival Jalal Talabani. Un rendez-vous avait été pris, il n'a pas eu lieu pour des « *raisons techniques* ». Méfiants à l'égard de M. Talabani, jugé trop indulgent à l'égard du PKK, les Turcs sont cependant conscients qu'une réconciliation entre l'UPK et le PDK et un accord de sécurité triangulaire fourniraient les meilleures garanties pour la sécurité de leurs frontières.

Nicole Pope

L'appui américain

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Strobe Talbott, a déclaré, mardi 11 avril à Ankara, que « *seuls les Kurdes irakiens peuvent contrôler la frontière turco-irakienne et empêcher le PKK d'infiltrer des terroristes en Turquie* ». Le numéro deux du département d'Etat a ajouté que, dans cette optique, les Etats-Unis et la Turquie « *devaient renouveler leurs efforts pour mettre un terme à la violence entre les factions kurdes dans le nord de l'Irak* ».

« *Sur le long terme*, a-t-il estimé, *le seul moyen d'éliminer la menace à laquelle fait face la Turquie à sa frontière sud est de restaurer l'Etat de droit dans le nord de l'Irak. Cela dépend de la formation à Bagdad d'un gouvernement qui représente tout le peuple irakien et entretienne des relations pacifiques avec tous ses voisins. En attendant, seuls les Kurdes irakiens peuvent contrôler la frontière.* » Le diplomate américain a également invité indirectement la Turquie à régler le problème kurde par d'autres moyens que « *la force seule* ».

■ **Trois intellectuels « séparatistes » ont été acquittés** mardi 11 avril par un tribunal turc. Il s'agit de trois militants des droits de l'homme accusés de « *séparatisme* » pour avoir prononcé en 1992 des discours sur la question kurde. Ali Yildirim, Akin Birdal et Husnu Okcuoglu risquaient jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. – (*Reuter.*)

Recrudescence des combats au Tadjikistan

MOSCOU
de notre correspondante

Chaque année, depuis que la guerre civile fait rage, la fonte des neiges au Tadjikistan s'accompagne d'une recrudescence des combats. Depuis 1992, date de la victoire des forces pro-russes, environ un quart des cinq millions d'habitants du Tadjikistan ont fui cette petite république d'Asie centrale. Cette année, les combats ont été particulièrement précoces. Ils opposent des forces sous commandement russe à une guérilla tadjike, basée surtout dans la province orientale du Pamir et en Afghanistan, où elle bénéficie du soutien de pays islamiques.

Depuis cinq jours, ces affrontements ont fait des dizaines de morts de part et d'autre. Mardi 11 avril, des hélicoptères russes, venus en renfort dans des zones difficiles d'accès, auraient infligé de lourdes pertes aux rebelles tadjiks, les repoussant dans leurs montagnes. Les Russes, qui maintiennent près de vingt mille hommes au Tadjikistan – soit trois fois plus que la guérilla tadjike –, se trouvent cependant dans une situation épineuse.

Moscou agit théoriquement au Tadjikistan dans le cadre des « Forces unies de la CEI », composées de bataillons symboliques d'autres pays d'Asie centrale – Kazakhstan, Kirghizstan et Ouzbekistan –, pour épauler les gardes-frontières russes qui défendent la frontière de la CEI avec l'Afghanistan contre la « *menace islamiste* ». La semaine dernière, c'est justement le bataillon kazakh qui fut attaqué, subissant les plus lourdes pertes. Ce qui devrait augmenter les pressions des alliés centre-asiatiques de Moscou en faveur d'une solution politique du conflit.

POSITIONS INCONCILIABLES

L'Ouzbékistan voisin, le pays le plus menacé par l'islamisme militant, vient d'ailleurs de changer son fusil d'épaule : après avoir largement aidé le clan des Kouliabis au pouvoir à Douchanbé à massacrer les opposants tadjiks en 1992, le président ouzbek, Islam Karimov, a fait, la semaine dernière, des ouvertures notables à ces opposants naguère honnis. Il a ainsi reçu chez lui un de leurs dirigeants en exil, le Quazi (chef religieux) Touradjon-Zode. Récemment, ce dernier a aussi été reçu aux Etats-Unis et par des diplomates du Quai d'Orsay à Paris.

Cette reconnaissance semi-officielle de l'opposition tadjike se fait grâce aux efforts de médiation de l'ONU, qui a obtenu l'an dernier l'ouverture de négociations inter-tadjikes. Elles ont déjà eu lieu à Moscou, Téhéran et Islamabad, le quatrième « round » étant prévu pour la mi-avril à Moscou. Mais les positions des parties restent inconciliables, et les haines perdurent, alimentées par la poursuite de la répression.

L'opposition, de même que l'OSCE, n'a pas reconnu la légitimité des élections tadjikes présidentielles et législatives de l'hiver 1994. Dans l'attente de nouvelles élections auxquelles les réfugiés en exil participeraient, l'opposition propose la création d'un Conseil d'Etat paritaire. Mais, dans l'immédiat, elle réclame, pour revenir négocier à Moscou, le retrait des renforts gouvernementaux envoyés en mars 1995 sur le front du Pamir, en violation d'un accord de cessez-le-feu signé en 1994 sous l'égide de l'ONU.

L'opposition réclame aussi une déclaration de Moscou obligeant les gardes-frontières russes à respecter cet accord inter-tadjik. Cela faciliterait le retour au pays de l'opposition armée et des réfugiés tadjiks d'Afghanistan. La Russie, naturellement, s'y refuse, affirmant que les derniers combats prouvent que l'opposition tadjike est désormais dirigée par des « *irréductibles incontrôlables* ». Mais aura-t-elle les moyens de poursuivre sa politique ?

Au moment où ses forces sont mobilisées en Tchétchénie et où des millions de Russes réclament leurs arriérés de salaires, il lui faudrait non seulement renforcer sa présence militaire au Tadjikistan, mais aussi continuer à financer un pays dévasté et déjà menacé, dans certaines régions, par la famine.

Sophie Shihab

Un général russe des « casques bleus » en Croatie limogé pour corruption

SARAJEVO
de notre correspondant

Pour la première fois en trois années d'existence, la Forpronu a décidé de ne plus « couvrir » les pratiques douteuses d'un bataillon déployé dans l'ex-Yougoslavie. En limogeant le général russe Alexandre Pereliakine, commandant des « casques bleus » en Slavonie orientale (région de Croatie contrôlée par les séparatistes serbes), pour « *incompétence et corruption* », la Forpronu n'écarte pas seulement un homme, elle « *lance un avertissement clair à tous les soldats envoyés par Moscou* », selon un officier du quartier général de l'ONU à Zagreb.

Le bataillon russe, déployé dans la région de Vukovar, est en effet célèbre depuis longtemps pour sa « connivence » avec les milices serbes locales. De même, un bataillon russe basé dans les quartiers serbes de Sarajevo est régulièrement accusé par des officiers des Nations unies de jouer la carte serbe. La vénalité et la politique forment un cocktail qui incite parfois des « casques bleus » à un certain « laxisme » envers les belligérants, selon le terme employé par la Forpronu concernant le général Pereliakine.

Sarajevo est l'endroit où les « casques bleus » se sont le plus compromis dans des trafics en tout genre, de la nourriture à l'essence, en passant par les armes. « *Le bataillon égyptien, dès son arrivée en 1992, avait vendu des armes individuelles à l'armée bosniaque. Nous avions stoppé cette activité très vite* », se souvient un officier supérieur français. Le bataillon ukrainien a régné durant un an et demi sur le marché du carburant. De nombreux « casques bleus », mal payés dans leur pays, utilisent leur séjour en ex-Yougoslavie pour garnir leur compte en banque. Le mois dernier, au *check-point* serbe de Lukavica, des soldats ont déchargé d'une jeep de la Forpronu (ukrainienne) plusieurs bidons d'essence, nullement embarrassés par la présence de journalistes sur les lieux.

Les contingents des pays occidentaux participent moins à ces activités « parallèles », leurs soldats étant mieux payés. Un bataillon de « troupes de marine » français est cependant demeuré célèbre pour avoir acquis quantité de bijoux en or et de matériel hi-fi, que les « casques bleus » revendaient en France. Un employé espagnol de la Forpronu a également, un an durant, signé de fausses cartes de presse à des Bosniaques désirant embarquer dans les avions de l'ONU afin de fuir Sarajevo. Selon les témoignages, ses tarifs variaient de deux mille à cinq mille deutschemarks (sept mille à dix-sept mille francs).

La Forpronu s'était, jusqu'à hier, toujours refusée à dénoncer les officiers ou les soldats connus pour leurs agissements illicites. Le renvoi du général Pereliakine est donc un signal fort envoyé à tous ceux qui considèrent l'opération des Nations unies comme une vulgaire rente, ou comme une occasion de servir les intérêts d'une faction « amie ».

Rémy Ourdan

Bosnie : Gorazde bombardée

L'OTAN a été de nouveau sollicitée, mardi 11 avril, pour effectuer des vols de dissuasion au-dessus de la Bosnie. Les patrouilles de l'Alliance survolaient cette fois l'enclave musulmane de Gorazde, où une quinzaine d'obus serbes se sont abattus en début de soirée. Au même moment, les experts du « groupe de contact » rencontraient à Belgrade le président serbe, Slobodan Milosevic, pour plaider en faveur de la reconnaissance de la Bosnie et de la Croatie, à laquelle ce dernier s'oppose en dépit de la promesse d'une suspension des sanctions internationales. – (*AFP.*)

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 29 septembre 1994, la Cour d'Appel de Metz a condamné Mr Patrice BOIZEAU Directeur de publication du journal MINUTE, à payer à Mr Jean-Marie RAUSCH, la somme de 25.000 Frs à titre de dommages-intérêts pour l'avoir publiquement diffamé dans son numéro du 5 janvier 1994, à raison d'un article intitulé : "JEAN-MARIE RAUSCH A LAISSE UNE ARDOISE DE 200 MILLIONS".

هكذا من الأصل

La BERD est appelée à se transformer

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement n'est plus mise en cause, mais son coût de fonctionnement est jugé trop élevé et ses ressources risquent de devenir insuffisantes

Chargée d'aider à la transition des pays de l'Est vers l'économie de marché, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a tenu son assemblée générale annuelle à Londres les lundi 10 et mardi 11 avril. En dépit des rumeurs de déménagement, l'institution entend rester dans la capitale britannique. L'action de son président, Jacques de Larosière, a recueilli un satisfecit unanime, qui contraste avec les attaques lancées du temps de son prédécesseur, Jacques Attali. La BERD a entamé des projets dans tous les pays de la zone, et elle a mis au point de nouvelles formules pour les diversifier. Mais dès 1997 elle risque d'avoir épuisé son capital et certains actionnaires s'interrogent sur une éventuelle privatisation. Le projet de mise aux normes de la centrale nucléaire de Mochovce (Slovaquie), qui doit bénéficier d'un financement de la banque mais se heurte à l'opposition de l'Autriche et est jugé trop onéreux par le gouvernement de Bratislava, a été retiré de l'ordre du jour à la demande de ce dernier.

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

L'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) s'est achevée mardi 11 avril à Londres. Cette fois, les ministres des finances et les personnalités représentant les cinquante-neuf actionnaires ont été unanimes pour saluer l'action de la BERD et de son président, Jacques de Larosière. Pour reprendre les propos de John Major, dont le gouvernement n'avait pas ménagé dans le passé l'ancien président Jacques Attali, la banque et la France, *« en seulement dix-huit mois, la direction claire et énergique de M. de Larosière a transformé la banque, redirigé ses activités et restauré la confiance en elle ».*



On ne pouvait être plus élogieux. Il est vrai que la banque peut se vanter d'avoir réalisé les trois quarts de ses activités dans le secteur privé (ses statuts en requièrent 60 %), d'avoir entamé des projets dans tous les pays de la zone – à l'exception du Tadjikistan, en guerre – et d'avoir dégagé en 1994 un léger bénéfice (*Le Monde* du 14 mars). Et le style discret de son président actuel a gommé les controverses qui avaient entouré la création de la banque. Le chancelier de l'échiquier britannique, Kenneth Clarke, s'est félicité que *« la banque joue un rôle de plus en plus important de leadership intellectuel en montrant la voie aux économies de la région pour qu'elles se transforment rapidement en économies de marché ».*

L'assemblée a par ailleurs permis aux pays d'Europe de l'Est et de l'ex-URSS – en particulier l'Ukraine – de tenter de séduire les investisseurs étrangers potentiels, venus nombreux pour la circonstance. Pour aider dans la transition vers une économie de marché – et vers la démocratie, a insisté M. de Larosière dans sa conférence de presse finale –, la banque dispose d'une formule nouvelle, qui devrait être souple et rapide : le *« mécanisme multi-projets ».* Il s'agit, selon le président, de négocier avec des entreprises industrielles (la première est Danone, ABB pourrait suivre) *« des accords-cadres permettant de financer sur plusieurs années un certain nombre de projets dont la dimension unitaire aurait difficilement justifié notre intervention mais dont l'addition constitue un programme pouvant avoir un impact significatif sur la transition ».*

Mais derrière ces succès les questions et les demandes d'explications persistent. Les économies réalisées par M. de Larosière ne suffisent pas et certains membres demandent en particulier une réduction drastique du coût du conseil d'administration, qui absorbe 12 % du budget de fonctionnement de la Banque. La France a proposé de réduire ses frais de 20 %, l'Autriche a supprimé un de ses deux directeurs, mais les pays récipiendaires d'aide rechignent à suivre.

VERS UNE PRIVATISATION ?

L'augmentation de capital, que souhaitent le président et certains pays comme l'Allemagne et la France, pose les vraies questions. Un rapport doit être présenté sur ce sujet lors de la réunion d'avril 1996 à Sofia. Dès 1997, en effet, la BERD aura épuisé son capital, ce qui, selon son président, *« réduira sévèrement sa capacité future de prêt »*, et celle d'assurer le suivi des projets en voie d'achèvement. Faudra-t-il alors la privatiser, comme il en est déjà question pour d'autres institutions financières internationales ? Pour sa part, le sous-secrétaire américain au Trésor pour les affaires internationales, Larry Summers, a déclaré que, *« au moment où la banque considère ses besoins futurs, elle devrait suivre l'exemple de ses membres et être prête à envisager comment se privatiser elle-même ».* Mais, dans ce cas, une augmentation de son capital serait-elle nécessaire ?

Par ailleurs, les actionnaires veulent-ils augmenter la puissance de la BERD, qui est déjà en concurrence avec plusieurs organismes multilatéraux et avec les banques d'affaires ? Mais, fait remarquer M. de Larosière, *« nous sommes une institution publique à laquelle on demande de faire des choses que les banques commerciales ne peuvent faire, en particulier de prendre des risques supplémentaires ».* Enfin, si certains pays sortent du champ d'application de la BERD, notamment la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovénie, qui frappent à la porte de l'Union, la banque sera-t-elle disposée à prendre des *« risques supplémentaires »* en concentrant ses investissements sur des pays plus éloignés, moins développés et moins démocratiques, comme ceux d'Asie centrale ?

P. de B. et F. L.

L'UE envisage un accord commercial avec le continent américain

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Lundi 10 mars à Luxembourg, lors de la réunion des ministres de l'agriculture de l'Union européenne, le Français Jean Puech, appuyé par plusieurs de ses collègues, avait dénoncé comme *« extrêmement dangereux pour l'agriculture communautaire »* le projet récent présenté par la Commission européenne de négocier un accord de libre-échange avec le Mercosur. Il ignorait encore l'intention de Leon Brittan, le commissaire chargé de la politique commerciale, de mettre en chantier un accord du même type avec les Etats-Unis (*Le Monde* du 12 avril). Après des arrangements commerciaux déjà conclus ou projetés avec les deux tiers de la planète : accords « européens » avec les pays d'Europe centrale et orientale, de partenariat avec les Etats de l'ex-URSS, d'association (en cours de négociation) avec les pays de la Méditerranée méridionale et orientale...

Le libéral Leon Brittan est à l'origine de la plupart de ces initiatives, mais, s'agissant du Mercosur, Manuel Marin, le vice-président de la Commission chargé notamment des relations avec l'Amérique latine, a mis la main à la pâte avec ardeur. Sir Leon, qui a présenté, il y a peu, une communication, sorte de corps de doctrine, sur les avantages du libre-échange, est cohérent avec lui-même en proposant de donner des suites concrètes à cette réflexion. A regarder le nombre d'arrangements déjà signés, pourquoi pas envisager un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, avec lesquels la Commission souhaite renforcer les liens politiques ? Les autorités de Washington ne pourraient-elles s'étonner d'être pratiquement les seules, avec (pour combien de temps ?)les grands pays d'Asie, à ne pas bénéficier de liens préférentiels avec l'UE ? Au reste, le projet n'en est encore qu'à ses débuts, une simple manifestation d'intention, exempte, assure-t-on, de toute arrière-pensée assassine à l'encontre de la politique agricole commune...

L'Union peut-elle courir le risque de se trouver écartée du Mercosur, le quatrième marché du monde, en pleine expansion ? Faut-il l'abandonner aux Américains et aux Japonais ? Selon les collaborateurs de M. Marin, l'opération n'est pas dangereuse pour la PAC. Certes, les règles du GATT – rendues plus strictes lors de la constitution de l'OMC – interdisent d'exclure d'une zone de libre échange une composante essentielle du commerce. Mais elles permettent de mettre en exception des produits sensibles représentant jusqu'à 20 % du commerce. Or la part des produits agricoles « sensibles » (viande, volaille, céréales) correspond à peine à 20 % des livraisons du Mercosur à l'Union.... De plus, l'accord projeté comporte plusieurs phases : la mise en place d'une zone de libre-échange n'est prévue qu'à partir de 2002 et s'échelonnera alors sur dix ans...

Reste à se convaincre que cette interprétation commode des règles de l'OMC sera partagée par les futurs partenaires latino-américains et à se demander si le risque mérite d'être couru.

MOUVEMENT INCONTRÔLÉ

Ce serait une erreur de croire que, du côté français, on récuse systématiquement de tels raisonnements. *« Globalement, nos intérêts ne sont certainement pas dans une attitude protectionniste »*, commente ainsi une personnalité française de Bruxelles : la plupart de nos partenaires au sein de l'Union sont favorables à une attitude ouverte sur le plan commercial, ne croient guère aux bienfaits de la préférence communautaire, et cette tendance dominante s'est trouvée aggravée avec le dernier élargissement de l'UE à l'Autriche, la Finlande et la Suède. Les Français peuvent essayer d'être vigilants (ils n'avaient visiblement pas vu venir l'affaire du Mercosur), de limiter les dégâts en se trouvant des alliés sur chaque dossier, mais ils iraient certainement à l'échec s'ils tentaient de s'opposer frontalement à cette tendance lourde, propice à la libération des échanges. On ne peut pas vouloir forcer la route de l'Union monétaire, priorité française du moment, et ne pas faire preuve de compréhension pour les aspirations de nos partenaires au libre-échange.

Reste qu'on peut se demander si, au sein de la Commission, quelqu'un (à l'exception de Leon Brittan) est capable d'avoir une vue d'ensemble de ce qui est en train de se tramer sur ce terrain de l'action commerciale. Est-ce bien le moment, pour les Européens, de se montrer tout sourire à l'égard des Américains, alors que ceux-ci taillent des croupières au Vieux Continent en laissant chuter le dollar, menaçant ainsi la croissance en Europe ? *« Jamais de tels papiers n'auraient vu le jour du temps de Delors »*, entend-on souvent dans les couloirs bruxellois. En dépit des propos rassurants et des tentatives de légitimation, certains éprouvent le sentiment d'un mouvement incontrôlé et incontrôlable. Alors, avoue-t-on, que l'engrenage est indéniablement risqué.

Philippe Lemaitre

SIMULATION Un groupe d'économistes dirigé par Pierre-Alain Muet, professeur à Polytechnique et directeur du département d'économétrie de l'OFCE, a tenté de mesurer l'efficacité des propositions anti-chômage formulées par Edouard Balladur, Jacques Chirac et Lionel Jospin. ● ALLÉGEMENTS DE CHARGES. Selon les économistes, les réductions de cotisations prévues par la loi quinquennale en vigueur pourraient conduire à des créations d'emplois à hauteur de 110 000 à 160 000 d'ici à 1998. Les allégements supplémentaires proposés par le premier ministre contribueraient, en plus, à créer de 90 000 à 140 000 emplois. Le dispositif de Lionel Jospin aurait des effets un peu plus nets, surtout si une réduction du temps de travail est mise en œuvre. La principale surprise de cette simulation concerne le « contrat initiative-emploi », proposé par le maire de Paris.

Les propositions de M. Chirac auraient un faible impact sur le chômage

Selon certains économistes, les programmes de M. Balladur et de M. Jospin seraient bénéfiques pour l'emploi. Davantage que celui du maire de Paris, qui facilitera malgré tout la lutte contre l'exclusion

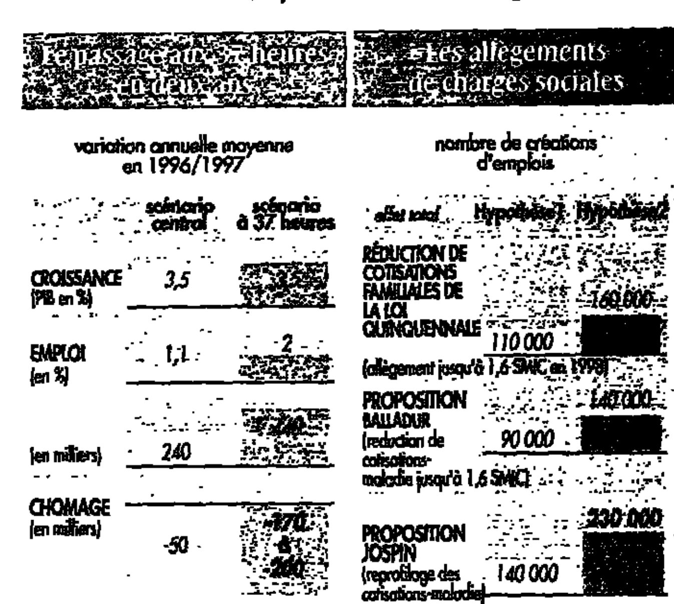
AVANT UNE ÉCHÉANCE électorale importante, c'est d'ordinaire le jeu favori des instituts de prévision. Ils recensent les promesses de tous les candidats et tentent de mesurer leurs effets économiques et sociaux. Malgré l'imminence de l'élection présidentielle, l'année 1995 fait pourtant exception : aucun prévisionniste ne s'est livré à l'exercice. Ou plutôt si, plusieurs économistes, dont Pierre-Alain Muet, professeur à Polytechnique et directeur du département économétrie de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), ont conduit des simulations pour chercher à chiffrer les conséquences probables des programmes de Jacques Chirac, d'Edouard Balladur et de Lionel Jospin. Mais la tâche s'est révélée impossible à mener à bien. L'OFCE ne publiera donc pas, ès-qualités, une étude sur la question.

Compte tenu de l'importance de ces travaux, auxquels ont contribué les économistes Gérard Cornilleau, Henri Sterdyniak et Xavier Timbeau, *Le Monde* a, cependant, pris la décision d'en publier les principales conclusions, même si elles ne sont que parcellaires et n'engagent donc que leurs auteurs, et pas l'institut auquel ils appartiennent. Pour fragiles qu'elles soient, les simulations qui se sont révélées réalisables éclairent le débat présidentiel. Mais les raisons pour lesquelles certaines simulations n'ont pas abouti sont, elles aussi, révélatrices des logiques différentes dans lesquelles s'inscrivent les deux candidats du RPR et celui du PS.

● **Le contexte économique.** Partageant le diagnostic de la plupart des grands instituts, M. Muet estime que la croissance pourrait être de l'ordre de 3,5 % l'an, au cours des deux ou trois prochaines années. Mais, avec des gains de productivité du travail approchant 2,4 % l'an, l'augmentation annuelle de l'emploi ne serait guère supérieure à 1,1 % (+ 240 000 emplois). Or, comme la progression de la population active pourrait être encore très forte (supérieure à 150 000 par an), la baisse du nombre des demandeurs d'emploi ne pourrait guère excéder 50 000 par an.

● **Les propositions d'Edouard Balladur.** M. Muet observe que les nouvelles suggestions du premier ministre s'inscrivent dans le prolongement de ce qui a déjà été entrepris ces dernières années et vise en priorité à alléger le coût du travail non qualifié. Compte tenu de l'expérience passée, le calcul économique est donc à même d'évaluer le projet balladurien.

Le premier volet du dispositif porte sur la montée en puissance des allégements de charges sociales prévus par la loi quinquennale sur l'emploi. Celle-ci a supprimé au 1er janvier 1995 les cotisations familiales sur les salaires inférieurs à 1,2 fois le SMIC et les a réduites pour les salaires compris entre 1,2 et 1,3 fois le SMIC. La même loi prévoit de porter ces réductions de cotisation jusqu'à 1,6 fois le SMIC à l'horizon de 1998. Selon les auteurs, ce dispositif pourrait au total



La réduction du temps de travail serait l'une des mesures les plus efficaces pour faire reculer le chômage.

contribuer à créer entre 110 000 et 160 000 emplois supplémentaires pour un coût d'une trentaine de milliards de francs.

M. Balladur suggère, de surcroît, de réduire de 4 000 francs par an les cotisations employeurs pour la maladie jusqu'à 1,2 fois le SMIC, puis, progressivement jusqu'à 1,6 fois le SMIC. Là encore, les économistes sont parvenus à simuler quels seraient les effets de cette mesure. Au total, elle pourrait créer de 90 000 à 140 000 emplois. Mais son coût serait très élevé : de l'ordre de 20 milliards de francs. Plus préoccupant encore : si l'on voulait éviter ce qu'il est convenu d'appeler *« l'effet de seuil »*, la mesure devrait être à terme élargie à tous les salaires et son coût serait alors considérable puisqu'il avoisinerait 54 milliards. Le dispositif apparaît donc efficace mais terriblement coûteux.

D'autres aspects du programme balladurien se sont révélés, en revanche, impossibles à chiffrer. M. Muet estime, par exemple, que les mesures de temps partiel préconisées par le premier ministre vont visiblement dans le bon sens, même s'il n'est pas possible d'en évaluer les conséquences.

● **Les propositions de Lionel Jospin.** Une première simulation a été réalisée pour apprécier la proposition visant à instaurer une franchise de 5 000 francs sur l'assiette des cotisations maladie, compensée partiellement par une majoration de 7 points de cette même cotisation à la charge des employeurs. Dans ce cas, la mesure serait neutre pour les entreprises, le coût du travail non qualifié étant seulement allégé au détriment de celui du travail qualifié. Mais ce *« reprofilage »* du coût du travail au sein de l'échelle des rémunérations *(lire ci-contre)* aurait un effet très bénéfique. Les auteurs estiment que les créations d'emplois pourraient au total être comprises entre 140 000 et 230 000 emplois. Le coût budgétaire pourrait atteindre 20 milliards de francs, mais il serait compensé par le relèvement de l'impôt sur les sociétés préconisé par M. Jospin.

La seconde grande proposition du candidat socialiste vise à réduire le temps de travail à 37 heures d'ici à deux ans. Les économistes sont arrivés à la conclusion que ce dispositif pourrait contribuer à porter le nombre des créations d'emplois de 240 000 par an (en tendance spontanée) à 440 000. La réduction du nombre des demandeurs d'emploi ne serait donc plus de 50 000 mais de 170 000 à 200 000 par an. Enfin, M. Muet n'a pas simulé les effets des grands travaux préconisés par M. Jospin, l'économétrie pouvant difficilement apprécier leurs effets.

● **Les propositions de Jacques Chirac.** Ce sont celles que M. Muet a eu le plus de mal à chiffrer, le détail de nombreuses propositions de réformes n'étant pas encore connu. L'économiste s'est donc borné à mesurer les conséquences de la principale disposition connue, le « contrat initiative-emploi ». C'est le résultat le plus surprenant *(lire ci-contre)*. Alors que le maire de Paris ne cesse de répéter que le coût de son dispositif serait vraisemblablement nul et qu'il marquerait une rupture avec les politiques traditionnelles de traitement social du chômage, le travail des économistes laisse entendre l'inverse : dès 1996, le coût de ce dispositif pourrait avoisiner 18,4 milliards de francs pour une réduction de l'ordre de 50 000 du nombre des demandeurs d'emploi.

Laurent Mauduit

Le double avertissement du gouverneur de la Banque de France

ALORS QUE les candidats à l'élection présidentielle se sont tous, peu ou prou, prononcés pour une relance de la politique salariale et que les conflits sociaux mettant en avant cette revendication se multiplient, le gouverneur de la Banque de France ne craint visiblement pas les combats solitaires. Dans son rapport annuel au président de la République (lire également en page 19), Jean-Claude Trichet s'alarme en effet, en termes à peine voilés, d'un possible et insensible abandon de la politique de rigueur et de désinflation compétitive. *« La création de pouvoir d'achat grâce à des augmentations de revenus mesurées et à une faible inflation, plutôt que par des augmentations nominales de revenus apparemment élevées, mais conduisant à une inflation plus forte, permet d'accroître effectivement les revenus réels tout en renforçant la compétitivité de l'économie, et donc la création d'emplois »*, assure-t-il.

Sur un registre plus habituel, le rapport du gouverneur fait une seconde mise en garde, qui concerne les candidats mais aussi le gouvernement. A demi-mot, il reproche à ce dernier de ne pas avoir assez redressé les comptes publics. Si le déficit du budget a diminué, relève-t-il, *« le besoin de financement des administrations publiques se situe au-delà des engagements inscrits dans le plan gouvernemental de convergence des finances publiques présenté à l'automne 1993 »*, soit un écart de 0,6 point du produit intérieur brut en 1994 et 0,4 en 1995. Implicitement critique, le rapport note par exemple qu'à la fin de l'année 1994 les 32 milliards de plus-values de recettes générées par la reprise *« ont servi à financer de nouvelles dépenses »*. La Banque de France plaide donc pour le *« respect du plan de convergence »*, ce qui implique, selon elle, *« un effort soutenu de maîtrise des dépenses publiques au cours des deux prochaines années, notamment le retour à l'équilibre des comptes sociaux »*.

L. M.

Le coût zéro de Lionel Jospin

PEUT-ON CONCEVOIR qu'une mesure dont le coût budgétaire est proche de zéro puisse avoir un impact fort sur les créations d'emplois ? Si l'on se fie à l'expérience française de ces dernières années, c'est strictement impossible. En simulant les effets de la mesure de Lionel Jospin sur les allégements de charges sociales, les économistes de l'OFCE, dont la sensibilité néo-keynésienne est connue, sont pourtant arrivés à cette conclusion inattendue : un allégement du coût du travail non qualifié compensé par un alourdissement du travail qualifié concourt effectivement à de fortes créations d'emplois.

Le mécanisme que prend en compte la simulation est facilement compréhensible. Si – hypothèse d'école – les charges sociales sont allégées de près de 800 francs pour des salaires au voisinage du SMIC et si ces mêmes charges sociales sont alourdies également de 800 francs pour des salaires trois fois supérieurs, le coût du travail baissera de près de 10 % pour les plus basses rémunérations, tandis qu'il ne sera alourdi que de 3,3 % pour les plus hautes. Les créations d'emplois, au bas de l'échelle, seront donc beaucoup plus nombreuses que les diminutions d'emplois en haut. Une première simulation *(voir l'hypothèse 1 du tableau)* a donc permis aux économistes d'arriver à la conclusion que 140 000 emplois pourraient être créés de la sorte, selon une hypothèse basse.

AU-DELÀ DE L'EXPÉRIENCE

Mais les économistes savent que les liens entre emploi et coût du travail (ce que l'on dénomme, dans le jargon des experts, *« l'élasticité »* entre les deux) est fort en bas de l'échelle des rémunérations et faible en haut. Tenant compte de cette tendance *(hypothèse 2 du tableau)*, l'hypothèse haute de la simulation fait donc apparaître que ces créations d'emplois pourraient atteindre le chiffre de 230 000. Pour la petite histoire, on retiendra que de nombreux économistes de l'OFCE ont souvent plaidé pour un dispositif de ce type. On ne sera donc pas surpris qu'ils plébiscitent une mesure que Lionel Jospin a vraisemblablement été piocher dans leurs études.

Les raisons pour lesquelles les simulations font apparaître également de fortes créations d'emplois, dans l'hypothèse de la réduction du temps de travail préconisée par le candidat socialiste, sont plus transparentes. Elles reposent sur l'idée, défendue par de nombreux experts, selon laquelle seule une incitation forte, dépassant le stade expérimental, peut avoir des effets. Déjà, en 1993, à la veille des élections législatives, une étude réalisée sous l'égide de l'OFCE était parvenue à la conclusion que seul un plan de réduction du temps de travail pourrait faire reculer sensiblement le chômage. Les dernières simulations, faisant état d'une baisse moyenne annuelle de 170 000 du nombre des demandeurs d'emploi en 1996 et 1997, pour une réduction de deux heures hebdomadaires de la durée légale du travail, au lieu d'une baisse de seulement 50 000 induite par la croissance *(voir le tableau ci-dessus)*, vont donc dans le même sens.

Encore faut-il souligner que ces calculs économétriques sont fortement dépendants de l'évolution de la population active, que les économistes ont toujours beaucoup de mal à prévoir. Les experts de l'OFCE ont souvent tendance à voir l'avenir en noir et avancent des estimations de hausse de la population active comprises annuellement entre 150 000 et 190 000. Les experts de l'Insee, eux, n'excluent pas que la hausse annuelle soit limitée à 100 000 au cours des prochaines années. Dans cette hypothèse, le recul du chômage pourrait donc être encore plus fort.

L. M.

Les projets onéreux du maire de Paris

LA POLÉMIQUE est interminable. Quand il a présenté son projet de création du « contrat initiative emploi » (CIE), Jacques Chirac a expliqué qu'il s'agissait d'une mesure novatrice. Ciblée sur les chômeurs de longue durée, elle devrait avoir, selon lui, un coût budgétaire nul. L'exonération totale des cotisations sociales des employeurs pendant deux ans, accompagnée d'une aide forfaitaire de 2 000 francs par mois durant la même durée, devrait, certes, peser sur les finances publiques. Mais, en contrepartie, les charges de l'assurance-chômage en seraient soulagées d'autant. Faux, ont rétorqué les experts balladuriens : avant même d'avoir créé un seul emploi, le dispositif, qui aura de fort effets de substitution, coûtera au bas mot une trentaine de milliards de francs...

L'étude conduite par Alain Muet permet de cerner la question de plus près. Elle relève d'abord que cette invention chiraquienne a pour vocation de se substituer à un autre dispositif, lancé en d'autres temps par Martine Aubry, le contrat de retour à l'emploi (CRE), dont les caractéristiques ont été plusieurs fois modifiées au cours des deux dernières années. Mais, pour l'employeur, il serait sensiblement plus avantageux. Puisque le CIE double la durée d'exonération du CRE et offre, de plus, une prime de 24 000 francs par an, l'économiste estime que le stock des contrats pourrait atteindre 400 000 pour un coût total de 19,2 milliards de francs. Le coût annuel de l'exonération étant actuellement de 3,8 milliards, la charge supplémentaire induite par le dispositif chiraquien serait donc de 15,4 milliards de francs.

Mais, sur le marché du travail, il faut toujours bien prendre en compte tous les contrecoups, favorables ou défavorables, que peuvent avoir mécaniquement les mesures pour stimuler l'emploi. La diminution du chômage attendue par une mesure peut être limitée par un important effet de substitution entre chômeurs de longue durée et chômeurs de courte durée. Dans le cas des CRE, le ministère du travail en a fait la cruelle expérience : pour 100 contrats signés, 80 bénéficient aux chomeurs de longue durée, qui sont alors préférés par les employeurs aux chômeurs de courte durée, et 20 emplois nouveaux sont en moyenne créés. L'étude estime donc que cet effet de substitution jouerait dans les mêmes proportions pour le CIE, même si, officiellement, il serait réservé à des activités nouvelles.

TRANSFERT

Au total, si le stock des contrats atteint 400 000 par an, le nombre des demandeurs d'emploi ne diminuerait donc que de 50 000, mais le dispositif induirait aussi une baisse de la durée moyenne du chômage. Il faut donc prendre en compte ces deux tendances pour chiffrer le coût global du dispositif. S'il y avait effectivement 50 000 chômeurs de moins (bénéficiant d'une allocation moyenne de 3 000 francs par mois), le gain annuel pour l'assurance-chômage serait de 1,8 milliard de francs. En contrepartie, 200 000 chômeurs de longue durée pourraient céder la place à 200 000 chômeurs de courte durée, dont l'allocation est supérieure, en moyenne, à 2 000 francs par mois. Ce transfert induirait donc une surchage de 4,8 milliards de francs pour l'assurance-chômage.

Le bilan est donc simple à faire. Avec un surcoût de 15,4 milliards de francs et un manque à gagner de 3 milliards de francs pour l'assurance-chômage, le projet du maire de Paris impliquerait un financement global de 18,4 milliards de francs.

L'importance de la somme soulève donc une question : pour une baisse de seulement 50 000 du nombre des demandeurs d'emploi, est-ce vraiment une mesure très efficace ? C'est le paradoxe relevé par cette étude. Elle incite à penser qu'elle a sans doute une utilité, mais sûrement pas celle annoncée par Jacques Chirac. En présentant le dispositif, le maire de Paris avait bien insisté sur le fait qu'il voulait donner la priorité au traitement économique du chômage, plutôt qu'au traitement social. Or, si l'étude établit le bon diagnostic, la conséquence est strictement inverse : le CIE est sans doute plus une réponse au problème de l'exclusion qu'à celui du chômage.

L. M.

هكذا من الأصل

t sur le chômage

Dominique Voynet, candidate des écologistes

« M. Jospin aura-t-il le courage d'aller au-delà des pétitions de principe ? »

La benjamine des candidats à l'élection présidentielle, Dominique Voynet, âgée de trente-six ans, ne se trompe pas d'adversaire. C'est sur le candidat socialiste, Lionel Jospin, que compte peser le porte-parole des Verts, soutenu, notamment, par l'Alternative rouge et verte (AREV) et par la Convention pour une alternative progressiste (CAP), qui regroupe nombre de dissidents communistes. La candidate écologiste expose les raisons de sa candidature, afin de *« changer la vie »*. Cet entretien prend place dans une série commencée avec Jean-Marie Le Pen, le président du Front national (*Le Monde* du 11 avril), et Jacques Cheminade, candidat de Nouvelle Solidarité (*Le Monde* du 12 avril).

« Vous avez dit, tout au long de cette campagne, qu'il y avait *« urgence »* à voter pour les écologistes. Beaucoup n'ont pas compris les raisons de cette *« urgence »*. Ou, si vous préférez, en quoi le vote écologiste est-il, aujourd'hui, un vote utile ?

– Pour accéder au second tour, les *« grands candidats »* ne veulent déplaire à personne. Ils évitent de proposer des solutions radicales. Ils adoptent le profil le plus lisse possible, en adaptant leur discours aux sondages, ou à des auditoires triés sur le volet : jeunes, femmes, agriculteurs, élus locaux, etc. Regardez M. Balladur : c'est un homme du passé, il est emprunté, on voit bien qu'il se force. Pour M. Chirac, c'est un peu la même chose, mais en plus habile. Il voudrait faire oublier qu'il est un homme de droite. Mais souvenez-vous : la grotte d'Ouvéa, Malik Oussekine, l'abandon de l'impôt sur les grandes fortunes, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, qui a ouvert en grand les vannes des *« plans sociaux »*, ces licenciements massifs qui n'osent pas dire leur nom.

» Quant à M. Jospin, c'est moins pire, mais c'est loin d'être satisfaisant. Il semble incapable de dresser un bilan lucide des deux septennats écoulés, et d'oser les ruptures nécessaires. Dans son programme, tout est fait à moitié, tout est timoré. Exemple : la réduction du temps de travail : si on passe aux 37 heures en deux ans, comme il le propose, on ne créera pas d'emploi ; tout sera absorbé par les gains de productivité.

» C'est pour toutes ces raisons que le vote écologiste est urgent et utile. Urgent, parce que, plus on attendra pour réduire le temps de travail, lutter contre l'effet de serre ou arrêter l'accumulation des déchets nucléaires, plus les dégâts seront importants, et plus cela coûtera cher pour les réparer et pour s'attaquer aux causes profondes. Utile aussi, parce que plus le vote écologiste sera élevé, le 23 avril, plus les candidats du second tour seront obligés de prendre en compte ces aspirations à vraiment *« changer la vie »*.

– Le message écologiste, volontiers planétaire, a-t-il encore un sens, quand les Français attendent des réponses sur l'emploi, le niveau de vie, la protection sociale ?

– Bien sûr. Les problèmes doivent être traités globalement. Toutes les tentatives de solutions partielles, de replâtrage, de petits boulots, essayées depuis des années, ont lamentablement échoué. On ne s'est pas attaqué aux causes véritables. Quand on fait du profit le moteur unique de la société, la justice sociale et la protection de l'environnement sont considérées au mieux comme des accessoires, au pis comme des obstacles. Si l'on inverse les priorités, si l'on met l'être humain au centre du projet de société, on s'aperçoit que les solutions écologistes répondent aussi aux problèmes sociaux.

– Les principaux animateurs de l'écologie politique, dont vous êtes, ne sont-ils pas responsables, au premier chef, de l'image très politicienne que renvoie la mouvance écologiste ?

– En partie, oui. Il y a eu une véritable crise de croissance du mouvement écologiste. Quand les scores électoraux ont été décuplés, un certain nombre de leaders ont cru que c'était arrivé. Et cela d'autant plus que les vieux partis, se sentant menacés, ont déployé tous leurs charmes pour séduire les plus fragiles : un poste de ministre pour l'un, des vice-présidences de région, avec Gérard Longuet ou Jacques Blanc, pour d'autres. Au point de dénaturer le message écologiste. Nous avons chèrement payé ces erreurs de jeunesse. Aujourd'hui, je crois que nous repartons sur des bases beaucoup plus saines : le message écologiste s'est développé dans toutes ses dimensions, le rassemblement s'opère progressivement, au-delà même de l'écologie, et nous avons l'expérience en plus.

– Vous avez enclenché un rapprochement, *« un mariage »* comme dit Charles Fiterman, entre l'écologie et le socialisme. Ne craignez-vous pas que l'électorat écologiste trouve votre candidature trop marquée à gauche, et que la gauche dite alternative vous trouve encore trop *« écolo »* ?

– C'est le propre d'une recomposition. A partir du moment où on tente de rapprocher des familles venues d'horizons différents, les risques que vous indiquez existent. Mais, aujourd'hui, les rapprochements qui se sont opérés, le chemin parcouru par les uns et par les autres, réduisent ces risques à leur plus simple expression. Qui aurait pensé que Charles Fiterman déclarerait, un jour, qu'il y a vingt ans il aurait dû voter pour René Dumont ?

– Vous dites ne pas confondre votre gauche et votre droite. Aurez-vous l'autorité suffisante pour engager votre mouvement, les Verts, à choisir son camp au second tour ?

– Il est plus facile de convaincre sur des faits que sur des impressions. C'est pourquoi je ne me contenterai pas de promesses d'un soir, lancées dans la fièvre de l'entre-deux-tours. Pour ce qui concerne MM. Chirac et Balladur, c'est clair : leurs bilans ne plaident pas en leur faveur, et leurs programmes sont aux antipodes des nôtres. Nous le disons et le dirons encore.

» Pour Lionel Jospin, cela dépendra surtout de lui. Aura-t-il le courage d'aller au-delà des pétitions de principe, et de s'engager pour les 35 heures, la sortie du nucléaire, les transports en commun, l'abrogation des lois Pasqua, l'abandon des essais nucléaires, l'abolition de la dette des pays les plus pauvres, la juste représentation des femmes dans la vie publique, la proportionnelle, la reconnaissance des langues et des cultures régionales ? S'il n'en est pas capable, pourquoi lui apporterions-nous notre soutien ? Nous n'avons pas l'intention de voter pour que rien ne change !

– Y a-t-il une vie pour l'écologie politique, après l'élection présidentielle ? Peut-elle demeurer un courant politique autonome ?

– Si, comme j'en fais le pari, j'atteins les 5 % de suffrages exprimés, la voie sera grande ouverte pour un vaste rassemblement écologiste, alternatif et citoyen. Le 23 avril, on pose la première pierre. Les 11 et 18 juin, aux élections municipales, on construira une maison dans chaque ville. »

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

M. Le Pen pose les conditions de son soutien au second tour

INVITÉ, mardi 11 avril sur France 2, Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, a mis trois conditions à son éventuel soutien en faveur de M. Chirac ou M. Balladur au second tour : *« un recul sur la position fédéraliste européenne »*, *« une ouverture des institutions par le référendum d'initiative populaire et l'élargissement du droit au référendum »*, ainsi que *« l'institution d'un mode de scrutin démocratique proportionnel »*.

Quelques heures auparavant, son directeur de campagne, délégué général du FN, Bruno Mégret, avait déclaré que M. Balladur ayant *« reconnu le FN comme un mouvement représentatif qui a sa place dans la vie politique fançaise »*, offrait *« des perspectives de progression nouvelle pour le FN »*. Jean-François Mancel, secrétaire général adjoint du RPR, a immédiatement dénoncé ces *« amabilités coupables qui jalonnent les relations entre le Front national et Edouard Balladur »*.

■ **COURSE : M. de Villiers affirme qu'il devancera M. Le Pen.** Invité, mardi 11 avril, du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », Philippe de Villiers, candidat du Mouvement pour la France, a observé qu'*« aux européennes, Le Pen était très en avance, et puis finalement, je suis arrivé devant lui »*. *« Ce sera pareil pour la présidentielle »*, a-t-il affirmé.

■ **FLOU : Jacques Delors,** président du comité de soutien à la candidature de M. Jospin, dénonce, dans un entretien à *La Dépêche du Midi* du 12 avril, *« le flou artistique »* de M. Chirac sur l'Union européenne, M. Balladur lui apparaissant sur le même sujet *« réservé et méfiant »*.

■ **OUVERTURE : quatre responsables nationaux de Radical** ont rejoint le conseil politique de campagne de Lionel Jospin, le mardi 11 avril. Il s'agit de Jean-Michel Baylet, Emile Zuccarelli, Roger-Gérard Schwartzenberg et Michel Crépeau, tous anciens présidents du MRG.

■ **PRÉFÉRENCE : le Parti républicain condamne la candidature de Louis Colombani aux municipales à Toulon.** Qualifiant l'initiative du député (UDF-PR), vice-président du conseil général du Var, d'*« aléatoire et dangereuse »*, le Parti républicain réaffirme, mardi 11 avril, son *« soutien total »* au maire sortant François Trucy (UDF-PR). *« Louis Colombani s'exclut de lui-même du Parti républicain »*, ajoute le PR.

■ **MAL-LOGÉS : Léon Schwartzenberg, Mgr Jacques Gaillot,** coprésidents de Droits devant !, ainsi que Philippe Chavance, secrétaire de l'association, et Jean-Baptiste Eyraud, président de Droit au logement (DAL), ont été reçus, mardi 11 avril, par Jacques Chirac à son siège de campagne. Ils se sont déclarés *« à moitié satisfaits »* de cet entretien.

Louis Viannet lance un appel à l'unité syndicale

CADEAU DE DÉPART d'Alain Obadia, lorsqu'il démissionna du bureau confédéral de la CGT en octobre 1994, la révélation sur le nombre réel d'adhérents de la centrale – 630 000 pour 1993 – a été, pour la première fois, confirmé, mardi 11 avril, par Louis Viannet. Le secrétaire général de la CGT rendait compte d'un comité confédéral national (CCN), six mois avant le 45e congrès prévu en décembre. Cette opération vérité dénote un changement de stratégie. La dernière évaluation officielle situait la centrale entre 730 000 et 750 000 adhérents. La CGT passe en effectifs sous la CFDT qui, lors de son congrès à Montpellier, a affiché 650 000 adhérents. Mais dans son opération de transparence, la CGT a livré, comme d'habitude, un décompte exact entre actifs (470 000) et retraités (158 000), ce que n'a pas encore fait la CFDT. Les deux organisations syndicales se situent dans un mouchoir de poche.

Refusant de polémiquer avec la CFDT, Louis Viannet a rappellé que les cinq centrales syndicales ensemble ne réunissent pas 10 % de la population active et il a dénoncé *« la fausse course à l'échalotte »* que se livrent les organisations syndicales, avant de plaider pour le passage d'*« un syndicalisme rassembleur »* à *« un syndicalisme rassemblé »*. *« La balkanisation des organisations syndicales représente un véritable handicap qui profite aux employeurs et au gouvernenement »*, a ajouté M. Viannet, qui a accepté l'invitation faite par Nicole Notat à l'ensemble des centrales syndicales en vue d'une rencontre sur les discussions en cours avec le CNPF.

Louis Viannet a aussi souligné que *« la courbe actuelle de syndicalisation de la CGT, sans être inversée, n'a plus rien à voir avec ce que nous avons connu dans la décennie des années 80 »*. En clair, la CGT connaît un très fort ralentissement de la chute de ses effectifs, voire amorce depuis 1994 une timide remontée. Le climat social actuel se révèle propice. La CGT a enregistré une centaine d'adhésions chez GEC-Alsthom à Belfort après le conflit de l'automne. Le nombre d'adhésions a été de 11 000 en mars 1995, soit 3 300 de plus qu'en mars 1994. Le secrétaire général de la CGT sent que *« le mouvement social est en train de passer un cap »* avec comme signe fort *« l'irruption de la jeunesse »*. Passant sous silence le conflit Belin à Evry où les salariés refusent la médiation des syndicats, M. Viannet a préféré évoquer *« la méfiance accrue des salariés »* qui ont eu *« le sentiment d'avoir été grugés par deux septennats d'engagements non tenus et de promesses reniées »*. Très en forme, M. Viannet, dont la centrale n'a donné aucune consigne de vote pour la présidentielle, a récusé tout *« effet Hue »* sur son dynamisme retrouvé. Le CCN s'est aussi prononcé, à la quasi-unanimité moins quinze abstentions, pour le retrait de la Fédération syndicale mondiale (FSM), déjà annoncé en novembre 1994.

Alain Beuve-Méry

A SUIVRE

Préaux



Georges Sarre n'est pas content. Georges Sarre s'indigne. Georges Sarre proteste. Georges Sarre s'offusque. Le Conseil d'Etat est d'ores et déjà saisi et le député de Paris, compagnon de route de l'ancien ministre de l'éducation nationale Jean-Pierre Chevènement, n'en restera pas là. Georges Sarre souhaitait organiser une réunion dans l'école de la rue Bretonneau, sise dans le vingtième arrondissement parisien. Mais, *« après avoir obtenu l'accord du directeur d'école et de la Ville de Paris »*, le député du Mouvement des citoyens s'est vu opposer un refus *« de la part de l'éducation nationale »*.

Georges Sarre a découvert à cette occasion qu'*« une invraisemblable circulaire ministérielle »* – encore une ! – *« émanant du ministre de l'éducation nationale »* – encore lui ! – *« interdit dorénavant les réunions électorales dans les écoles parisiennes »* pendant toute la campagne officielle, remettant en cause, a assuré, mardi 11 avril, M. Sarre, *« un usage republicain existant depuis 114 ans à travers la loi du 18 juillet 1881 »*.

Imagine-t-on Paris privé, Paris amputé, Paris dépossédé des réunions de préau qui furent pendant trois Républiques le sel des campagnes politiques ! Pour Georges Sarre, cet affront aux traditions républicaines est clairement signé de la main de la Réaction. La tradition des préaux d'école *« est maintenue surtout par la gauche »*, a-t-il assuré, ce *« n'est pas un hasard si c'est elle que le ministre Bayrou a voulu gêner »*.

On ignore encore si le ministre de l'éducation nationale fera descendre sur le pavé parisien, par cette scélérate circulaire, autant de monde que pour la loi Falloux, ou que pour les IUT, mais les choses seraient assurément plus simples si la guerre des préaux ne faisait pas également rage à droite, entre balladuriens et chiraquiens.

Fervent partisan du premier ministre, André Rossinot, président du Parti radical, et donc républicain, a ainsi tonné, mardi 11 avril, depuis Nancy, où il recevait Edouard Balladur, contre Philippe Séguin, *« élu du département de Jules Ferry »*, suspecté d'avoir réquisitionné les élèves d'une école d'Epinal aux fins de la campagne de Jacques Chirac, lors d'un déplacement du maire de Paris. *« Les images de télévision que beaucoup d'entre nous ont vues d'écoliers criant des slogans politiques resteront dans nos mémoires »*, a grondé M. Rossinot. *« Où sont les principes de neutralité et de liberté quand on voit se profiler la confiscation insidieuse de tous les pouvoirs ? »*, s'est enfin gravement interrogé le ministre de la fonction publique sous les applaudissements...

« CHIRACOMANIA »

Des sources concordantes mettant en évidence la *« chiracomania »* qui sévirait actuellement dans les écoles françaises, pour un peu, on ne serait pas loin du *« système sovietiforme »* que décrit Philippe de Villiers, candidat du Mouvement pour la France, lorsqu'il évoque l'éducation nationale. Heraut d'une liberté scolaire multiforme, M. de Villiers souhaite que cent écoles fleurissent et s'épanouissent, ici ou là, à l'initiative des parents d'élèves, loin des pesanteurs jugées pour ainsi dire infernales de l'education nationale, mais, pour l'heure, le Vendéen se garde bien de préciser si ces écoles devront comporter, ou non, un preau.

Le Conseil d'Etat, dans sa sagesse indiscutable, dira donc si les écoles doivent être neutralisées, désamorcées, pour ainsi dire démilitarisées, ou si, au contraire, la République pourra continuer d'y tenir conversation sous les auspices du système metrique, des regles de la grammaire et de l'ortographe, ainsi que des tables de calcul, qui doivent tout de même être les meilleurs garde-fous contre les promesses électorales. Il conviendra de faire vite car la campagne avance à grands pas, que les élections municipales s'annoncent et que la circulaire incriminée par Georges Sarre pourrait bien, si on ose le dire, faire école, renvoyant cette fois-ci définitivement et officiellement à la télévision la charge d'organiser, d'animer et de conduire le débat politique.

Gilles Paris

CARTE POSTALE

« On est tellement au bout du rouleau »

CHALLENGER, c'était un beau nom pour taquiner la sole et la daurade, un mot de boxeur, un nom de navette spatiale qui venait de décoller, à l'époque. *« Ça sonnait moderne, je partais pas gagnant mais j'avais ma chance »*, explique Pascal Naud, marin-pêcheur de l'île d'Yeu. *« Et puis vois-tu, la navette là-haut a explosé... »* Dans la cale de Port-Joinville, le petit homme aux épaules larges et au visage buriné termine de repeindre, avec Jeannot le matelot, la coque de *Challenger*, un *« neuf mètres cinquante »*, caboteur de petite pêche. Il aurait dû garder le nom d'origine que lui avaient légué son père, son grand-père : *Chien Perrin*, plus local. Pascal Naud, trente-six ans, rêve un peu, il le sait, en pensant que *« maintenant, on devrait tout faire comme dans le temps »*.

Cet hiver, Pascal et Jeannot ont perdu leur meilleur copain, Jean-Paul Dupont, patron du *Petit Pain*. Le 13 février, *« la mer forçait, le vent prenait, la grosse mer se formait »*. Les vagues, *« des fois, c'était des montagnes »* et il n'y avait rien de pire que d'être en vent arrière, le cul du bateau dans la mer et les caisses de poissons mal attachées. *« Au cap 266 dans l'Ouest »*, Pascal et Jeannot ont vu une quille retournée dans les vagues. Pendant deux semaines, les marins n'ont plus pris la mer.

Autrefois, par un vent de 50-60 nœuds, jamais un bateau ne serait sorti. Cette année, pour la première fois, les pêcheurs de l'île d'Yeu ont défié les avis de tempête. *« On n'a pas le choix, faut aller dans le mauvais temps, on est tellement au bout du rouleau. »* La chute des cours, la mondialisation du marché, *« la lotte américaine à 4,50 F le kilo »* ont déferle comme une vague qu'ils n'ont pas vu venir. *« Nous, en 1993, on vendait notre bar a 120 francs à la criée, aujourd'hui, on le lâche à 50. En deux ans, on n'a pas eu le temps de se retourner. »*

A la télé, Pascal Naud a vu les Russes pêcher dans une crique norvégienne et transborder le poisson sur un bateau anglais qui, lui, le déversait sur un marché européen. Bernard, le patron du *Christemca*, a été accosté en pleine mer par un gros chalutier belge qui labourait à coups de drague le fond de l'océan, emportant dans ses filets homards, soles, langoustes et langoustines qui fuient l'hiver en s'enterrant dans le sable. Le patron belge lui aurait dit : *« Si tu veux, je te donne de l'argent, tu vas ailleurs. »*

Au Café du Centre, le bistrot du port, on ne trinque plus comme avant : il n'y a plus d'honneur, plus de morale. *« Même les flics des affaires maritimes ferment les yeux quand certains leur donnent des poissons. »* Pascal Naud a vu *Germinal* à la télé. Il est comme René, son copain mineur qui vient sur l'île l'été : *« On a le métier dans le sang, de père en fils, on risque notre peau, on est sinistré. »* René, le Lorrain, ne veut jamais monter sur le bateau.

Sans doute y a-t-il eu de trop belles années, des cours anormalement élevés. Sans doute l'Etat a-t-il été imprudent en multipliant autrefois les aides, l'achat de bateaux sans autofinancement. *« Tout ça pour se retrouver sur le carreau »*, dit un autre patron. *« Maintenant, au lieu de mettre quarante filets à la mer, on en met cent. Le poisson ne suit plus. Certains jours, on en voit un tous les kilomètres. »* Le patron du *Challenger* voit l'Etat, l'Europe dans les mêmes dispositions avec les petits pêcheurs qu'avec les agriculteurs : *« Ils ne veulent plus de nous. Les trois quarts des bateaux du port survivent grâce aux subventions. On fait une grève, ils filent de l'argent et ils attendent qu'on disparaisse. Dans le même temps, les importateurs exploitent les gens du tiers-monde, et nous, ils nous détruisent. »*

Le pêcheur de l'île d'Yeu aimerait bien savoir ce qui se passe sur le continent du côté des intermédiaires : *« Ça doit y aller entre eux »*, car si les cours se sont effondrés, le prix du poisson n'a toujours pas baissé à la consommation. Le patron du *Challenger* s'apprête à piquer ses poissons d'un pin's aux couleurs de l'île d'Yeu, *« comme les veaux élevés sous la mère, nous, ce sera "pêché en pleine mer" »* afin de se démarquer des bars élevés aux hormones dans les viviers. Une saloperie, *« ces loubines »*. Et Pascal Naud votera certainement pour Philippe de Villiers. *« Il défend les producteurs. Et puis, il n'est pas un petit peu contre l'Europe, non ? »*

Dominique Le Guilledoux

Ile d'Yeu
Café du Centre Dimanche Matin
« De Villiers il sort en mer avec nous. Il est un petit peu contre l'Europe.. comme nous. »
« Avant on vivait bien. Je peux pas te dire qu'on se faisait des couilles en or.... »
Vieux pêcheur dans petite voiture sans permis

M. Chirac, rassembleur de la majorité

TOULOUSE
de notre correspondant

Chevelure blanche et foi du charbonnier, Grégoire Carneiro jubilait en catimini, ouvrier qui sait rester modeste devant le grand œuvre collectif. Et pourtant, ce grand rassemblement d'une dizaine de milliers de personnes, mardi 11 avril, au Parc des Expositions de Toulouse, était un peu son triomphe. Député de Haute-Garonne, patron du RPR départemental, il s'est engagé dès le début aux côtés de son grand homme, quand les sondages et l'air du temps ne donnaient pas lourd des chances de Jacques Chirac. Grégoire Carneiro est parti au combat corps et âme, croisé solitaire, face à Dominique Baudis, maire CDS de Toulouse, qui avait rallié à la cause du premier ministre les deux autres députés RPR du département, Jean Diébold et Robert Huguenard.

De tous les partisans d'Edouard Balladur, seul Marc Censi, président (UDF-PR) du conseil régional, avait par avance revendiqué sa présence a la réunion publique de Jacques Chirac. Les autres avaient pris dans un hôtel de la ville un verre avec le candidat, sacrifiant ainsi au rite opportun d'une convivialité toute radicale. Un peu avant, Alain Madelin avait réuni, et rappelé à l'ordre, les cadres du Parti républicain.

Bref, les partisans du maire de Paris n'avaient pas fait le voyage de Toulouse pour rien. Pas plus d'ailleurs que les militants, venus de l'Aude ou des Pyrénées-Orientales, qui se faisaient remarquer dans la salle surchauffée par de larges banderoles. Public populaire, où les tee-shirts des JAC (*« les Jeunes avec Chirac »*) faisaient de larges taches blanches et du bruit, surtout quand le candidat à la présidence évoquait, comme leitmotiv, *« la force de la volonté politique »*.

Il a donc applaudi *« la révolution culturelle »* qui doit libérer l'initiative en modernisant la taxe professionnelle. Il a encore applaudi *« les contrats initiative-emploi »* contre le chômage de longue durée, *« la grande réforme fiscale »*, et encore la réduction de l'impôt sur le revenu. Il ne faut pas *« opposer les salaires à l'emploi »*, a dit aussi Jacques Chirac, qui a dénoncé *« les erreurs des quinze dernières années »* et veut associer *« le capital et le travail »* par le biais de l'intéressement aux bénéfices. Sans oublier l'avenir des industries de l'air et de l'espace – Toulouse oblige – et les *« fausses querelles »* de l'aménagement du territoire.

Plus que jamais rassembleur, Jacques Chirac n'a pas oublié, à la fin de son discours, les rapatriés d'Algérie. Il n'a pas évoqué une seule fois son concurrent de gauche, Lionel Jospin, qui a quelques attaches en Haute-Garonne. Tout au plus, certains auront noté l'allusion à Edouard Balladur dans la dénonciation *« des demi-mesures et des demi-réformes qui ne sont que l'alibi des conservateurs »*.

Gérard Vallès

Le maire de Paris confirme son avance

Un sondage de Louis-Harris réalisé le 10 avril auprès de 1 008 personnes, et qui sera publié par *VSD* le 15 avril, indique que Jacques Chirac recueille 25 % des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle. Lionel Jospin en obtient 19,5 % et Edouard Balladur 19 %, alors que 31 % des personnes interrogées n'ont pas encore fait de choix définitif. Une deuxième enquête réalisée du 6 au 10 avril auprès de 1 779 personnes par BVA et publiée par *Paris-Match* daté du 20 avril confirme ces chiffres puisque M. Chirac obtient 26 % des intentions de vote, M. Jospin 21 % et M. Balladur 17,5 %. Selon BVA, 35 % des personnes interrogées assurent pouvoir encore changer leur vote.

Enfin, un troisième sondage, réalisé par l'IFOP les 7 et 8 avril auprès de 937 personnes, et publié par *L'Express* du 14 avril, indique que M. Chirac obtiendrait 27 %, M. Jospin 21 %, et M. Balladur 19 %, alors que 36 % des personnes interrogées assurent pouvoir encore changer d'avis. La marge d'erreur statistique, pour des échantillons de 1 000 personnes, est de deux à trois points.

M. Balladur et son « ami » Gérard Longuet

NANCY
de notre envoyée spéciale

Gérard Longuet s'est glissé discrètement vers le bord de l'estrade, où parle Edouard Balladur, entouré des élus lorrains qui le soutiennent. Les applaudissements éclatent à peine, dans le hall du Zénith de Nancy, où se perdent deux cents à trois cents personnes, qu'il est déjà descendu, comme un anonyme. Le candidat vient pourtant de lancer un premier signal à son ancien ministre de l'industrie, mis en examen à deux reprises depuis novembre, en saluant son *« ami Gérard Longuet, président de la région Lorraine »*. Le soir, lors du meeting qui rassemble à Metz plus de trois mille personnes, ce 11 avril, Edouard Balladur lui rend un hommage non dénué d'émotion : *« Je tiens à dire à mon ami Gérard Longuet combien j'ai été heureux de le retrouver au long de cette journée et combien parfois il me manque. »*

Depuis le matin, le président du PR a battu la campagne aux côtés du premier ministre, l'accompagnant à Hambach (Moselle) sur le site de la future usine Mercedes-Swatch où sera construite à partir de 1997 la voiture Micro compact urbaine (MCC), la Swatchmobile. Une occasion pour M. Balladur de rappeler que la décision de cette implantation, un temps en balance avec La Rochelle, lui revient. *« J'ai fait en sorte que la Lorraine soit choisie »*, a-t-il rappelé, cette Lorraine *« courageuse »*, *« qui restera industrielle »*.

Gérard Longuet a encore suivi le candidat au siège des Houillères du Bassin de Lorraine, à Merlebach, où quelques syndicalistes réclamaient dans le calme *« Doudou, des sous ! »* Après une plongée dans le monde invisible du charbon, au fond du puits Vouters, à 1 250 mètres de profondeur, où Edouard Balladur s'est senti *« en sécurité »*, c'est toujours ensemble que les deux hommes sont repartis pour Metz.

Celui-ci accuse la fatigue. A peine se déride-t-il, lorsque les milliers de Lorrains l'acclament, à la demande, toujours, de Gérard Longuet. Ils ont beau ne pas savoir faire la *« ola »*, dont un animateur leur a laborieusement expliqué au micro le mode d'emploi, ils sont tous *« derrière Edouard, ni pommes, ni poires »*. Prêts à fournir cet effort que le candidat leur demande, *« dans les quatre semaines qui viennent »*. En se plaçant dans ce calendrier de second tour, Edouard Balladur réclame, une nouvelle fois, le débat que Jacques Chirac lui refuse : *« Nous débattrons entre les deux tours*, déclare-t-il sans nommer son adversaire de la majorité, *car, là, il faudra bien débattre. »*

Béatrice Gurrey

M. Jospin prône une « grande politique de la ville »

EN S'ÉLEVANT, comme il le fait depuis plusieurs jours, contre *« le risque »* de dispersion des voix de gauche au premier tour, Lionel Jospin est naturellement conduit à *« montrer les différences qui existent entre les pratiques de la droite quand elle est au pouvoir »* et le programme du *« seul candidat de toute la gauche »*, en situation d'engager, au second tour, *« un débat de société, projet contre projet »* avec la droite. Mardi soir, à Villiers-le-Bel, une ville du Val-d'Oise gérée depuis trente-six ans par les socialistes, il a précisé le contenu de la politique de la ville qu'il entend mettre en œuvre. *« Dans un pays où 80 % des Français vivent en ville, il est nécessaire de reprendre une grande politique de la ville »*, a déclaré le candidat socialiste, accusant le gouvernement Balladur d'avoir délaissé les quartiers difficiles.

Outre une politique de l'emploi, des salaires et du logement, capable de *« créer les conditions pour faire respirer les villes »*, M. Jospin a *« pris l'engagement de consacrer à vingt ou vingt-cinq très grands quartiers en France un effort massif pour rendre l'espoir »*, suggérant *« la mise à niveau effective des services publics »*, auxquels sera consacré *« un effort plus important d'investissement »*. Le candidat a été très applaudi par les mille deux cents sympathisants, réunis par les socialistes du Val-d'Oise, lorsqu'il a promis d'assurer une plus grande *« sécurité financière aux associations »* et de mobiliser les meilleurs architectes et urbanistes pour *« reconstruire la ville »*.

A l'appui de ces propositions, il avait tenu à s'arrêter auparavant dans la ville voisine de Sarcelles, symbolique de l'urbanisme des années 60, où il a rencontré une centaine d'habitants du quartier des Flanades, en compagnie de Dominique Strauss-Kahn, candidat socialiste aux municipales. Le maire RPR, Raymond Lamontagne, avait refusé de libérer une salle pour la réunion du candidat socialiste.

MOBILISER LA GAUCHE

Fort d'un programme résolument progressiste, M. Jospin a renouvelé son appel à *« la mobilisation de toutes les forces de gauche et de progrès »* pour *« éliminer le conservateur authentique* [Édouard Balladur] *dès le premier tour avant d'éliminer le conservateur mystificateur* [Jacques Chirac] *au second »*. *« Le seul risque d'un vote qui se disperserait à gauche serait un second tour qui serait 100 % à droite »* a-t-il averti, s'en prenant nommément aux trois concurrents qui pourraient l'empêcher d'accéder au second tour, Dominique Voynet, Robert Hue et, surtout, Arlette Laguiller. *« Dans un mouvement qui se réclame du monde ouvrier, de la capacité des masses à s'autogérer, elle est quand même pour la quatrième fois candidate de Lutte ouvrière, comme si elle seule pouvait représenter les ouvriers »*, a-t-il ironisé, jugeant cependant *« la militante tout à fait estimable même si ses références à la dictature du prolétariat, à la révolution, ne vont pas faire avancer beaucoup les choses... »*.

Pascale Sauvage

هكذا من الأصل

Les communes voisines de Disneyland Paris attendent l'essor promis

Les cinq villages qui jouxtent le parc de Marne-la-Vallée ont investi à l'échelle du gigantisme de l'opération décidée en 1987. Trois ans après l'ouverture, ils restent dans l'expectative

12 avril 1992 : Euro Disney, le premier parc à thème de Walt Disney en Europe, ouvrait ses portes dans le secteur IV de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, à l'est de Paris, préféré à Barcelone. L'euphorie était alors de mise : selon ses promoteurs, le plus grand parc de loisirs européen devait attirer onze millions de visiteurs par an et rapporter 6 milliards de francs de devises. Introduite en Bourse dès 1989, l'action était fixée au prix de 72 francs. Elle est tombée aujourd'hui au-dessous de 13 francs. C'était aussi un vaste programme d'aménagement de l'Est parisien qui était prévu. A l'heure de son troisième anniversaire, Euro Disney, qui a été rebaptisé Disneyland Paris en octobre 1994 pour mieux se « recibler » commercialement, est une déception en matière d'aménagement du territoire. Les cinq communes voisines du parc, regroupées dans le Syndicat d'agglomération nouvelle des Portes de la Brie, se voient certes dotées de généreuses ressources fiscales, mais le développement économique marque le pas.

LE 12 AVRIL 1995 sera un jour comme les autres à Disneyland Paris – le nouveau nom reciblé d'Euro Disney – sauf pour les petits Français nés entre 9 heures et 9 heures 30 trois ans plus tôt, qui seront invités à se rendre gratuitement au royaume de Mickey. Un troisième anniversaire fêté dans la discrétion alors que cette année aurait dû voir l'achèvement de la deuxième tranche du projet et l'ouverture de « Disney-MGM Studios-Europe », un deuxième parc à thème centré sur le cinéma. Mais les mauvaises fées se sont acharnées à contrecarrer la réussite promise en 1992. L'euphorie des débuts a peu à peu tourné au cauchemar, et les 1 943 hectares que s'était réservés la société Euro Disney pour ses développements futurs restent, pour l'essentiel, en friche. Aujourd'hui, les responsables du parc préfèrent parler, plus modestement, de la nouvelle attraction qui sera inaugurée le 31 mai, *« Spacemountain – de la Terre à la Lune »*, qui permettra, comme dans le roman de Jules Verne, d'être projetée par un canon-catapulte dans l'*« insondable obscurité du cosmos »*.

Aux cinq pays qui composent le parc à thème – Adventureland, Frontierland, Mainstreet, Fantasyland et Discoveryland –, il faudrait en ajouter un sixième, celui qui couvre le pourtour de l'anneau de 570 hectares actuellement occupés par le premier parc et ses annexes. Cinq petites communes (Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre, Serris) composent ce territoire, cinq villages de la campagne briarde installés autour du boulevard circulaire.

Au-delà de ce *« grand fossé »*, comme l'appellent ses détracteurs, il n'est plus question d'attractions made in USA, mais plutôt de théâtre : une vaste scène vide, où l'on jouerait en permanence *En attendant Godot*. Un royaume de l'absurde, à l'image du nouvel hôtel de police, inauguré il y a un an, qui dresse son architecture futuriste sur un périmètre de champs déserts. Tout y a été fait pour une croissance en phase avec les étapes programmées du développement du projet Euro Disney, tel que prévu dans la convention de 1987 signée avec l'Etat. Avec le gel de la phase II, en novembre 1994, et les incertitudes persistantes sur l'avenir du groupe, le développement des villages s'est, lui aussi, figé.

ÉQUIPEMENTS SURDIMENSIONNÉS

Un scénario qu'évoquait déjà, en septembre 1993, un document publié par le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) des Portes de la Brie, qui regroupe ces cinq commune depuis 1987 : *« L'arrêt de tout développement laisserait le secteur IV dans une situation étrange où se côtoieraient, sans avenir commun, des communes déséquilibrées et un parc de loisirs parachuté sur un site périurbain, symbole d'une monoactivité synonyme d'un avenir bloqué. »*

Précisément, tout ce contre quoi Charles Boetto, le président du SAN, avait engagé son action depuis six ans : *« Nous voulons devenir une ville qui accueille les parcs Disney, et non la ville des parcs Disney. »* Une vision qui a du mal à se concrétiser, malgré les projets que l'on continue à mettre en avant : la création d'un deuxième pôle de l'université René-Descartes et l'ouverture d'une nouvelle station du RER, à Serris, qui pourrait desservir un centre commercial régional de 90 000 m². Mais le centre urbain « fédérateur » tant espéré n'est pas pour demain.

En attendant, le SAN s'est lourdement endetté pour mettre en place les infrastructures nécessaires aux besoins que l'arrivée de populations nouvelles n'aurait pas manquer d'occasionner, des équipements surdimensionnés pour les 7 500 habitants vivant actuellement sur le site, dont les experts prévoyaient le doublement en 1995. Dès le départ, il fallait prévoir grand pour ne pas être dépassé, et 300 millions ont été investis dans des travaux d'intérêt général : réhabilitation des réseaux, adduction d'eau potable, traitement des eaux usées et pluviales, voirie, etc. Chacune des cinq communes s'est vue également dotée d'un groupe scolaire tout neuf, un luxe pour des villages soumis – il y a encore peu – au régime du regroupement pédagogique, mais la plupart des classes restent aujourd'hui désespérément vides. Les mairies, elles aussi, ont suivi le mouvement et se sont toutes mises aux normes requises pour recevoir dignement l'afflux prévu des nouveaux arrivants.

Tous ces aménagements n'ont pu évidemment se faire que grâce aux généreuses retombées fiscales nées du parc. Même si elles sont inégalement réparties entre les cinq communes, chacune profite de nouveaux moyens considérables. La taxe professionnelle, qui est intégralement perçue par le Syndicat d'agglomération nouvelle, atteindra cette année 101 millions de francs. Un peu plus de 10 % de cette manne sont redistribués aux communes, qui touchent par ailleurs la totalité des trois autres taxes. Chessy et Coupvray, les deux communes du nord où se sont construits les premiers éléments du parc, se taillent la part du lion, et touchent en moyenne, au titre du foncier bâti, quarante fois plus que n'importe quelle autre commune d'Ile-de-France.

La prospérité des finances communales ne suffit pourtant pas à faire de ces villages des îlots de prospérité. *« Ça n'a jamais été aussi calme depuis avril 92 »*, se lamente le serveur de l'hôtel-restaurant de Chessy. On regrette le temps d'avant, celui où le gigantesque chantier et ses cohortes d'ouvriers faisaient grimper en flèche les chiffres d'affaires.

Fonctionnant en développement séparé, Disneyland Paris n'apporte pas les retombées escomptées. Seuls quelques touristes se hasardent à chercher une chambre dans les hôtels des villages lorsque la capacité hôtelière du parc est saturée, ce qui reste l'exception. Les 8 000 *cast members* – une appellation forgée à partir du mot *casting*, qui englobe le processus de recrutement dans les métiers du spectacle – permanents, auxquels se rajoutent 4 000 saisonniers, n'ont pas grande répercussion non plus sur l'économie locale. Logés, pour la plupart, en résidences pour célibataires construites par leur employeur, ils participent peu à la vie des villages. Leur jeune âge, la diversité de leurs origines nationales et leurs faibles revenus expliquent en partie cette marginalisation.

Pour les cinq communes, l'ouverture du parc n'a pas apporté les nuisances redoutées. Les craintes exprimées sur les embouteillages, la pollution – et même sur l'apparition d'un trafic de drogue – se sont évanouies. Restent les nombreux feux d'artifice, auxquels il a bien fallu s'habituer. Peu à peu s'est établi avec le grand voisin un *statu quo*, facilité par l'arrivée, en avril 1993, du nouveau président, Philippe Bourguignon, dont les méthodes, davantage adaptées à la mentalité française, ont mis beaucoup d'huile dans les rouages. Mais les bonnes relations n'effacent pas les incertitudes pour l'avenir. Les maires ont décidé, dorénavant, de refuser les permis de construire pour les programmes de logement qui leur seront présentés s'ils ne sont pas accompagnés d'implantations d'activités. Une façon de refuser de voir transformer leur commune en cité-dortoir et de maintenir leur exigence d'un développement équilibré. Mais ils savent aussi qu'un refus de leur part n'empêchera pas le préfet, si nécessaire, de passer outre.

Jean-Pierre Delaval

Le « repositionnement » de la société porte ses fruits

LE PARCOURS FINANCIER d'Euro Disney n'a pas été sans heurts. En octobre 1989, dès l'introduction en Bourse, Mickey, Pluto et Picsou avaient été très mal accueillis. Aux cris de *« l'argent pour les chômeurs, pas les spéculateurs ! »*, *« Mickey go home ! »* et autres *« non à la sous-culture ! »*, une trentaine de membres des Jeunesses communistes avaient envoyé œufs, farine et sauce tomate à la figure des héros imaginés par Walt Disney. Cette date avait été choisie par Robert Fitzpatrick, président d'Euro Disneyland, pour annoncer le prix de l'action au Palais Brongniart. Les dés étaient jetés : ce serait 72 francs par titre, avec une quotité minimale de 10 titres.

Depuis lors, le comportement boursier de l'action n'a cessé d'inquiéter ses détenteurs, même si de façon générale les analystes ont révisé positivement leur opinion. Mais, sur un cours ajusté à 35,67 francs au mois d'octobre 1989, l'action a touché un « plus-haut » au mois de mars 1992 (73 francs) pour atteindre un peu plus de 7 francs au mois d'août 1994 et s'échanger aujourd'hui aux alentours de 13 francs. Ce parcours boursier heurté trouve bien sûr ses origines dans les difficultés qu'à rencontrées le groupe de loisirs depuis son ouverture.

Après trois ans d'une existence tumultueuse et l'ambition clairement affichée de retrouver l'équilibre en 1996 après un plan de sauvetage rigoureux, le parc est aujourd'hui reparti de l'avant. Depuis novembre 1994, le président d'Euro Disney, Philippe Bourguignon, a assuré que le groupe allait centrer son effort sur la hausse de la fréquentation du parc et de la dépense moyenne par visiteur, qui est tombée à 248 francs (moitié pour l'entrée, moitié en restauration et boutiques) entre le 1er octobre 1993 et le 30 septembre 1994 contre 258 francs en 1992-1993. Selon lui, la baisse de la fréquentation, particulièrement forte en avril-mai 1994, était largement imputable aux rumeurs de fermeture du parc au printemps, qui auraient notamment découragé les tour-opérateurs, qui fournissent la moitié de la clientèle. Pour redresser la fréquentation, pas question de *« casser »* les prix, mais seulement de les *« repositionner »* : *« Nous devons nous défaire de notre image de prix élevés, mais nous ne voulons pas « faire du volume » en cassant les prix »*, estimait alors M. Bourguignon.

En effet, il a été souvent reproché au parc de Marne-la-Vallée de pratiquer des tarifs très au-dessus de la moyenne. En conséquence, les prix ont été revus à la baisse d'environ 20 %. En haute saison (avril-octobre) un adulte ne paiera plus que 195 francs, contre 250 précédemment. En basse saison, l'entrée, ne coûtera plus que 150 francs, contre 175. Le chiffre d'affaires ne devrait qu'en être peu affecté.

Le groupe a, grâce à cette nouvelle politique, réduit substantiellement ses pertes au premier trimestre de son exercice hivernal (octobre à décembre), mais la progression du chiffre d'affaires a été largement entamée par la baisse de la dépense par visiteur. Ses dirigeants avaient procédé au printemps dernier à une très profonde restructuration financière, après avoir enregistré pour 1992-1993 une perte nette record de 5,3 milliards de francs. Les effets de cette opération, qui s'est traduite notamment par un rééchelonnement de la dette et des abandons rétroactifs des rémunérations de gestion par la Walt Disney Company, commencent seulement à se faire sentir pleinement. Le chiffre d'affaires du parc à thèmes et des hôtels est en hausse de 3 % au premier trimestre, à 854 millions de francs, contre 828 millions de francs pour les trois premiers mois de l'exercice précédent. Une progression qui reste modeste, la hausse de la fréquentation du parc et des taux d'occupation des hôtels étant largement compromise par la diminution de la dépense unitaire par visiteur.

François Bostnavaron

CELUI QUI RÉPONDRA **OUI** À CES QUATRE QUESTIONS SERA **ÉLU**

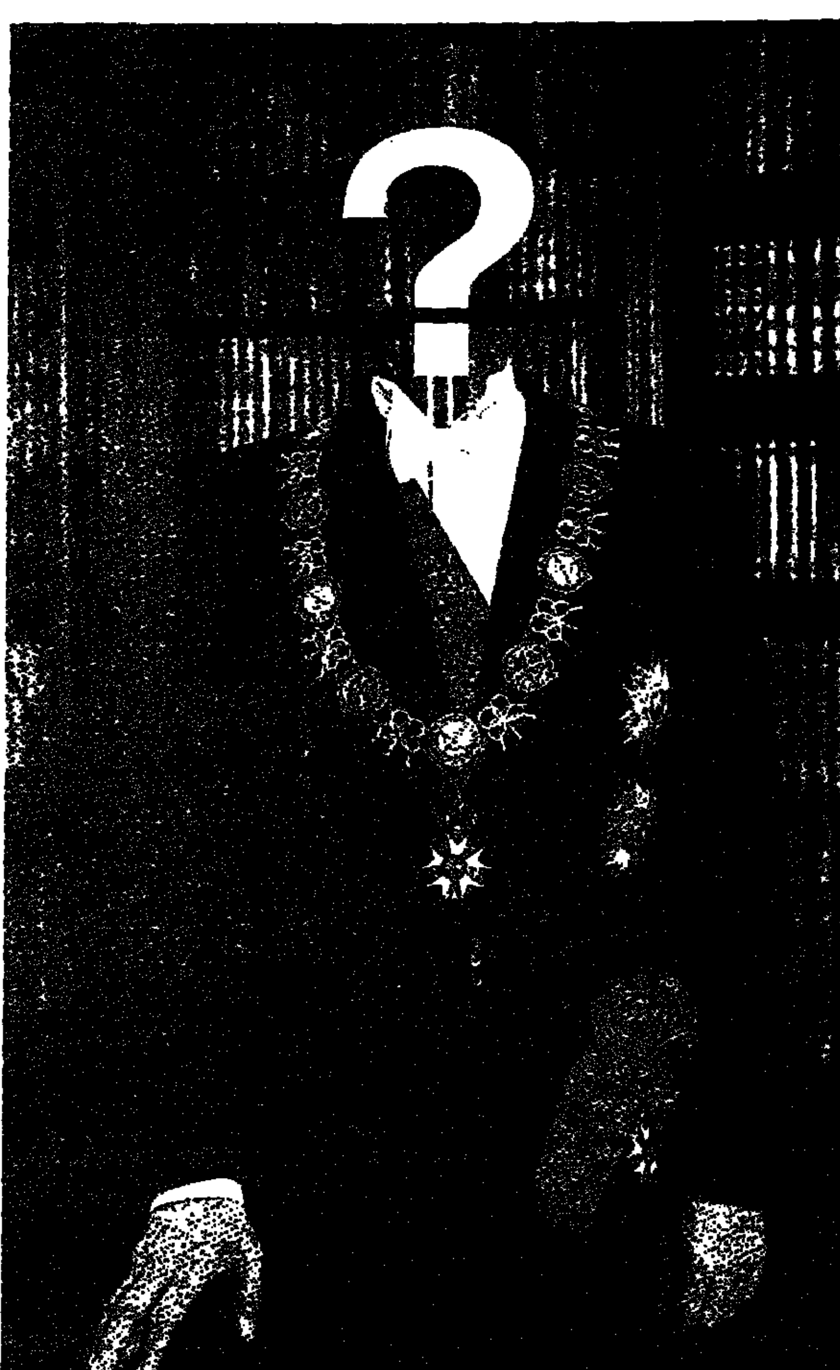
1 FAUT-IL METTRE EN PLACE UN RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE MALADIE ?

Oui, pour lutter contre l'exclusion et les inégalités devant la maladie, la Mutualité française considère qu'il est nécessaire de sortir l'assurance maladie des logiques corporatistes (une vingtaine de régimes différents coexistent). En Europe aujourd'hui, c'est en France que les dépenses de soins sont les plus mal remboursées par un système obligatoire, et que l'inflation des dépenses est la plus forte. De plus, nos résultats sanitaires sont souvent médiocres. Il faut créer un régime universel d'assurance maladie ouvrant à tous les mêmes droits et imposant à tous les mêmes devoirs.
Seul un système universel peut garantir à chaque individu, de sa naissance à sa mort, un accès à des soins de qualité en toutes circonstances de la vie.
La création d'un régime universel d'assurance maladie entraîne une modification de son organisation afin que toutes les catégories sociales d'usagers soient démocratiquement représentées au sein de ses instances dirigeantes. Les organisations syndicales et professionnelles ont donc un rôle majeur à conserver. La Mutualité aussi.
Cette réorganisation devra permettre de distinguer clairement les responsabilités respectives de l'État, du Parlement et de l'assurance maladie.



2 FAUT-IL FAIRE PARTICIPER TOUS LES REVENUS AU FINANCEMENT ?

Oui, au nom du principe d'égalité, la Mutualité française affirme que l'expression de la solidarité doit entraîner une participation de tous les revenus au financement de l'assurance maladie : revenus du travail, revenus de remplacement, revenus des valeurs et capitaux mobiliers, revenus fonciers.
La participation des entreprises devrait tenir compte de l'ensemble des richesses produites et pas seulement de leur masse salariale, afin de protéger et de favoriser l'emploi.
A ces deux sources de financement s'ajouterait la totalité des taxes qui affectent certains produits tels que le tabac et l'alcool.



"Le combat pour une protection sociale empreinte de solidarité et de responsabilité est un combat juste, et il n'est pas une cause juste qui ne finisse par triompher."



3 FAUT-IL CRÉER UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA SANTÉ ?

Oui, pour rendre cohérente l'organisation de notre système de soins et d'assurance maladie et son adaptation permanente aux besoins de la population. Cette structure, dotée de moyens actuellement dispersés dans une trentaine de ministères, d'agences et d'associations financées par des fonds publics et parapublics, constituera une véritable "tour de contrôle de la santé".
Il faut en finir avec les affaires médicales qui défraient régulièrement la chronique. On ne gère pas la santé d'une population au gré des aléas de la vie politique, mais dans la continuité, hors des pressions des intérêts financiers.
Le Conseil Supérieur de la Santé sera à la disposition des décideurs - pouvoirs publics et assurance maladie -, leur fournissant les éléments d'une politique de santé publique et disposant d'un "droit d'alerte".
Il interviendra dans la mise en œuvre et la diffusion de l'évaluation des pratiques et des techniques médicales ; le recensement des connaissances scientifiques médicales internationales ; la coordination et l'impulsion de la politique de recherche et de formation ; la promotion des actions de prévention et d'information sanitaire.

4 FAUT-IL ACCÉLÉRER L'ARRIVÉE DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES ?

Oui car, à égalité d'effets thérapeutiques, il n'y a aucune raison médicale de prescrire le médicament le plus cher. On peut ainsi, sans nuire à la qualité des soins, limiter la progression des dépenses de santé et éviter les gaspillages. Les spécialités dont le brevet est tombé dans le domaine public peuvent être jusqu'à 50 % moins chères que les spécialités identiques actuellement remboursées. En France, les médicaments génériques ne représentent aujourd'hui que 3 % du marché, contre plus de 30 % dans d'autres pays d'Europe.
Les milliards de francs d'économie qu'entraînerait pour l'assurance maladie la prescription de médicaments génériques permettraient de financer, par exemple, la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Ces propositions constituent la base d'une discussion pour l'élaboration d'une véritable politique de santé et pour assurer à tous, dans la France d'aujourd'hui, un égal accès à des soins de qualité. Personnellement, je suis prêt à débattre publiquement de nos propositions avec les principaux candidats ou leurs représentants. La Mutualité française qui fonde sa démarche sur le principe de solidarité, ne saurait accepter une situation qui entraînerait la sélection des risques sur le principe de l'assurance. Il est essentiel de retrouver le temps de l'analyse, du vrai débat, de l'engagement déterminé, pour faire évoluer notre société en fonction de la place qu'elle entend réserver à l'homme.

Jean-Pierre Davant.
Président de la Mutualité française.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CONSOMMATION C'est un domaine qui fait pâlir les autres secteurs de la grande consommation : le marché du jardinage amateur, en progression de 5 % en 1994, affiche une insolente croissance. Car la passion du jardinage, que l'on croyait réservée aux retraités et aux ruraux, touche de nouvelles populations. Le jardinier type est âgé de trente-cinq ans, dépense 1 400 francs par an, et se recrute dans toutes les catégories sociales. ● UN AUTRE SIGNE est le regain des jardins familiaux. Les presque centenaires « jardins ouvriers » sont aujourd'hui recherchés. Pour certaines familles surendettées, le potager peut apporter un complément de ressources. ● PRÈS DE DREUX, en Eure-et-Loir, les Jardins du cœur, lancés à l'initiative des Restos du cœur, permettent d'accueillir des personnes en extrême difficulté et d'offrir une première étape vers la réinsertion.

Le jardinage occupe une part croissante des loisirs des Français

La frénésie du jardin, potager ou d'agrément, gagne du terrain. Les pratiques varient selon les catégories sociales et la concurrence commerciale fait désormais rage sur un marché en pleine expansion

CES JOURS-CI, le printemps est partout. Y compris dans les allées des grandes surfaces, qui n'ont jamais été autant envahies de bacs fleuris, de pousses de romarin, de jeunes rosiers en pots et même de plants de tomates ou de pommes de terre. Le marché du jardinage amateur poursuit imperturbablement sa croissance. Il ne connaît que les saisons et se moque de la conjoncture économique : en progression de 5 % en 1994, il étale une santé que lui envient la quasi-totalité des secteurs de grande consommation. Jadis limité aux jardineries, il est aujourd'hui le théâtre d'une compétition commerciale élargie entre hypermarchés, grandes surfaces de bricolage et spécialistes de la vente par correspondance.

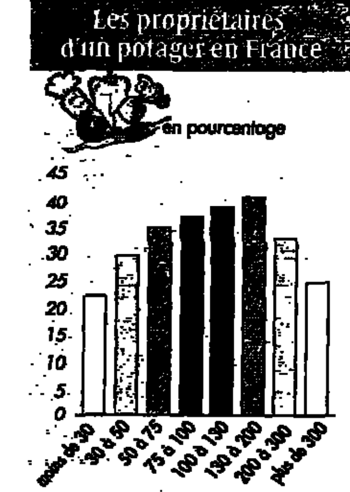
Impressionnante, cette profusion végétale n'est que la partie visible d'un phénomène diffus. Tout semble confirmer que les Français s'intéressent de nouveau à leur jardin. Le terrain, si l'on peut dire, est favorable dans un pays où la ruralité n'est pas un vain mot (selon l'Insee, 55 % des ménages disposent d'un jardin et 35 % y cultivent des fruits ou des légumes). Or, si toutes les catégories sociales sont concernées, elles réagissent de manière variable. Selon l'Insee toujours, le potager reste le domaine des retraités (48 %) et des ouvriers (35 %), alors que le jardin d'agrément est la spécialité des cadres supérieurs et des artisans (29,5 %), mais aussi des professions intermédiaires. Pour l'Association de Promojardin, qui regroupe les professionnels du secteur, le jardinier type est âgé de trente-cinq ans en moyenne (femmes et hommes sont à peu près équitablement représentés) et il y consacre environ 1 400 francs par an.

L'une des conséquences les plus inattendues de ce regain est sans doute la revitalisation des jardins familiaux, qui célébreront leur centenaire en 1996. Alors que 700 000 parcelles étaient recensées en 1945, on n'en dénombrait plus guère que 150 000 en 1985.

Depuis lors, les demandes se sont multipliées. *« Les 2 600 parcelles que nous gérons en région parisienne sont toutes occupées et près d'un millier de personnes sont sur la liste d'attente »*, souligne Philippe Pierson, délégué général de la Fédération nationale des jardins familiaux. Conscientes de l'importance de la demande, les municipalités des grandes villes jouent le rôle des bourgeois « sociaux » de naguère en acquérant – ou en libérant – des terrains. Répondant à la demande d'une partie de leurs électeurs, les collectivités découvrent également un instrument inédit de réinsertion des exclus.

UN IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE

« Désormais, un tiers seulement de nos adhérents sont âgés de plus de soixante ans. Le jardin ouvrier accueille toute la famille pour laquelle il constitue une mini-résidence secondaire en même temps qu'un équipement de proximité. C'est un lieu ouvert où les enfants doivent absolument se plaire », plaident les dirigeants de la Fédération. Ces nouveaux jardins ouvriers, que l'on installe parfois jusqu'au pied des ensembles HLM, n'ont plus grand-chose à voir avec ces petits lopins serrés les uns contre les autres autour d'abris en tôle rouillée. Dans ces espaces collectifs qui ressemblent parfois à des parcs et ne sont plus exclusivement dédiés à la culture potagère, le tracé est plus aéré, autorisant des courbes où s'installent des aires de jeux.



La culture d'un potager est liée au niveau de revenus.

« Si la population de ces jardins rajeunit, elle reste à peu près la même qu'il y a cent ans : des gens plutôt modestes, dont les loisirs sont assez traditionnels, qui partent rarement en vacances et pour qui l'autoconsommation alimentaire est une dimension importante », ajoute Philippe Pierson. Parmi ces jardiniers qui renouent avec les pratiques de leurs aïeux, nombreux sont les travailleurs immigrés portugais, marocains et, dans une moindre mesure, turcs.

Pour ceux qui possèdent leur jardin, consommer ses propres produits n'est pas non plus un objectif secondaire. *« En raison de la contrainte budgétaire de certains ménages endettés, le mouvement d'accession à la propriété pavillonnaire a rendu parfois nécessaire une autoconsommation alimentaire »*, révèlent les travaux menés par Florence Weber et son équipe au sein du laboratoire de recherches sur la consommation de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). En d'autres termes, entretenir un potager peut devenir un impératif économique au sein de foyers où le remboursement d'un crédit pèse lourd.

Dans les autres catégories sociales, on voit son jardin sous un jour différent. Chez les retraités, l'INRA observe que les dépenses moyennes consacrées au jardin sont près de deux fois supérieures chez les anciens cadres ou professions intermédiaires que chez les anciens ouvriers ou employés. *« L'essor du jardinage peut aussi être interprété comme un prolongement du cocooning »*, analyse Jean-Philippe Darnault, directeur général adjoint des jardineries Truffaut. *« Les ménages qui ont pris conscience que leur intérieur est totalement équipé considèrent le jardin comme une nouvelle partie de la maison dans laquelle on va investir pour l'embellir*, souligne-t-il. *Aussi, n'est-ce pas un hasard si les ventes de matériel de jardinage ont pris le relais du matériel de bricolage, dont la croissance s'est ralentie. »*

INVESTISSEMENT AFFFECTIF

Parmi les roses et les jacinthes, entre les rangs de poireaux ou de potirons, persistent les clivages sociaux. Les investissements affectifs ne sont pas toujours de même nature. Lorsqu'il s'agit d'un loisir coûteux, insiste l'étude de l'INRA, le jardinage *« est valorisé comme une forme d'épanouissement personnel fondé sur la créativité, la difficulté et le savoir. Lorsqu'il s'agit d'un passe-temps gratuit, il est valorisé comme une activité à la fois utile et que l'on affirme comme désintéressée. En milieu ouvrier*, poursuit Florence Weber, *un bon jardinier ne cultive pas des légumes exceptionnellement savoureux – ce serait plutôt la fierté du gourmet bourgeois –, il ne récolte pas des légumes exceptionnellement abondants –, ce serait plutôt la fierté d'ouvriers récemment sortis du monde agricole. Il fait un beau jardin, bien aligné, parfaitement désherbé. Sous couvert d'y produire des légumes, il y fait grandir sa propre respectabilité. »*

« Derrière le besoin de nature, affirme Bernard Staels, président de Promojardin, *se dessine le vide que ressentent la plupart de ceux qui sont venus vivre à la périphérie des agglomérations. Sans doute veulent-ils retrouver leur histoire familiale. D'une certaine manière, c'est le besoin de retrouver un territoire qui alimente cet engouement. »*

Dans l'inconscient du jardinier, le docteur Claude Leroy, neuropsychiatre et amateur de fleurs, voit *« la volonté de retrouver et de déterminer un cycle vital, celui de la naissance, de l'âge adulte et de la mort, comme les Japonais, qui, d'ailleurs, n'aiment pas les roses car elles meurent mal. Dans ce monde, le jardinier est au moins physiquement maître de l'organisation de son espace. La symbolique est importante. »* Amoureux distingué de camélias ou amateur fantasque de potirons, le jardinier ne cherche rien d'autre qu'à s'imposer un autre rapport au temps. S'y soumettre et s'en faire un allié plutôt que de tenter vainement de s'y soustraire.

Jean-Michel Normand

37 milliards de francs de chiffre d'affaires

L'activité du jardinage amateur représente un chiffre d'affaires annuel supérieur à 37,5 milliards de francs, selon la Fédération nationale des distributeurs spécialistes jardin (FNDSJ), et voit s'intensifier la concurrence. Face à la vente par correspondance, aux hypermarchés et aux grandes surfaces de bricolage, les jardineries ont fort à faire. L'an passé, une dizaine se sont créées, portant à plus de 860 le total des points de vente de ce type.

Les végétaux d'extérieur (5 milliards de francs pour 100 millions de plantes en pot) constituent la principale composante de ce marché, loin devant l'outillage ou le mobilier. Selon Promojardin, on trouve des rosiers dans 81 % des jardins devant les plantes à bulbes (72 %), les arbres fruitiers (66 %) et les plantes vivaces (65 %). Si les produits sont de bonne qualité, de mauvaises surprises sont possibles. La direction de la concurrence et de la répression des fraudes vient de décider une action pour publicité mensongère contre huit entreprises. Les jacinthes « orange bowen » étaient non pas rose saumoné mais d'un orange vif de fort mauvais goût...

Près de Dreux, les Jardiniers du cœur retrouvent le droit sillon

DREUX
de notre envoyé spécial

Séverine, vingt-cinq ans, égrène consciencieusement des semences de haricots verts dans le sillon qu'elle vient de tracer, tandis qu'un peu plus loin Akim, vingt et un ans, casque sur les oreilles, est absorbé dans le maniement d'une mini-tondeuse. Ces deux jeunes, qui oeuvrent ce frais mardi après-midi d'avril avec une demi-douzaine de compagnons sur un terrain cultivable de Tréon (Eure-et-Loir), à 7 kilomètres au sud de Dreux, ne sont pas des jardiniers ordinaires. Pas plus que n'est ordinaire l'établissement qui les emploie.

Séverine et Akim n'ont pas eu une vie très heureuse ni très exemplaire. La jeune femme, séropositive, est mère célibataire d'une fillette de six ans placée dans un foyer de la DDASS. Lui passe actuellement ses week-ends en prison, purgeant une peine de deux mois pour violences. Sans ce travail, il serait resté derrière les barreaux tout le temps de sa condamnation. *« Nous aidons ceux dont personne ne veut plus »*, dit sobrement François Barillot, président local des Restaurants du coeur, qui comptent cinq centres à Dreux.

Car c'est dans les Jardins du coeur que travaillent à mi-temps Séverine, Akim et seize autres, pourvus d'un contrat emploi-solidarité (CES, 2 200 francs net par mois) et répartis en équipes du matin et de l'après-midi. Cette activité des célèbres Restos est méconnue. Pourtant, elle est déjà implantée dans une trentaine de départements et constitue, assure M. Barillot, un *« merveilleux outil »* d'insertion ou de réinsertion.

En Eure-et-Loir, cette entreprise est née d'un drame : le meurtre, en février 1990 à Paris, de Claude Henry, trente-huit ans, natif de Tréon, clochard devenu l'un des plus actifs bénévoles des Restos du coeur de la capitale. Sa mort provoque alors une vive émotion à l'état-major parisien des Restos et à Tréon, où il est enterré : le maire de ce bourg de 1 500 habitants, Christian Berthelier (sans étiquette), veut faire *« quelque chose »* pour honorer sa mémoire. Dans le même temps, François Barillot entend aller au-delà de la simple assistance, de la seule distribution de vivres, aussi vitale soit-elle. Cet inspecteur des impôts, nommé à Dreux en 1987 alors qu'il a vingt-quatre ans, a ouvert en décembre 1988 le premier Resto du coeur drouais. Chrétien, il est révolté à la fois par la misère qu'il côtoie professionnellement et par l'activisme des partisans de M. Le Pen dans ce fief du Front national.

L'ART DE LA CONGÉLATION

MM. Berthelier et Barillot s'accordent : le premier offre deux terrains communaux, 3 500 mètres carrés en tout. L'un, ancienne décharge, jouxte la mairie. L'autre est flanqué de 900 jeunes pommiers. Leur situation géographique, à l'écart de Dreux, réjouit François Barillot : *« Si nous avions aménagé des jardins au pied des tours, les petits beurs* – comme il les appelle affectueusement – *n'auraient pas voulu travailler sous les yeux de leurs copains. »*

La main-d'oeuvre est, en tout cas, toute trouvée, notamment parmi les bénéficiaires des Restos du coeur, logés dans les quartiers défavorisés érigés sur des plateaux, loin du centre de Dreux. Ces jeunes qui n'ont connu jusque-là que l'univers du béton et ces adultes qui n'ont pas été employés depuis longtemps doivent apprendre à défricher, enlever les gros cailloux qui jonchent cette terre pauvre, retourner le sol, ensemencer, et l'on regarde souvent sa montre pendant les premières journées de travail.

En mars 1991, la première parcelle est plantée. Un instructeur de trente-cinq ans, fils de harki, a été recruté, seul salarié des Jardins du coeur, dont les frais de fonctionnement sont couverts par une subvention du conseil général. Des CES sont signés, de seize à vingt-quatre par an. Leurs titulaires ne chôment pas non plus durant l'hiver, troquant la bêche pour la truelle afin de rénover des appartements.

Les deux jardins de Tréon n'ont pas encore atteint leur rendement optimal faute d'engrais, trop coûteux. Mais l'aménagement en cours d'un manège tout proche laisse espérer une profusion de crottin de cheval. Pour François Barillot, il n'y a pas de petit bénéfice : *« On n'a jamais acheté la moindre graine »*, indique-t-il. Il suffit que des bénévoles se postent à l'entrée des trois grandes surfaces de Dreux pour que des ménagères fassent, pour eux, l'emplette des semences demandées. Une générosité qui contraste avec le mercantilisme d'un des directeurs de magasin, sautant sur l'occasion pour augmenter le prix des graines.

Deux tonnes et demie de haricots verts, une tonne de pommes de terre, 500 kilos de carottes, autant de petits pois, 250 pieds de tomates, une centaine de potirons ont constitué le gros de la récolte 1994, composée d'à peu près tous les produits traditionnels d'un potager. Cette récolte couvre aujourd'hui 50 % des besoins des cinq Restos drouais. Une récolte qui ne peut être évidemment distribuée qu'à l'ouverture des Restos, à la mi-décembre.

Il faut donc congeler la production, sauf les choux et les poireaux cueillis tout frais en plein hiver, mais y compris les pommes, encore trop acides à croquer et transformées en compote. Les Jardiniers du coeur apprennent auprès de l'instructeur et des services d'hygiène de la DDASS l'art de la congélation, faite obligatoirement dans les trois heures qui suivent la cueillette. Ils nettoient les légumes, les épluchent, les blanchissent à l'eau bouillante, les sèchent, les mettent en sachets, les placent d'abord dans un congélateur pour commencer l'abaissement de température, puis dans une chambre froide mise gracieusement à disposition par une société privée, les Entrepôts frigorifiques de Dreux.

La chambre d'agriculture locale et la direction départementale du travail et de l'emploi se sont émues, à un moment, d'une possible *« concurrence déloyale »*, sans compter que la municipalité de Dreux, dirigée par Jean Hieaux (divers droite), et les militants du FN tolèrent à peine l'œuvre de Coluche. Mais qui d'autre aurait remis dans le droit sillon Séverine, Akim et les autres, délaissés aussi par des associations caritatives drouaises plus regardantes dans la sélection des pauvres ?

Michel Castaing

La Bible « antijuive » interdite par la justice

Le tribunal de grande instance de Paris fixe les limites de la liberté de commentaire d'un texte sacré

Vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, Marie-Claude Domb a ordonné en référé, mardi 11 avril, à la Société biblique catholique internationale de faire cesser la diffusion de la Bible des communautés chrétiennes qu'elle édite depuis mai 1994, en raison de certains passages susceptibles de raviver l'antijudaïsme. Les éditeurs n'avaient pas tenu compte de la levée de l'imprimatur par Mgr Thomas, évêque de Versailles, ni des pressions de l'épiscopat français et de la communauté juive. La Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) avait porté plainte, et l'affaire avait été plaidée le 4 avril. Les éditeurs ont quinze jours pour faire appel ou pour remanier leur texte (*Le Monde* des 10 et 23 mars).

LA JUSTICE n'avait sans doute jamais eu à se prononcer sur le sort d'une Bible. Désormais connue sous le qualificatif d'« antijuive », la Bible des communautés chrétiennes, traduite de sa version latino-espagnole par les Pères Bernard et Louis Hurault, en vente en France depuis un an au prix compétitif de 90 francs, a fait l'objet d'une ordonnance de référé, mardi 11 avril, au tribunal de grande instance de Paris, où l'affaire avait été portée à l'audience, le 4 avril par la Licra.

La diffusion de cet ouvrage, édité par la Société biblique catholique internationale et Mediaspaul – pour lequel Mgr Thomas avait retiré son imprimatur le 6 mars dernier –, a été interdite. Passé le délai d'un mois, chaque exemplaire vendu vaudrait à l'éditeur de payer une astreinte de 300 francs.

Pour la première fois un tribunal civil fixe les limites de la liberté d'interprétation et de commentaire d'un texte biblique. Dans son jugement, Marie-Claude Domb, vice-présidente du tribunal de grande instance, estime que le juge n'a aucune compétence pour « *s'immiscer dans un débat théologique* ». Elle prend même soin d'indiquer que la levée de l'imprimatur par un évêque ne peut, en aucun cas, dans un tribunal laïque, être considéré comme un élément à charge. Dans les passages de cette Bible mis en cause, l'ordonnance n'en distingue pas moins ceux qui ne présentent pas « *un abus caractérisé de la liberté d'opinion et d'expression* » et ceux qui, au contraire, sont « *de nature à raviver l'antijudaïsme* » et donc sont « *constitutifs d'un trouble manifestement illicite* ».



Ainsi, sur dix passages incriminés, deux seuls justifient, selon le tribunal, la mesure d'interdiction de l'ouvrage. Le premier figure dans le commentaire de la lettre de l'apôtre Paul aux Galates : « *Personne n'imposa la circoncision à Tite qui était avec moi et qui était grec* », écrit Paul. Les deux prêtres traducteurs commentent en ces termes : « *Dieu (...)ne peut pas nous enfermer dans des obligations folkloriques de circoncision ou de chapeau, ni s'enfermer lui-même dans les problèmes de notre cuisine et de nos temps de prière.* » Le tribunal estime que le fait de qualifier de « *folkloriques* » « *des obligations strictement observées par des juifs depuis des générations, comme étant le signe de leur appartenance à leur religion, ne peut être assimilé à une simple maladresse de style, mais est un manque de respect à l'égard de la religion juive dont des prescriptions essentielles sont ainsi tournées en dérision* ».

L'autre commentaire des deux frères Hurault condamné dans l'ordonnance du tribunal de grande instance de Paris concerne le récit de la passion du Christ dans l'évangile de Marc : « *La foule juive a demandé la mort de Jésus*, expliquent-ils dans leurs notes. *Bien entendu, cela ne peut pas dire que tous voulaient sa mort, mais il y a une responsabilité collective ; dans tout groupe, le mal que certains font concerne l'ensemble parce que les autres ne sont pas assez courageux ou pas assez intelligents et persévérants pour faire cesser le mal. Durant des siècles, dans le peuple chrétien, on a parlé du peuple juif comme de celui qui avait tué Dieu. C'était vrai en un sens puisque ce peuple n'avait pu dominer son fanatisme, dû en partie aux événements qu'il traversait.* »

Au cours de l'audience, Me Zaoui, au nom de la Licra, avait plaidé qu'une telle accusation de peuple « déicide » avait été à l'origine de la plupart des persécutions antijuives de l'histoire. Le tribunal donne raison au plaignant, car « *ce texte, au lieu d'écarter l'accusation de déicide portée à l'encontre du peuple juif pendant des siècles, mais condamnée par le concile Vatican II, par sa phrase commençant par les mots* « C'était vrai », *reprend cette accusation, cause, dans le passé, de discriminations et de persécutions tragiques* ».

Les éditeurs ont quinze jours soit pour faire appel, soit pour s'incliner. Dans ce dernier cas, ils devront corriger, en vue d'une troisième édition, leur Bible, qui, avant d'être condamnée par la justice, avait déjà suscité les plus grandes réserves dans la conférence épiscopale, au Vatican et, bien sûr, dans la communauté juive, où, toutefois, le grand rabbin Sitruk et Me Théo Klein (dans *Tribune juive* du 6 avril) s'étaient interrogés sur l'opportunité d'une telle poursuite.

Henri Tincq

Les « vendeuses » de Francesco Smalto, tailleur du président Bongo

A LA 16e chambre correctionnelle de Paris, le juge, spécialisé dans les affaires de proxénétisme, connaît toutes les excuses, tous les petits ou les gros mensonges de ceux qui bénéficient de la prostitution. Il y a celle des trottoirs ou celle des palaces réunies dans la même misère morale et, chaque jour, les procès se ressemblent. On y parle un peu des « filles », beaucoup des proxénètes et presque jamais des clients. Pourtant, à l'audience du mardi 11 avril, c'est un client, un unique client, qui fut au centre des débats. Car Omar Bongo, président de la République gabonaise, aime les blondes et, semble-t-il, seulement les blondes. Alors, quand le grand couturier Francesco Smalto voulait lui vendre ses célèbres costumes, il venait avec une blonde. Une jolie femme recrutée parfois dans les annonces de *Pariscope* par son plus proche collaborateur, Michel Mariani. Isabelle, Marianne, Véronique ou Monica étaient souvent prévenues au dernier moment qu'il leur fallait prendre l'avion pour Libreville. Là, un chauffeur les conduisait à la présidence, et elles passaient « un moment » avec le chef de l'Etat gabonais, qui leur versait une somme allant de 15 000 à 80 000 francs.

Un moment parfois rendu désagréable par une rumeur circulant parmi les call-girls selon laquelle Omar Bongo serait séropositif et refuserait avec colère la simple suggestion d'utiliser un préservatif. La rumeur est affaiblie par les déclarations d'une call-girl dont les tests sont restés négatifs, mais l'audience a longuement tourné autour de cette circonstance aggravante pour le couturier et son équipe. « *Je n'ai jamais entendu parler de cette séropositivité* », a affirmé Francesco Smalto. Le reste, il l'admettait : « *On s'était aperçu qu'une présence féminine facilitait les commandes. J'avais le soupçon qu'il les gardait pour coucher avec, mais je n'en avais pas la certitude.* » Plus cyniquement, il ajoutait : « *Je ne voulais pas le savoir, ça ne m'intéressait pas.* »

Poussé dans ses retranchements par le président, le couturier a expliqué que le chef de l'Etat gabonais lui commandait chaque année pour 3 millions de francs de costumes : « *J'ai agi comme un chef d'entreprise quand on a des difficultés. Nous ne pouvions pas perdre le client.* » En somme, il s'agissait seulement d'une méthode de marketing imposée par le désir de préserver des emplois. Et, naïvement, le couturier précisait, comme pour se dédouaner : « *J'avais conscience du côté immoral, mais je ne savais pas que c'était si grave. Je n'ai pas touché 1 centime dans cette affaire, à part la partie commerciale ...* »

Aussi contre ce « bénéficiaire », le substitut Michèle Vaubaillon a-t-il demandé une peine avec sursis sans en préciser la hauteur et une amende de 300 000 francs, en fustigeant la pratique du « *cadeau* » dans les entreprises. Des cadeaux qui, en l'occurrence, ressemblent bien à de la corruption, dans son sens actuel comme dans son acception ancienne, quand elle signifiait « débaucher ».

Jugement le 16 mai.

Maurice Peyrot

Mme Veil a décidé la réouverture de la maternité de La Mure

SIMONE VEIL, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a décidé, mardi 11 avril, que la maternité de La Mure (Isère), « *compte tenu de son éloignement de Grenoble* », pourra être « *rouverte* » dès lors que serait assurée « *la présence constante d'un gynécologue obstétricien et d'un anesthésiste* ». Mme Veil a demandé à ses services et aux préfets de région et de département de « *faciliter* » les recherches entreprises par l'hôpital de La Mure pour recruter les personnels compétents.

Lundi 3 avril, quatre cents élus de l'Isère avaient remis leur démission au préfet pour protester contre un arrêté préfectoral du 1er janvier décidant la fermeture des sept lits de la maternité de La Mure, une commune de montagne de 6 000 habitants située à 38 km de Grenoble.

DÉCÈS IN UTERO

Trois mois après la fermeture de cette maternité où l'on enregistrait une moyenne annuelle de 110 naissances, une jeune femme enceinte de huit mois, transportée en urgence à l'hôpital de Grenoble, avait perdu son bébé. Bien que la DDASS ait estimé que « *ce drame n'aurait pas pu être évité même si la maternité avait encore existé* », la population de La Mure et les élus de l'Isère s'étaient immédiatement mobilisés pour demander la réouverture de la maternité (*Le Monde* du 5 avril).

Le professeur Georges Pontonnier, chef du service de gynécologie-obstétrique au CHU de Toulouse, ayant été chargé par Mme Veil de faire des propositions afin que soit assurée la sécurité des femmes enceintes sur le plateau de La Mure, on en sait aujourd'hui un peu plus sur la situation réelle de la maternité fermée. Concernant le décès *in utero* de l'enfant, le professeur Pontonnier estime « *qu'il n'aurait probablement pas été évité par une césarienne d'urgence à la maternité de La Mure* ». Selon lui, « *bien que la maternité soit fermée, la césarienne aurait pu être réalisée par le chirurgien de garde sur place, mais, une réanimation néonatale étant indispensable, l'absence de pédiatre a logiquement amené à évacuer la patiente sur le CHU de Grenoble* ».

En outre, ajoute le professeur Pontonnier, la fermeture de la maternité « *s'imposait sur le plan du droit et de la responsabilité médico-légale à partir du moment où le médecin exerçant dans cette structure n'était pas titulaire de la thèse de médecine et d'un diplôme de spécialité reconnu en France. Il s'agissait clairement d'un exercice illégal de la médecine. Les autorités de tutelle n'ont donc obéi qu'à leur devoir, sans qu'il y ait de motivation* « économique ».

DEUX SOLUTIONS POSSIBLES

Pour autant, estime le professeur Pontonnier, la fermeture pure et simple de la maternité n'est « *pas souhaitable* » pour des raisons médicales de sécurité. Il reste donc, estime-t-il, deux solutions.

La première serait la réouverture de la structure d'accouchement sur place. Cette réouverture est justifiée, dit le professeur Pontonnier, par les difficultés réelles de communication avec Grenoble, « *hiver comme été* ». Il rappelle que la limite de sécurité pour une durée de trajet ne doit pas excéder 45 minutes et que le trajet La Mure-Grenoble peut dépasser une heure. Cependant, ajoute-t-il, cette réouverture n'est « *acceptable* » que si les conditions de sécurité « *maximales* » sont remplies. A cet égard, la présence constante (maximum 15 minutes de délai d'arrivée) d'un gynécologue-obstétricien et d'un anesthésiste est, dit-il, indispensable.

La seconde solution consisterait à créer une « maternité avancée ». En d'autres termes, on ne fait plus d'accouchement à la maternité, mais des consultations sont organisées, portant sur le suivi de la grossesse, l'éducation sanitaire et les problèmes gynéologiques médicaux.

Cette structure de maternité avancée fonctionnerait avec l'aide des médecins du CHU de Grenoble, qui viendraient assurer des consultations sur place dans le cadre d'une convention interétablissements.

LE PLAN PÉRINATALITÉ

Ces suggestions lui ayant été transmises, Mme Veil a décidé que, dans l'attente de la réouverture de la maternité, une maternité avancée serait mise en place à l'hôpital de La Mure. A cette fin, la convention signée entre le CHU et l'hôpital de La Mure le 6 mars dernier pourra, selon Mme Veil, « *être complétée en tant que de besoin* ».

Cette affaire illustre toute la difficulté rencontrée par les pouvoirs publics pour mettre en place le plan périnatalité décidé au début de l'année 1994. Ce plan, qui prévoit la fermeture progressive des maternités où l'on pratique moins de 300 accouchements par an, répond à un double objectif : améliorer la sécurité lors de l'accouchement et mieux maîtriser les dépenses de santé.

F. N.

Perquisition à GSI Finances dans le cours de l'affaire Alcatel

LE JUGE d'instruction Jean-Marie d'Huy, chargé à Evry de l'enquête sur les surfacturations commises par Alcatel-CIT au détriment de France Télécom, a conduit mardi 11 avril une perquisition dans les locaux de la société GSI Finances à Clichy (Hauts-de-Seine). Des documents ont été saisis lors de cette perquisition au cours de laquelle le magistrat, accompagné d'enquêteurs de la police judiciaire de Versailles, a aussi entendu des cadres de la société. Le nom de la Générale des services informatiques (GSI, filiale d'Alcatel), dont GSI Finances est une branche chargée de la commercialisation de logiciels en matière financière, était apparu dans le dossier après que José Corral, ancien directeur financier de la branche transmissions d'Alcatel CIT, eut détaillé les modalités de la fausse comptabilité qu'il avait mise en place à Alcatel CIT.

■ **DÉMISSION : Jean-Luc Bécart, sénateur (PCF), démissionne de sa fonction de maire.** Mis en examen pour « *faux en écriture publique, privée et usage, atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics, corruption et détournements de fonds* » par le juge d'instruction Benoît Persyn et écroué depuis le 26 décembre au centre de détention de Longuenesse, M. Bécart a été remis en liberté, mardi 11 avril. Le sénateur du Pas-de-Calais, maire d'Auchel, avait auparavant été entendu dans le cadre d'une affaire annexe, en qualité de président du Saziral, un syndicat intercommunal à vocation économique, qui gère des zones industrielles sur Auchel-Lillers. Dans la matinée, la préfecture du Pas-de-Calais avait annoncé la démission de M. Bécart de sa fonction de maire qu'il occupe depuis 1977, et de son mandat de conseiller municipal. M. Bécart est conseiller général depuis 1985.

■ **TROMPERIE : le directeur des thermes publics d'Aix-les-Bains (Savoie)** sera traduit devant un tribunal correctionnel pour « *tromperie sur la qualité de l'eau* ». En 1989 et 1990, douze curistes avaient déposé plainte après la découverte, dans l'établissement thermal, de bactéries susceptibles de provoquer des troubles respiratoires. Le juge d'instruction ayant ordonné le renvoi du directeur en correctionnelle, l'audience a été provisoirement fixée au 8 septembre.

■ **PROVOCATION : l'éditeur du livre *Suicide mode d'emploi* a été condamné**, mardi 11 avril, par la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris à payer 40 000F d'amende pour « *provocation au suicide* ». Alain Moreau avait réédité l'ouvrage après le vote de la loi de 1987 introduisant ce chef d'accusation. Les deux auteurs, Yves Le Bonniec et Claude Guillon, contre lesquels le procureur avait également requis une amende, ont été relaxés.

■ **POLICE : quatre policiers du commissariat d'Elancourt (Yvelines) et deux surveillants** de la prison parisienne de la Santé ont été condamnés pour cumul d'emplois, lundi 10 avril, par le tribunal correctionnel de Versailles, à une amende de 5 000 francs. Les six fonctionnaires travaillaient « au noir » pour une agence privée de gardiennage.

■ **GENDARMERIE : une Italienne âgée de vingt-neuf ans, Monica Bertosa, a été tuée** par un gendarme à Narbonne (Aude), lundi 10 avril, après une série de fusillades et une course poursuite. Circulant en voiture et en compagnie d'un homme non identifié, la jeune femme avait auparavant tiré avec un revolver sur des douaniers qui, à la frontière franco-espagnole du Perthus, avaient découvert dix grammes de haschisch dans le véhicule.

■ **EXTORSION : six membres du Parti des travailleurs du Kurdistan** (PKK) ont été condamnés, mardi 11 avril à Paris, pour des extorsions de fonds et tentatives d'extorsion de fonds touchant des ressortissants turcs installés dans le sud de la France et visant à financer le PKK. Le tribunal correctionnel de Paris a prononcé des peines allant de dix-huit mois à quatre ans de prison.

■ **PRISON : un ancien directeur de la maison d'arrêt de Bayonne** (Pyrénées-Atlantiques) a été mis en examen et écroué à la maison d'arrêt de Tarbes, mardi 11 avril. Richard Berlingeri, nommé entre-temps directeur de la maison d'arrêt d'Avignon, est soupçonné d'avoir détourné, entre 1988 et 1992, en truquant les livres de comptes, plus de 100 000 francs sur l'argent envoyé par les familles des détenus et les fonds de l'association gestionnaire des loisirs des prisonniers. Au mois de janvier, il avait déjà été mis en examen pour « *abus de confiance* » pour des faits similaires. Traduit devant un conseil de discipline, il avait écopé d'une mise à pied de deux ans, dont un an avec sursis.

■ **IVG : huit militants anti-avortement se sont enchaînés**, mardi 11 avril, devant le bloc opératoire de la maternité de l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon. Le commando, dans lequel se trouvaient un prêtre et deux femmes, a été délogé par les policiers après l'intervention d'une équipe de désincarcération des pompiers. La direction de l'hôpital a déposé plainte pour « *entrave au fonctionnement du service hospitalier* ».

■ **ACCIDENT : une collision entre un car scolaire et un camion-benne** mardi 11 avril à Délincourt (Oise), a fait vingt et un blessés, dont quatre sérieusement atteints. L'accident a été vraisemblablement causé par l'épais brouillard qui régnait sur le Vexin en début de matinée, le chauffeur du bus de ramassage scolaire, qui transportait trente-trois enfants, n'ayant pas vu arriver à un carrefour le camion roulant à faible vitesse. Mardi soir, un écolier était encore hospitalisé.

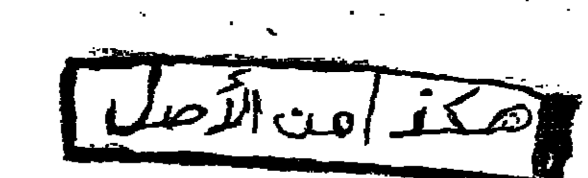
■ **AIRBUS : une « petite trappe » du train d'atterrissage d'un Airbus** A-300 s'est accidentellement détachée de l'avion en vol, vendredi 7 avril près de Bordeaux, avant de tomber dans un jardin. Cet incident, confirmé, mardi 11 avril, par la direction d'Airbus Industrie, a eu lieu sur un appareil de la Lufthansa qui effectuait des manœuvres de « *touch and go* » (atterrissage et redécollage immédiat) à l'aéroport de Mérignac.

■ **IMMIGRATION : six étrangers parents d'enfants français ont** commencé, mardi 11 avril, une grève de la faim au foyer de la Mission populaire de Paris, pour réclamer une régularisation des étrangers dits « *protégés* ». Ces six hommes de nationalités péruvienne, égyptienne, ivoirienne, sénégalaise et malienne, arrivés en France entre 1984 et 1992, ne sont pas expulsables mais l'administration leur refuse une carte de séjour qui leur permettrait de travailler.

Un appel interreligieux contre le chômage et l'exclusion

DES PERSONNALITÉS de plusieurs confessions ont rendu public, mercredi 12 avril, un texte de mobilisation contre le chômage et l'exclusion, préparé à l'initiative de Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan, président de Solidarités nouvelles face au chômage. Les signataires de cet appel sont les suivants : Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris ; Olivier Clément, théologien orthodoxe ; Moïse Cohen, président du Consistoire de Paris ; Raphaël Draï, universitaire ; Mgr Albert Rouet, président de la commission sociale de l'épiscopat ; David Saada, président du Fonds social juif, ainsi que le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France.

« *Le chômage et l'exclusion ne font pas exploser notre société : ils la rongent*, écrivent ces personnalités religieuses. *La prospérité économique pourrait se restaurer durablement sans que, pour autant, chacun y retrouve sa place. Il y là le choix inavouable d'un schéma de croissance qui enrichit globalement la communauté nationale, mais qui la laisse se distendre et se disloquer. Les anciennes régulations ne suffisent plus à conjurer cette dérive : les ressources à mobiliser sont aussi, désormais, spirituelles et morales, car c'est d'abord l'indifférence qui est responsable des fractures qui se dessinent. Nous devons faire le choix volontaire d'un mode de développement qui respecte le caractère sacré de la personne.* »



هكذا من الأصل

Le secteur des HLM est malade du manque de mobilité des ménages

Les derniers résultats d'une enquête de l'INSEE pointent la faible rotation des locataires de logements sociaux et la forte proportion de familles ayant dépassé les plafonds de ressources

L'INSEE vient de rendre publics les derniers résultats d'une enquête consacrée tous les quatre ans au secteur du logement. Cette étude fait apparaître une forte baisse de la mobilité des ménages. 20 % d'entre eux ont déménagé entre 1988 et 1992, contre 22,5 % pendant les quatre années précédentes. C'est dans le secteur du logement social que cette tendance est la plus marquée. Selon un sondage, 17 % des locataires de HLM sont installés depuis vingt ans ou plus, et 19 % depuis dix à dix-neuf ans. L'INSEE note par ailleurs la forte proportion de ménages ayant dépassé les plafonds de ressources autorisant l'entrée dans le parc social. Près d'un locataire sur quatre avait en 1992 dépassé ces plafonds, la proportion étant plus forte à Paris et en Ile-de-France. Cette étude relancera le débat sur la vocation sociale du parc HLM. Le blocage des mécanismes d'accession sociale à la propriété provoque la congestion d'un système qui ferme la porte aux familles les plus défavorisées.

POURQUOI un pays qui prévoit de consacrer cette année 150 milliards de francs au logement compte-t-il autant de mal-logés ? En faisant apparaître une baisse de la mobilité résidentielle (notamment dans le secteur des HLM), les derniers résultats de l'enquête consacrée tous les quatre ans par l'Insee à ce secteur donnent des éléments de réponse. Entre 1988 et 1992, seuls 20,3 % des ménages déjà installés ont déménagé, contre 22,5 % pendant les quatre années précédentes. Cela signifie que 293 000 personnes de moins ont quitté leur logement pendant la période étudiée. Simultanément, la pression démographique s'est accentuée, grossissant de 86 000 unités les rangs des nouveaux ménages en quête de toit (2 272 000).

L'enquête Insee apporte de l'eau au moulin de tous ceux qui se plaignent des difficultés d'accès aux HLM. Elle montre en effet que l'immobilisme a particulièrement frappé les locataires de HLM, alors qu'à l'inverse ceux du secteur privé avaient la bougeotte. Entre 1988 et 1992, le parc HLM a accueilli 86 000 ménages de moins qu'au cours des quatre années précédentes. Les portes se sont aussi fermées pour les jeunes ou les nouveaux ménages. Ils ont été 46 000 de moins à avoir pu obtenir un logement social. A l'intérieur même du parc HLM, les mouvements ont été bloqués. Le nombre de familles ayant changé de logement pendant la période 1988-1992 n'était plus que de 374 000, contre 425 000 précédemment, soit un recul de 51 000.

Autrement dit, les locataires en place restent longtemps dans leur logement, bloquant l'accès aux nouveaux entrants. Une sondage du CSA mené à partir de 560 entretiens avec des locataires de HLM, publié mardi 11 avril, montre d'ailleurs que la durée moyenne d'occupation du parc social est de 9,6 ans. 17 % des locataires sont installés depuis 20 ans ou plus, et 19 % depuis 10 à 19 ans. Cette thrombose des logements sociaux entraîne de nombreux effets pervers. D'une part, il entrave une occupation rationnelle du patrimoine social : les familles qui s'agrandissent ne peuvent plus trouver de logement à leur taille et, à l'inverse, les personnes âgées conservent des appartements trop grands.

Plus grave, cet immobilisme grandissant dans le parc des logements sociaux finit par les détourner de leur vocation initiale. Selon l'Insee, près d'un locataire sur quatre (22,6 %) vivant en HLM dépassait en 1992 les plafonds de ressources permettant d'entrer dans un logement social. A Paris et en petite couronne, cette proportion montait à 27,7 %.

Ces chiffres vont, sans aucun doute, relancer le débat lancé il y a neuf mois par la publication d'un rapport de la Cour des comptes. Cette étude affirmait que 30 % environ des locataires étaient au-dessus des plafonds de ressources. Réunie en congrès à Rennes, l'union des HLM avait vivement contesté en juin 1994 cette estimation, affirmant pour sa part que 15 % seulement de ses locataires étaient dans cette situation. Ces dépassements ne sont pas minimes : l'Insee montre que, sur la France entière, 12,8 % des locataires dépassent les plafonds de 20 %, et 5,2 % de 50 %. A Paris et en petite couronne, ces proportions sont respectivement de 15,4 et 6,9 %. L'Insee fait porter la responsabilité de cet immobilisme au *« recul de l'accession sociale »* à la propriété. Pour cause de rigueur budgétaire, les familles n'ont guère pu sortir de leur HLM pour acheter un logement. De 1984 à 1988, 368 000 locataires de HLM étaient devenus propriétaires. Ils n'étaient plus que 210 000 de 1988 à 1992.

« La fermeture de la porte de sortie que constituait l'accession sociale a eu pour objet de freiner le mouvement vers une occupation plus sociale des HLM », analyse l'Insee. L'appauvrissement relatif des occupants de HLM, qui s'accentuait en 1988, apparaît encore en 1992 mais cette tendance devient *« très atténuée »*. *« Le seul mouvement visible concerne les tranches extrêmes de revenu, notamment celle qui concerne les 10 % de ménages les plus pauvres. En 1988, 10,2 % des occupants de HLM avaient un revenu inférieur au seuil du premier décile (42 000 francs). En 1992, ils sont 11,9 % (le premier décile est passé à 48 000 francs) »*, note l'Insee. L'Institut estime donc que *« le recul de l'accession sociale à la propriété a finalement bloqué toute la chaîne du logement. Il a contribué à figer l'occupation du parc HLM, qui de ce fait ne peut plus remplir son rôle d'accueil de jeunes ménages. Ceux-ci ont dû se reporter sur le locatif privé »*.

En revanche, l'Insee ne dit mot des logements intermédiaires, autre porte de sortie des HLM. L'insuffisance et l'inadaptation de ce secteur locatif, dont les loyers sont compris entre le marché libre et les HLM, contribuent également à la congestion du marché. Un récent rapport de Louis-Charles Bary, président de l'Office central interprofessionnel du logement (OCIL), préconise une série de mesures budgétaires et fiscales pour drainer l'épargne privée vers le locatif intermédiaire, et fixe comme objectif la construction de 120 000 logements en sept ans. L'Insee n'évoque aborde pas non plus – ce n'est pas sa vocation – des questions aussi cruciales que le maintien à vie dans les lieux des locataires de HLM ou l'application systématique de surloyers aux ménages les plus riches. Faute d'aborder de face ces deux problèmes, les pouvoirs publics se privent pourtant d'outils qui pourraient donner une nouvelle fluidité au marché du logement.

Françoise Vaysse

Une convention avec les associations d'accueil

Une convention *« pour l'insertion par le logement des exclus »* a été passée, mardi 11 avril à Paris, entre l'Association des organismes d'HLM d'Ile-de-France et la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaption sociale (Fnars) d'Ile-de-France. Elle fixe pour objectif de reloger en HLM 600 familles par an pendant trois ans, venant de centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS). Ces centres, qui proposent 12 000 places d'accueil en région parisienne, sont saturés tandis que les HLM gèrent environ un million de logements sur la région et en construisent 20 000 par an. En échange de ces 600 logements annuels, les CHRS s'engagent à *« présenter des candidatures de familles ou de personnes isolées qui sont aptes à accéder à un logement autonome »*. Celles-ci pourront soit louer directement leur appartement, soit bénéficier d'un bail glissant (le CHRS est titulaire du bail pendant une première période avant que le résident ne le devienne), soit sous-louer l'appartement.

CARNET

DISPARITIONS

Günter Guillaume

L'espion qui fit tomber le chancelier Willy Brandt

GÜNTER GUILLAUME, l'agent est-allemand qui fut, en 1974, à l'origine de la chute de Willy Brandt, est mort, dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 avril, à Eggersdorf, près de Berlin. Il était âgé de 68 ans

A l'aube du 24 avril 1974, Günter Guillaume et sa femme Christel sont arrêtés dans leur appartement HLM de Bonn. Elle travaille comme secrétaire à la représentation du Land de Hesse à Bonn, mais lui est un proche collaborateur du chancelier Brandt. Pas vraiment un conseiller, ni un chef de cabinet, mais un homme à tout faire qui en sait autant sur la vie privée de son patron que sur les dossiers sensibles. Assez familier en tout cas pour l'accompagner au moins une fois en vacances. Il était né en 1927, dans une famille descendant de huguenots, d'où son nom à consonance française, qui n'était pas un nom de guerre ; en 1956, il se réfugie à l'Ouest, travaille comme photographe, adhère au Parti social-démocrate, où il fait carrière comme *« mangeur de Jusos »*, ces Jeunes socialistes turbulents qui gênent la direction. Depuis 1952 il était membre du SED (Parti communiste est-allemand) et n'avait pas cessé d'appartenir aux services de renseignement de l'Est, mais quand, en 1970, il est candidat pour entrer dans l'état-major de la chancellerie, il passe à travers tous les contrôles de sécurité ; la seule personne qui aurait pu le confondre est décédée entre-temps. *« Si j'avais su ce que les services de protection de la Constitution savaient déjà, Guillaume ne serait pas resté une minute de plus dans mon entourage immédiat »*, dira plus tard Willy Brandt, qui n'a jamais compris pourquoi il n'avait pas été plus fermement mis en garde.

Guillaume a-t-il alors accès à des dossiers ultra-confidentiels concernant l'OTAN ou les négociations menées par la RFA avec les Etats d'Europe de l'Est ? La question n'a jamais été vraiment éclaircie. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que son arrestation porte le coup de grâce au gouvernement Brandt, qui, malgré sa victoire écrasante aux élections de 1972, semble à bout de souffle. Helmut Schmidt attend son heure au ministère des finances, et le troisième homme fort du SPD, Herbert Wehner, profite de l'occasion pour se débarrasser d'un chancelier dont la popularité est en baisse. Au cours d'heures dramatiques, Wehner accule Brandt à la démission en peignant devant les responsables sociaux-démocrates tous les dommages que cette affaire risque d'infliger au parti.

En décembre 1975, Guillaume, qui se présente devant le tribunal de Düsseldorf comme capitaine de l'Armée populaire est-allemande (NVA), est condamné à treize ans de prison, sa femme à huit ans. Malade, il est libéré en 1981 puis échangé contre des prisonniers est-allemands et des agents occidentaux.

Elevé au grade de colonel de la NVA, il se retire près de Berlin-Est et publie en 1988, sous le titre *L'Espion de la paix*, des mémoires expurgés par la Stasi. Son fils, qui est passé à l'Ouest deux ans avant la chute du mur de Berlin, a changé de nom.

Daniel Vernet

■ **EILEEN O'CASEY**, veuve du dramaturge Sean O'Casey, est morte dimanche 9 avril dans une maison de retraite pour acteurs de Londres à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Actrice, chanteuse et écrivain, Eileen O'Casey est née le 2 décembre 1903 à Dublin. Elle a rencontré son mari en 1926 lors d'une audition pour un rôle dans une de ses pièces, *The Plough and the Stars*. Depuis la mort de Sean O'Casey en 1964, elle s'est consacrée à la promotion de son œuvre et a publié plusieurs livres autobiographiques comme *Sean*, en 1971. Très en vue de la société londonienne de l'entre-deux-guerres, Eileen O'Casey suscita l'admiration du prince de Galles comme celle de George Bernard Shaw. Elle a commencé sa carrière d'actrice à Londres dans les choeurs d'une comédie musicale à succès, *First Kiss*, en 1924. C'est à New York qu'elle découvrit les textes de Sean O'Casey, qu'elle rencontra et séduisit aussitôt. Elle fut enfin l'amie de Samuel Beckett, qui interdit la présentation de ses pièces en Irlande tant que celles de O'Casey y seraient bannies par l'Eglise catholique.

■ **PAOLA BORBONI**, actrice italienne, est morte dimanche 9 avril à Varèse à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Très connue dans son pays pour son non-conformisme, elle a créé ou interprété plusieurs centaines de rôles dans des pièces de Pirandello et la plupart des principaux dramaturges du siècle.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Sont nommés par décret du président de la République paru au *Journal officiel* daté lundi 10-mardi 11 avril : président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace, **Jean Sollier** ; président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées, **François Di Pace** ; président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs des constructions aéronautiques, **Georges Lespinard** ; président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques d'armement, **Roger Aiello**.

AGRICULTURE

David Naish a été élu, vendredi 7 avril, président du Comité des organisations professionnelles agricoles (COPA) à Bruxelles, un organisme qui regroupe les organisations syndicales des Quinze. David Naish est le représentant de la National Farmers Union de Grande-Bretagne. Il succède à l'Italien Augusto Bocchini.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 12 avril sont publiés :

- **500 signatures** : la liste des citoyens ayant présenté les candidats à l'élection du président de la République.
- **Participation** : un décret relatif à la participation financière des salariés dans l'entreprise et modifiant le code du travail.
- **Délocalisation** : un arrêté portant agrément d'une opération de délocalisation en province d'un service relevant du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Il s'agit du centre de gestion du réseau général des transports.
- **Météorologie** : un décret portant création d'une commission interministérielle de la météorologie pour la défense.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

A Deida,
(Théodore Rosoff)

« Za vaché zdarovié-lehaïm »
pour ses cent ans,
de la part de ses enfants,
Natacha et Alexis,
son gendre et sa belle-fille,
Maître Alain Moutot et Bernadette Rosoff,
ses petits-enfants,
Anne, Marina et Boris.

Décès

– De Nice.

Sa famille nous prie d'annoncer le décès du

docteur Paul AUDOLY,
ancien professeur à la Faculté,
médecin des hôpitaux de Nice,

survenu le 8 avril 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

68, rue de France
06000 Nice.

– Mme Andrée Bonneville,
son épouse,
M. et Mme Guy Bonneville,
Jean-François et Olivia,
M. et Mme Serge Frattini,
ses enfants et petits-enfants,
M. Lucien Bonneville,
son frère,
M. et Mme Rene Bedrede,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BONNEVILLE,
ancien des Forces françaises libres,
colonel d'infanterie (E.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
croix des T.O.E., valeur militaire,
médaille de la Résistance,
président fondateur honoraire
du Club 18-Juin,

survenu le 24 mars 1995, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité conformément aux volontés du défunt.

La famille remercie toutes les personnes qui s'associent à sa peine.

6, rue Jean-Monnet,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– La direction des Musées de France,
Le Musée Granet d'Aix-en-Provence,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mlle Catherine CAMBOULIVES,
conservateur au Musée Granet
d'Aix-en-Provence,

survenu le 9 avril 1995, dans sa quarantième année, et s'associent à la douleur de sa famille.

– L'Association générale des Conservateurs des collections publiques de France,
a la tristesse de faire part du décès de

Mlle Catherine CAMBOULIVES,
conservateur au Musée Granet
d'Aix-en-Provence,
membre du comité de rédaction
de la revue
Musées et Collections publiques
de France,
presidente de la commission
« boutiques et musées »,
ancienne vice-présidente de l'association.

Que ses parents et sa famille trouvent ici l'expression des condoléances de l'ensemble de ses collègues, qui tous se souviendront de son dynamisme, de son imagination debordante, de son efficacité et de sa fidelité en amitié

Les conservateurs de musée perdent un de leurs membres les plus eminents, et les musées français une tres grande professionnelle.

– M. Vincent Deloingce,
son époux,

Alexis et Laureline,
ses enfants,

M. et Mme Guy Massiot,
ses parents

Agnès et Alain Massiot,
ses frère et sœur,

M. et Mme Michel Deloingce,
ses beaux-parents,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne DELOINGCE-MASSIOT,

survenu le 7 avril 1995, à l'âge de trente-trois ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Courteuil (Oise), le 11 avril.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une reduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– La direction et le personnel d'UGIMAG SA,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard DEYBER,
ingénieur Arts et Métiers,
président-directeur général
du groupe UGIMAG,

survenu le 9 avril 1995, dans sa cinquante-septième année.

– Le président de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
Le directeur de l'UFR des langues et cultures antiques,
Les enseignants et personnels de gestion de l'UFR des langues et cultures antiques,
L'ensemble des enseignants et personnels de gestion de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude MEILLIER,
professeur de littérature grecque,

survenu le dimanche 9 avril 1995, à Ronchin.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 13 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, place du Commandant-Alloy, à Ronchin.

– Les familles François, Baudin et Blondet,
font part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme Jean FRANÇOIS,
née Madeleine Perey,

le 6 avril 1995, à Châtillon, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

– Le conseil d'administration,
Les délégués et les membres de la Mutuelle des affaires étrangères,
font part du décès de

M. Christian PINEAU,
ancien ministre des affaires étrangères
et président d'honneur
de la Mutuelle des affaires étrangères.

1, rue de l'Abbé-Roger-Derry,
75730 Paris Cedex 15.

– M. Richard Peduzzi, directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs,
Le personnel administratif et technique,
Les enseignants et les étudiants de l'école,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicolas TOURLIÈRE,
photographe et fils de Michel Tourlière,
ancien directeur de l'école,

survenu le jeudi 6 avril 1995, à Paris.

Anniversaires

– Le 13 avril 1993,

Daniel MULLER

choisissait de nous quitter.
Que tous ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Aum Shinri-kyo ou les fous de l'apocalypse

Malgré délire et pulsion meurtrière, la secte de Shoko Asahara a largement recruté dans des milieux scientifiques. Elle a profité d'un vide spirituel au sein de la jeunesse et s'est substituée à des familles défaillantes

COMMENT une société a-t-elle pu engendrer une secte animée d'une telle pulsion meurtrière ? Telle est la question que les Japonais se posent aujourd'hui. Des éléments de réponse résident dans la convergence d'un itinéraire, celui d'Aum Shinri-kyodu, chef spirituel de ladite secte, soupçonnée d'être responsable de l'attentat au gaz perpétré le 20 mars dans le métro de Tokyo, et d'une demande sociale diffuse, minoritaire, d'une partie de la jeunesse.

En dépit de son apparence, Shoko Asahara (40 ans), qui s'est donné des allures de prophète plus conforme à l'image de gourou que n'aurait pu rêver Hollywood, avec sa barbe hirsute, ses longs cheveux noirs, ses robes de soie mauve, son sourire béat et sa voix suave, semble loin d'être un illuminé : en moins de dix ans, il a constitué une secte au patrimoine considérable, ayant des ramifications à travers le monde (à Bonn, à Moscou, à New York, au Sri Lanka) et disposant de substances chimiques pour fabriquer des gaz toxiques susceptibles de tuer des millions de gens. De son véritable nom Chizo Matsumoto, ce fils à moitié aveugle d'un fabriquant de nattes vivant pauvrement, dans une seule pièce, avec sa femme et sa progéniture dans un village de Kumamoto (Kyushu), a parcouru bien du chemin depuis qu'il fréquentait une école gratuite pour enfants atteints de cécité. Est-il possédé par un désir de revanche, d'argent et de puissance, comme l'écrit Shiko Egawa dans un livre critique sur la secte ? Il pratiqua l'acupuncture, avant d'ouvrir au début des années 80 une officine d'herbes médicinales à Tokyo. Il devait être arrêté deux ans plus tard pour avoir vendu une potion magique faite d'épluchures de mandarine et d'alcool, une décoction qui lui avait permis d'amasser une petite fortune. Il s'intéressa ensuite au yoga, avec, dit-on, des dispositions certaines pour la technique de contrôle de la respiration. C'est à cette époque que, le crâne rasé comme un bonze, le futur gourou participe à la nouvelle secte Agon. Puis il part pour l'Inde, dans l'Himalaya, afin de s'initier à l'hindouisme et au bouddhisme.

A son retour en 1984, il fonde avec sa femme et deux amis la Société des dieux et des ermites (Shinsen-kai), qui compte une quinzaine de membres. La progression des fidèles va être fulgurante et, trois ans plus tard, est créée la secte Aum Shinri-kyo (religion de la Vérité), qui sera reconnue comme organisation religieuse en 1989.

Shoko Asahara a senti une demande au sein d'une jeunesse souffrant d'un vide spirituel. Mais il a passé – si tant est qu'il l'ait jamais connu – l'âge de la mystique. Il ne s'agit plus de vendre de la citronnelle en guise de potion magique, mais de faire des affaires. Et il dispose désormais d'un instrument pour donner toute son ampleur à sa capacité d'exercer son influence sur les autres. Car, de son passage à l'école, il a retiré au moins une leçon : celle que résume l'adage « au royaume des aveugles les borgnes sont roi ». L'enfant qu'il était voyait un peu, et ce peu lui avait donné un pouvoir : un ascendant sur ceux qui étaient privés de la vue. C'est un schéma qu'il va reproduire dans sa secte : parce qu'il est supposé avoir atteint l'Illumination, il sait ce que les autres ne savent pas. Et il va procéder à une construction dogmatique cohérente, en dépit de ses expressions délirantes, mélangeant science, mysticisme et yoga, pratique à la mode au Japon. Selon lui, l'humanité va vers sa destruction et seuls ceux qui auront acquis des facultés surnaturelles ont une chance de survivre.

Le dogme d'Aum Shinri-kyo constitue une réponse à une inquiétude et une quête existentielle d'une partie de la jeunesse japonaise : les limites de l'explication scientifique du monde et l'aspiration à un ailleurs rassurant. Certains jeunes, saturés de sciences et de technologies, aspirent à trouver, au-delà des réponses que celles-ci leur fournissent, des éclaircissements d'ordre surnaturel. Ces aspirations vers un ailleurs, notent les sociologues, sont d'autant plus fortes que l'influence de la famille comme espace rassurant et source d'éducation est en déclin : les médias, plus que les parents, façonnent les mentalités. Ayant décelé un marché pour le mystère chez les jeunes, magazines et chaînes de télévision se sont livrés à une surenchère d'articles et d'émissions, donnant une ampleur sans précédent au prosélytisme des sectes qui, au demeurant, utilisaient déjà outrageusement les moyens modernes de diffusion.

Les jeunes adeptes d'Aum Shinri-kyo sont pour beaucoup diplômés d'université, souvent de facultés des sciences, ou travaillent dans des entreprises renommées. Beaucoup proviennent de classes sociales aisées. La plupart, note néanmoins le spécialiste des religions Susumu Shimazone, sont d'autant plus vulnérables au message des sectes qu'ils souffrent d'un sentiment d'isolement, d'une absence de communication avec le reste de la société. Ils ont des diplômes mais, pour beaucoup, font partie de cette catégorie de spécialistes bornés qui, sortis de leur sphère, ne connaissent rien. Leur information sur le monde passe uniquement par les médias. Ils vivent dans l'univers virtuel des images, bombardés de flashes sans cohérence entre eux. Cette absence d'intelligibilité engendre chez eux une naïveté qui les rend vulnérables à des explications surnaturelles.

Dans le bric-à-brac des croyances à l'encan offertes par les nouvelles sectes, le culte d'Aum Shinri-kyo présente des similitudes (fondateur charismatique, pratiques magiques pour obtenir des bénéfices dans le monde présent) mais aussi des différences : d'abord, elle se réclame du bouddhisme indien originel ; ensuite, elle présente une vue apocalyptique de l'avenir du monde, mais elle promet la libération bouddhique (nirvana) et l'accès au bonheur total, grâce à l'acquisition de facultés surnaturelles par la pratique de la méditation et de l'ascèse. Surtout, Aum Shinri-kyo va donner une dimension pseudo-scientifique à son culte, affirmant que, conjugué à des pratiques ascétiques, tout un arsenal technique permet d'approfondir l'expérience mystique.

Ainsi, les adeptes portent-ils sur la tête, fixés avec du sparadrap, des électrodes supposés leur permettre de partager avec le gourou les mêmes ondes cérébrales. L'administration de drogues (hallucinogènes), les méditations forcées pendant plusieurs jours et des jeûnes prolongés (une cinquantaine de fidèles ont été découverts par la police souffrant de dénutrition et de déshydratation avancées) conjugués à des privations de sommeil complètent une initiation avant tout du lavage de cerveau.

Les fidèles avaient une vie spartiate : ils dormaient dans des cellules de 1,8 mètre de long, 80 centimètres de large et 70 centimètres de haut. Ils n'avaient droit qu'à un bain tous les cinq jours (afin que l'enseignement qu'ils avaient reçu ne soit pas *« emporté par l'eau »*) et à deux repas végétariens par jour. Ils payaient pour ce traitement 16 000 yens (soit 800 frs) par jour. Ce qui peut paraître pour le moins étrange doit être replacé dans le contexte d'une société où l'on assiste à un retour en force de l'irrationnel et des pratiques magico-religieuses chez les jeunes. Ainsi, selon un sondage, 70 % des quatre mille étudiants interrogés en 1990 croyaient-ils en une autre vie après la mort.

Comme beaucoup de sectes, Aum Shinri-kyo était devenu une communauté-refuge, une pseudo-famille pour ses fidèles. La secte a accentué ce caractère en faisant de l'adhésion le synonyme d'une rupture avec le reste de la société (à commencer par la famille, avec laquelle tout lien devait cesser). On compte parmi les fidèles nombre de mères de famille qui sont parties avec leurs enfants. D'une manière générale, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les nouvelles sectes, et certaines d'entre elles ont d'ailleurs été fondées par des femmes. L'une des spécificités d'Aum Shinri-kyo est le nombre important (10 %) de ceux qui sont « entrés en religion » (« nonnes » et « moines ») par rapport aux fidèles. Cette rupture avec le monde (*shukke* : « ceux qui quittent la maison », dans le bouddhisme) n'a jamais connu au Japon une grande vogue. Dans le cas d'Aum Shinri-kyo, « nonnes » et « moines » vivaient dans une sorte de phalanstère. L'organisation de la secte se calquait sur celle d'un État avec, au sommet, le gourou qualifié de *« pape »* (*Hoo*, mot employé pour désigner le souverain pontife) ou *« Grand Maître »*, et 15 *« ministères »*, dont l'un était dirigé par sa fille âgée de onze ans. Les fidèles portaient des ceintures qui indiquaient leur grades.

Les adeptes portent sur la tête, fixés avec du sparadrap, des électrodes supposées leur permettre de partager avec le gourou les mêmes ondes cérébrales

La rupture des liens avec la famille s'accompagnait de l'obligation pour les fidèles de faire don de tous leurs biens à la secte. « Nonnes » et « moines », avant d'entrer dans l'ordre de la secte, devaient réaliser leurs biens et procéder à des donations en espèces. Ils ne conservaient que quelques effets personnels, pouvant être rangés dans un carton. Les candidats à l'Illumination devaient, eux, verser comme offrande des centaines de milliers de yens. Il y avait des barèmes précis pour chaque séance d'initiation : les vidéocassettes d'entraînement coûtaient par exemple de 80 000 à 400 000 yens (4 000 à 20 000 F), selon le degré d'avancement du croyant. La secte a ainsi drainé une fortune. Les sévices, enlèvements et séquestrations complètent le tableau de ses pratiques. On dénombre soixante plaintes contre Aum Shinri-kyo dans vingt-trois des quarante-sept préfectures du Japon.

Délirante mais néanmoins fructueuse, l'entreprise de Shoko Asahara et de ses quinze lieutenants a commencé à entrer, il y a quatre ans, dans une phase de dérive qui a peut-être culminé dans l'attentat dans le métro de Tokyo. A la suite de l'échec de son ambition politique (aucun des vingt-cinq candidats présentés aux élections législatives de 1990 n'a été élu), la secte est devenue plus hermétique et plus obsédée encore par les menaces qui auraient pesé sur elle et sur le monde. En même temps, Shoko Asahara s'intéressait à la Russie, premier pays où sa secte s'implantera en 1992.

Plusieurs équipements scientifiques dont elle disposait (ainsi qu'un hélicoptère gros porteur) en proviennent. La secte renforce d'autre part son effort de recrutement parmi les diplômés des facultés scientifiques, comme en témoignent les listes des étudiants sortis chaque années des grandes universités qui étaient en sa possession. Elle leur promettait de poursuivre dans ses locaux leurs recherches avec les équipements les plus modernes. Effectivement, les installations scientifiques du centre de la secte Kamikuishiki, au pied du Mont Fuji, comportaient des équipements très sophistiqués (notamment des microscopes perfectionnés).

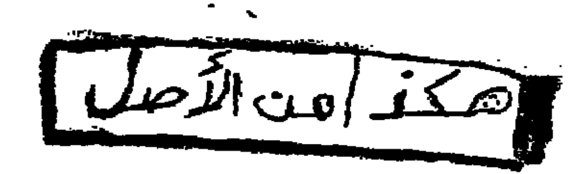
Dans l'organisation de la secte, l'« Agence scientifique » était l'organe le plus étoffé : divisée en plusieurs équipes (chimie, biologie, physique et médecine), elle rassemblait une centaine de membres. L'« Agence » occupait le bâtiment *« Satian 7 »* (nom qui vient du sanscrit et signifie « vérité ») du centre de Kamikuishiki, où ont été découverts des laboratoires dont certaines installations avaient été cachées derrière de fausses cloisons.

Début mars, pratiquement tous les membres de l'« Agence scientifique » ont fait des demandes de passeport, et l'on a perdu leur trace. L'aménagement de *« Satian 7 »*, commencé en avril 1994, a été terminé un mois plus tard. Coïncidence ? Le 27 juin eut lieu un attentat au gaz dans la ville de Matsumoto (sept morts) et, le 9 juillet, des villageois signalaient à la police des émanations de gaz provenant du « Satian 7 », d'où entraient et sortaient des membres de la secte munis de masques à gaz. Au cours de son enquête, la police découvrit dans les environs des substances servant à la production du gaz toxique sarin. Il paraît désormais établi que la secte pouvait fabriquer ce gaz et disposait, en outre, d'équipements pour cultiver les bactéries. Ces centaines de tonnes de substances chimiques étaient supposées servir à la fabrication d'engrais et de *« remèdes violents »* afin de maintenir en vie les fidèles, objets de mystérieuses attaques (selon la secte, certains auraient été atteints d'une sorte de peste).

Quel objectif poursuivait le noyau dirigeant d'Aum Shinri-kyo avec ce potentiel meurtrier ? Purement défensif ? On peut penser que l'auto-intoxication atteignait un seuil et que la vision apocalyptique du gourou devait être étayée de preuves tangibles, sauf à provoquer une hémorragie de fidèles. Déjà, il y a quelques années, Shoko Asahara avait envoyé un millier de ces derniers sur l'île d'Ishigaki (Okinawa) en prévision d'une catastrophe naturelle qui n'est jamais arrivée. A la suite du séisme de Kobé, le 17 janvier 1995, la secte distribua des prospectus selon lesquels ce n'était là que *« les prémices des tragédies qui allaient s'abattre sur le Japon »*. Afin de consolider son ascendant, Shoko Asahara avait-il senti qu'il fallait aller plus loin et démontrer que ses prédictions se réalisaient ?

En mars 1994, dans un sermon à ses fidèles de Sendai (nord du Honshu), le gourou avait durci son discours : il annonçait qu'Aum Shinri-kyo devait se préparer à un affrontement avec l'État au risque de voir la secte anéantie et qu'il avait fait venir de Russie un détecteur de gaz. Le centre de Kamikuishiki, affirmait-il, avait été l'objet d'une attaque menée avec du sarin. *« Il faut atteindre le nirvana le plus tôt possible »*, avait-il conclu, en annonçant que la fin de l'humanité était proche. Une dizaine de jours avant l'attentat dans le métro de Tokyo, Shoko Asahara avait mis en garde ses croyants contre une attaque au gaz. A-t-il été pris au piège de la logique de son discours ?

Philippe Pons



Une autre idée de la politique

par Jean-Denis Bredin

CETTE médiocre campagne électorale, agitée de vents nouveaux venus de l'Ouest, peut ne pas être inutile : elle nous aide à comprendre ce qu'est, à la fin de ce siècle, la vérité du suffrage universel, ce que deviennent la souveraineté du peuple et la démocratie. Que voyons-nous ? Que les idées et les projets ont perdu leur essentielle importance ; que, dissipés le rêve d'un libéralisme absolu, l'illusion marxiste, l'utopie d'une démocratie chrétienne, ne nous restent que de prudents mélanges, semblables à des auberges espagnoles où chacun porte et prend ce qu'il veut ; que les programmes politiques ne nous semblent plus que des catalogues vides, lus ou écoutés en souriant.

Nous voyons en revanche le visage, le regard, les gestes de celles et de ceux qui souhaitent nos suffrages. Nous entendons leurs mots. Sympathiques ? Antipathiques ? Nous ne savons pas trop qui aimer. Nous savons mieux qui redouter. Et la plupart des électeurs se préparent à voter, non pour un candidat, mais contre un autre.

Ces postulants au pouvoir suprême, résolus à mettre fin à tous les malheurs sans compromettre aucun bonheur, ces candidats qui nous semblent souvent des marchands d'illusion, nous attendons cependant d'eux qu'ils soient vertueux. Nous n'exigeons pas n'importe quelle vertu. Ni la générosité, ni le courage, ni le désintéressement, aucune de ces vertus que pouvaient réclamer les morales de la fraternité et les lois de l'Histoire, mais l'intégrité et la transparence, ces deux vertus qui se confondent, qui se peuvent contrôler, et dont le brûlant soleil dévore les autres.

Pour nous plaire, ce candidat doit donc être intègre et vrai. Nous auscultons son patrimoine, nous vérifions qu'il n'a enfreint aucune loi, qu'il n'est ni trop pauvre ni trop riche. Portée par l'exemple américain l'exigence de vérité s'étend vite du patrimoine à la vie privée. Etre vrai c'est avoir une famille vraie, rien qui évoque des affections clandestines, des lieux dissimulés, tous ces mensonges que la loi permet mais que la vérité ne tolère pas.

Et voici que se présente le vrai candidat, bien adapté à son temps, un homme plutôt qu'une femme car la politique entretient de très vieux préjugés, un homme honnête, qui dort dans son lit, chérit les siens, part en vacances dans sa voiture, aime un coin de la campagne française, un homme en bonne santé qui fait un peu de sport, boit et fume peu, et se tient à l'écart de tous les excès : un homme moyen sans doute, exprimant aujourd'hui ce que fut, il y a près de deux siècles, *« le bon père de famille »* du code civil, cette référence ordinaire, soumise aux normes, respectueuse des bornes.

Ce candidat, à peu près conforme au modèle, il ne nous convainc pas pour autant. Si les « Guignols de l'info » nous séduisent, c'est parce qu'ils mettent en rires tout ce que nous ressentons au spectacle de la campagne présidentielle : que les mots n'ont guère d'importance, que l'intérêt général n'est le plus souvent qu'un prétexte, bref que nous sommes gentiment maltraités et que le mieux est d'en rire. Les Français se moquent de la politique ?

Ici surgit le grand malentendu qui sépare l'électeur de celui qui espère son suffrage. Nul mépris de la politique chez les Français, tout au contraire. En un temps où les morales et les idéologies n'apportent plus les convictions qu'elles distribuaient autrefois, quand les Français n'ont plus, pour les guider, ni bonheur éternel ni grand soir, quand ils ne croient plus aux bienfaits obligés d'un progrès irrésistible, quand la patrie elle-même n'impose plus ses émotions, les citoyens posent à l'homme politique de nouvelles et sévères exigences. Leur déception est à la mesure de leur attente.

Le candidat à l'élection présidentielle, soumis à la dureté de la vie politique, au harcèlement de l'image, risque de prendre les Français pour plus sots qu'ils ne sont

On objectera que le métier politique est beaucoup plus difficile à pratiquer qu'autrefois. Non seulement parce qu'il est devenu harassant, qu'il est injustement maltraité, mais parce que le confort des idéologies, la clarté des lignes de partage et des affrontements faisaient au discours la tâche facile. Nos candidats d'aujourd'hui nous expliqueraient avec raison que le monde moderne est devenu trop compliqué pour que les programmes porteurs d'utopies y aient encore leur place. Que faire sinon dessiner quelques vagues projets, mis en bonnes formules, pour promettre, comme au nouvel an, santé et bonheur ? Nulle théorie, nulle recette ne semble capable de maîtriser les mouvements d'une économie devenue mondiale, l'avenir d'une ancienne nation orpheline de ses frontières, et, au-delà, de prévoir les tourments d'un univers incohérent.

Comment rendre le travail à tous, intégrer les jeunes dans un monde trop vieux, changer les banlieues des villes, donner à chacun la santé qu'il revendique, et venir en aide à ceux qui souffrent, ici et partout, quand on gouverne à très court terme, à six mois, à trois mois, à l'échéance des prochaines élections ou des prochaines vacances, quand nul politique ne peut avoir aucune idée du destin des enfants qui naissent aujourd'hui, quand on s'avance dans la nuit ? Comment ne pas agiter des promesses, des slogans, des programmes gonflés de vent, puisqu'on ne peut faire mieux ?

Ainsi le candidat se sépare-t-il de ceux auxquels il croit s'adresser. Il est très loin d'eux. L'enseignement obligatoire, la diffusion de la culture, la fréquentation quotidienne des médias, la rapidité des transports et l'éclatement des frontières ont apporté peu à peu aux Français non seulement des connaissances, sans doute morcelées, mais aussi des instruments de jugement, et surtout une forte capacité à déchiffrer le politique.

Cette vaste classe moyenne, qui constitue aujourd'hui la majorité du corps électoral, a atteint un niveau de maturité que nos candidats auraient tort d'ignorer. Bien sûr, ce citoyen nouveau aime le spectacle. Il est sensible aux modes. Les affrontements le distraient. Mais il est beaucoup plus informé et lucide que ne furent ses grands-parents et ses parents. Il veut savoir. Il décode le langage et l'image. Il distingue la vraie compétence de ses semblants, la réflexion de la récitation. Il est vite critique, et très capable de dégoût.

Le candidat à l'élection présidentielle, soumis à la dureté de la vie politique, au harcèlement de l'image, à la séduction des formules, risque de prendre les Français pour plus sots qu'ils ne sont. S'installe cette dangereuse incompréhension : la politique se croit méprisée par les Français, et les Français se croient méprisés par la politique.

Ce que la plupart de nos candidats ne voient pas, tenus par la force des habitudes et les exigences de la publicité, c'est que la politique pourrait être, en soi, une pédagogie de la démocratie. Les Français ne croient plus que des miracles puissent être accomplis au nom des principes, ou par la vertu des programmes. Ils sont tout disposés à comprendre les difficultés que posent la gestion du présent et la prévision de l'avenir. Le rôle du politique n'est plus du tout aujourd'hui ce qu'il était à la fin du XIXe siècle quand Dieu, la Patrie, la lutte finale, et même l'anarchie indiquaient des chemins. Il n'est plus d'offrir aux citoyens des programmes nourris de rêves, ou des ordonnances accumulant d'utiles remèdes. Il est, plus sérieusement, plus modestement, d'informer le citoyen, de lui faire connaître et comprendre la vérité et la complexité des problèmes posés au monde où il vit, de l'aider à réfléchir sur son destin et sur celui de ses enfants. Le rôle du politique est aujourd'hui de servir la maturité politique de chacun, et par là le progrès d'une vraie démocratie.

On objectera que tout ceci n'est qu'utopie, et que tant d'exigences impliqueraient une transformation illusoire du métier politique. Elles commanderaient sans doute que le temps y soit autrement vécu, que la place du travail personnel soit plus forte, moins vaste celle des relations publiques. Aucun métier ne résisterait à tant de cérémonies obligées, à tant de mains serrées, à tant de prestations médiatiques. Le citoyen moderne attend tout autre chose que ce qui lui est offert : il aimerait être tenu pour majeur, capable de connaissance et de jugement.

Ce politique – dont Pierre Mendès France nous révéla, un temps trop court, l'étonnante modernité – qui connaîtrait les problèmes dont il traite, qui nous ferait comprendre les raisons de ses choix, qui abandonnerait les discours enflés et tâcherait de nous parler vraiment, il servirait la démocratie, quoi qu'il advienne de sa candidature. Et parce qu'il nous restituerait une haute idée de la politique, tant attendue, le succès pourrait bien lui venir par surcroît.

Jean-Denis Bredin *est avocat et membre de l'Académie française*

Pour faire avancer Monsieur Hue

par Raymond Jean

MONSIEUR HUE serait-il exotique, chinois ? Ou bien son nom sonnerait-il simplement comme celui de « Monsieur Hulot » naguère, au cinéma ? En tout cas, on ne disait pas tellement « Monsieur Marchais ». Sans doute s'agit-il d'un progrès dans la considération et la courtoisie. Et, comme la courtoisie est réciproque, tout semble au mieux dans le meilleur des mondes politiques.

Je ne nierai pas que la personnalité du candidat du PCF soit des plus sympathiques. Elle l'est indéniablement. Et, même, on le répète tellement de tous les côtés, dans la presse, sur le petit écran, qu'on finit par se demander s'il n'y a pas là un phénomène d'image parmi les plus révélateurs des pouvoirs d'un système médiatique dominant.

Il suffirait d'un beau collier de barbe, d'un crâne bien rond, d'un oeil pétillant derrière des lunettes, d'un verbe vif, d'une physionomie qui fait penser tantôt à celle du nain Prof de *Blanche-Neige*, tantôt à celle de mon ami le poète Guillevic, pour que tous les problèmes et contradictions du communisme se trouvent abolis au profit d'une image de marque neuve et rassurante. Jusqu'à ce nom en effet qui rassure !

Je me suis amusé à chercher le mot « hue » dans le dictionnaire, précisément appelé Robert, pour voir s'il n'y avait pas quelque chose à tirer de la définition, et voici ce que j'ai trouvé : *« Mot dont on se sert pour faire avancer un cheval, pour le faire tourner à droite. »* Je n'invente rien, je ne modifie pas un mot. Mais j'espère que le vieux cheval communiste ne va pas virer à droite, à force d'affirmer qu'il change de cap et de physionomie.

Tout cela pour dire que le vrai changement devrait être d'une autre nature. Il ne suffit pas de répéter qu'un immense échec historique a eu lieu, que des erreurs, des abominations, des oppressions, des crimes se sont accumulés dans le pays où le socialisme s'est voulu « réel », qu'une immense illusion – pour parler comme François Furet – a aveuglé ce siècle, pour se dédouaner de toute responsabilité dans ce domaine, comme si cela concernait un *ailleurs* indéterminé.

Une rupture est nécessaire, avec les pratiques, les comportements, les manières de penser et d'agir. Faute de quoi, le changement ne dépassera pas l'image. Car, s'il est relativement facile de se satisfaire soi-même en se persuadant d'une transformation à vue, il est plus difficile de convaincre les partenaires, les interlocuteurs de la réalité de cette transformation. Les résistances sont têtues. Et, vues de l'extérieur, les choses ne sont pas aussi positives qu'on le voudrait.

Au sein du PCF, une rupture est nécessaire avec les pratiques, les comportements, les manières de penser et d'agir. Sinon, le changement ne dépassera pas l'image

Quand Piero Fassino, le responsable des relations extérieures du PDS italien dit (même s'il y a beaucoup à dire sur le PDS lui-même !) que le PCF est une *« pièce archéologique »*, il y a là quelque chose de préoccupant. Et quand Mme Pamela Harriman, ambassadrice des Etats-Unis à Paris, parle du *« stalinien Robert Hue »* (comme elle dit *« le néofasciste Le Pen »*, *« le très réactionnaire Philippe de Villiers »*, *« l'égérie trotskiste Arlette Laguiller »*), elle ne fait, dans cette outrageuse simplification, qu'exprimer un point de vue répandu selon lequel qui reste communiste reste stalinien.

Et ce n'est pas facile de se débarrasser de ce genre d'étiquette tenace. Quand on suggère de changer le nom du Parti pour marquer une vraie rupture, on répond toujours, et Robert Hue le premier, que le mot *« communisme »* est beau étymologiquement, noble, chargé de tradition et d'histoire – ce que nous savons bien ! Tant pis, s'il n'en est pas ainsi pour d'autres oreilles ! Or, quand on veut vraiment l'ouverture, l'échange et le dialogue, il faut accepter d'être sensible à ce que ressentent les autres, même si nous ne ressentons pas cela nous-mêmes. Et, à partir de là, pousser la critique jusqu'à son terme.

Il se trouve que l'on est aujourd'hui dans une conjoncture des plus favorables pour réaliser ce vrai changement. Face à un déferlement sans précédent d'affairisme et de corruption, devant une montée tous les jours plus grande de revendications et de luttes sociales de nouveau à l'ordre du jour, la gauche, en France, a de quoi se redéfinir et se recomposer. Que le Parti communiste ait un rôle majeur à jouer dans cette recomposition, précisément en raison de ses traditions historiques et surtout de son potentiel militant, est l'évidence même. Mais il ne doit pas en rester au stade des habits neufs. Il doit aller vers un vrai réveil de conscience et une authentique rénovation. Que le coefficient de sympathie dont dispose Monsieur Hue – et qui justifie un soutien actif – l'engage dans cette voie est un pari dont les prochaines échéances électorales diront s'il peut être tenu. C'est, de toute façon, un pari sur l'avenir.

Raymond Jean *est écrivain et conseiller régional (app. PCF) de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

L'Europe sans équivoque

par Pierre Lefranc

UNE révision au traité de Maastricht est prévue en 1996, révision qui doit apporter des précisions fondamentales sur l'aménagement de positions communes en matière de politique étrangère et de sécurité. Cette nouvelle étape susceptible de remettre bien des structures en question et qui engage gravement l'avenir revêt un caractère capital.

Or, sur ce devenir qui concerne directement le destin de la France, si certains candidats à l'élection présidentielle se sont prononcés, les principaux d'entre eux demeurent dans un flou tel que l'on ne parvient pas à déceler leurs véritables intentions face à cette échéance.

Le Monde, constatant une commune imprécision dans les déclarations des uns et des autres, titre – malheureusement à juste raison : « L'Europe n'est pas un enjeu majeur dans la campagne présidentielle », alors qu'il s'agit là de choix essentiels pour lesquels l'autorité du nouveau chef de l'Etat sera déterminante.

L'organisation de l'Europe n'est pas un thème de variations académiques pour des rêveurs mais elle commandera le sort de notre culture, de notre économie, en un mot de notre identité. Le développement des mirobolants programmes dans tous les domaines, depuis ceux qui concernent l'emploi et la formation jusqu'à ceux relatifs à l'émigration, dépendent en réalité des solutions apportées aux problèmes qui seront posés aux négociateurs en 1996.

Dès lors, on ne peut se contenter de formules suffisamment équivoques pour contenter tout le monde, on ne peut accepter de se déterminer sans connaître avec précision les engagements des uns et des autres en cette matière quand l'Europe à venir doit constituer l'une des données de base du choix.

Il appartient donc à chaque candidat – il n'est que temps – de s'exprimer clairement et sans ambiguïté sur les options et les positions qu'il défendra en 1996 ; faute de quoi ce serait, pour l'électeur, donner un blanc-seing en un domaine dont dépend tout le reste.

Pierre Lefranc *est ancien chef de cabinet du général de Gaulle.*

COURRIER

FIDÉLITÉ AU SOCIALISME

Adhérent du Parti socialiste depuis 1971, je suis un de ces *« vieux fidèles imbéciles »* que Paul Veyne, dans *Le Monde* du 24 mars, accable de son mépris. Les attaques virulentes dont il accompagne son « ralliement » à la candidature de Lionel Jospin me paraissent mériter quelques commentaires.

« Les socialistes anciens n'ont pas d'idées », ni de *« politique socialiste »* ? Pourquoi Paul Veyne ne nous propose-t-il pas la panacée dont, à coup sûr, il dispose ? A défaut, la volonté de corriger, en faveur des plus démunis, les effets pervers de ce mal nécessaire qu'est l'économie de marché continuera d'inspirer l'action modeste, mais obstinée des militants.

Ils doivent *« se débarrasser carrément de leur moribond, Mitterrand »* ? Sans insister sur l'inélégance de l'attaque contre un homme qui lutte avec courage contre la maladie, on se contentera de rappeler que, sans lui, la gauche (dont Paul Veyne, apparemment, se réclame) n'aurait guère eu de chances d'accéder au pouvoir.

Enfin, le Parti socialiste doit *« changer de nom »* (...) Comme celui de démocratie, le mot socialisme a été mille fois usurpé. Hommage que le vice rend à la vertu. De là à rompre avec une *« tradition »* qui, des hommes de 1848 et de Jaurès à Léon Blum (comme le remarquait ce dernier au procès de Riom), s'est inscrite profondément dans l'histoire de la France...

Bien sûr, le Parti socialiste changera. Mais sans renoncer à son identité. La campagne présidentielle de Lionel Jospin s'inscrit dans cette ligne de renouvellement et de fidélité.

Pierre Lévêque
Fontaine-lès-Dijon
(Côte-d'Or)

AMNISTIE : UNE TRADITION À REVOIR

Un des principaux candidats a confirmé, en répondant à une question, qu'il était dans la *« tradition républicaine »* d'amnistier les contraventions liées à la circulation, à la suite de l'élection présidentielle.

Telle est probablement la raison pour laquelle on voit, depuis quelques mois, de plus en plus d'avis de contravention sur les pare-brise. C'est un signe que les fraudeurs et resquilleurs se sentent de plus en plus l'âme tranquille. Aussi cette amnistie éventuelle est-elle une faute à quatre titres au moins :

1) elle encourage l'incivisme et le « jeu » bien français de la resquille ;

2) elle décourage ceux qui, comme moi et d'autres, s'acquittent normalement de leur impôt de stationnement ;

3) elle démotive les femmes et hommes chargés de la mission publique de surveillance qui s'acquittent en conscience de leur tâche tout en sachant qu'au bout du compte leur travail ne servira à rien ;

4) elle retire à la collectivité des recettes qui leur seraient bien utiles.

En définitive, tout citoyen doit être soumis à l'égalité devant la loi, quelle que soit la période. N'est-il pas temps de renoncer à cette *« tradition républicaine »* démagogique qui ne doit plus faire partie du programme électoral ?

Pierre Lipmann
Paris

POUR UNE RÉFORME DU SERVICE MILITAIRE

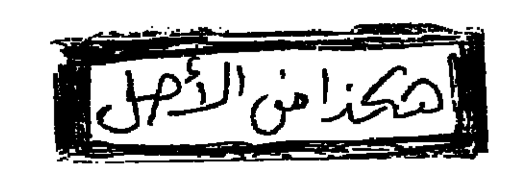
Plutôt que de prévoir simplement une réduction de la durée du service militaire, pourquoi ne pas envisager dans les programmes des candidats d'autres améliorations :

– Plus d'égalité au niveau des reports, notamment en ce qui concerne le report spécial jusqu'à vingt-sept ans qui devrait pouvoir être sollicité par tous les étudiants et pas seulement par ceux des professions de santé. En effet, un arrêt dans les études cause souvent un préjudice important. Ne serait-il pas possible de faire en sorte que l'incorporation n'intervienne pas en milieu d'année universitaire ? De plus, l'attribution d'un report au-delà de vingt-quatre ans ne devrait pas entraîner renonciation à toute dispense en qualité de soutien de famille.

– Que les dispenses soient accordées de manière moins stricte : notamment celles qui concernent *« les jeunes gens »* reconnus soutien de famille ou chef d'entreprise (actuellement, il faut que cette entreprise existe depuis deux ans et ait au moins deux salariés). Dans une période où le chômage règne, de telles conditions semblent excessives.

– Plus d'égalité pour ce qui concerne l'objection de conscience : il n'est, en effet, pas acceptable que l'objecteur de conscience, opposé à l'usage des armes, accomplisse un service civil d'une durée deux fois plus longue que le service militaire. Cela ne revient-il pas en effet à exercer une pression sur l'individu, en lui imposant de faire prévaloir son intérêt sur sa conscience ? Où est alors la liberté de conscience dont parle l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

Vivien Zalewski
Nantes



Le Monde

Le Rubicon d'Arafat

YASSER ARAFAT a franchi le Rubicon. Ce sera lui qui décidera du sort du laborieux processus de paix qu'il conduit avec Israël, et non les extrémistes islamistes. Mardi 11 avril, en même temps qu'il faisait jeter en prison quelque deux cents membres – ou présumés sympathisants – du Djihad islamique et du Hamas, il a annoncé le « désarmement » de la population de Gaza.

Cette décision lui a déjà valu les félicitations prudentes d'Israël, le soutien de l'Egypte, mais aussi des critiques de l'opposition palestinienne et d'une organisation locale des droits de l'homme, sans parler des menaces du Djihad islamique. Il est quasi certain qu'à mesure qu'il avancera dans cette nouvelle voie, M. Arafat devra maîtriser une situation de plus en plus difficile, puisqu'il lui faudra imposer son autorité sans avoir l'air d'être aux ordres de l'Etat juif.

Ce sont deux attentats-suicides, dimanche, dans la bande de Gaza (huit morts, dont sept soldats israéliens) qui ont poussé le chef de l'OLP à sévir. Car à la différence des cinq autres qui les ont précédés depuis l'entrée en vigueur de l'autonomie palestinienne en mai 1994, ces deux attentats ont eu lieu à l'intérieur même du territoire dont il est le « président ». C'était la première fois que le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, le plus important des mouvements opposés au processus de paix, y portait son action.

C'était donc trop pour le chef de l'OLP, dont l'autorité déjà contestée par les siens risquait d'être gravement déstabilisée. Pis : chacun des attentats commis contre des Israéliens a servi de prétexte à l'Etat juif pour isoler les territoires palestiniens et retarder l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie. Mais pour que le chef de l'OLP parvienne à ses fins sans faire trop de dégâts, c'est-à-dire sans susciter des troubles dans le territoire sous son contrôle, il faudrait que les négociations de paix avancent vraiment, et que la population des territoires n'ait pas le sentiment d'avoir troqué un pouvoir occupant répressif pour un autre, palestinien de surcroît.

« *Si en même temps Yasser Arafat élevait la voix contre Israël, s'il dénonçait la position de l'Etat juif, cela équilibrerait un peu les choses* », notait Haïdar Abdel Chafi, l'une des personnalités politiques palestiniennes les plus respectées. Il aurait pu ajouter : si Israël faisait preuve de moins d'intransigeance et n'exigeait pas du chef de l'Autorité palestinienne de réussir totalement là où il a lui-même échoué, si – en outre – l'Etat juif accélérait l'application des accords signés à Washington le 13 septembre 1993 – et dont le calendrier a déjà pris un retard considérable –, la tâche du chef de l'OLP serait certainement plus aisée.

Moderniser les services publics

LES mouvements sociaux qui agitent les services publics (Poste, EDF-GDF, SNCF, RATP, ANPE, Sécurité sociale...) ne sont pas seulement motivés par des revendications salariales ou des préoccupations en matière d'emploi. Les salariés de ces entreprises et administrations sont aussi animés par une sourde inquiétude sur l'avenir des services publics. Il y a, à cette inquiétude, quelques raisons : l'Europe, la déréglementation et les nouvelles technologies vont conduire, inévitablement, à des remises en cause des services publics au cours des mois à venir. Le silence des principaux candidats à l'Elysée sur ce sujet ne fait qu'accroître encore le désarroi des personnels de ces établissements.

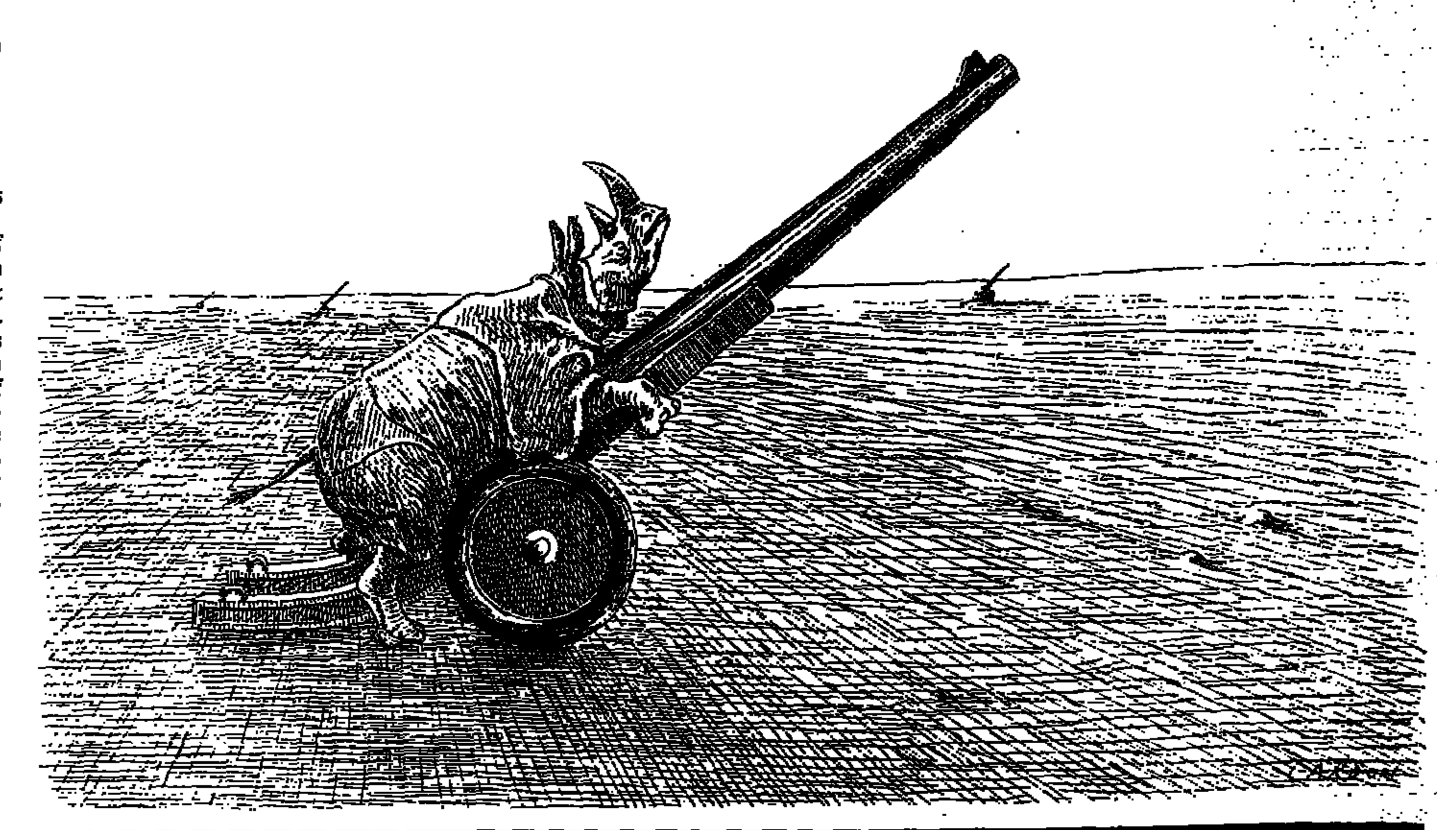
Quoi que l'on en dise souvent, la France dispose de services publics de grande qualité, des services qu'envient de nombreux pays. Organisés dans des cadres institutionnels très divers (administration, établissement public industriel et commercial, société anonyme d'Etat...), ces services publics ont été, dans de nombreux cas, des facteurs de rénovation technologique importants (TGV, téléphone, centrales nucléaires...). Assurant, généralement dans des situations de monopole, des missions d'intérêt général, ces services ont toujours joué en France un rôle essentiel dans les politiques d'aménagement du territoire. En se portant garants de l'égalité d'accès pour tous, ils ont contribué au maintien de la cohésion sociale.

Ces services publics, auxquels les Français sont très attachés, sont aujourd'hui – et seront demain plus encore – l'objet d'une triple attaque. Pour certains d'entre eux, l'arrivée de nouvelles technologies va radicalement modifier les conditions de leurs activités. Les idéologies libérales, si elles n'ont jamais atteint en France les excès britanniques, poussent ensuite à une mise à mort de tous les monopoles. L'Europe, enfin et surtout, traque partout tous les obstacles à la concurrence : elle a trouvé dans les services publics un terrain de chasse particulièrement riche. La Commission de Bruxelles est prise ainsi d'une véritable frénésie dérégulatrice.

Il serait dangereux de céder, sans résistance, à cette triple offensive. Le marché n'est pas nécessairement le meilleur arbitre dans tous ces domaines. Il ne s'intéresse pas en particulier à des investissements très lourds et à rentabilité incertaine et lointaine, comme la construction de grandes infrastructures (pour la distribution de l'électricité ou pour les chemins de fer par exemple). Il est ensuite des sujétions d'intérêt public que le marché ne peut assumer. Cela étant, les services publics français ne pourront échapper à une poursuite, voire à une accélération de leur modernisation. Cela passera inévitablement par des changements institutionnels, des privatisations parfois et, pour les personnels, par une remise en cause de certains statuts. Il n'est pas, en fin de compte, de meilleure protection des services publics que l'amélioration de la qualité des services rendus.

Le Monde [illegible] Jean-Marie Colombani, [illegible] directeur de la publication ; Dominique Alduy, [illegible] Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, [illegible] Anne Chaussebourg, directeur délégué
[illegible] Robert Solé, [illegible] Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, [illegible] Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, [illegible] Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; [illegible] secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
[illegible] Olivier Biffaud, vice-président
[illegible] Hubert Beuve-Méry [illegible] Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens [illegible] Jacques Lesourne (1991-1994)
[illegible] Le Monde [illegible] Société civile « Les rédacteurs du Monde », [illegible] Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261 311F

Afrique *par* Cardon



AU FIL DES PAGES/société

L'enfant programmé

QU'y a-t-il de plus simple, de plus naturel, que de faire un enfant ? Pendant longtemps, les couples donnaient la vie sans trop s'interroger. Ils n'avaient d'ailleurs guère d'emprise sur le phénomène, ni avant ni après la naissance : pas de contraception efficace, pas de parade contre les maladies. Dieu « donnait » et « reprenait ». On s'y résignait. L'équilibre démographique se réalisait ainsi, une forte mortalité compensant une forte fécondité.

Tout cela est connu. Et tout cela est un peu faux, suggère Henri Leridon, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques, dans un livre aux multiples facettes, qui aborde avec clarté l'ensemble des questions se rapportant de près ou de loin à la procréation : les statistiques, les découvertes médicales, l'évolution des comportements, les enseignements de l'Eglise... Une belle synthèse, par un polytechnicien vraiment polyvalent.

L'une des erreurs courantes est de croire que seule la mortalité permettait de limiter l'explosion démographique. C'est vrai que la Grande Faucheuse ne chômait pas : il a été calculé, par exemple, qu'à la veille de la Révolution française, dans un village de mille habitants, on se rendait au cimetière tous les dix jours environ. Mais d'autres facteurs sont souvent oubliés ou ignorés.

D'abord, contrairement à une légende, les filles n'étaient pas mariées à la puberté. Au cours des cinq derniers siècles, des noces plus tardives limitaient le nombre des enfants. De même, l'allaitement maternel contribuait à espacer les naissances presque aussi efficacement que le fait la contraception aujourd'hui. Des méthodes encore en vigueur (retrait, douches vaginales...) étaient couramment employées, et le préservatif lui-même existe depuis au moins trois siècles.

Il faut se débarrasser aussi du mythe de la famille nombreuse. Si la France de l'entre-deux-guerres comptait effectivement de grandes fratries, elle était surtout celle de couples avec enfant unique ou sans enfant. Nombre de femmes restaient célibataires. A la Belle Époque, bien avant l'ère de la pilule, les foyers avaient réussi à limiter leur descendance moyenne à deux enfants.

Depuis Adam et Eve, faire un enfant n'a probablement jamais été aussi compliqué qu'aujourd'hui

Il a fallu attendre le baby-boom, au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour voir s'inverser les courbes. Mais cette divine surprise n'a été qu'une parenthèse dans l'histoire démographique de la France, remarque Henri Leridon. Au milieu des années 60, deux naissances sur cinq étaient non désirées ou mal programmées. Si l'indice de fécondité est passé par la suite de 2,8 à 1,9 enfant, c'est en grande partie grâce aux progrès de la contraception.

Aujourd'hui, sans régulation des naissances, la population serait multipliée par quatre tous les trente ans. La France aurait 200 millions d'habitants en 2020, et la planète 25 milliards. Qui pourrait s'y résoudre ? Henri Leridon souligne l'inanité du débat sur méthodes « *naturelles* » et « *non naturelles* » dans lequel l'Eglise catholique s'est enlisée. De même nous met-il en garde contre la fausse controverse entre « *malthusiens* » et « *natalistes* », la distance entre les uns et les autres étant à peu près égale à... 0,2 ou 0,3 enfant. Avec une fécondité égale à deux enfants, la population n'augmente plus, et le malthusien respire ; avec 2,2 ou 2,3 enfants, le remplacement des générations est assuré, et le nataliste exulte...

Grâce à la pilule, au diaphragme et au stérilet, la contraception s'est féminisée, n'exigeant plus la même vigilance du partenaire masculin. Elle s'est médicalisée, n'impliquant plus seulement le couple. En réalité, c'est toute la reproduction humaine qui a fini par dépendre de la médecine. On accouche ou on avorte à l'hôpital, après divers examens, sans parler de toutes les formes de procréation assistée...

Les enfants d'aujourd'hui – et c'est la grande nouveauté – sont avant tout des enfants du désir. Cela ne veut pas dire que les choses se soient simplifiées. Au contraire, une naissance est désormais débattue, décidée, fixée dans le temps, alors que la question essentielle (pourquoi fait-on un enfant ?) reste très floue. Peut-être n'a-t-il jamais été aussi compliqué de donner la vie depuis Adam et Eve. Détail significatif : de plus en plus de femmes ne souhaitent pas connaître le sexe de leur enfant à naître lors des échographies. Comme si la programmation de la vie humaine était allée trop loin et qu'il fallait laisser quand même sa part au hasard...

Robert Solé

★ *Les Enfants du désir*, de Henri Leridon, Julliard, 278 p., 120 F.

Vers la fin du tout-licenciement

Suite de la première page

M. Pseffer en veut pour preuve que les cinq entreprises américaines les plus performantes entre 1972 et 1992, la compagnie aérienne Southwest Airlines, Wal-Mart (grande distribution), Tyson Foods (agroalimentaire), Circuit City (distribution) et Plenum Publishing (communication), ne se distinguent pas par leur position stratégique ou leur performance technologique mais... par la façon dont elles gèrent leur force de travail. Sélectivité du recrutement, sécurité de l'emploi, salaires élevés, politique de rémunération motivante, actionnariat salarié, partage de l'information, responsabilisation, politique de promotions internes, formation : voilà les nouvelles clés de la réussite, explique l'éminent professeur.

En France, deux dirigeants d'entreprise ont tiré la sonnette d'alarme et reproché à leurs pairs de confondre compétitivité et productivité : le président de Danone, Antoine Riboud, dans son rapport « Modernisation, mode d'emploi », et Jean Gandois, aujourd'hui président du CNPF. Dans son rapport pour le XIe Plan intitulé « France : le choix de la performance globale », celui qui était alors président de Pechiney, écrivait en 1991 : « *Une compétitivité de l'économie fondée sur la qualité et la fiabilité des produits et des processus de production, sur la qualité des services liés à la production, sur les relations avec l'environnement, suppose une politique de l'emploi à moyen terme visant l'élévation des niveaux de qualification (...). Cette approche s'oppose à celle visant à fonder la croissance sur un abaissement des coûts de rémunération.* »

A la suite de ces travaux, deux pistes de réflexion sont actuellement explorées : l'une remet en cause la légitimité des objectifs de productivité ; l'autre – plus empirique mais sans doute plus prometteuse – se propose d'intégrer davantage l'emploi dans les critères actuels. La première vient de faire l'objet d'un pré-rapport sur la « performance globale », remis au Commissariat général du Plan en octobre 1994. Selon les auteurs, la notion de productivité par tête, adaptée à un système taylorien de production, est aujourd'hui non seulement dépassée, mais dangereuse. La créativité, la qualité, la diversité des produits, les investissements immatériels comme le marketing, sont désormais bien plus importants que le calcul du coût de la main-d'œuvre directe. Et que dire d'un système qui considère la formation continue comme une charge et non comme un investissement ?

Le rapport du Plan ayant l'honnêteté de reconnaître que « *les modèles de gestion en émergence sont dans une phase de tâtonnements* », les promoteurs du manifeste « Entreprises contre l'exclusion » – dont le commissaire au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld – valorisent actuellement avec l'aide de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) une seconde approche plus pragmatique. Certaines entreprises – Strafor-Facom, Potain, Usinor-Sacilor – commencent à substituer la notion de masse salariale à celle d'effectifs, ce qui peut les amener à favoriser diverses formes de partage du travail plutôt qu'à licencier, en cas de difficultés. Chez Usinor-Sacilor, Francis Mer contraint aujourd'hui ses responsables opérationnels à inclure le coût d'un reclassement (entre 300 000 et 400 000 francs) dans le calcul de la rentabilité d'un investissement qui force à réduire le personnel. Certaines sociétés de services (hôtellerie, transports en commun) se mettent – enfin – à redécouvrir l'importance du relationnel.

Petit à petit, le travail commence à être considéré comme un investissement rentable. Une expérience actuellement menée chez Toyota confère à cette démarche une nouvelle légitimité.

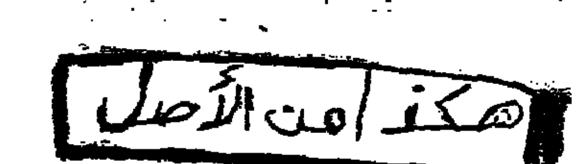
Les industriels français, qui considèrent comme un progrès tout remplacement de l'homme par une machine, devraient observer d'un peu plus près ce qui se passe au Japon. Ceux qui cherchent à importer aujourd'hui l'organisation du travail nipponne des années 80 pourraient avoir une longueur de retard. Toyota est en train de révolutionner à nouveau son système de production à l'occasion du lancement d'un véhicule à quatre roues motrices.

Au lieu d'automatiser à outrance, le groupe nippon a décidé de n'installer des machines que là où elles... facilitent le travail des ouvriers. Conséquence : par rapport à une chaîne d'assemblage classique, le taux d'automatisation a été réduit d'environ 66 %. Comme la chaîne a été installée, non pas dans une usine flambant neuve, mais dans d'anciennes installations réaménagées, l'investissement a été modeste. Conséquence de ces deux phénomènes : il suffit à Toyota de produire environ 2 300 véhicules par mois pour que cette chaîne soit rentable, un seuil très bas largement dépassé. Ce nouveau modèle japonais fera-t-il école ?

Frédéric Lemaître

RECTIFICATIF
PAS-DE-CALAIS

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre édition du 8 avril, s'il y a bien, dans le dossier du Sazira (le syndicat d'activité économique qui regroupe des communes voisines d'Auchel, dans le Pas-de-Calais), un troisième communiste mis en examen, il s'agit d'Yvan Offroy, qui a été incarcéré, et non du maire (PS) de Saint-Hilaire-Cottes, Hervé Roseau, lui aussi mis en examen. Yvan Offroy, qui était secrétaire général du Sazira, est un communiste non élu. Secrétaire général de la municipalité communiste de Montigny-en-Gohelle, perdue au profit du PS en 1989, il fut ensuite secrétaire général du Sazira avant de rejoindre, en septembre 1994, comme salarié, le groupe communiste du conseil général.



GRÈVES A La Poste depuis plusieurs semaines, dans les transports parisiens le 13 avril, à EDF-GDF le lendemain, de nouveau à Air Inter les 20 et 21 avril ou à la SNCF en mai, les grèves dans le service public s'opposent à des effets de la déréglementation engagée dans le cadre européen. Mais les principaux candidats à l'élection présidentielle évitent d'ouvrir le débat. ● SELON KAREL VAN MIERT, commissaire européen, les frontières intérieures européennes sont aujourd'hui dépassées et il est nécessaire d'éliminer les monopoles. ● JEAN-LOUIS BIANCO estime à l'inverse que les services publics de base répondent à des objectifs de solidarité et d'équité que certaines péréquations tarifaires peuvent aider à atteindre. ● POUR LE CONSEIL D'ÉTAT, l'Europe *« n'instruit pas le procès »* du service public, mais *« elle fait pire »* : elle l'*« ignore »* *(lire page 18)*.

La déréglementation européenne pèse sur l'avenir des services publics

A Air Inter, à La Poste, à la SNCF, à EDF, les grèves se multiplient pour souligner la menace que fait peser l'Europe sur la notion de service public à la française. Mais les candidats à l'Elysée évitent le débat

L'EUROPE S'ATTAQUE aux services publics à la française et aux monopoles associés. Pourtant, les candidats à l'élection présidentielle rechignent à aborder ce sujet qui sensibilise l'opinion publique. Alors que les grèves à la SNCF se développent contre le démantèlement de l'entreprise imposé par une directive de la Commission européenne, alors qu'EDF refuse de se voir contrainte d'appliquer la règle de l'ATR (accès des tiers au réseau) programmé par la même Commision, alors qu'Air Inter, concurrencée sur ses meilleures lignes intérieures pour cause de déréglementation, revendique le droit de se redéployer à sa guise sur les lignes européennes pour sauvegarder une impossible indépendance, les trois principaux candidats se gardent bien d'ouvrir un débat déstabilisant sur la déréglementation et l'Europe.

Pourtant, le sujet est brûlant : Air Inter, en grève jusqu'au 10 avril au soir, aura connu son quatrième mouvement revendicatif en un mois. A l'instar des salariés de France Télécom en octobre 1993, ceux d'Aéroports de Paris ont déclenché une grève d'une durée indéterminée à partir du mardi 11 avril pour le maintien du statut des personnels et de l'entreprise. Quant aux postiers, qui organisent des actions locales de revendication, ils réagissent contre des impératifs de déconcentration et de rentabilisation d'une entreprise qui considère avec de plus en plus de recul sa mission d'origine et préfère défier les banques sur leur terrain. Dans le Var, la grève dure depuis six semaines.

Bruxelles s'arc-boute sur l'introduction de la concurrence dans tous les domaines. Pour atteindre cet objectif totalement contradictoire avec la notion de péréquation inhérente au service public, la Commission européenne doit contraindre les monopoles à se démanteler. L'exercice implique de créer au moins deux sociétés distinctes, l'une continuant à vendre un service (transports, électricité, télécommunications, eau), l'autre gérant l'infrastructure en accueillant sur le réseau des opérateurs concurrents.

Si la déréglementation des télécommunications, déjà réalisée pour de nombreux services annexes comme le radiotéléphone, semble bien prise en compte par la direction de France Télécom pour le 1er janvier 1998 (la privatisation de l'entreprise et le problème du statut de son personnel ne sont toutefois pas réglés), elle pose maints problèmes à la SNCF ou à EDF-GDF, où les directions défendent l'intégrité des entreprises. Leur position n'est pas partagée par leurs homologues européens.

Ainsi, en même temps que le gouvernement allemand apurait la dette de quelque 240 milliards de francs de la Deutsche Bahn en 1993, il fixait un calendrier à l'entreprise (avec une privatisation prévue pour 1996) allant dans le sens souhaité par Bruxelles. La Grande-Bretagne a voulu donner l'exemple. Mais si la privatisation de l'ex-British Telecom donne satisfaction, le consommateur ne semble pas trouver avantage, jusqu'à présent, à la déréglementation de l'électricité intervenue en mars 1990, et la privatisation de British Rail, engagée en mars 1994, est, pour l'instant, dans une impasse.

Isolés, les Français se heurtent à un processus bien balisé à l'échelle européenne

Quoi qu'il en soit, au Conseil de l'Europe, la France est isolée. *« Bruxelles est hors d'état de comprendre la spécificité française dans les services publics »*, constate Claude Cambus, président de l'Institut de recherche sociale « Encadrement et humanisme » (IRSEH), organisateur d'un colloque sur les services publics le 10 avril. Sans alliés pour défendre leur position sur les monopoles, les pouvoirs publics français n'ont aucune chance de renverser un processus maintenant bien balisé à l'échelle européenne. Sauf à remettre en question la construction de l'Union – une extrémité à laquelle Paris ne saurait se résoudre –, il ne leur reste plus qu'à négocier au mieux cette évolution, quitte à utiliser ce dossier comme élément de négociation pour obtenir des compensations dans d'autres secteurs.

Conscients que l'alternative n'existe pas, les principaux candidats à l'élection présidentielle, contraints par leur engagement en faveur du traité de Maastricht, évitent d'ouvrir ce dossier pendant la campagne électorale. Pour ne pas allumer de brûlots parmi les centaines de milliers de salariés des entreprises concernées, et ne pas heurter les électeurs français.

Ainsi, selon les conclusions d'une enquête menée par la société AERA (Action et recherche en ethnologie appliquée) pour le compte de l'IRSEH auprès d'un échantillon de 500 personnes, 75 % des personnes interrogées pensent que l'intervention de l'Etat dans le domaine des services d'intérêt général favorise un développement plus harmonieux du territoire et garantit l'égalité d'accès. La moitié considère que si l'Etat se retirait, les services ne seraient pas mieux assurés et les tarifs augmenteraient. Les avis favorables à l'introduction de la concurrence varient suivant les secteurs : seulement 28 % dans le courrier, 34 % dans l'énergie et 47 % dans le transport ferroviaire, mais 62 % dans les télécommunications et 75 % dans les transports aériens. Même chose pour la privatisation des grandes entreprises publiques : si seulement 27 % jugent possible celle d'EDF-GDF et 35 % celle de La Poste et de la SNCF, 52 % considèrent la privatisation de France Télécom comme possible, et 56 % celle d'Air France.

Parmi les cadres des entreprises concernées, 36 % pensent qu'il faut modifier le statut des personnels pour accroître l'efficacité de ces services, et 44 % que la situation de monopole doit changer. Mais pas forcément pour introduire la concurrence : un cadre sur deux se déclare seulement favorable à un changement de statut de l'entreprise. Ainsi, entre monopole et concurrence d'une part, monopole privé et monopole public d'autre part, les questions restent ouvertes. Ce qui, si l'on omet le cas de France Télécom, incite les candidats à y répondre le moins possible.

Gilles Bridier

Jean-Louis Bianco : l'exigence d'un service universel

JEAN-LOUIS BIANCO, qui s'est frotté au dossier comme ministre de l'équipement et des transports dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, est partisan de l'intervention de l'Etat dans les services publics. A l'occasion d'un colloque organisé à Bruxelles en mars 1993, il avait notamment lancé l'idée d'une charte européenne du service public. Car, explique t-il dans un mémorandum, *« les services publics de base comme les transports, les communications, l'énergie ou l'eau impliquent souvent des investissements lourds n'ayant qu'une rentabilité à moyen ou long terme »*, incompatible avec l'intérêt d'un actionnariat privé. *« L'exigence d'un service universel, assurant l'accès des services à l'ensemble des usagers et clients à un niveau de prix et de qualités jugés raisonnables, est susceptible de figurer clairement dans la mission d'un service public. »* Selon lui, *« le marché est généralement indifférent à des objectifs de solidarité, de cohésion ou d'équité que certaines péréquations tarifaires peuvent aider à atteindre. Il ne répond pas spontanément à certaines exigences d'intérêt général et de développement durable, telles la protection de l'environnement, y compris européen »*.

Le rapport sur le sujet remis par Christian Stoffaes, directeur à la direction générale d'EDF, à Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, va dans le même sens. Il évalue à 31 milliards de francs par an l'aide directe au développement régional apportée par l'ensemble des services concernés. Et affirme que *« si, à l'avenir, les services d'utilité publique n'avaient plus à remplir cette mission, l'Union européenne devrait agir pour qu'au niveau de l'Union ou des Etats des sommes* [prélevées par l'impôt] *soient allouées aux régions ou aux zones défavorisées pour compenser la disparition des effets redistributifs »* de ces services.

JURISPRUDENCE

Jean-Louis Bianco concède aujourd'hui que les pouvoirs publics français *« n'ont pas su résister aux textes »* de la Commission. Il ne se prononce pas sur le caractère public ou privé des opérateurs, mais reste opposé au démantèlement des entreprises de services publics. Il rappelle qu'une directive communautaire de 1991 n'impose que la séparation comptable des activités de gestionnaire de réseau et d'exploitant (comme à la SNCF par exemple, où la distinction est aujourd'hui réalisée) sans obliger à une séparation des fonctions. L'ancien ministre estime toutefois que le rôle régulateur de l'Etat doit être redéfini, certaines entreprises comme EDF ou la SNCF exerçant une pression trop forte sur leurs ministères de tutelle.

Même si la France demeure relativement isolée en Europe, Jean-Louis Bianco observe avec intérêt la jurisprudence qui s'établit, la Cour de Luxembourg reconnaissant que la concurrence peut porter préjudice. En réalité, le droit communautaire instauré par le traité de Rome tolère le service public même exercé sous forme de monopole, et *« ni l'Acte unique ni le traité de Maastricht n'y ont porté atteinte »*, remarque Jean-Pierre Spitzer, avocat à la Cour de justice des Communautés européennes. En outre, souligne-t-il, la Cour a déjà estimé que *« les règles de concurrence peuvent être écartées dès lors qu'il s'agit d'assurer une mission d'intérêt public »*. Malgré le libéralisme dont elle est gratifiée, elle a rappelé à plusieurs occasions que *« l'Etat de droit communautaire impose de tenir compte des missions de service public »* et que *« celles-ci peuvent primer les règles de la concurrence »*.

G. B.

Karel Van Miert : une logique irréversible

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la politique de concurrence, est un homme modéré. Ce Belge, ancien président du Parti socialiste flamand (SP), peut difficilement passer pour un ultralibéral et fait preuve de compréhension pour les thèses traditionnellement défendues par les pouvoirs publics français et les dirigeants de leurs grandes entreprises publiques.

Karel Van Miert estime cependant que, dans un marché unique, compte tenu du développement des échanges (les Quinze réalisent en moyenne 60 % de leur commerce extérieur avec leurs partenaires de l'Union européenne), *« il y a quelque chose de dépassé à maintenir des frontières intérieures et cela quels que soient les arguments avancés. Il est nécessaire d'éliminer les monopoles pour permettre l'épanouissement des nouvelles technologies »*. Selon lui, freiner une telle évolution relève du combat d'arrière-garde : *« L'accès des tiers aux réseaux procède d'une logique irréversible. »*

M. Van Miert constate que la situation varie sensiblement selon les secteurs. En matière de télécommunications, la décision déjà prise de libéraliser le téléphone à compter du 1er janvier 1998 oblige l'Union européenne (UE) à fixer sans tarder les conditions d'accès aux réseaux. *« Dans certains États membres, plusieurs réseaux disponibles et concurrents pourront coexister. C'est le cas aux Pays-Bas, ce ne l'est pas pour l'instant en Belgique. La Commission entend favoriser le développement de réseaux concurrents pour que les entreprises de services ne soient pas obligées d'en passer par les conditions des compagnies de télécommunications. C'est là que se situe le débat sur l'ouverture des infrastructures alternatives : câbles, chemins de fer... »*

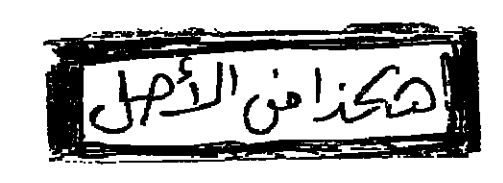
La libéralisation du câble *« constituera un test pour l'ouverture des infrastructures »*. La Commission est décidée à l'imposer en faisant appel aux pouvoirs que lui reconnaît l'article 90 du traité, lequel la dispense d'avoir à rechercher l'approbation du conseil des ministres. *« Le texte est prêt. Mais nous discutons avec les intéressés, pouvoirs publics et entreprises, afin de parvenir à une formule aussi consensuelle que possible. Nous progressons, et la directive organisant la libéralisation du câble devrait pouvoir s'appliquer dès le 1er janvier 1996, deux ans plus tôt que celle adoptée par le conseil pour le téléphone. »*

IMPASSE

C'est avec plus de prudence que M. Van Miert aborde le dossier de l'énergie. *« On se heurte ici à une résistance énorme de la part des autorités nationales, ainsi que des exploitants, qui veulent garder la haute main sur leurs infrastructures. »* Il rappelle les tentatives infructueuses passées de la Commission pour essayer d'imposer une sorte d'ATR (accès des tiers aux réseaux) intégral aux compagnies d'électricité. L'idée, simple, est de faire en sorte que les utilisateurs puissent librement acheter leur énergie, gaz ou électricité, là où elle est le moins cher. Vu l'obstruction rencontrée, la Commission a assoupli son texte : le régime proposé serait limité aux grandes entreprises et impliquerait une négociation entre les deux parties. Mais la France réplique avec son concept de *« l'acheteur unique »*.

Pour l'instant, c'est donc l'impasse. Karel Van Miert récuse la démonstration des Français sur le caractère exemplaire de leur politique de l'énergie, seule capable, selon eux, de fournir aux entreprises de l'électricité à bon marché et de programmer, en temps voulu, les investissements nécessaires. *« Le concept de service public ainsi que les exigences d'un approvisionnement à long terme peuvent parfaitement être intégrés dans une politique plus ouverte. Il est bien évident qu'il ne faut pas laisser au marché le soin de faire tous les arbitrages. »*

Philippe Lemaitre



Le Conseil d'Etat défend la notion française de service public

Les principes fondateurs de l'Union européenne ignorent ce concept

Faut-il sacrifier la conception française du service public sur l'autel de la concurrence européenne ? Telle est la question que pose, entre les lignes, le Conseil d'Etat, dans son rapport public 1994. Cette juridiction suprême, qui fut la dernière en Europe à admettre la suprématie du droit communautaire sur le droit français, ne cache guère son souhait de voir certaines spécificités nationales préservées.

QUE LE CONSEIL D'ÉTAT ait choisi le thème des services publics – au moment où il est l'objet de nombreuses discussions à Bruxelles – comme sujet de l'étude approfondie qui, tous les ans, accompagne son bilan d'activité, est une preuve de son attachement à cette particularité française. Si le rapporteur général en est Jean-Michel Belorgey, ancien député socialiste, le processus d'élaboration de ce document fait qu'il engage l'institution elle-même.

L'avenir des services publics à la française ne peut que passionner le Conseil d'Etat puisqu'il a joué un rôle déterminant dans l'affirmation de leur définition théorique lorsque, à la fin du XIXe siècle, ont coïncidé l'émergence du libéralisme politique et le développement des idéologies solidaristes. Il ne peut que constater que ce concept ne fait pas partie des références autour desquelles l'Union européenne s'est édifiée. Certes, l'Europe *« n'instruit pas le procès »* du service public, indique M. Belorgey, mais *« elle fait pire »* : elle l'*« ignore »*, en n'identifiant *« aucune zone intermédiaire »* entre les services régaliens et les entreprises ordinaires. Ainsi la politique de concurrence qui vise à la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux, s'applique dans les mêmes conditions aux entreprises privées et aux entreprises publiques.

« SERVICE UNIVERSEL »

Plusieurs dispositions du traité de Rome interdisent les ententes, les abus de position dominante ainsi que les aides de l'Etat aux entreprises. Si des dérogations sont possibles, elles ne sont accordées que rarement, même si la Cour de justice des Communautés, dans deux décisions rendues en 1993 et 1994 à propos de la poste belge et de la distribution d'électricité aux Pays-Bas, a assoupli sa jurisprudence. Certes, commence à naître à Bruxelles une notion de *« service universel »*, conçu comme un *« service de base offert à tous dans l'ensemble de la Communauté »*, mais correspondant à une prestation minimale dans un environnement concurrentiel.

Le Conseil d'Etat juge cette dernière insuffisante et suggère que les Etats fassent apparaître, dans le corps du traité, à égalité avec les règles de concurrence, le principe selon lequel, *« en matière de services publics, le marché ne peut être le seul recours »*.

Le Conseil d'Etat n'est, toutefois, nullement sourd aux critiques qui affectent le service public, notamment lorsqu'elles proviennent des usagers ou des agents ou qu'elles émanent d'économistes critiquant l'existence de *« monopoles naturels »*.

Le rapport tente donc de clarifier le concept de service public. Celui-ci ne se confond pas avec les notions de monopole, de propriété, de gratuité, d'égalité ou de fonction publique. Mais, aux yeux des auteurs de ce document, les liens qui l'unissent à ces valeurs doivent être maintenus, au nom de l'efficacité, de l'économie ou de la cohésion sociale.

Cerner le champ du service public se révèle malaisé. Un certain consensus se dessine lorsqu'il s'agit de rappeler les limites du marché : impuissance à satisfaire les exigences de solidarité ou de cohésion spatiale, préférence accordée au court-terme plutôt qu'à l'investissement et à la recherche... La prise en compte de ces limites, qui sous-tend la jurisprudence du Conseil d'Etat, conduit à penser que les services de souveraineté, l'éducation, la protection sociale, ainsi qu'*« un certain nombre de services industriels et commerciaux »* doivent être placés sous le signe du service public.

Réserve faite de ces domaines, ce rapport constate qu'il n'est pas possible de déterminer, une fois pour toutes, la liste des besoins devant être satisfaits par des entreprises non concurrentielles. L'Etat, insiste le Conseil, doit se regarder comme comptable des choix effectués. Il ne saurait renoncer à ses prérogatives, au profit des autorités locales ou européennes.

Rafaële Rivais

La privatisation de la CGM franchit de nouveaux caps

La banque Demachy devrait être le conseil du gouvernement pour l'opération, après que les sources de pertes auront été isolées

HÉRITIÈRE des vénérables Messageries maritimes et Transat qui furent l'orgueil de la flotte coloniale, le groupe public Compagnie générale maritime (CGM) avance vers la privatisation. Ses difficultés financières (aggravées par deux importants sinistres récents sur le *Pasteur* et l'*Atlantic Cartier*) n'ont pas empêché son président, Eric Giuily, et le ministre des transports chargé de la mer, Bernard Bosson, de lancer les procédures juridiques et les opérations financières permettant au futur gouvernement de céder une société qui a considérablement réduit son chiffre d'affaires, ses ambitions et le réseau de ses lignes à travers le monde, puisqu'elle n'exploite plus que trente et un cargos, dont seize en pleine propriété.

Pour le vingtième anniversaire de la naissance du groupe, 1994 s'était achevé sur un résultat catastrophique : 540 millions de francs de pertes courantes, soit le double de ce qui avait été estimé en début d'année. La politique d'Eric Giuily a consisté à identifier au plus près les principaux foyers de pertes et à les séparer du périmètre privatisable. Ils vont pour la plupart être transférés au holding public CGMF détenu par l'Etat et qui, lui, ne sera pas privatisé.

Premier secteur assaini : la prévoyance et la situation des retraités. Eric Giuly a signé fin mars avec la plupart des syndicats de sédentaires et de navigants des accords sur les cotisations de retraites complémentaires acquittées par les salariés et sur l'indexation des pensions versées aux 6 000 retraités.

La CGM devait débourser chaque année 14 millions de francs en prenant à sa charge les deux tiers des cotisations à la « mutuelle maison » appelée Amicale générale maritime. Elle vient d'y mettre fin. Cette amicale, plutôt que de disparaître, va se réassurer auprès d'une grande mutuelle de la place (actuellement trois organismes sont sur les rangs et le lauréat sera connu avant la mi-mai). Une partie des réserves financières de l'Amicale (30 millions) sera versée à la CGMF, qui va endosser, à partir du 1er juillet, tous les droits et obligations de la CGM vis-à-vis des personnels en retraite. L'arrêté interministériel modifiant le régime de prévoyance a été signé le 10 avril. *« Cela représente un allégement de 1,8 milliard de francs d'engagements vis-à-vis des pensionnés »*, constate le président.

D'autre part, l'Etat actionnaire a, à ce jour, versé 1,5 milliard de francs à la compagnie, sur les 1,65 milliard qu'il s'est engagé, fin 1994, à apporter.

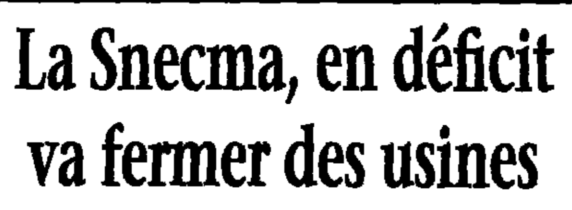
DÉPARTS VOLONTAIRES

Quant au processus de privatisation proprement dit, il a franchi une étape le mercredi 12 avril (au moment où se tient l'assemblée générale des armateurs de France) puisque Edmond Alphandéry, ministre de l'Economie, devait indiquer à la banque Demachy (groupe Worms) qu'elle a été retenue comme conseil du gouvernement dans cette opération, à côté de la compagnie Edmond de Rothschild, la banque conseil de l'entreprise.

Les résultats commerciaux et financiers du premier trimestre 1995 sont conformes aux prévisons budgétaires. Parmi le personnel sédentaire, les demandes de départ volontaire ou en préretraite sont nombreux. Les frais financiers ont sensiblement diminué. Le trafic de bananes au départ des Antilles, très affecté par le cyclone Debby de septembre, repart favorablement, alors que celui du Mexique s'est effondré.

La situation dans les ports (la CGM avait perdu beaucoup d'argent à Marseille l'an dernier) s'améliore aussi, et on laisse entendre au Havre que, dans le cadre de la privatisation, la CGM pourrait céder sa filiale installée dans le port normand, la GMP (300 millions de chiffre d'affaires), particulièrement performante dans le transbordement des conteneurs. Au bout du compte, si l'exercice 1995 ne se terminait que par une perte de 100 à 130 millions, ce serait pour les dirigeants du groupe un quasi-succès.

François Grosrichard



La Snecma, en déficit va fermer des usines

LE PRÉSIDENT du motoriste Snecma, Bernard Dufour, a proposé au comité central d'entreprise, mardi 11 avril, un projet de restructuration de ses activités. L'objectif de la direction consiste à une réduction des sites pour accompagner la diminution de la production industrielle. Mais ce projet ne s'accompagnerait pas de suppressions d'emplois.

Il est prévu de fermer l'usine de Bois-Colombes de la filiale Hispano-Suiza spécialisée dans les inverseurs de poussée. Les 1 100 salariés seraient rapatriés vers Corbeil et Le Havre. Elecma, la division électronique-moteur de Snecma implantée à Suresnes, devrait être fermée, les employés étant transférés vers l'usine Snecma de Villaroche. Enfin, il est prévu de déplacer les directions générales de Sochata, la filiale maintenance du groupe, et d'Hispano-Suiza, sur le siège parisien. En contrepartie, les services comptabilité et ventes militaires de Snecma seraient acheminés sur le site de Corbeil.

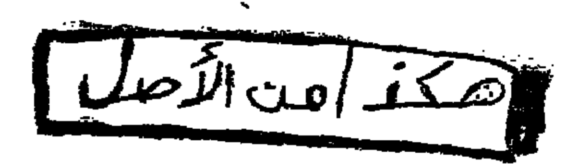
Ce projet de restructuration intervient dans un climat social tendu. Mardi 11 avril, des débrayages et manifestations se sont produits sur différents sites du groupe Snecma, alors que M. Dufour, qui ne prévoit pas de reprise avant 1997, présentait, devant le comité central d'entreprise, les comptes de 1994. Les pertes du motoriste se sont élevées à 2,18 milliards de francs, compte tenu d'une provision massive de 1,78 milliard. Celle-ci vise à couvrir les coûts des mesures d'adaptation et surtout le surcoût lié au lancement de trois moteurs simultanés avec son partenaire américain General Electric.

Le motoriste a dû développer parallèlement le GE-90 qui équipera le Boeing 777, le CFM 56-5B pour motoriser l'Airbus A 320 et 321 et le CFM 56-7 pour les nouvelles versions du Boeing 737. Le chiffre d'affaires de Snecma a atteint 10,3 milliards de francs, et les résultats d'exploitation sont négatifs de 465 millions de francs, alors qu'ils étaient positifs de 273 millions en 1993. Les fonds propres plongent eux aussi à 1,33 milliard de francs contre 4,08 milliards l'année précédente.

En 1995, l'horizon va s'assombrir, puisque M. Dufour a annoncé une prévision du chiffre d'affaires de 8,8 milliards de francs et un exercice *« encore nettement déficitaire »*. Ces déclarations inquiètent les syndicats. Se référant à une déclaration du PDG précisant que *« le bon ratio par employé correspondait à 1 million de francs de chiffre d'affaires »*, la CGT craint une suppression de 3 000 emplois, bien que la direction ait programmé 500 suppressions de postes.

La communication de résultats, avec des provisions massives, intervient alors que M. Dufour souhaite une recapitalisation de la société. En février dernier, François Léotard avait annoncé une prochaine augmentation de capital en chiffrant ses besoins à environ 2 milliards de francs. Mais la Snecma attend toujours, et la proximité de la présidentielle risque de menacer les promesses d'un gouvernement sur le départ. Sans ménagement pour les syndicats et les pouvoirs publics qu'il surprend, l'ancien président de GEC-Alsthom électromécanique poursuit sa logique d'assainissement des comptes et de restructuration. Quitte, comme il l'a fait, à s'opposer avec vigueur à la baisse de 8 % sur quatre ans du coût de ses moteurs militaires M 88 destinés au Rafale, comme la délégation générale pour l'armement voulait lui imposer.

Martine Laronche



هكذا من الأصل

La Lyonnaise des eaux s'essaie au gouvernement d'entreprise

Pour tourner la page des « affaires », le groupe adopte un mode de gestion à l'américaine

Après avoir doté la société d'une charte de déontologie, le conseil d'administration de la compagnie présidée par Jérôme Monod doit entériner, mercredi 12 avril, une modification profonde de son mode de gestion. Deux administrateurs extérieurs à l'actionnariat et aux activités du groupe, trois nouveaux comités – audit, rémunérations, éthique – encadreront désormais l'action d'un groupe très international.

REBONDIR en se modernisant, en s'essayant à un mode de gestion anglo-saxon... C'est une vraie révolution que devrait étudier, mercredi 12 avril, le conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux. C'est un vrai bouleversement – dans sa gestion, dans son management – que les seize administrateurs, réunis pour l'adoption des comptes annuels, devraient imposer à la compagnie d'eau.

Le groupe dirigé par l'impérial – et impérieux – Jérôme Monod va s'essayer au gouvernement d'entreprise. A ce *« corporate governance »* qu'Américains et Britanniques pratiquent depuis des années : un mode de décision réhabilitant et responsabilisant le conseil d'administration ; un mode de gestion soumettant les patrons, les directeurs, l'encadrement à une surveillance soigneuse qui n'est pas celle... des juges.

De Grenoble à Dijon, les « affaires » qui secouent depuis des mois la compagnie ont pesé, bien sûr, dans la mutation qui s'annonce. *« Jérôme Monod a reçu cinq sur cinq le message,* reconnaît un proche du dossier. *Mais il serait trop réducteur de ramener ce changement à seulement cela. L'internationalisation croissante du groupe, son implantation aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, y ont aussi puissamment contribué. »*

La mondialisation des relations d'affaires crée de nouvelles obligations, de nouvelles contraintes, obligeant désormais les Français à s'interroger sur leur gestion. Le groupe Elf-Aquitaine, par exemple, ne vient-il pas d'anticiper une évolution inévitable en adoptant, pour l'arrêt de ses comptes 1994, les méthodes comptables d'outre-Atlantique ?

Après Casino et la Générale des eaux, où ont été créés des comités aux pouvoirs nouveaux, après Paribas encore, où André Lévy-Lang est allé jusqu'à introduire dans son conseil d'administration Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires, Jérôme Monod procède lui aussi à des remaniements des instances dirigeantes de son groupe et l'ouvre sur l'extérieur.

RELATIONS INCESTUEUSES

Mais, comme Jérôme Monod ne dédaigne pas une certaine théâtralité, il s'offre l'un de ces coups médiatiques qu'il affectionne. *Exit*, d'abord, Jacques Fournier, ancien président du directoire de Dumez, atteint par la limite d'âge. *Exit*, ensuite, Jean-Yves Haberer, attaqué par les petits actionnaires lors de l'assemblée de juin 1994, parce qu'il incarne, depuis l'effondrement du Crédit lyonnais, tous les mauvais côtés des relations incestueuses entre haute fonction publique et monde des affaires.

Vont leur succéder, en revanche, deux personnalités extérieures au sérail. Deux regards neufs, venus de l'étranger de surcroît. Le premier, Jacques Lagarde, un Français expatrié aux Etats-Unis où il travaille chez Gillette, et que Jérôme Monod a connu, il y a plus d'une dizaine d'années, à la tête de l'École supérieure de commerce de Lyon et avec qui il a récemment renoué, *via* le cabinet Spencer Stuart. Le second est un Allemand dont la venue ne sera annoncée ni au conseil d'administration, ni lors de la conférence de presse prévue jeudi, faute d'avoir déjà reçu le feu vert du conseil de surveillance de sa société.

L'arrivée de ces deux personnalités aux activités extérieures aux métiers de la Lyonnaise s'accompagnera de la mise en place de trois comités composés d'administrateurs et chargés de l'audit des comptes, des rémunérations des dirigeants du groupe, de l'éthique enfin. Comme le rappelle un spécialiste, *« aux Etats-unis, le conseil d'administration est responsable civilement et pénalement des dérapages de la société. Ils en sont d'autant plus vigilants ».*

Chargés de veiller aux intérêts de la société, les administrateurs peuvent imposer à son management – l'acceptation d'une OPA, par exemple – des mesures que ceux-ci rejettent. Ils peuvent, aussi, sanctionner le management opérationnel pour non-respect de l'éthique et de la déontologie de la compagnie. *« Le règlement s'applique alors automatiquement,* poursuit ce spécialiste. *Sans demi-mesure. C'est le licenciement. »*

Sans demi-mesure ? C'est tout le pari du « coup » préparé par Jérôme Monod. L'adoption d'un code de déontologie, premier étage de la fusée, avait laissé sceptique plus d'un observateur. L'apprivoisement par la Lyonnaise des eaux du gouvernement d'entreprise à l'anglo-saxonne constitue le deuxième étage de son effort de rénovation. On saura, dans quelques mois, dans quelques années, s'il s'agissait d'une mutation véritable ou d'une simple opération de relations publiques...

Pierre-Angel Gay

Zurich Assurances reprend le groupe américain Kemper

General Electric Capital et Conseco avaient tenté sans succès, l'an dernier, de mettre la main sur la société de services financiers

CELA FAIT déjà de nombreux mois que le bal des prétendants avait recommencé autour du groupe de services financiers Kemper. L'assureur suisse Zurich vient de remporter la mise avec un groupe d'investisseurs, en mettant sur la table 2 milliards de dollars (quelque 10 milliards de francs). L'annonce d'un accord a eu lieu mardi 11 avril.

En un an, c'est la troisième tentative d'achat dont fait l'objet ce groupe à la santé florissante, qui possède deux compagnies d'assurance-vie ainsi qu'une grosse activité de gestion de portefeuille. En mars 1994 déjà, General Electric Capital, bras financier de l'industriel du même nom, avait fait une tentative peu amicale à 55 dollars l'action. Aussitôt, une autre société d'assurance américaine, Conseco, s'était lancée dans la bataille, renchérissant de 10 dollars. Son incapacité à réunir le financement nécessaire pour réaliser l'opération l'avait contrainte à jeter l'éponge.

General Electric, alors empêtrée dans ses problèmes avec Kidder Peabody, n'était pas revenue à la charge. Cette situation a laissé le champ relativement libre pour le suisse, qui s'est lancé depuis quelques années à l'assaut du marché américain. D'autant que, après délestage de certains actifs immobiliers, l'envergure de Kemper s'était réduite, cela permettant au suisse de faire une offre à 47,5 dollars l'action.

UNE PROIE IMPORTANTE

Outre sa filiale américaine Zurich America, qui figure parmi les quinze premières sociétés d'assurance-dommages aux Etats-Unis, Zurich avait racheté à l'automne 1994 une autre société d'assurance-dommages, Home, que le groupe tente aujourd'hui de redresser.

Kemper Corporation gère au travers de Kemper Financial Services 63 milliards de dollars d'actifs : 42 milliards correspondent à des fonds de placements ; le solde, 21 milliards, représente des fonds placés essentiellement par les sociétés d'assurance-vie du groupe. Les deux sociétés d'assurance-vie de la Kemper Corporation ont un portefeuille d'assurances de 100 milliards de dollars et des primes annuelles de 750 millions de dollars. Kemper détient également une petite société d'actifs immobiliers et un courtier que Zurich aurait l'intention de céder. Ce sont essentiellement le réseau de vendeurs des sociétés d'assurance-vie et la gestion de patrimoine qui intéressent Zurich.

C'est donc seul qu'il reprendra Kemper Financial Services, considérée comme *« l'une des plus grosses entreprises américaines de gestion de patrimoine ».* En revanche, Zurich s'est associé à un groupe d'investisseurs (Centre Re, sa filiale de réassurance financière basée aux Bermudes, la société Keystone Inc. et la Chase Manhattan Corporation) pour acquérir Kemper Corp., qui détient les sociétés d'assurance-vie. L'assureur suisse souhaite cependant en conserver 50 % à 60 % pour pouvoir consolider les résultats en Suisse.

Si l'opération est menée à bien, Zurich devrait prendre pied significativement dans la gestion de patrimoine aux Etats-Unis, une activité particulièrement rentable. Les deux sociétés n'ont cependant signé qu'une lettre d'intention et les analystes américains n'excluent pas qu'une offre plus intéressante puisse encore séduire Kemper.

Le groupe suisse et ses partenaires offrent 47,50 dollars par action en liquide et 2 dollars sous forme d'actions préférentielles aux actuels actionnaires de la Kemper Corporation. L'investissement de Zurich, compris entre 1,2 et 1,3 milliard de dollars, ne pèsera pas sur les bénéfices 1995, a assuré Rolf Huppi, le président de la compagnie suisse.

Babette Stern

Suez se retrouve condamnée à renforcer ou à céder Indosuez

LE PARCOURS de Gérard Worms depuis sa nomination à la présidence de la Compagnie de Suez en 1990 n'a pas été une sinécure. La Compagnie a confirmé mercredi 12 avril, lors de la publication de ses comptes définitifs, une perte historique de 4,78 milliards de francs en 1994. Les prochains mois s'annoncent encore plus périlleux non seulement pour l'avenir de M. Worms, mais aussi pour la pérennité de Suez.

On aurait pu croire qu'après avoir affermi son pouvoir, après s'être totalement désengagé de l'assurance, avoir préparé son retrait de l'immobilier et après avoir cédé 34 milliards de francs d'actifs, M. Worms, ayant paré au plus pressé, allait pouvoir gérer *« tranquillement »* et dévoiler, enfin, une stratégie. C'était sans compter avec l'irruption, au début de l'année, dans son capital, à hauteur d'au moins 5 %, de la BNP, dont l'appétit pour Indosuez, filiale bancaire de Suez, est un secret de polichinelle. L'idée d'un rapprochement entre les deux maisons n'est d'ailleurs pas neuve. En 1990, M. Worms et René Thomas, l'ancien président de la BNP, l'avait déjà évoquée.

Cette fois, les discussions entre Gérard Worms et Michel Pébereau, le numéro un de la BNP, ont pris un tour moins théorique. Le temps presse. Compte tenu des convoitises de la BNP et du mécontentement patent de certains des principaux actionnaires de Suez, c'est l'existence de la Compagnie qui est en jeu. Gérard Worms va devoir enfin répondre, et vite, à la question de fond : à quoi sert Suez ?

Le groupe de services essentiellement financiers du début des années 90, constitué autour de l'assureur français Victoire, de sa filiale allemande Colonia, du financement de l'immobilier (La Hénin, CFI), du crédit à la consommation (Sofinco) et de la banque Indosuez a vécu. Victoire et Colonia ont été vendus, l'abandon de l'immobilier est programmé avec 15 milliards de francs de pertes et l'avenir d'Indosuez au sein du groupe est loin d'être assuré. En manifestant son intérêt pour Indosuez, et en s'invitant dans le capital de Suez, M. Pébereau, *« un homme prudent et anxieux qui se donne le maximum d'atouts dans son jeu »,* a mis le feu aux poudres. Suez peut-il exister sans une banque ?

INDOSUEZ TROP PETITE

La Compagnie « héritière » du canal pèse encore d'un poids non négligeable. Elle représente 46 milliards de francs de fonds propres (autant que l'UAP) mais n'a, en fait, pas de métier, à part celui mal défini « d'actionnaire professionnel gérant des participations diverses » et celui, marginal, de banquier. De l'avis général, Indosuez est trop petite pour rester une banque d'investissement viable à un horizon de dix ans. Les dirigeants de Suez doivent choisir aujourd'hui entre deux solutions. La première consiste à trouver des ressources importantes pour assurer la fameuse taille critique à Indosuez, en doublant ses fonds propres, aujourd'hui de 11 milliards de francs. Cet apport est indispensable, car le cœur de la machine Indosuez se trouve dans les activités de marché qui, par définition, sont risquées.

La seconde possibilité aboutit à se séparer d'Indosuez. Dans ce cas, la BNP est un acheteur tout désigné. Le conseil de Suez est déjà acquis, en majorité, à ce schéma. A commencer par l'UAP, principal actionnaire de la BNP (15 %) et de Suez (6,9 %). L'assureur joue un rôle central dans cette affaire et penche nettement en faveur de la BNP, qui est également son principal actionnaire avec plus de 15 % de son capital. La BNP reconnaît que rien ne peut se faire sans un accord sans faille avec l'UAP.

Le rapprochement entre Indosuez et la BNP ne manque pas de sens. On le reconnaît volontiers chez Suez et à la BNP. La banque, privatisée en octobre 1993, trouverait chez Indosuez le courtier international WI Carr, la filiale anglaise de gestion Gartmore et la Société de Bourse Chevreux-De Virieu, dont la présence sur les marchés lui fait défaut. Certains spécialistes des fusions et acquisitions imaginent même des montages qui réduiraient le coût direct de l'acquisition pour la BNP. Elle pourrait, par exemple, apporter la Banexi, sa filiale de banque d'affaires, à un holding commun dont elle aurait la majorité. Suez en retirerait alors un prix final supérieur à d'éventuelles offres concurrentes sans que le coût soit exorbitant pour la BNP.

La cession d'Indosuez, même à bon prix, ne résoudrait pas pour autant le problème de vide stratégique de Suez. Au contraire, la question se poserait avec plus d'acuité. Suez aurait perdu le seul « vrai métier » qui lui reste. La Compagnie deviendrait-elle alors ce dont rêvent certains de ses actionnaires : une sorte de coopérative des grands groupes français qui porterait une partie de leur capital ? Suez et son président ont-ils les moyens de résister à la pression de la BNP et de ses alliés ? L'avenir d'Indosuez ne peut rester longtemps en suspens. Une longue période d'incertitudes risquerait de faire perdre à la banque les équipes qui font sa force sur les marchés.

Gérard Worms dispose aujourd'hui en tout et pour tout de trois mois – une échéance que lui a imposée son conseil – pour présenter une stratégie crédible. On comprend mieux aujourd'hui pourquoi M. Worms a décidé de « nettoyer » entièrement les comptes de Suez des risques immobiliers, en réalisant plus de 7,56 milliards de francs de provisions, quitte à afficher une perte historique de près de 4,8 milliards de francs en 1994. Il est certes très affaibli, mais il l'aurait été encore plus s'il n'avait pu laisser un espoir de redressement rapide de la rentabilité, à défaut d'avoir couvert les risques immobiliers.

En dépit de cette tactique, il lui faut convaincre, sinon sa position deviendra délicate et Suez se trouvera à la merci d'une prise de contrôle en Bourse. La Compagnie en est tellement consciente qu'elle prépare des stratégies de défense et se cherche de possibles repreneurs pour Indosuez, voire d'éventuels « chevaliers blancs » à l'étranger. Suez et sa filiale, la Société générale de Belgique (SGB), accréditent à dessein l'idée de l'existence d'une « pilule empoisonnée » : l'obligation pour l'acheteur de Suez de lancer dans la foulée une OPA sur la SGB et de procéder ensuite de même sur ses filiales les plus importantes. Une succession d'OPA en cascades qui rendraient Suez inattaquable. Mais la législation boursière belge ne rend pas, loin de là, cet enchaînement automatique. En tout cas, Suez semble plus vulnérable aux pressions sur ses dirigeants qu'à une attaque boursière frontale.

Eric Leser

La Banque de France appelle à la rigueur budgétaire et salariale

LE RAPPORT ANNUEL de la Banque de France pour l'exercice 1994 a été rendu public mardi 11 avril. Ce rapport est traditionnellement l'occasion pour l'institution d'émission de dresser un bilan général de l'économie française, mais aussi de souligner le bien-fondé de la politique monétaire suivie.

Dans la lettre introductive adressée au président de la République et aux présidents des deux Assemblées, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, tient d'abord à se féliciter de *« la reprise de la croissance dans un contexte d'inflation maîtrisée ».* Tout en rappelant que cette reprise présente *« les caractéristiques essentielles d'une croissance saine et durable »,* M. Trichet souligne que le redémarrage de la croissance a permis de créer 265 000 emplois et de stabiliser le taux de chômage à 12,4 %.

Ce rappel n'est bien sûr pas innocent. Il est avant tout destiné à tous ceux qui estiment que la politique de franc fort est largement incompatible avec une lutte efficace contre le chômage. Analyse erronée, rétorque le gouverneur. *« La Banque de France a pour mission de défendre la valeur, c'est-à-dire le pouvoir d'achat de la monnaie. En garantissant la stabilité monétaire, elle agit à la fois dans l'intérêt des ménages, pour lesquels la maîtrise de l'inflation est le plus sûr moyen de préserver le pouvoir d'achat, et dans l'intérêt de l'emploi parce que la maîtrise de l'inflation est un moyen efficace de préserver la compétitivité des entreprises. »*

La présentation de ce rapport a été également l'occasion pour Jean-Claude Trichet de réaffirmer la nécessité de réduire les déficits publics, mais aussi d'appeler les partenaires sociaux à la modération salariale. *« La création du pouvoir d'achat grâce à des augmentations de revenus mesurées et à la faible inflation, plutôt que par des augmentations nominales de revenus apparemment élevées mais conduisant à une inflation plus forte, permet d'accroître effectivement les revenus réels tout en renforçant la compétitivité de l'économie, et donc la création d'emplois. »*

Une telle recommandation de la part de la banque centrale est traditionnelle outre-Rhin. Les partenaires sociaux allemands savent que des hausses de salaires trop élevées et jugées inflationnistes par la Bundesbank seraient immédiatement sanctionnées par un tour de vis monétaire. A deux semaines de l'élection présidentielle, la double mise en garde de la Banque de France constitue aussi un avertissement adressé à tous les candidats.

P.-A. D.

Paribas : Gilles Cosson, ancien membre du directoire, est mis en examen

LE JUGE D'INSTRUCTION Eva Joly en charge du dossier Ciments français a procédé à trois nouvelles mises en examen. Le juge tire les conséquences du rapport d'experts remis en février dernier, démontrant que les comptes de Ciments français de 1991 étaient faux (*Le Monde* du 11 février 1995). Selon les experts, Ciments français aurait dû afficher en 1991 une perte de 118 millions de francs au lieu d'un bénéfice de 401 millions de francs.

Première explication, Pierre Conso, alors président de Ciments français, avait initié des opérations financières occultes (portages) qui n'apparaissaient pas dans les comptes du cimentier. Seconde explication, le groupe adoptait des méthodes de comptabilisation peu orthodoxes. En conséquence, selon *La Tribune Desfossés* du 12 avril, les deux commissaires aux comptes de Ciments français, soupçonnés d'avoir certifié des comptes faux en connaissance de cause, Arthur Andersen et Ernst & Young ont été mis en examen. Eva Joly a aussi obtenu du parquet l'autorisation d'élargir son enquête aux comptes de Paribas : si les comptes de Ciments français étaient faux en 1991, ceux de Paribas, qui consolidait dans ses comptes sa filiale cimentière, l'étaient aussi.

Le juge a donc mis en examen Gilles Cosson, ancien membre du directoire de Paribas, pour diffusion d'information trompeuse. Il aurait, en tant que membre du directoire de Paribas, établi des états financiers inexacts pour Paribas. Gilles Cosson avait déjà été mis en examen en tant qu'administrateur de Ciments français.

Dans un communiqué, Paribas réaffirme son soutien à Gilles Cosson, qui a quitté le directoire de Paribas dès 1993 et déclare que *« les comptes publiés en 1990 et 1991 donnaient une image fidèle de son patrimoine et de ses résultats, compte tenu des informations dont il disposait à l'époque ».*

Ar. L.

Licenciements économiques : deux arrêts de la Cour de cassation

LA COUR DE CASSATION vient de rendre deux arrêts importants, révélés par *Liaisons sociales*. Le premier concerne une filiale de Thomson (Videocolor) qui avait décidé de fermer son établissement de Lyon pour transférer sa production au Brésil. Contrairement à la décision de la cour d'appel, qui estimait qu'il ne s'agissait que d'un transfert d'emplois, la Cour de cassation a jugé que les emplois considérés avaient bel et bien été supprimés et que les licenciements reposaient donc sur un motif économique réel et sérieux. Le second dossier concerne la société TRW Repa (Angers). La cour d'appel avait refusé la réalité du motif économique des licenciements car, si la filiale française était déficitaire, le groupe était prospère. La Cour de cassation annule cette décision en considérant que les difficultés économiques *« s'apprécient dans le secteur d'activité du groupe auquel appartient l'entreprise concernée »* et non dans l'ensemble du groupe considéré.

RÉFORMES Cinquante ans après sa fondation, *Le Monde* aborde une nouvelle période de son histoire. Le conseil de surveillance devait être informé, mercredi 12 avril, d'une nouvelle répartition de l'actionnariat, faisant de la Société des rédacteurs le principal actionnaire, et une augmentation de ses capitaux permanents de 205 millions de francs. Celle-ci avait été décidée au cours d'une assemblée générale le 19 décembre 1994. ● *LE MONDE*, qui était une SARL, s'est transformé en société anonyme avec directoire et conseil de surveillance. Celui-ci a adopté à l'unanimité une charte détaillant les principes qui fondent son action. ● EN FRANCE, après le lancement de la nouvelle formule du quotidien, les ventes en kiosque ont progressé de 12,1 % au premier trimestre par rapport à l'an dernier. Parallèlement, les abonnements ont augmenté de 3,3 %.

« Le Monde » élargit son capital dans le cadre de nouvelles structures

Le directoire devait informer, mercredi 12 avril, le conseil de surveillance d'une augmentation de ses capitaux permanents de 205 millions de francs. Avec la nouvelle formule du quotidien, les ventes en kiosque ont progressé de 12 %

Nous publions ci-dessous la liste des actionnaires de la SA Le Monde :

Agroplus : pour le compte d'AGRA (Agence générale de renseignements agricoles). AGRA fournit aux journaux et périodiques des articles concernant l'agriculture.

Chiffre d'affaires d'AGRA (1992) : 7,3 millions de francs.

Artémis : holding patrimoniale de la famille Pinault, spécialisée dans le domaine de la distribution, contrôle le groupe Pinault-Printemps-Redoute et a repris, en juillet 1994, celui de la FNAC au Crédit lyonnais. Il possède des participations dans d'autres secteurs (le cru bordelais château-latour, Samsonite Corporation aux Etats-Unis, etc.).

Chiffre d'affaires consolidé du groupe Pinault-Printemps-Redoute (1994) : 70,860 milliards de francs.

Canal Plus : née en 1984, la première chaîne cryptée française et européenne qui possède des filiales en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Pologne et dans plusieurs pays d'Afrique, produit et diffuse, par abonnements, des programmes audiovisuels (notamment sportifs) et des films. Chiffre d'affaires consolidé (1994) : 9,56 milliards de francs.

Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion : la CLT développe son activité en direct ou en participation dans les secteurs presse (*Télé-Star, Télé-Star Jeux, Top Santé, 7 Extra* en Belgique, *Auto Revue*...), édition (Calmann-Lévy), radiodiffusion (RTL, Atlantic en Grande-Bretagne, Radio-Contact en Belgique), télévision (RTL-Télévision en Allemagne, Belgique et aux Pays-Bas, RN Télévision, M 6) et dans la production audiovisuelle (International Film Productions, Hamster Productions, Télé-Union-Paris, Vidéo Communications France, RTL-Production/Cerise).

Chiffre d'affaires consolidé (1994) : 13,7 milliards de francs.

Crédit local de France : banque de développement régional, qui détient une part de marché d'environ 42 % dans le financement du secteur public en France. Le Crédit local de France possède des participations dans des filiales en Espagne, en Grande-Bretagne, et dans Flobail, l'Aggloméré et Floral.

Produit net bancaire (1994) : 3,55 milliards de francs.

Edipresse Publications : premier éditeur et imprimeur de Suisse romande, publie des quotidiens (*24 Heures*, 89 004 exemplaires ; *Le Matin Semaine*, 56 536 exemplaires ; *La Tribune de Genève*, 60 349 exemplaires ; *Le Nouveau Quotidien*, 36 281 exemplaires), des hebdomadaires (*Le Matin Dimanche*, 181 903 exemplaires ; *Femina*, 244 316 exemplaires ; *Télé Top Matin*, 265 013 exemplaires ; *Le Sillon romand*, 22 504 exemplaires ; *Lausanne-Cités* (gratuit), 130 000 exemplaires) et des revues (*Bilan*, mensuel économique ; *Animan*, bimestriel nature ; *Optima*, mensuel santé). Edipresse Publications publie des titres espagnols et des titres portugais.

Chiffre d'affaires consolidé (1993) : 372 millions de francs suisses.

Finances et communication : fonds commun de placement à risques dont l'actionnaire principal est GAN Vie ; majoritaire dans Archimédia, société d'investissements dans les médias qui détient des participations minoritaires dans les holdings de *Libération*, de Canal Plus Belgique, des sociétés de production, de télématique et de technique de l'audiovisuel.

Chiffre d'affaires (1993) : 2,34 millions de francs.

Financière Marc Ladreit de Lacharrière, Fimalac : groupe industriel et financier diversifié, présent dans les secteurs des métaux, de la mécanique, de la chimie, de la pyrotechnie, de l'immobilier et de la communication. Fimalac Communication contrôle la Sofres, Valmonde (*Valeurs actuelles et Spectacle du monde*) et le *Journal des finances*. En outre, il détient une participation dans le groupe Expansion et dans Desfossés-International.

Chiffre d'affaires (1992) : 8,556 milliards de francs.

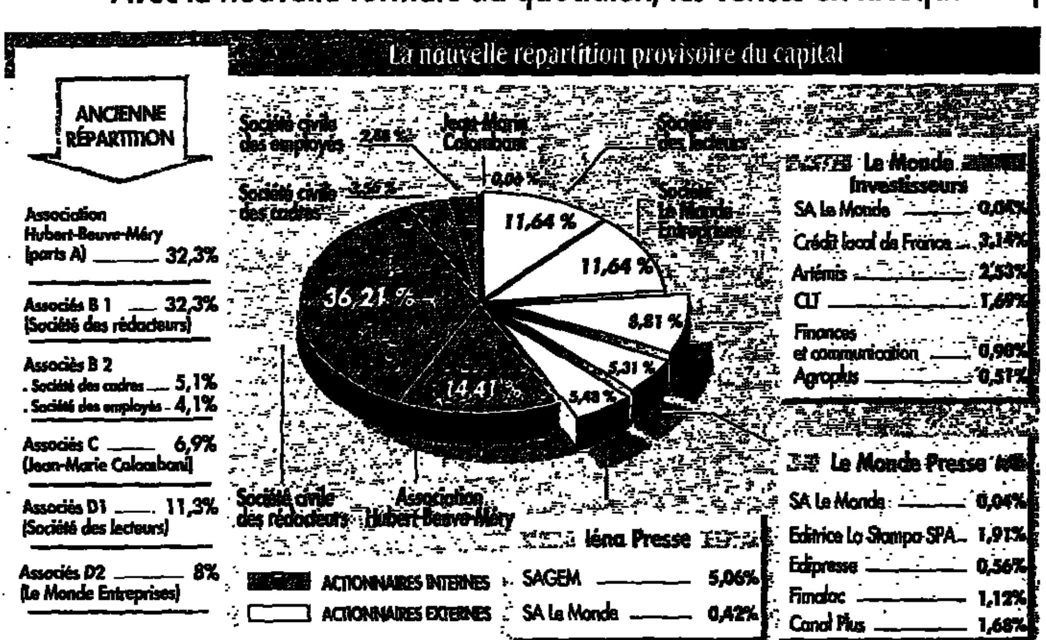
***SAGEM* :** groupe spécialisé dans la fabrication de systèmes de télécommunication et de terminaux électroniques pour l'industrie, la navigation et la défense. A côté de filiales (Télécommunications SA, Sagem International, Sagem Sat Service Talco, Docks Electrique Lyonnais, Silec Composants, Sagem Lucas), la Société d'applications générales d'électricité et de mécanique (Sagem) détient des participations dans Sofradir, Gicel et Dassault Electronique. La Sagem était déjà associée au *Monde* dans Iéna Presse qui édite *Le Monde de la musique*.

Chiffre d'affaires consolidé (1994) : 13,7 milliards de francs.

La Stampa : troisième quotidien italien de diffusion nationale (405 000 exemplaires par jour), fondé en 1867, détenu par le groupe Agnelli (Fiat), *La Stampa* possède des accords de collaboration avec les quotidiens *El Pais, The New York Times Review of Books, Los Angeles Times, The Wall Street Journal, Libération, Le Monde, The Guardian, World Média.*

Chiffre d'affaires (1993) : 283,4 milliards de lires.

Par ailleurs, la liste des actionnaires du Monde Entreprises est la suivante : Sorefo (Saint-Gobain), Suez Ventures, Thomson, Sparlys (L'Oréal), Iéna Communication, Delfinances, Danone, Banque fédérative du Crédit mutuel, Air Inter, Editions Fayard, Editions du Seuil, Fimalac, UAP-Vie, BNP, Total CFP, Société des hôtels Méridien, Air Charter, Sodetif, Jet Tours, Mme Pierre Guichard, MC Hemain, Serge Kampf, Alain de Gunzburg, Archimédia, Pierre Bergé, Lancereaux Développement, Etienne Pflimlin, Scepar, Financière Vienne, Finances et communication.



La charte du conseil de surveillance

CINQUANTE ANS après sa fondation, *Le Monde* prend un nouveau départ. Il s'y emploie avec le souci de garantir l'esprit dans lequel il a été fondé, d'assurer la pérennité des valeurs qu'il incarne et de préserver la pluralité ainsi que la diversité de son actionnariat. Affirmant son attachement à la spécificité du *Monde* et face aux enjeux de cette nouvelle période, le conseil de surveillance a décidé d'adopter et de publier une charte détaillant les principes qui fondent son action, faisant sien l'engagement pris par la Société des lecteurs du *Monde* et par Le Monde-Entreprises, depuis leur création en 1985, selon lequel ces sociétés n'entendent pas *« interférer avec la vie rédactionnelle du journal* Le Monde *».*

1. Le conseil de surveillance de la SA *Le Monde* proclame son attachement à l'indépendance du *Monde* vis-à-vis de tous les pouvoirs.

2. A cette fin, il entend exercer ses responsabilités sur la bonne marche économique de l'entreprise, qui dépend de l'engagement de tous, sans intervenir sur le contenu de ses publications.

3. Ses membres s'engagent, dans l'exercice de leur mandat, à prendre en compte le seul intérêt du *Monde*, à préserver son indépendance et à respecter son pluralisme. Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, cet exercice se fera dans une stricte indépendance à l'égard des autres engagements, liens ou relations qu'ils peuvent avoir dans la vie économique et les médias.

4. Quand ils participent à la vie de la cité et s'expriment en tant que citoyens, ils s'engagent à ne le faire qu'à titre personnel, sans se réclamer du *Monde* et sans invoquer, de leur propre chef, leur qualité de membre du conseil de surveillance.

Une diffusion en hausse de 12,1 % depuis janvier

En En France, les ventes du *Monde* en kiosque ont progressé de 12,1 % (soit un gain quotidien de 22 391 exemplaires) au premier trimestre 1995 par rapport au premier trimestre de 1994. En moyenne journalière, 208 200 exemplaires ont été vendus au cours des trois premiers mois de 1995, contre 185 800 durant la même période de 1994. L'augmentation a été de 10,8 % à Paris, de 9,2 % en banlieue et de 14,1 % en province.

A cette diffusion s'ajoutent 103 000 abonnements, ainsi que 22 000 exemplaires en vente directe. Les ventes à l'étranger représentent 42 000 exemplaires. La diffusion totale payée en janvier s'élève à 393 209 exemplaires, en progression de 14,3 % par rapport à janvier 1994.

Engagements

Suite de la première page

Aussi nous sommes-nous d'abord tournés vers les deux principaux partenaires du *Monde* : nos propres lecteurs regroupés dans la société que préside Alain Minc, et les entreprises ou les groupes rassemblés autour d'Etienne Pflimlin, deux sociétés qui déjà, il y a dix ans, nous avaient permis de continuer en toute liberté et qui ont montré, pendant dix ans, un attachement égal au nôtre à cette même liberté. L'un et l'autre ont mis tout leur poids dans la réalisation d'un objectif décisif, à un moment crucial de la vie du journal. La Société des lecteurs et Le Monde Entreprises viennent donc tout naturellement en troisième rang dans notre actionnariat, derrière la Société des rédacteurs et l'Association Hubert-Beuve-Méry.

Au-delà, nous souhaitions à l'occasion de cette opération de redressement financier, soit revigorer des liens existants (avec RTL, *via* son actionnaire la CLT, comme avec notre confrère italien *La Stampa*), soit inaugurer des partenariats, promesses de développements futurs (avec Canal Plus ; avec la Sagem, à laquelle nous étions déjà liés dans *Le Monde de la musique* ; avec Agra Press-Agroplus, qui touche la presse professionnelle : avec Edipresse, groupe suisse qui publie *La Tribune de Genève* et *Le Nouveau Quotidien*). D'autres (le Crédit local de France, Artémis, Finances et Communication, Fimalac), enfin, ont accepté de nous rejoindre pour conforter notre démarche, nous soutenir dans nos efforts, comme l'ont fait les groupes présents dans Le Monde Entreprises. Tous ont la conviction que *Le Monde*, journal de journalistes, par définition indépendant de tout pouvoir, est une cause qui mérite d'être défendue. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

Les uns et les autres ont été rassemblés dans de nouvelles structures : Le Monde Investisseurs (8,8 %), Le Monde Presse (5,31 %) et Iéna Presse (5,48 %). L'ensemble constitue 75 % de l'augmentation de capital prévue, les 25 % à venir, qui nous permettront d'atteindre l'objectif fixé (297 millions de francs, et un capital réparti à 52 % pour les actionnaires « internes », et 48 % pour les « externes ») seront souscrits dans quelques semaines, car il nous faut tenir compte de la complexité des procédures internes de ceux qui viendront parfaire notre dispositif. Ainsi le navire sort-il réarmé de son grand carénage. A charge pour nous de le conduire à bon port.

Car le redressement n'est pas acquis : il n'ira pas sans d'autres efforts de la part de l'entreprise, sans sacrifices parfois douloureux – comme celui qui nous conduit à suspendre la parution du *Monde des débats* –, mais qui sont la condition de notre indépendance. Celle-ci ne sera durablement assurée que lorsque l'entreprise Le Monde aura cessé d'être structurellement déficitaire, pour devenir, de façon progressive mais aussi tôt que possible, structurellement bénéficiaire. Aussi le déficit pour 1995 devra-t-il être contenu autour d'une quinzaine de millions de francs, pour que nous puissions atteindre l'équilibre en 1996 et dégager des bénéfices dès 1997. Ce tableau de marche doit d'autant plus être respecté qu'il nous faudra, au mois de mars de l'an 2000, rembourser les 77 millions de francs que nos actionnaires ont mis à notre disposition sous forme de comptes courants.

Gérer, installer, développer : telle est désormais notre ligne de conduite.

Gérer de façon aussi rigoureuse que nécessaire, pour mettre fin à une instabilité chronique qui nous a conduit à réussir l'impossible pour tenir bon.

Installer le succès de la nouvelle formule, et pour cela être à même de livrer, et de gagner chaque jour, la bataille de l'excellence, dans une saine émulation avec nos confrères de la presse de qualité. Aussi la rédaction en chef du quotidien va-t-elle connaître une nouvelle organisation qui, sous la direction de Noël Bergeroux, sera pilotée par Edwy Plenel, nommé directeur-adjoint de la rédaction, assisté de Thomas Ferenczi et de Robert Solé.

Développer, enfin, une entreprise qui devra, elle aussi, trouver les voies – ce sera la priorité de 1996 – d'une indispensable diversification.

Mais d'ores et déjà, nous recherchons les moyens de faire du Monde Imprimerie un élément stable de nos équilibres, avec l'aide de notre partenaire industriel, le groupe Matra-Hachette ; celui-ci est sur le point d'augmenter sa participation dans cette filiale qui imprime *Le Monde* et certaines de ses publications ainsi qu'*InfoMatin*.

Dans un contexte particulièrement difficile, face à la double crise à laquelle la presse écrite nationale est confrontée – celle, structurelle, de ses ventes et de son marché publicitaire ; celle, conjoncturelle, de la flambée du prix du papier – le salut ne peut venir que d'une relance des titres et de leur diffusion. Celle-ci ne peut être que le fruit de patients et constants efforts.

Dans cette longue marche qu'il engage, et qui mobilise tous les siens, *Le Monde* est désormais mieux armé pour combattre, fort de la confiance retrouvée de ses lecteurs.

J.-M. C.

Le communiqué du directoire de la SA Le Monde

LA SOCIÉTÉ Le Monde a réalisé la première tranche (75 %) de l'augmentation de capital décidée par son assemblée générale le 19 décembre 1994.

A l'issue de cette première étape qui concerne une augmentation de capital de 148 millions de francs augmentée de 57 millions en avances de compte courant, la répartition provisoire du capital est la suivante : 57,1 % pour les actionnaires internes.

Société des rédacteurs : 36,21 %
Association Hubert-Beuve-Méry : 14,41 %
Société des cadres : 3,56 %
Société des employés : 2,88 %
Jean-Marie Colombani : 0,06 %

Les actionnaires externes représentent 42,9 %, la Société des lecteurs et Le Monde Entreprises, déjà actionnaires, ont suivi l'augmentation de capital et détiennent chacun 11,64 %.

Trois autres sociétés sont intervenues :

– Le Monde Investisseurs (8,81 %), regroupant le Crédit local de France, Artémis, la CLT, Finances et Communication, et Agroplus ;

– Le Monde Presse, regroupant *La Stampa*, Canal Plus, Fimalac et Edipresse, qui détiennent 5,31 % du capital ;

– Iéna Presse (*Le Monde* et la Sagem), détenant 5,48 %.

Les nouvelles sociétés redésigneront leurs organes sociaux et leurs présidents dans les prochaines semaines en vue d'être représentées au conseil de surveillance du *Monde*. La deuxième étape de l'augmentation de capital sera réalisée dans le courant du mois de juin pour un montant de 49 millions de francs augmenté de 19 millions de francs d'avances en compte courant, souscrit aux mêmes conditions que la première tranche. Ce délai a été imposé pour des raisons techniques liées aux modalités de souscription et aux délais légaux.

A l'issue de cette deuxième étape, la répartition définitive du capital du journal sera celle prévue à l'origine, soit 52,6 % détenus par les sociétés internes et 47,4 % par la Société des lecteurs, Le Monde Entreprises et les nouveaux investisseurs.

Avec les apports en numéraires et la conversion des créances détenues par la Société des lecteurs et Le Monde Entreprises, ce sont au total près de 300 millions de francs qui, une fois achevée l'augmentation de capital, auront renforcé la structure financière du journal.

D'autre part, le groupe Hachette a fait connaître son intention de soutenir le redressement financier du groupe Le Monde en augmentant prochainement sa participation dans Le Monde Imprimerie.

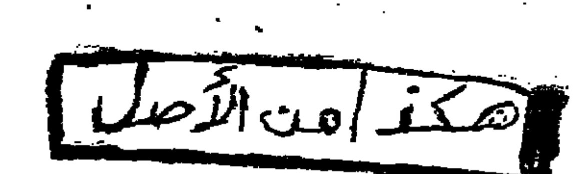
La structure d'une société anonyme

Après avoir été une société anonyme à responsabilité limitée (SARL) pendant 50 ans, Le Monde est devenu une société anonyme (SA) avec directoire et conseil de surveillance au terme d'une assemblée générale des associés, le 19 décembre 1994. Cette forme juridique, importée du droit allemand, est entrée dans le droit français en 1966. Elle n'a été adoptée que par 1,62 % des sociétés anonymes (*Droits des sociétés*, de Maurice Cozian et Alain Viandier, Librairie de la Cour de cassation, 185 francs).

● **Directoire.** Composé de deux à cinq membres – trois dans le cas du Monde –, le directoire dispose *« des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société »* : il jouit des prérogatives de gestion d'un conseil d'administration et il arrête les orientations stratégiques de l'entreprise.

● **Conseil de surveillance.** Formé de trois à vingt-quatre membres – douze pour Le Monde –, le conseil de surveillance *« exerce le contrôle permanent de la gestion de la société »*. Ce conseil, présidé par Alain Minc, président de la Société des lecteurs, est composé à parité de représentants des actionnaires internes et externes.

● **Nomination et mandat.** Au Monde, les membres du conseil de surveillance sont élus, pour six ans, par l'assemblée générale ordinaire et eux-mêmes désignent les membres du directoire pour une durée identique. Pour être élu, le président du directoire de cette SA doit obtenir une majorité qualifiée de 9 / 12 dans laquelle doivent figurer, obligatoirement, les voix des rédacteurs.



هكذا من الأصل

■ **LE DOLLAR** a légèrement rebondi mercredi à Tokyo, où il cotait 83,61 yens, en hausse sur sa valeur de la mi-séance (83,20 yens). La veille, à New York, il cotait 83,53 yens.

■ **LE PRÉSIDENT** de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a estimé que *« le mark est surévalué et la lire sous-évaluée »*, mardi à Rome lors d'une conférence de presse.

■ **LES 51 SOCIÉTÉS DE BOURSE** en activité à Paris ont enregistré en 1994 un résultat net global d'environ 1,240 milliard de francs, contre 1,011 milliard de francs en 1993.

■ **LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPEP** s'inquiète de la faiblesse continue des prix du brut, qui, *« en valeur réelle, ne sont aujourd'hui pas plus haut qu'en 1973-74 »*.

■ **LE PÉTROLE BRUT** a nettement progressé mardi sur le marché à terme de New York. Le baril de brut de référence y a clôturé en hausse de 29 cents, à 19,88 dollars.

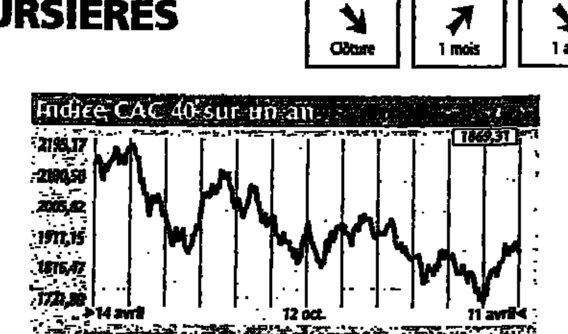
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Tendance stable à Paris

LA BOURSE DE PARIS était stable mercredi 12 avril, l'indice CAC 40 affichant un léger recul de 0,03 % à 1 868,74 points vers midi. Le marché était peu actif. Le volume des transactions était relativement faible et s'établissait à 1,2 milliard de francs en début d'après-midi. Les valeurs françaises avaient ouvert en baisse de 7,45 points, à 1 861,86 points. *« La Bourse de Paris était plate et stable mercredi non seulement en raison du long week-end de Pâques, mais parce que les opérateurs préfèrent rester à l'écart dans l'attente du résultat du premier tour du scrutin électoral le 23 avril prochain en France »*, indiquait un intervenant. Selon lui, les opérateurs seraient plus *« rassurés »* si la confrontation au second tout opposait le maire de Paris Jacques Chirac au socialiste Lionel Jospin, car ils miseraient alors sur une victoire de Chirac.

Sur le marché des taux, le Matif était en recul de 0,20 % à 112,86 à la suite de prises de bénéfices. Le contrat Bund allemand était en revanche en hausse de 0,13 % à 92,19. Le court terme n'était pas bien orienté ; le Pibor juin abandonnait 0,13 point à 93,09, dans le sillage du franc français qui s'est affaibli, franchissant le seuil de 3,49 francs face au mark, contre 3,4850 francs au cours de la matinée.



Eurotunnel, valeur du jour

LE TITRE Eurotunnel, affecté par les inquiétudes des investisseurs, a plongé à nouveau mardi à Londres comme à Paris, les actions du groupe franco-britannique accusant en deux jours une baisse de près de 25 % sur le marché britannique et de 21 % sur le marché français. Le titre a perdu mardi 14,6 % à 186 pence à la Bourse de Londres et 14,9 % à 14,80 francs sur la place de Paris. La veille, il avait perdu respectivement 10 % et 6,4 %. Cette chute fait suite à la publication, lundi 10 avril, des résultats 1994, qui font ressortir une perte nette de 3,23 milliards de francs.

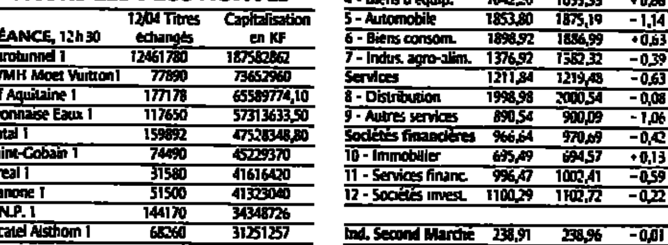


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 12/04	Var. % 11/04	Var. % 31/12
Ingenico 1	84,95	+5,92	−2,46
Eurotunnel 1	15,35	+3,72	−35,90
Canal + 1	622	+2,81	−27,25
Coflexip	282	+2,55	+12,35
Clarins 1	449	+2,53	+2,98
Havas 1	400	+1,99	−4,07
Metrologie Inter.1	27	+1,89	+35,67
Immeubl.France 2	349	+1,75	−13,82
Salomon (Ly) 1	1950	+1,56	−8,66
CPR 1	345	+1,47	−3,28
BAISSES, 12h30			
Rochette (La) 1	47,60	−7,03	−16,78
CS(ex.CSEE)1	300,50	−4,60	−17,44
Pechiney Intl 1	127	−4,51	−20,62
SGE 1	157,70	−4,42	−20,15
Olipar 1	7,25	−3,97	−28,92
Groupe Andre S.A.1	425,10	−3,17	−19,79
AGF-Ass.Gen.France	162	−2,99	−23,58
Intertechnique 1	535	−2,55	+3,28
Bollore Techno.1	513	−2,47	+15,98
Pechiney CIP 1	310	−2,21	−13,88

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	12/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eurotunnel 1	12461780	187582862
LVMH Moet Vuitton1	77890	73652960
Elf Aquitaine 1	177178	65589774,10
Lyonnaise Eaux 1	117650	57313633,50
Total 1	159892	47528348,80
Saint-Gobain 1	74490	45229370
Oreal 1	31580	41616420
Danone 1	51500	41323040
B.N.P. 1	144170	34348726
Alcatel Alsthom 1	68260	31251257

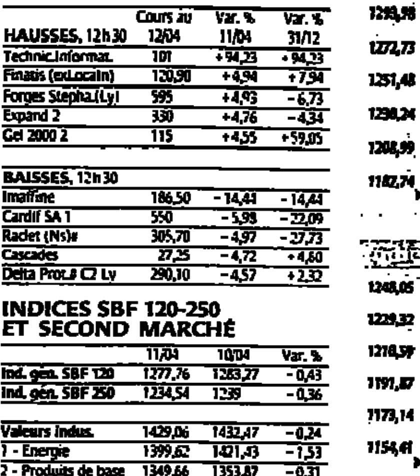


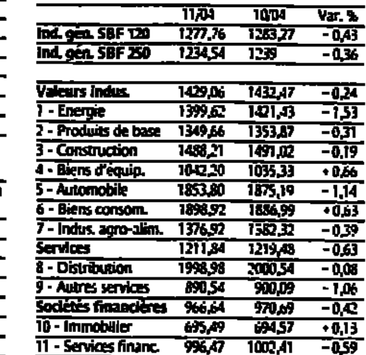
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

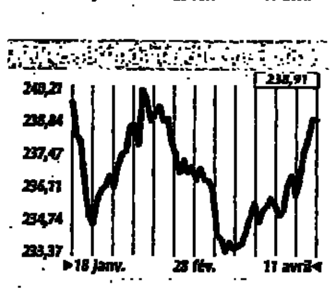
HAUSSES, 12h30	Cours au 12/04	Var. % 11/04	Var. % 31/12
Technic.Informat.	101	+94,23	+94,23
Finatis (ex.Locain)	120,90	+4,94	+7,94
Forges Stepha.(Ly)	595	+4,93	−6,73
Expand 2	330	+4,76	−4,34
Gel 2000 2	115	+4,55	+59,05
BAISSES, 12h30			
Imaffine	186,50	−14,44	−14,44
Cardif SA 1	550	−5,98	−22,09
Radet (Ns)#	305,70	−4,97	−27,73
Cascades	27,25	−4,72	+4,60
Delta Prot.# C2 Ly	290,10	−4,57	+2,32

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	11/04	10/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1277,76	1283,27	−0,43
Ind. gén. SBF 250	1234,54	1239	−0,36
Valeurs indus.	1429,06	1432,47	−0,24
1 - Energie	1399,62	1421,43	−1,53
2 - Produits de base	1349,66	1353,87	−0,31
3 - Construction	1488,21	1491,02	−0,19
4 - Biens d'equip.	1042,20	1035,33	+0,66
5 - Automobile	1853,80	1875,19	−1,14
6 - Biens consom.	1898,92	1886,99	+0,63
7 - Indus. agro-alim.	1376,92	1382,32	−0,39
Services	1211,84	1219,48	−0,63
8 - Distribution	1998,98	2000,54	−0,08
9 - Autres services	890,54	900,09	−1,06
Sociétés financières	966,64	970,69	−0,42
10 - Immobilier	695,49	694,57	+0,13
11 - Services financ.	996,47	1002,41	−0,59
12 - Sociétés invest.	1100,29	1102,72	−0,22
Ind. Second Marché	238,91	238,96	−0,01







Troisième séance de hausse à Tokyo

POUR la troisième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mercredi 12 avril dans un marché jugé très technique. Les affaires ont été globalement calmes, les investisseurs préférant rester sur la touche en attendant les mesures mises au point par le gouvernement pour lutter contre la hausse du yen. L'indice Nikkei a gagné 76,04 points (0,47 %) à 16 344,92 points. La veille, à New York, les valeurs se sont repliées en fin de séance, après avoir gagné plus de 18 points au cours de la matinée à la suite de la publication d'un indice des prix à la production inchangé en mars aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en baisse de 11,07 points, soit 0,26 %, à 4 187,08 points. La Bourse de Londres a elle aussi tenté une reprise après la publication des prix de gros américains, mais elle a ensuite replongé en raison des inquiétudes sur une possible hausse des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 13,3 points, soit 0,4 %, à 3 190,9 points. Faisant cavalier seul, la Bourse de Francfort a clôturé en hausse, l'indice Dax gagnant 1,09 % à 1 993,73 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/04	Cours au 10/04	Var. en %
Paris CAC 40	1869,31	1880,92	−0,62
New-York/DJ indus.	4185,01	4198,15	−0,31
Tokyo/Nikkei	16268,90	16163,10	+0,65
Londres/FT100	3190,90	3204,20	−0,42
Francfort/Dax 30	1993,73	1972,29	+1,08
Frankfort/Commer.	738,51	733,18	+0,72
Bruxelles/Bel 20	1532,71	1527,73	+0,32
Bruxelles/Général	1359,18	1354,77	+0,32
Milan/MIB 30	13741	13770	−0,21
Amsterdam/Gé. Cbs	272,20	272,80	−0,22
Madrid/Ibex 35	275,92	276,63	−0,26
Stockholm/Affarsal	1171,44	1174,54	−0,26
Londres FT30	2433,50	2443,70	−0,42
Hong Kong/Hang S.	8514,60	8469,78	+0,53
Singapour/Strait t	2054,60	2064,66	−0,49

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

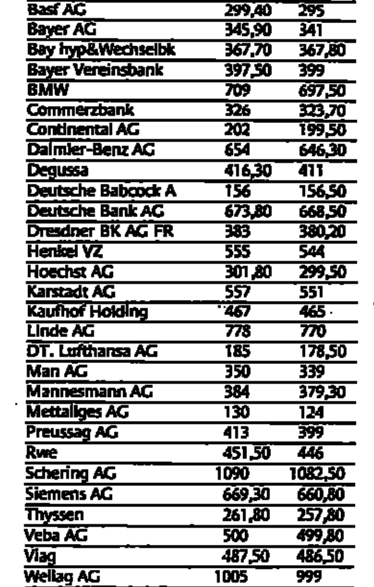
	11/04	10/04
Alcoa	43,12	42,75
American Express	35,12	35,25
Allied Signal	39,37	39,25
AT & T	51,75	51,87
Bethlehem	15,37	15,12
Boeing Co	53,87	53,87
Caterpillar Inc.	55,12	56
Chevron Corp.	45,12	45,62
Coca-Cola Co	57,87	58,50
Disney Corp.	54,87	54,62
Du Pont Nemours&Co	62	62,62
Eastman Kodak Co	52,12	52
Exxon Corp.	66,87	66,87
Gén. Motors Corp.H	39,62	39,12
Gén. Electric Co	54,75	55
Goodyear T & Rubbe	38,50	38,12
IBM	86,75	85,75
Intl Paper	75,75	76,12
J.P. Morgan Co	61,50	61,75
Mc Don Dougl	57,50	57,62
Merck & Co.Inc.	43	43
Minnesota Mng.&Mfg	57,12	57,50
Philip Moris	67,87	68
Procter & Gamble C	67,37	68,75
Sears Roebuck & Co	52,37	52,87
Texaco	65	65,37
Union Carb.	30,37	30
Utd Technol	67,75	67,62
Westingh. Electric	15,37	15,25
Woolworth	18,87	18,87

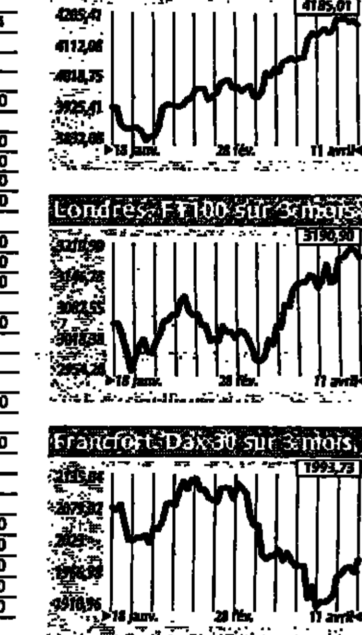
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/04	10/04
Allied Lyons	5,37	5,39
Barclays Bank	6,46	6,51
B.A.T. Industries	4,46	4,65
British Aerospace	5,04	5,10
British Airways	3,99	4,06
British Gas	2,99	3
British Petroleum	4,35	4,35
British Telecom	3,82	3,85
B.T.R.	3,29	3,29
Cadbury Schweppes	4,39	4,39
Eurotunnel	1,86	2,16
Glaxo	7,25	7,32
Grand Metropolitan	4,01	3,98
Guinness	4,68	4,65
Hanson Plc	2,37	2,37
Great Ic	5,77	5,74
H.S.B.C.	7,24	7,15
Impérial Chemical	7,49	7,38
Lloyds Bank	6,25	6,38
Marks and Spencer	4,13	4,15
National Westminst	5,43	5,53
Peninsular Orienta	5,69	5,80
Reuters	4,88	4,87
Saatchi and Saatch	0,94	0,93
Shell Transport	7,11	7,17
Smithkline Beecham	5,11	5,07
Tate and Lyle	4,28	4,29
Univeler Ltd	12,34	12,40
Wellcome	10,64	10,62
Zeneca	8,99	9,08

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	11/04	10/04
Allianz Holding N	2465	2447
Basf AG	299,40	295
Bayer AG	345,90	341
Bay hyp&Wechselbk	367,70	367,80
Bayer Vereinsbank	397,50	399
BMW	709	697,50
Commerzbank	326	323,70
Continental AG	202	199,50
Daimler-Benz AG	654	646,30
Degussa	416,30	411
Deutsche Babcock A	156	156,50
Deutsche Bank AG	673,80	668,50
Dresdner BK AG FR	383	380,20
Henkel VZ	555	544
Hoechst AG	301,80	299,50
Karstadt AG	557	551
Kaufhof Holding	467	465
Linde AG	778	770
DT. Lufthansa AG	185	178,50
Man AG	350	339
Mannesmann AG	384	379,30
Mettallges AG	130	124
Preussag AG	413	399
Rwe	451,50	446
Schering AG	1090	1082,50
Siemens AG	669,30	660,80
Thyssen	261,80	257,80
Veba AG	500	499,80
Viag	487,50	486,50
Wellag AG	1005	999



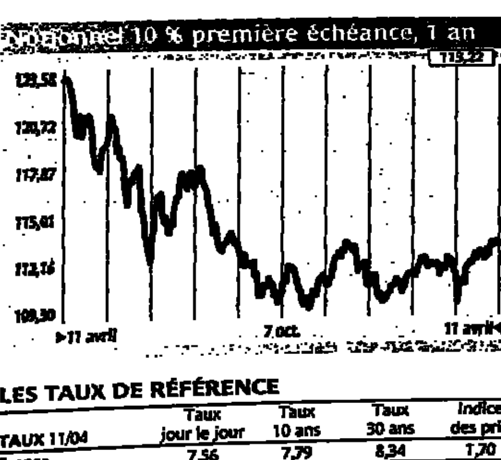


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert mercredi matin 12 avril en légère hausse. L'échéance juin gagnait six centièmes, à 113,12. Le taux de rendement de l'obligation d'Etat de référence à dix ans s'inscrivait à 7,80 %, soit un écart de 68 points de base (0,68 %) par rapport aux titres de l'Etat allemand de même durée. Les taux d'intérêt à court terme étaient stables. Les taux à trois mois s'établissaient à 7,50 %, le taux de l'argent au jour le jour se tendant pour sa part très légèrement à 7,62 % (7,56 % la veille). Les opérateurs attendaient la publication mercredi de l'indice des prix à la consommation américain au mois de mars. La veille, l'annonce d'une stabilité des prix de gros n'avait guère eu d'impact sur le marché obligataire américain.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,56	7,79	8,34	1,70
Allemagne	4,56	7,13	7,76	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,20	3,53	4,75	0,20
Etats-Unis	5,94	7,11	7,40	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/04	Taux au 10/04	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,49	7,58	101,30
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,60	7,62	101,81
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,84	7,83	102,45
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,92	7,93	102,92
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,28	8,24	103,55
Obligations françaises	8,09	8,11	102,12
Fonds d'État à TME	−0,66	−0,55	99,87
Fonds d'État à TRE	−0,39	−0,35	99,27
Obligat. franç. à TME	−0,43	−0,39	99,27
Obligat. franç. à TRE	+0,12	+0,18	100,43

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 11/04	Vente 11/04	Achat 10/04	Vente 10/04
Jour le jour	7,62	—	—	—
1 mois	7,37	7,62	7,75	8
3 mois	7,25	7,50	7,75	8
6 mois	6,87	7,12	7,50	7,75
1 an	6,72	6,84	6,93	7,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,60	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,47	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,06	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,97	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,93	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,30	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,43	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,68	—	—	—

MATIF

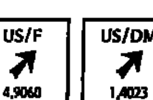
Échéances 11/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	124572	113,22	113,40	113	113,06
Sept. 95	745	112,58	112,70	112,58	112,44
Déc. 95	2	112,38	112,38	112,38	112,24
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	25769	93,35	93,39	93,20	93,22
Sept. 95	9762	93,64	93,65	93,54	93,56
Déc. 95	2238	93,53	93,54	93,44	93,44
Mars 96	907	93,34	93,37	93,28	93,26
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	3047	83,22	83,40	83,06	83,12
Sept. 95	—	—	—	—	83,12

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 11/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	14451	1898	1898	1878	1878
Mai 95	430	1890,50	1893	1878	1874
Juin 95	979	1871,50	1875	1858	1855,50
Sept. 95	440	1891,50	1891,50	1880,50	1876,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9060 | US/DM ↗ 1,4023 | US/¥ ↗ 83,8700 | DM/F ↗ 3,4832 | £/F ↗ 7,8275





Léger repli du dollar

LE DOLLAR s'échangeait mercredi matin 12 avril à 1,4040 deutschemark, 83,50 yens et 4,8930 francs lors des premières transactions sur les places européennes, en léger repli par rapport à ses cours de clôture de la veille. Le billet vert n'a guère réagi à l'annonce mardi d'un indice des prix de gros inchangé au mois de mars aux Etats-Unis. A défaut d'actes concrets, les responsables monétaires internationaux ont pour leur part multiplié les déclarations. Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a estimé que *« le mark est surévalué et que la lire et le dollar sont sous-évalués »*. Le gouverneur de la Banque de France a quant à lui pris la défense de la réserve fédérale américaine. *« Je suis absolument convaincu que mon collègue américain et son conseil recherchent les voies d'un dollar fort. Je ne crois pas du tout que les Etats-Unis poursuivent une politique délibérée de dollar faible. »*

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/04	% 10/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	348,3200	+0,21	338	362
Écu	6,4100	−0,20	—	—
États-Unis (1 usd)	4,9060	+0,68	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	16,9495	+0,17	16,4500	17,5500
Pays-Bas (100 fl)	311,0400	+0,20	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8410	+0,14	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	88,5500	+0,20	83	93
Irlande (1 iep)	7,9115	+0,83	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8275	+0,52	7,4000	8,2500
Grèce (100 drach.)	2,1485	+0,33	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,8400	+0,82	60	70
Suisse (100 F)	423,0100	−0,05	413	437
Norvège (100 k)	77,9200	+0,14	74	83
Autriche (100 sch)	49,4960	+0,21	48,2000	51,3000
Espagne (100 pes.)	3,9030	+0,27	3,5500	4,1500
Portugal (100 esc.	3,3050	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5628	+1,14	3,2000	3,8000
Japon (100 yens)	5,8266	−0,73	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	113,7000	+0,13	106	117

PARITÉS DU DOLLAR	12/04	11/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4023	1,4004	+0,14
TOKYO : USD/Yens	83,8700	83,6500	+0,26

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8970	4,9000	4,8220	4,8270
Yen (100)	5,7987	5,8057	5,5300	5,5421
Deutschemark	3,4820	3,4830	3,4940	3,4950
Franc Suisse	4,2299	4,2362	4,2466	4,2585
Lire ital. (1000)	2,8454	2,8522	2,8149	2,8261
Livre sterling	7,8156	7,8253	7,8010	7,8139
Peseta (100)	3,9113	3,9200	3,7998	3,8098
Franc Belge	16,933	16,955	16,979	17,014

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 11/04	cours 10/04
Or fin (k. barre)	61100	61200
Or fin (en lingot)	61600	61900
Once d'Or Londres	390,90	389,10
Pièce française(20f)	354	355
Pièce suisse (20f)	354	355
Pièce Union lat(20f)	352	354
Pièce 20 dollars us	2395	2300
Pièce 10 dollars us	1300	1185
Pièce 50 pesos mex.	2280	2290

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/04	cours 10/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,30	17,14
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/04	10/04
Dow-Jones comptant	192,13	193,38
Dow-Jones à terme	273,22	273,98
Moody's	—	—

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2958	2974
Cuivre à 3 mois	2917	2934,50
Aluminium comptant	1851	1847
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Étain comptant	5820	5860
Étain à 3 mois	5855	5885
Zinc comptant	1049,50	1054
Zinc à 3 mois	1072	1077
Nickel comptant	7395	7555
Nickel à 3 mois	7395	7555

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1352	1340
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 12 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,01 %
CAC 40 : 1869,03

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7160	7290	+ 1,82	01/06/94
B.N.P. (T.P)	989	971	- 1,82	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	840	837	- 0,36	22/10/94
Renault (T.P.)	1840	1840	—	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	2020	2025	+ 0,25	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1162	1189	+ 2,32	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1074	1060	- 1,30	01/08/94
Accor 1	547	541	- 1,10	12/07/94
Air Liquide 1	782	784	+ 0,26	01/07/94
Alcatel Alsthom 1	459,20	456,70	- 0,54	29/07/94
Alcatel Cable 1	353	347,20	- 1,64	10/08/94
Alspi 1	306	—	—	28/06/94
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CGIP 1	1123	1125	+ 0,18	13/06/94
Chargeurs 1	948	937	- 1,16	27/06/94
Christian Dior 1	445,90	445	- 0,20	01/12/94
Ciments Fr.Priv.81	236,70	236,90	+ 0,08	30/06/94
Clarins 1	437,90	449	+ 2,53	19/07/94
Club Mediterranee1	479	481	+ 0,42	05/07/93
Coflexip	275	282	+ 2,55	...
Colas 1	852	853	+ 0,12	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92
Comptoir Moder. 1	1480	1480	—	14/06/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs 1	328	[illegible]	—	[illegible]
Volkswagen A.G 1	1281	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) 1	85,50	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Western Deep 1	165,60	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Yamanouchi 1	109,50	[illegible]	+ 1	[illegible]
Zambia Copper 1	2,96	[illegible]	+ 1,01	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 12 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,65	3,921
CEPME 8,5% 88-97CA	102,15	6,637
CEPME 9% 89-99 CA#	105,10	5,519
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,225 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	109,66	1,754
CFD 8,6% 92-05 CB	103,25	1,437
CFF 10% 88-98 CA#	107,17	4,712 d
CFF 9% 88-97 CA#	103,55	4,710
CFF 10,25%90-01CB#	—	0,784
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,63	7,778
CLF 9%88-93/98 CA#	103,97	1,726 ↑
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	428,80	[illegible]
Bayer.Vereins Bank	1332	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Kubota Corp.	33	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	43,70	[illegible]
Ottomane(Cie Fin.)	175,20	[illegible]
Robeco	336	[illegible]
Rodamco N.V.	144,10	[illegible]
Rolinco	127,10	[illegible]
Solvay SA	2438	[illegible]
Wagons Lit	1585	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 12 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unilog 2	321	[illegible]
Union Fin.France 1	427	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	136,10	[illegible]
Viel et Cie #	141,10	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	360	[illegible]
Virbac	529	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

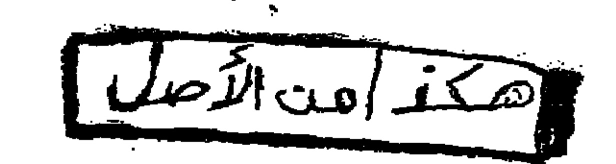
Une sélection
Cours de clôture le 11 avril

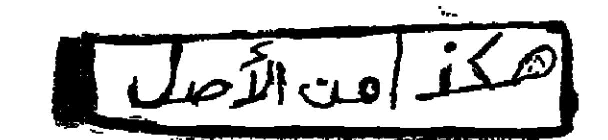
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni Régions	1376,32	[illegible]
Univar ◇	283,84	[illegible]
Univers Actions	1521,25	[illegible]
Univers Obligations	1960,48	[illegible]
Valorg ◆	2315,25	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE 3615 code LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26





AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Paris-SG s'est qualifié, mardi 11 avril, pour la finale de la Coupe de France (13 mai au Parc des Princes) en battant l'Olympique de Marseille (2-0). Les joueurs de la capitale connaîtront leurs adversaires à l'issue de l'autre demi-finale, qui oppose le Racing-Club de Strasbourg au Football-Club de Metz. ● LES RETROUVAILLES entre les deux meilleurs clubs français de ces dernières années n'ont pas tenu leurs promesses sur le terrain, les footballeurs parisiens se montrant trop supérieurs. En revanche, de violents incidents entre supporteurs sont survenus. Neuf personnes ont été mises à la disposition de la justice après 155 vérifications d'identité et neuf policiers ont été blessés. ● POUR L'OM, ce match était la dernière chance de disputer une coupe européenne la saison prochaine. La fin de l'« ère Tapie » laisse prévoir des lendemains difficiles pour le club phocéen.

Le PSG écarte l'Olympique de Marseille de la course à l'Europe

En battant le club phocéen (2-0), mardi 11 avril, en demi-finale de la Coupe de France, les Parisiens enlèvent leurs derniers rêves de grandeur aux Marseillais et toute chance de disputer une coupe européenne

LA CÉRÉMONIE du souvenir aura duré une demi-heure. Ce fut une réception à la va-vite, bâclée par un but de Ricardo dès la quatrième minute et un second de George Weah à la trente-quatrième. Les Parisiens n'ont montré, mardi 11 avril, que peu d'égards envers les Marseillais, en cette demi-finale de Coupe de France. En hommes pressés, ils ont fait comprendre à ceux qui avaient gardé la nostalgie des grands rendez-vous PSG-OM qu'il n'y avait là que des remugles. Une année était passée, et avec elle bien des événements sportifs et judiciaires. *« On a été très haut, aujourd'hui on est très bas »*, constatait Henri Stambouli, l'entraîneur marseillais.

Bernard Tapie en faisait foi, privé de tribune présidentielle et réduit à un anonyme strapontin concédé en catimini par TF 1. Sa présence presque frauduleuse démontrait assez, à ceux qui espéraient dans cette confrontation une renaissance du club phocéen, qu'ils s'étaient menti de bonne foi. Avec cette Coupe de France dont ils se sont entichés, les Olympiens caressaient le rêve d'une qualification européenne. Dans ce Parc des Princes qui leur réussissait si bien antan, face à une équipe qui ne les avait jamais battus en cinq années, ils voulaient retrouver, l'espace d'une soirée, des bribes de leur gloire passée et des raisons d'espérer. Ils n'en ont pas eu le temps.

SANS ANIMOSITÉ

Deux buts express, et les Parisiens semblaient déjà dédaigner cet adversaire qui les avait si longtemps laissés dans son ombre. Une demi-heure, et les hôtes bien peu attentionnés pensaient déjà à la prochaine étape de leur débordant calendrier, aux déplacements à Montpellier, samedi 15 avril en championnat, puis à Milan, mercredi 19 avril en Ligue des champions. Dans un match sans animosité, l'OM eut le loisir de montrer quelques bonnes dispositions, mais aussi les signes tangibles de fatigue physique et nerveuse, au bout d'une saison difficile et d'une dernière semaine faite d'usantes spéculations sur son avenir.

Franco Vignola avait beau vibrionner, Marcel Dib et Michel De Wolf secouer leurs vieilles carcasses, Tony Cascarino essayer de sauter plus haut que les bras de Bernard Lama, les Marseillais ne purent jamais faire croire au *« miracle »* qu'attendait leur président, Pierre Cangioni. *« La défaite est nette mais elle n'est en rien infamante. Elle reflète peut-être simplement la différence entre une bonne équipe de D1 et une bonne équipe de D2 »*, expliquait-il, fataliste.

Cette deuxième division, les Marseillais s'en étaient échappés mardi, le temps de brèves retrouvailles avec le PSG. Ils y retourneront dès samedi, à Châteauroux, et y resteront probablement une année supplémentaire. Ce maintien est déjà, en soi, un miracle. A l'OM, en ce moment, il faut apprendre à se contenter de peu.

Benoît Hopquin

Violents incidents au Parc des Princes

De violents incidents se sont produits, mardi 11 avril, aux abords du Parc des Princes, avant le match PSG-OM. La police a procédé à 4 500 contrôles d'identité. 155 ont donné lieu à des vérifications et abouti à 9 mises à disposition de la justice pour dégradations diverses et rébellion à agents. Environ 300 cents hooligans parisiens avaient réussi à contourner un dispositif policier massif (1 300 hommes), mais défaillant. Neuf policiers ont été blessés et deux d'entre eux ont dû être hospitalisés.

Les Parisiens ont pu approcher du périphérique, à la sortie Molitor-Porte d'Auteuil, et lancer divers projectiles sur les cars marseillais. Les partisans de l'OM ont alors quitté les véhicules pour riposter. Ces scènes d'émeutes, marquées par de multiples actes de vandalisme, ont duré une dizaine de minutes, jusqu'à l'intervention des forces de l'ordre. Ils se sont ensuite poursuivis dans les rues avoisinantes.

Eric Cantona transféré à l'Inter de Milan ?

Selon le quotidien britannique *Daily Miror* du 12 avril, le footballeur français Eric Cantona aurait confié à son avocat, Jean-Jacques Bertrand, son souhait de conclure son transfert à l'Inter de Milan. Le président milanais a, depuis son élection, manifesté son intérêt pour le Français et a multiplié les offres depuis la suspension du joueur jusqu'au 30 septembre infligée à la suite de l'agression sur un supporteur de Crystal Palace, le 25 janvier. La décision d'Eric Cantona pourrait aussi être motivée par les difficultés qu'il a rencontrées pour trouver un terrain d'entente avec les dirigeants de Manchester United pour la prolongation de son contrat.

Eric Cantona, qui avait été élu meilleur joueur du championnat anglais en 1994, est désormais jugé indésirable par les supporteurs. Il devrait quitter l'Angleterre dans son propre intérêt et dans celui du football, a déclaré, mardi 11 avril, le président de l'Association nationale des supporteurs de clubs, Tony Kershaw. *« Je ne pense pas qu'il doive encore jouer en Angleterre. Il devrait s'en aller, pour le bien du football »*, a affirmé Tony Kershaw, qui pense que la présence de Cantona sur les terrains pourrait créer des problèmes lors des matches.

La fin de l'ère Tapie

APRÈS DES MOIS de corde raide, l'Olympique de Marseille a fini par chuter. Trop de dettes, une trésorerie exsangue l'ont entraîné dans une procédure de redressement judiciaire qui ne signifie pas sa disparition, mais entache son renom de club « le plus titré de France ». La décision rendue par le tribunal de commerce de Marseille, vendredi 7 avril, a cette fois marqué la fin de l'ère Tapie. Déjà en décembre dernier l'homme d'affaires avait été contraint de laisser les rênes de l'OM à une autre équipe de dirigeants. Mais il avait conservé la présidence d'honneur et se considérait toujours comme le tuteur du club. D'où son combat acharné, en coulisses, pour retarder une échéance qui paraissait inéluctable, mais dont il aurait pu, à terme, plus facilement s'accommoder – voire même qu'il aurait pu transformer à son avantage. Si le bilan sportif lui est largement favorable, la déconfiture financière de l'OM souligne, en revanche, l'échec global de sa présidence.

La finale de la coupe d'Europe des clubs champions gagnée par l'OM le 26 mai 1993 à Munich avait consacré le triomphe de Bernard Tapie. Là où Reims et Saint-Etienne avaient échoué, le club marseillais avait réussi, procurant aux amateurs de football un sujet de fierté nationale... L'ère Tapie avait commencé six ans plus tôt. On a souvent raconté comment ce dernier avait été pressenti pour reprendre l'OM par Edmonde Charles-Roux, épouse du maire (PS) de Marseille, Gaston Defferre, lors d'un dîner offert en octobre 1985 par Mikhaïl Gorbatchev à l'ambassade d'URSS.

L'homme d'affaires venait alors de s'illustrer dans le cyclisme professionnel et avait rondement mené son OPA sur le club marseillais. Dès le printemps 1986 il avait évincé le président en exercice, Jean Carrieu – qui se suicidera deux ans plus tard –, et n'avait pas tardé à imposer ses méthodes, inspirées de son expérience des affaires. « *Il suffit,* avait-t-il expliqué, *d'y mettre les moyens, de prendre les meilleurs, de les mettre dans les meilleures conditions, et c'est le Bingo.* » Au tout début, son ambition consiste à *« remonter un club mal portant ». « C'est aussi excitant,* dit-il, *que de redresser Look. »* Mais pour le gavroche du Bourget qui se dit *« né dans un stade »*, la passion du football deviendra vite envahissante, et même exclusive.

Bernard Tapie s'est fixé d'emblée comme objectif de faire de l'OM un « grand d'Europe ». Il commence par s'entourer de deux techniciens réputés, Michel Hidalgo et Gérard Banide, respectivement ancien sélectionneur et ancien préparateur de l'équipe de France. Les premières vedettes débarquent au club : Karl Heinz Förster, Alain Giresse, Jean-Pierre Papin, Blaz Sliskovic. « *Un président,* a-t-il juré, *n'a pas à s'immiscer dans la vie des techniciens, qui doivent bénéficier d'une autonomie absolue.* » Moins de deux ans deux plus tard, Michel Hidalgo est mis à l'écart et Gérard Banide limogé... Bernard Tapie décide de tout.

Il s'est totalement identifié à l'OM dont il a fait, dit-il, un *« produit nouveau »* en créant, autour des matchs, une atmosphère de fête, avec écran géant, feux d'artifice et musique rock. Le football français est alors en pleine mutation, avec l'arrivée de nouveaux managers (Claude Bez à Bordeaux, Jean-Luc Lagardère au Matra-Racing), avec lesquels Bernard Tapie rivalisera pour bâtir, à prix d'or, des équipes de prestige qui apporteront à Marseille une moisson de lauriers sportifs.

De 1986 à 1993 : cinq titres de champion de France avec un doublé coupe-championnat, en 1989, deux finales de coupe, deux demi-finales de coupe d'Europe et, enfin, après une première finale perdue en 1991 contre l'Étoile rouge de Belgrade, le trophée suprême de la Coupe d'Europe des clubs champions. « *Un palmarès,* écrit Christophe Boucher, l'un des biographes de Bernard Tapie, *que des clubs n'ont pas pu obtenir en un siècle d'existence et n'obtiendront peut-être jamais.* » Mais le « football business » a ses revers.

ACROBATIES FINANCIÈRES

« *L'OM,* a déclaré un jour Bernard Tapie, *a les dépenses des clubs italiens et les recettes du football français.* » Un constat lucide dont il n'a guère fait son profit. Sous son règne, le budget du club n'a cessé de grimper, passant de 97 millions de francs en 1986 à 282 millions en 1993. Et l'endettement a suivi la même courbe, jusqu'à culminer à 400 millions de francs à la fin de la saison 1992-1993. Avec 123 millions de francs de pertes, à la même date, c'est-à-dire avant que l'affaire Valenciennes-OM n'ait produit ses ravages... Le fruit de recrutements souvent hasardeux. Le résultat aussi d'acrobaties financières en tout genre (prêts fictifs aux joueurs, commissions occultes à des intermédiaires sans contrepartie apparente, versements suspects à des sociétés d'image installées dans des paradis fiscaux) qui ont été mises au jour par la justice à la fin de 1990.

Autre ombre au tableau : les pratiques scabreuses de Tapie à l'égard de ses adversaires (bluff, intimidation, déstabilisation et « arrangements » divers), dont l'affaire Valenciennes-OM a été l'illustration judidiciaire mais que le pouvoir sportif avait sanctionnées dès janvier 1991 (un an de suspension pour *« manquement grave à la morale sportive »*). Le « magicien du Stade-Vélodrome », pour qui la fin a toujours justifié les moyens, a perdu la partie. Il a, de plus, raté sa sortie. Comme en 1981, l'OM est en deuxième division. Mais, sans Tapie, le football marseillais continue.

Guy Porte

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : le champion du monde Allemand Michael Schumacher** a envisagé d'arrêter la formule 1 pour courir aux Etats-Unis en IndyCar à la suite de ses récents déboires du Grand Prix du Brésil, où il avait été déclassé. Selon le quotidien anglais *Today*, le pilote estime qu'*« il y a des limites à toute chose »*. *« J'ai envisagé de partir en IndyCar,* dit-il. *En fait, j'avais déjà pensé à l'IndyCar avant même le GP du Brésil, mais après tout ces événements j'y ai pensé davantage. Je ne peux pas dire quand j'en aurai assez, quand je ne pourrai en supporter plus. »* – (AFP.)

■ **BOXE : le Français Christophe Bizot** a été battu par KO à la onzième reprise par le Croate Zeljko Mavrovic pour le titre européen des poids lourds, mardi 11 avril, à Levallois. Le Croate, âgé de 26 ans, est invaincu en dix-huit combats.

■ **ATHLÉTISME : l'Allemande Susen Tiedtke-Green**, médaille de bronze au saut en longueur aux championnats du monde en salle de Barcelone, a subi un test anti-dopage positif, a annoncé, lundi 10 avril, la Fédération allemande d'athlétisme. Des traces d'une substance contenant de la testostérone ont été découvertes dans ses urines lors d'un contrôle inopiné effectué le 13 mars, au lendemain des championnats. Si la contre-expertise confirme la première analyse, l'athlète risque une suspension de quatre ans. – *(Reuter)*

■ **FOOTBALL : le comité directeur de la Ligue corse de football**, réuni lundi 10 avril, a fixé jusqu'au 30 avril la suspension des compétitions régionales de football sur l'île, décidée samedi 8 lors d'une assemblée générale extraordinaire de la Ligue, pour protester contre la condamnation de trois de ses dirigeants impliqués dans la catastrophe du stade de Furiani.

■ **FOOTBALL AMÉRICAIN : Joe Montana, l'ancien quarterback vedette** des 49ers de San Francisco, qui jouait depuis deux saisons avec les Chiefs de Kansas City, devrait annoncer, vendredi 14 avril, selon le *Washington Post*, sa retraite sportive définitive à l'âge de 38 ans.

RÉSULTATS

BASKET-BALL
CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Final Four à Saragosse

Real Madrid – Limoges	62-49
Olympiakos – Panathinaïkos	58-52

FOOTBALL
COUPE DE FRANCE
Demi-finale

Paris-SG – Marseille	2-0

VOILE
COUPE DE L'AMERICA
Coupe Louis-Vuitton (finale)
Team-New-Zealand bat *One-Australia* de 4 min 55 sec.
Coupe Citizen (finale)
Stars-and-Stripes bat *Young-America* de 1 min 15 sec.
Classement : 1. *Young-America* et *Mighty-Mary*, 2 pts ; 3. *Stars-and-Stripes*, 1 pt.

Le Limoges CSP piégé par la défense du Real Madrid

SARAGOSSE
de notre envoyée spéciale

Ils ont la défaite mauvaise. Leur soirée, c'est vrai, a été épouvantable. Battu par le Real Madrid, le Limoges CSP n'a pu accéder à la finale du championnat d'Europe. Ils en rêvaient, comme un retour aux sources, en 1993, où ils avaient enlevé le titre après avoir battu, en demi-finale, le Real Madrid. Et puis il y a eu le match, plus fort que ces rêves.

Michael Young, le meilleur marqueur de l'équipe, habitué aux plus de vingt points par rencontre, l'as du panier à trois points et du lancer franc, avait perdu son adresse, affichant neuf minuscules petits riens. Sérieusement brinquebalé par des Espagnols très en muscles, l'Américain a aussi joué de malchance avec l'arceau, laissant glisser les rebonds. « *L'arbitre a fermé les yeux sur les agressions espagnoles,* lâche Frédéric Forte. *Nous avons joué avec un ballon de plage. C'est inadmissible pour une compétition de ce niveau.* »

Mais après ? Après ces éternelles simagrées des perdants ? Limoges a vieilli et voilà tout. En 1993, le club français avait franchi l'obstacle du Real Madrid en surprenant son adversaire par une stratégie jugée nouvelle. *« A cette époque, nous avions un style très défensif. Nos adversaires, déroutés, s'étaient heurtés à un mur. Aujourd'hui, nous avons perdu parce que nous n'avons pas l'habitude de voir nos joueurs, et en particulier Michael Young, être arrêtés dans leur course et empêchés de marquer »*, expliquait Bozidar Malkovic, l'entraîneur du CSP, qui s'est employé à faire évoluer le jeu, désormais teinté d'attaques et de panache. Mardi, pourtant, les joueurs limougeauds sont restés empêtrés dans leurs vieilles habitudes, oubliant que le temps filait si vite.

SABONIS LE SAUVEUR

A l'inverse, les Espagnols auront défendu leur bout de terrain comme on défend sa peau dans les westerns. Rugueux et malicieux, à l'instar de Arvidas Sabonis, 2,08 m, un côté ours et des passes de jongleur, meilleur pivot européen, meilleur marqueur, mardi, infligeant vingt et un points à Limoges. Reste qu'en dépit ou à cause de sa hargne le Real Madrid fut un triste vainqueur, calamiteux, collectionneur de bévues et d'occasions ratées ; passes cafouilleuses, un désastre de rencontre, s'il n'y avait eu Sabonis en sauveur de soirée.

Défenseurs contre défenseurs : émoussé aujourd'hui, le Limoges CSP a laissé une trace difficile à gommer dans le basket européen, dangereuse pour certains. Cette priorité absolue à la défense ne fait qu'accroître le fossé avec le jeu pratiqué de l'autre côté de l'Atlantique, où les scores de plus de cent points sont la norme, donnant la mesure des risques pris sur le parquet et de l'enthousiasme déclenché dans les tribunes. Vainqueur, en 1993, de la finale à quatre, à Athènes, Limoges avait lancé ce style économe. Perdant à Saragosse, le club devrait tirer un trait sur une période qui semble révolue. Reste à savoir combien de temps il faudra au basket-ball européen pour sortir le beau jeu du marasme.

Bénédicte Mathieu

Une prime de 800 000 dollars

Pour la deuxième année d'affilée, deux équipes grecques, Panathinaïkos d'Athènes et Olympiakos du Pirée, s'étaient qualifiées pour le *Final Four* du championnat d'Europe des clubs, confirmant la prédominance actuelle du basket hellénique, qui partage le pays entre supporters des « verts » et des « rouges ». Dans un climat tendu – les dirigeants des deux club et le ministre grec des sports ont lancé des appels au calme aux 3 000 supporters qui avaient fait le voyage en Espagne – l'équipe d'Olympiakos, à laquelle son patron, Pavlos Yannakopopoulos, avait promis une prime de 800 000 dollars en cas de qualification pour la finale, l'a emporté (58-52).

VOYAGES

Londres sous les nuits du Blitz

Les cérémonies commémorant la fin de la guerre débuteront le 7 mai à Londres, où le public peut visiter, intact, le PC souterrain de Churchill

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Il fallait être anglais pour résister à ça : le Blitz, l'orage d'acier, la terreur venue du ciel. Neuf mois de raids aériens sur Londres, des milliers de tonnes d'explosifs et de bombes incendiaires, des quartiers entiers détruits par le feu, une ville blessée. Ce qui restera dans la mémoire nationale sous le nom de Blitz, c'est-à-dire le Blitzkrieg, cette guerre-éclair par laquelle Hitler croyait pouvoir faire plier – aussi – la Grande-Bretagne, aura duré intensivement de septembre 1940 à mai 1941 : vingt mille tués en quelques mois, surtout des civils, sur les trente mille victimes dénombrées dans la capitale entre 1939 et 1945, et 130 000 maisons détruites.

Films, livres et photographies rappellent cette épreuve qui a marqué les consciences et nourri un sentiment de fierté nationale et de civisme solidaire. Mais un lieu en témoigne concrètement : au pied des bâtiments ministériels, au centre de la capitale, les bureaux aménagés dans les caves où, premier ministre à partir de mai 1940, Winston Churchill a dirigé plus d'une centaine de réunions de son cabinet de guerre.

Redoutant une invasion, l'Angleterre avait prévu que la menace viendrait d'abord d'en haut : dès 1938, des centaines de milliers de volontaires avaient été formés dans tout le pays. On pouvait s'équiper d'abris de jardin semi-enterrés. 38 millions de masques à gaz avaient été distribués avant la déclaration de guerre. Inutile. Les gaz, fort heureusement, ne viendront pas et l'objet entrera dans l'imagerie du souvenir pittoresque. D'ailleurs, les premiers mois du conflit ne se déroulent pas selon les scénarios annoncés, au point que l'opinion se lasse d'être mobilisée en vain. Elle proteste contre le black-out décrété dès septembre 1939, cause de trop... d'accidents et, au printemps, beaucoup de familles évacuées rentrent chez elles, dans la métropole.

Septembre 1940, dans la soirée du 7, « Black Saturday », un choc terrible : 300 bombardiers de la Luftwaffe attaquent la capitale et déclenchent plus d'un millier d'incendies : 400 morts, 1 600 blessés. La bataille dure, par vagues successives, toute la nuit, et reprend le dimanche soir, puis durant cinquante-six nuits consécutives. Jusqu'au 3 novembre où la mauvaise visibilité, enfin, procure une accalmie. Pour Londres, mais pas pour Coventry ou d'autres villes de province. Jusqu'en mai 1941, plus de 18 000 tonnes de bombes auront été déversées sur les docks, les quartiers résidentiels, le centre de la ville. Le 29 décembre 1940, une partie du quartier de la City est rasee, dix-sept églises détruites. La cathédrale Saint-Paul restera debout au cœur de l'enfer. Les pompiers sont débordés, d'autant que les 67 brigades autonomes utilisent du matériel qui n'est pas normalisé, et que les conduites d'eau sont rompues.



DESSIN WAR MUSEUM

Au regard de l'Histoire, le début de ces opérations dévastatrices que les populations vont endurer avec courage coïncide avec le premier échec d'Hitler, une erreur militaire fatale. Invaincus sur le continent, les Allemands préparaient – nom de code : Otarie – l'invasion terrestre de l'archipel. La Luftwaffe avait pilonné avec succès les terrains militaires et les usines d'aviation britanniques durant le mois d'août. La RAF était affaiblie ; un quart des pilotes, tués ou blessés, étaient immobilisés. Churchill était inquiet. Sur un coup de colère du Führer, en représailles d'un raid anglais sur Berlin dangereusement contraire à la propagande du Reich, changement de tactique : objectif Londres, une *« guerre des nerfs »*, pour susciter *« hystérie collective »* et *« panique générale »*. Hitler veut *« anéantir la volonté de résistance des Anglais en rasant leur capitale »*.

Tout le monde savait que « windy » signifiait : attaque aérienne en cours

Non seulement la population ne cédera pas, à l'image du « Lion », Churchill, ignorant les insultes du dictateur nazi, et refusant aussi ses offres de paix séparée. Mais les sacrifices infligés aux civils épargneront une aviation qui, selon les historiens, aurait pu à ce moment-là être empêchée de continuer la guerre. Après le choc des premiers raids, on dit même qu'une « routine » de survie s'est installée : soir après soir, les habitants s'entassent sur les quais de métro sans attendre que les autorités prévoient un minimum d'équipements et d'organisation. C'est cet esprit d'abnégation et l'inconfort *« spartiate »* partagé par tous qui sont soulignés à l'intention des visiteurs (depuis 1984) des *« cabinet war rooms »* : comme pour leur rappeler que leurs dirigeants étaient logés à la même enseigne.

A l'heure de la guerre des étoiles et des conflits gérés sur ordinateur, il est particulièrement prenant de cheminer au long de ces corridors qui desservent une vingtaine de bureaux-abris agrémentés parfois d'un lit de camp mais surtout de nombreux cendriers et machines à écrire comme autant d'ustensiles guerriers : salles de commandement avec des batteries de téléphones de couleurs différentes (le « chœur des belles », *the beauty chorus*, dans le jargon local), salle des cartes où des épingles notaient la progression des navires.

La rusticité de l'endroit et son authenticité – récemment édulcorées par l'ajout malencontreux de quelques mannequins de cire superflus – évoque, mieux qu'un discours, la force morale qui fut celle de tout un peuple et une détermination qui n'est jamais mieux illustrée que par ces anecdotes qui dénotent *« l'esprit du Blitz »*.

Ainsi de cet ancien placard à balais, devenu cabine de téléphone transatlantique pour les communications directes entre Churchill et Roosevelt après l'entrée en guerre des Américains, et dont la porte était agrémentée d'un loquet « libre-occupé » comme s'il s'était agi de commodités. De nombreux souvenirs évoquent le premier ministre, sa voix captée à la radio, des caricatures parues dans la presse, une bouteille de son champagne préféré, le Pol Roger et cette histoire. Churchill descend un soir, à la demande insistante de son épouse, se préparer à passer la nuit dans la pièce qui lui est réservée et, une fois en robe de chambre, déclare : *« J'ai tenu ma promesse, maintenant je remonte dormir. »*

Le quartier général souterrain servira encore à partir de juin 1944, au moment des raids de V1 et de V2. Lors des longs séjours sous terre, on ne pouvait pas savoir le temps qu'il faisait dehors, alors un affichage mobile avait été prévu pour donner la météo : beau, couvert, averses. Mais tout le monde savait que *« windy »* (venteux) était une *« private joke »*, et signifiait : attaque aérienne en cours.

Michèle Champenois

★ **Face à St James Park, dans les sous-sols de Whitehall, l'accès aux *cabinet war rooms*, est situé au *coin* de King Charles' Street *(métro Westminster)*. Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 17 h 15. Visite avec audioguide, librairie. Entrée : adultes, 4 livres (32 F environ) ; enfants, demi-tarif. Gratuité le 8 mai prochain, à l'occasion de la Fête de la victoire. Tél. : (19-44-171)930-69-61. Le musée reçoit 250 000 visiteurs par an et fait partie de l'Imperial War Museum, responsable aussi des visites du *Belfast*, navire de guerre ancré près de la tour de Londres, et du terrain d'aviation de Duxford, près de Cambridge. Renseignements : (171)416-50-00.**

PARTIR

■ **NOCES.** Nouveau département du voyagiste Kuoni, « Caïdale » s'est spécialisé dans l'organisation de mariages sur mesure et circuits de charme conçus pour les conjoints et leurs invités. Les lieux proposés (l'Inde, l'Andalousie, les Antilles, la Polynésie, etc.) sont aussi romantiques qu'exotiques. A l'image de ces doubles noces, célébrées au cœur de l'Atlas marocain, avec mariage officiel à Ouarzazate puis cérémonie locale, dans le cadre d'un circuit, des gorges du Dadès aux remparts de Marrakech. Environ 9 000 F par personne, huit jours en pension complète, sur la base de vingt personnes, avec l'avion, une voiture et les cérémonies. On peut aussi convoler sur une plage de Lamu, au large du Kenya, dans une demeure swahilie. Avec, pour voyage de noces, un safari « à l'anglaise » : Bentley à l'aéroport, tentes luxueuses, survol d'une réserve en ballon et dîner en tête à tête, au cœur de la brousse. Environ 18 700 F par personne. Renseignements : (1) 42-85-71-22.

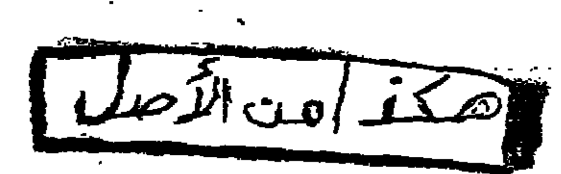
■ **SOURCES.** Au cœur de l'échiquier proche-oriental, un périple transfrontières de dix-neuf jours, proposé par l'association Arts et vie (1) 40-43-20-21 et Minitel (3614 AREVIE) aux sources de la culture occidentale, associant Liban, Syrie, Jordanie et Israël. Entre mer et montagne, du désert à la mer Morte, avec les vestiges fastueux de l'Antiquité, de Baalbeck à Palmyre et Pétra, les trésors byzantins, l'épopée des croisades, les lieux saints de l'islam et de la chrétienté, et les légendaires routes de la soie et des épices. En juillet-août (18 900 F en pension complète de Paris) et septembre (18 600 F).

■ **PASSEPORT pour la Grande-Bretagne.** Nouvelle brochure publiée par l'Office du tourisme britannique, le « British Pass » propose, à travers une succession de thèmes (les pubs, le shopping, les arts, le golf, la gastronomie, les jardins, les enfants, la nature), un florilège d'offres spéciales (gratuités et réductions) et de forfaits programmés par des transporteurs, spécialistes de la destination. A relever notamment la « carte blanche de Londres » qui, pour 110 F, permet, pendant trois jours, un accès illimité à treize des grands musées londoniens ainsi que l'existence d'un « téléphone rouge » qui répond, en français, à toutes les questions que peut se poser un visiteur étranger. Une brochure est disponible auprès de l'Office du tourisme, Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, ou par Minitel 3615 British.

■ **AUBERGES.** A ceux qui souhaitent débarquer dans un pays et s'y déplacer au gré de leur humeur et de leurs rencontres, la FUAJ (Fédération unie des auberges de jeunesse) propose une formule qui offre le meilleur des auberges aux prix les plus doux. Muni d'un carnet d'hébergement, on choisit les auberges la première nuit étant réservée. Pour l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), par exemple, il en coûte 560 F pour sept nuits avec une carte téléphonique (pour les réservations) et un guide des auberges locales. On peut aussi séjourner à New York (370 F pour deux nuits avec petits déjeuners et l'accès au ferry menant à Ellis Island et à la statue de la Liberté), à Los Angeles ou Boston (310 F) et bénéficier de forfaits similaires à Montréal ainsi qu'en Israël, à Malte, aux Pays-Bas, en Autriche et dans les îles britanniques. L'adhésion est obligatoire (70 F pour les moins de vingt-six ans, 100 F pour les autres) et le catalogue, gratuit, envoyé sur demande au 27, rue Pajol, 75018 Paris, tél. : (1) 44-89-87-27.

■ **MADRID.** A l'instar de ses voisines Tolède et Ségovie, Madrid est réputée pour les processions qui, de l'aube au crépuscule, animent chaque « barrio » (quartier), à l'occasion des fêtes de Pâques. Un événement que l'hôtel Park Hyatt Villa Magna, situé au cœur de la ville, propose de vivre, du 7 au 23 avril (week-ends compris) dans le cadre d'un forfait spécial de 915 F par personne (plus 7 % de TVA) avec deux nuits en chambre double et petits déjeuners, cadeaux de bienvenue et une entrée gratuite dans l'un des trois musées les plus prestigieux de la capitale espagnole : le Prado, le Musée d'art moderne Reina Sofia et le Musée Thyssen Bornemisza, dont la collection de peintures vaut, à elle seule, la visite. Renseignements : 19-34-1-576-75-00. On peut également réserver via la centrale de réservations Hyatt au 05-90-85-29.

■ **DOUBLÉ AFRICAIN.** Pour les amateurs de la randonnée de montagne, une double expédition sportive à la conquête des deux plus hauts sommets d'Afrique. En guise de mise en bouche, cinq jours d'ascension du mont Kenya (4 985m) puis, également en cinq jours, le Kilimandjaro, à la frontière tanzanienne, et ses quelque 5 900 m. Forêts tropicales, landes, hauts plateaux volcaniques et glaciers. Recommandés, une bonne endurance à l'altitude et un entraînement à la marche. Avec, repos du randonneur, les approches en minibus à travers le parc national du mont Kenya et les grandes réserves animalières d'Amboseli et du Tsavo. Du 3 au 18 août, 21 700 F en pension complète, de Paris, avec nuits en refuge et sous la tente. Arts et Vie au (1) 40-43-20-21 et Minitel 3614 AREVIE.



هكذا من الأصل

Des nuages à l'est

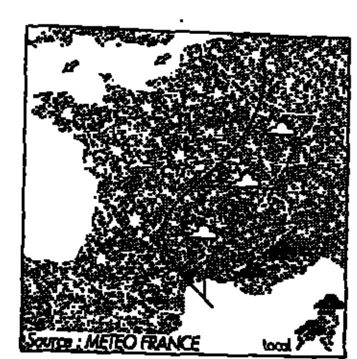
UN ANTICYCLONE centré sur les îles Britanniques rejette les perturbations venant de l'Atlantique plus au nord. Ainsi, notre pays reste en partie épargné par les nuages. De plus, cette zone de hautes pressions provoque sur la France un vent de secteur nord-est.

Jeudi matin, les passages nuageux et les éclaircies se partageront le ciel de l'Alsace, à la Lorraine, au nord des Alpes, à la Bourgogne et au Massif Central, ainsi que de la Côte d'Azur à la Corse où le soleil ne fera que quelques apparitions. Des bancs de brumes ou, localement, de brouillards pourront se former au lever du jour le long de la Garonne. Partout ailleurs, le ciel sera bien dégagé avec un soleil généreux ; toutefois un vent modéré de secteur nord-est soufflera au nord de la Loire.

L'après-midi, le beau temps se maintiendra du Nord au Bassin parisien, à la Normandie, à la Bretagne, aux Pays de Loire, au Centre, aux Charentes, à l'Aquitaine et à la région toulousaine. Des Ardennes au Nord-Est, à la Franche-Comté, à l'Auvergne et au Massif Central, les nuages et les éclaircies se partageront équitablement le ciel ; cependant, sur le relief, la couverture nuageuse sera un peu plus importante. Enfin, des Cévennes aux Alpes et jusqu'en Corse les nuages seront nombreux et pourront même apporter quelques averses en fin de journée sur le sud des Alpes et du Massif Central. En ce qui concerne l'île de Beauté, les ondées seront plus nombreuses, et parfois orageuses. Le vent de secteur nord-est sera sensible sur toute la moitié nord du pays avec des pointes atteignant 50 km/h dans l'intérieur, et jusqu'à 70 km/h le long des côtes de la Manche.

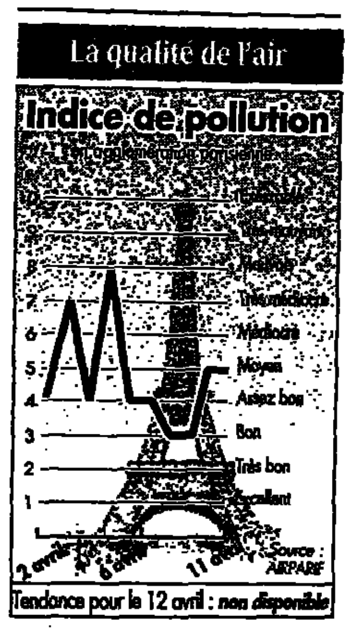
Côté températures, le thermomètre indiquera en général de 2 à 5 degrés au lever du jour, mais de 5 à 9 degrés des côtes normandes à la façade atlantique et jusqu'à 11 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, nous bénéficierons de températures légèrement supérieures aux normales saisonnières, avec 14 à 21 degrés de l'Artois au Pays basque.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

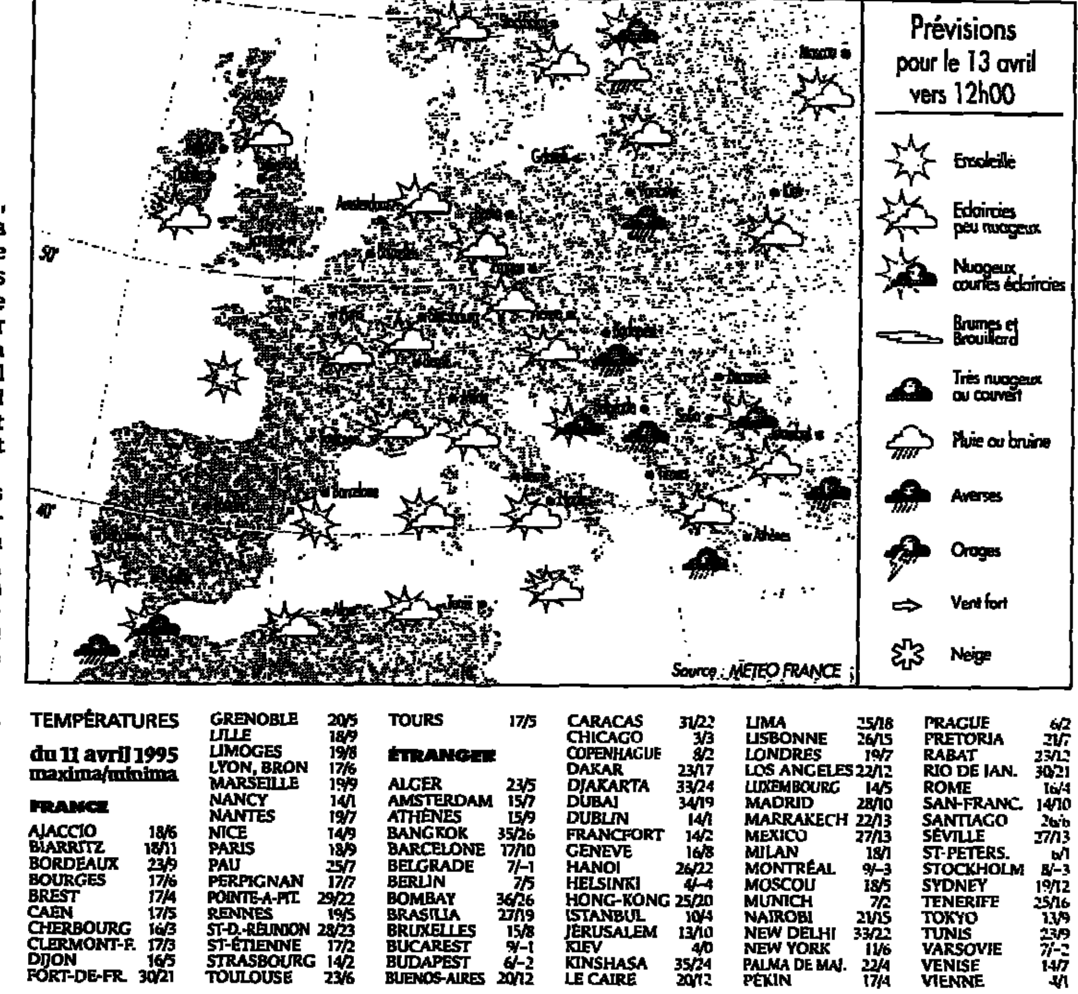


Prévisions pour le 13 avril vers 12h00

La qualité de l'air

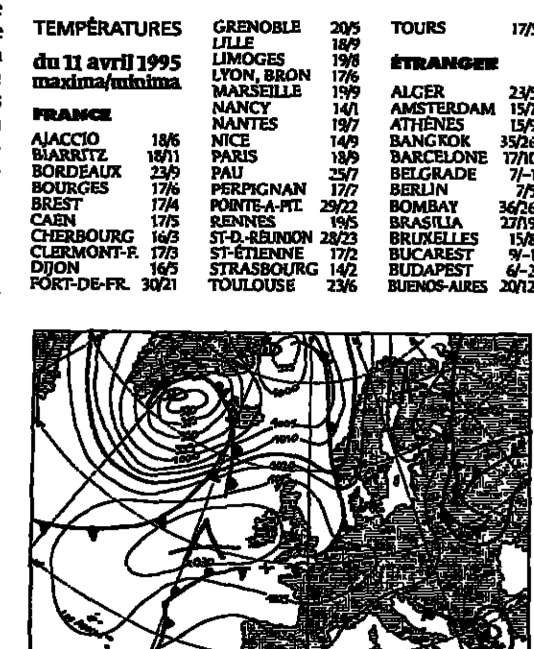


Tendance pour le 12 avril : non disponible

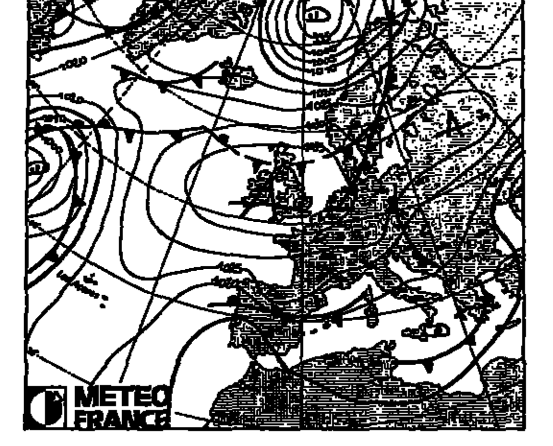


TEMPÉRATURES du 11 avril 1995 maxima/minima

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	18/6	GRENOBLE	20/5	ALGER	23/5	CARACAS	31/22	LIMA	25/18	PRAGUE	6/2
BIARRITZ	18/11	LILLE	18/9	AMSTERDAM	15/7	CHICAGO	3/3	LISBONNE	26/15	PRETORIA	21/7
BORDEAUX	23/9	LIMOGES	19/8	ATHÈNES	15/9	COPENHAGUE	8/2	LONDRES	19/7	RABAT	23/12
BOURGES	17/6	LYON, BRON	17/6	BANGKOK	35/26	DAKAR	23/17	LOS ANGELES	22/12	RIO DE JAN.	30/21
BREST	17/4	MARSEILLE	19/9	BARCELONE	17/10	DJAKARTA	33/24	LUXEMBOURG	14/5	ROME	16/4
CAEN	17/5	NANCY	14/1	BELGRADE	7/-1	DUBAI	34/19	MADRID	28/10	SAN-FRANC.	14/10
CHERBOURG	16/3	NANTES	19/7	BERLIN	7/5	DUBLIN	14/1	MARRAKECH	22/13	SANTIAGO	26/6
CLERMONT-F.	17/3	NICE	14/9	BOMBAY	36/26	FRANCFORT	14/2	MEXICO	27/13	SÉVILLE	27/13
DIJON	16/5	PARIS	18/9	BRASILIA	27/19	GENÈVE	16/8	MILAN	18/1	ST-PETERS.	6/1
FORT-DE-FR.	30/21	PAU	25/7	BRUXELLES	15/8	HANOI	26/22	MONTRÉAL	9/-3	STOCKHOLM	8/-3
		PERPIGNAN	17/7	BUCAREST	9/-1	HELSINKI	4/-4	MOSCOU	18/5	SYDNEY	19/12
		POINTE-A-PIT.	29/22	BUDAPEST	6/-2	HONG-KONG	25/20	MUNICH	7/2	TENERIFE	25/16
		RENNES	19/5	BUENOS-AIRES	20/12	ISTANBUL	10/4	NAIROBI	21/15	TOKYO	13/9
		ST-D.-RÉUNION	28/23			JÉRUSALEM	13/10	NEW DELHI	33/22	TUNIS	23/9
		ST-ÉTIENNE	17/2			KIEV	4/0	NEW YORK	11/6	VARSOVIE	7/-2
		STRASBOURG	14/2			KINSHASA	35/24	PALMA DE MAJ.	22/4	VENISE	14/7
		TOULOUSE	23/6			LE CAIRE	20/12	PÉKIN	17/4	VIENNE	4/1
		TOURS	17/5								



Situation le 12 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Du « trusteeship »

ON ANNONCE l'ajournement des conversations sur le « trusteeship », qui doivent précéder la conférence de San Francisco. Elles auront lieu à Washington, après le 15 avril, entre les représentants des cinq grandes puissances. Il ne sera peut-être pas facile de mettre ceux-ci d'accord. Mais voici que déjà des difficultés surgissent entre les Américains eux-mêmes. La marine voudrait conserver, pour en faire des bases navales, les îles qu'elle vient de conquérir sur le Japon, et qui furent possessions allemandes jusqu'en 1919. Le département d'Etat désirerait les placer sous un « trusteeship », c'est-à-dire un mandat international.

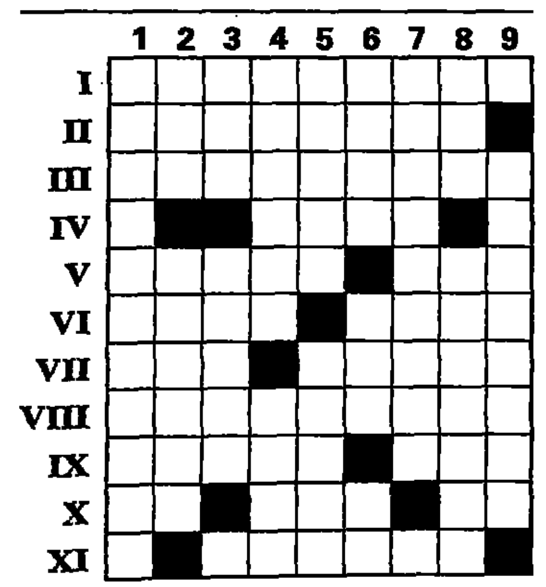
Le futur statut des îles du Pacifique serait – du moins certains l'affirment – à l'origine de toute cette question du « trusteeship » soulevée par les Etats-Unis, et qui semble devoir prendre une place importante à San Francisco. Ces îles (Carolines, Mariannes, etc.), placées sous mandat japonais, puis annexées par le Japon lorsqu'il eut quitté la SDN, sont d'un grand intérêt stratégique pour les Etats-Unis : ils se sont toujours demandé sous quelle forme ils pourraient les conserver.

L'annexion pure et simple ne rencontrerait sans doute pas d'obstacle chez les alliés : les intérêts américains sont prédominants dans cette zone. C'est en Amérique même que les objections surgissent : car l'annexion est contraire à la charte de l'Atlantique. Elle est contraire à la politique traditionnelle des Etats-Unis, qui ont promis depuis longtemps l'indépendance aux Philippines ; elle créerait un précédent dangereux pour les autres Nations unies, qu'on ne voudrait pas voir annexer d'anciennes colonies de l'Axe lors du prochain règlement de la paix.

(13 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6539



HORIZONTALEMENT

I. Qui paraît très rosse. – II. Arrive généralement après coup. – III. Nom qu'on peut donner à la grande rigueur. – IV. Négligea. – V. Rendu comme le ciel. Une balle intouchable. – VI. Un enlèvement condamnable. A le beau rôle quand elle est grande. – VII. Servent de fourrage. Pris en main. – VIII. Les petits jours. – IX. Caïn y vit un œil, et on peut y avoir un pied. Apparue. – X. Pronom. Servie dans un pub. Elément de jupe. – XI. Peu appréciées quand elles sont de ménage.

VERTICALEMENT

1. Réduits en pièces. – 2. Réponse à une question difficile. C'est le troisième qui prend tout. – 3. En Allemagne. Au sud de Londres. – 4. Quand on le joue, c'est qu'on n'a plus rien à perdre. Ne voit pas le soleil. – 5. Un coup dur. Monument. – 6. Un petit perroquet. Poisson. Préposition. – 7. Copie conforme. – 8. Où il n'y a rien à enlever. Revenus pour des pères. – 9. Eventuellement couverte comme une toile.

SOLUTION DU N° 6538

HORIZONTALEMENT

I. Charançon. – II. Rémémorée. – III. Emane. Aï. – IV. Vase. Isle. – V. Et. Sens. – VI. Tôt. Salé. – VII. Tlemcen. – VIII. Iota. Rêve. – IX. Egérie. En. – X. Runes. Olt. – XI. Sète. Tous.

VERTICALEMENT

1. Crevettiers. – 2. Hématologue. – 3. Amas. Têtent. – 4. Rênes. Marée. – 5. Ame. Is. – 6. Nô. Inséré. – 7. Crassane. oÔ. – 8. Œil. Velu. – 9. Ne. Eléments.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CORÉE DU SUD.** Taïwan va rouvrir très prochainement son office du tourisme à Séoul, en Corée du Sud. Les deux pays négocient d'autre part la réouverture de liaisons aériennes. – *(AP.)*

■ **FINLANDE.** La compagnie aérienne finlandaise Finnair envisage d'acheter 60 % des actions d'Estravels, le premier voyagiste estonien. Près de la moitié des voyages à l'étranger des Estoniens s'effectuent en direction des pays nordiques. – *(AFP.)*

■ **EUROPE.** D'après une étude effectuée conjointement par une agence de voyages britannique et le *Sunday Times*, les temps de vol ont augmenté entre 1970 et 1995. En vingt-cinq ans, la durée du trajet Londres-Paris est passée de 55 à 75 minutes ; la liaison Londres-Amsterdam s'effectue en 100 minutes au lieu de 75, la liaison Londres-Bruxelles en 65 minutes au lieu de 55, et les passagers mettent un quart d'heure en plus pour se rendre de Londres à Rome ou à Genève. Les embouteillages grandissants dans les aéroports et les mesures prises pour réduire la consommation de carburant seraient à l'origine de cet allongement des temps de vol. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** La compagnie de charters allemande Aero Lloyd a l'intention de commander seize Airbus A 320 et A 321. Les appareils, qui doivent être livrés entre 1996 et 2002, remplaceront progressivement les McDonnel-Douglas de la compagnie et assureront les liaisons avec la Méditerranée, le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les numéros de téléphone vont s'allonger d'un chiffre en Grande-Bretagne. A partir du 16 avril, il faudra faire précéder du chiffre 1 tous les numéros. Ainsi, pour appeler Londres de l'étranger, il faudra composer l'indicatif 171 au lieu de 71. – *(AP.)*

■ **JAPON.** La compagnie japonaise All Nippon Airways a transporté 35,8 millions de passagers sur ses lignes intérieures et internationales pendant son exercice 1994-1995, ce qui représente une augmentation de 6 % de son trafic passagers par rapport à l'année précédente. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 14 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la civilisation égyptienne dans les salles Charles-X (60 F + prix d'entrée), 11 heures, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIIIe siècle, 11 h 30 ; les joyaux de la couronne, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'INSTITUT PASTEUR** (45 F + 25 F), 14 h 15, 25, rue du Docteur-Roux (S. Rojon-Kern).

■ **BELLEVILLE ET MÉNILMONTANT** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Père-Lachaise (Découvrir Paris).

■ **DU QUARTIER DE L'ARSENAL** à la place de la Bastille (45 F), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS** et l'histoire du compagnonnage (40 F), 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les grilles (Europ explo).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **MUSÉE PICASSO** (37 F + prix d'entrée), 14 h 45, 5, rue de Thorigny, dans la cour d'honneur (Monuments historiques).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Château-de-Vincennes côté château (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS,** place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** thèmes de la passion et de la résurrection chez les primitifs français (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition « Carthage » (50 F + prix d'entrée), 15 h 15 (Tourisme culturel).

■ **GRAND PALAIS :** exposition « Chefs-d'œuvre du musée de Lille » (40 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Approche de l'art).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS :** Passion et résurrection du Christ dans l'art religieux (40 F + prix d'entrée), 15 h 30 (Approche de l'art).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

RÉTROSPECTIVE De 1907 à 1922, de Vitebsk à Saint-Pétersbourg, de la Russie à Paris en passant par Berlin, des révolutions artistiques cubistes à la révolution d'Octobre, d'Apollinaire à Trotski, Marc Chagall a vagabondé pendant quinze ans, connut le succès et l'opposition. Arrivé en France en conquérant, il y revint en exilé dix ans plus tard. ● UNE EXPOSITION très complète, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, raconte et analyse cette période, la plus prolixe et la plus inventive du peintre, et présente nombre d'œuvres inconnues à Paris, dont l'exceptionnel ensemble décoratif du Théâtre d'art juif. ● ELLE RÉVÈLE un artiste indifférent aux systèmes, ennemi de toutes les orthodoxies, un homme incapable de se plier à une règle et grand amateur d'ironie. Mais aussi un grand inventeur de formes et un coloriste irrésistible.

Les meilleures années de Marc Chagall exposées à Paris

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente la période la plus inventive du peintre. Entre 1907 et 1922, un vagabondage en trois épisodes heureux et un épilogue cruel

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 11, avenue du Président-Wilson, 75016 Paris ; Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 septembre.

« Chagall est un coloriste plein d'une imagination qui, issue parfois des fantaisies de l'imagerie populaire slave, la dépasse toujours. C'est un artiste extrêmement varié, capable de peintures monumentales et il n'est embarrassé par aucun système. » Ces lignes ont paru dans *Paris-Journal* le 2 juin 1914. Comme d'habitude, Apollinaire écrivait l'essentiel en peu de mots et, comme d'habitude, il voyait juste – si juste que l'on pourrait croire que l'exposition d'aujourd'hui n'a été conçue et réunie qu'afin d'illustrer et de vérifier ces deux phrases elliptiques.

Elle a d'autres mérites cependant. Sagement limitée aux quinze premières années de l'œuvre, entre 1907 et 1922, elle se développe sans points faibles et montre le meilleur de Chagall. Très bien accrochée, comme il est de règle en ces lieux, elle réhabilite un peintre dont l'œuvre trop abondante des années 50 et 60 convainc peu et ennuie souvent. Très fournie, elle contient nombre de dessins, aquarelles et gouaches rarement présentés et un ensemble d'exception, les panneaux décoratifs pour le Théâtre d'art juif de Moscou, demeurés inaccessibles de 1921, date de leur exécution, jusqu'en 1991. Révélés d'abord à Martigny, exposés ensuite un peu partout, à Francfort et à New York, à Jérusalem et à Chicago, ils n'étaient pas encore venus en France. Tout cela fait une exposition très séduisante.

L'histoire qu'elle conte tient en trois épisodes heureux et un épilogue cruel. Premier acte : à l'hiver 1907, un jeune homme pauvre né à Vitebsk en 1887 s'établit à Saint-Pétersbourg pour suivre l'enseignement des beaux-arts. Il se fait remarquer, trouve des protecteurs, s'initie au symbolisme et à l'art nouveau, visite les musées et rencontre une étudiante, Bella Rosenfeld, dont il fait sa muse. Les toiles qu'il expose alors ne sont pas exemptes de souvenirs des icônes et de l'art populaire.

Deuxième acte : en août 1910, Chagall quitte la Russie pour Montparnasse. Il découvre pêle-mêle les fauves et le Louvre, le post-impressionnisme et Courbet, Van Gogh et Matisse. A la fin de l'année, il a quelques amis de son âge, lesquels se nomment Léger, Delaunay, La Fresnaye, Gleizes et Metzinger. Il lui suffit d'un automne pour assimiler un demi-siècle d'art moderne et comprendre que du côté du cubisme sont la nouveauté et le mouvement. Cela ne signifie pas qu'il se convertisse au cubisme comme on entre dans les ordres – l'orthodoxie n'est pas son fort – mais qu'il perçoit avec un sens très sûr de l'époque que, si quelque chose de véritablement décisif se passait, ce ne peut être que là, parmi ces peintres et leurs poètes, Cendrars, Salmon et, naturellement, Apollinaire.

De 1910 à 1914, il peint dans son atelier de la Ruche la plupart de ses meilleures toiles, autant de morceaux de bravoure dans l'exposition, où voisinent *Le soldat boit*, *A la Russie, aux ânes et aux autres*, *L'Autoportrait aux sept doigts*, *La Maternité* et *L'Hommage à Apollinaire* futuriste et symbolique. Chagall participe au Salon des indépendants et au Salon d'automne, où ses envois détonnent. Il attire l'attention du principal galeriste berlinois du moment, Herwarth Walden. Il le séduit si bien que Walden organise en juin 1914 sa première exposition personnelle. Un poème d'Apollinaire, *Rotsoge*, tient lieu de préface. Le peintre et ses œuvres se rendent donc à Berlin, puis Chagall prend le train pour un séjour à Vitebsk qu'il imagine de quelques semaines. Là-dessus la guerre éclate qui l'empêche de repartir.

Commence le troisième acte, qui se déroule sur fond de révolution d'Octobre. Jusqu'à l'automne 1917, Chagall travaille à Saint-Pétersbourg dans la continuité des années parisiennes, avec autant d'inventivité. Il expose et s'impose aisément. Parmi ses amis se trouve Lounatcharski, dont la révolution fait le ministre de la culture et des arts de Russie. Il est un temps question que Chagall y dirige les beaux-arts, Maïakovski la poésie et Meyerhold le théâtre. Plus modestement, en 1918, Chagall obtient de fonder et diriger une école à Vitebsk. Victoire de peu de durée : il affronte le fanatisme suprématiste de Malevitch, dont la nomination dans l'école lui est imposée et qui s'emploie aussitôt à évincer le trop indépendant et imprévisible Chagall.

Le dénouement est prévisible. Dogmatisme contre liberté, intolérance contre tolérance : la partie est perdue d'avance, et Chagall va s'établir à Moscou en 1920. Il y reste le temps de peindre pour le Théâtre d'art juif et de vérifier que la glaciation des idées progresse vite. Sa position cesse d'être invulnérable. Pendant l'été 1922, il quitte Moscou grâce à Lounatcharski et à l'ambassadeur de Lituanie, le poète et historien de l'art Jurgis Baltrusaitis. Un an plus tard, il est à Paris avec Bella et Ida, leur fille.

En quinze ans, il a donc traversé une guerre, une révolution, la plupart des courants picturaux d'avant-garde en France et en Russie. Il a peint avec une remarquable prolixité et n'est demeuré englué dans aucune doctrine. Apollinaire a raison, décidément : *« Il n'est embarrassé par aucun système. »* Il n'est guère d'œuvres, gouache de quelques centimètres ou panneau décoratif de plusieurs mètres qui ne manifeste cette liberté d'allure, cet art de ne pas se laisser prendre, de vagabonder et de prendre à revers amis et admirateurs.

Ainsi vers 1912 : la plupart des cubistes, à commencer par ses amis, définissent et appliquent des règles, géométrie triangulée, construction par plans jointifs, domination de la nature morte et du nu, méfiance à l'égard de la couleur. Lui, à l'inverse, ne craint pas les juxtapositions apparemment incohérentes de style, un objet à la façon cubiste et un autre d'une extrême simplicité de traitement. Dans *Le Golgotha*, il associe des disques colorés vaguement à la Delaunay à des figurines issues des miniatures primitives et des images d'Epinal. Pourquoi pas ? *L'Autoportrait aux sept doigts* figure un peintre à la tête et au costume très anguleux devant la toile où il achève de peindre un âne rouge et une femme acéphale en lévitation. Pourquoi pas ? Pourquoi ne pas pousser la couleur à son paroxysme, alors que la mode est aux bistres, aux ocres et aux gris distingués à la Braque ?

IRONIE AUDACIEUSE

Il arrive que l'irrespect tourne à l'ironie. Une toile de 1918 s'intitule *Paysage cubiste*. Les procédés sont au complet : faux bois, pigment mêlé de plâtre et de cendre, découpage zigzaguant des plans, lettres et inscriptions. Mais des roses, des verts et un fragment de paysage enfantin sèment le désordre. *La Composition à la chèvre* est un faux papier collé humoristique et *le Collage* de 1921 un véritable assemblage, mais violemment rythmé et découpé. D'autres tableaux, *Bella au col blanc* et *Le Poète allongé*, s'avancent dans d'autres directions, tantôt vers le maniérisme à la Derain du portrait de *Bella au col blanc*, tantôt vers le primitivisme rustique et onirique du *Poète allongé*. L'évolution est si diverse qu'elle accepte des paysages dignes du fauvisme – tel *La Maison bleue* – et des représentations de la vie et des quartiers juifs minutieusement réalistes, vues du cimetière de Vitebsk et portraits posés par des vieillards mélancoliques.

Tout ceci, les possibles contradictoires, les allusions dispersées, le sens des scansions saccadées, le goût des couleurs acides, l'ironie audacieuse et la dextérité d'un peintre-acrobate culminent dans les toiles du Théâtre d'art juif. Si vastes soient-elles, elles fuient la solennité et évitent l'éloquence. Elles tiennent bien davantage de la parade burlesque et de la farce improvisée. Le peintre flotte, sa palette à la main ; le violoniste a perdu la tête ; les équilibristes et un bœuf font les pieds au mur et l'arc-en-ciel fait le dos rond au centre, entre des quartiers d'écarlate et de vert pré. Orphisme, suprématisme, abstraction, cubisme, allégorie, naïveté feinte : Chagall pratique le coq à l'âne stylistique en virtuose. Ces panneaux, inventaire syncopé des avant-gardes sur le mode ironique, sont son chef-d'œuvre.

Philippe Dagen



Un des panneaux décoratifs exécutés pour le Théâtre d'art juif de Moscou.

L'arrivée à Paris

« A Paris, il me semblait tout découvrir, surtout l'art du métier. (...) J'avais l'impression que nous rôdions encore sur la surface de la matière, que nous avions peur de plonger dans le chaos, de briser, de renverser sous nos pieds la surface habituelle.

» Dès le lendemain de mon arrivée, je suis allé au Salon des indépendants. Le camarade qui m'accompagnait m'avait averti qu'il serait impossible de parcourir tout le Salon en une seule journée. Lui, par exemple, chaque fois qu'il le visite, il sort de là épuisé. Le plaignant du fond de mon cœur et suivant ma propre méthode, je traversai en courant toutes les salles du début, comme si j'étais poursuivi par un torrent, et je m'élançai vers les salles centrales.

Ainsi je réservais mes forces.

Je pénétrai au cœur de la peinture française de 1910. Je m'y suis accroché. »

Marc Chagall, *Ma vie*. Ed. Stock. Traduit du russe par Bella Chagall.

A Moscou

« Je suis désespéré. Je me traîne dans les rues de Moscou. Longeant le Kremlin, je regarde furtivement à travers ses vastes portes.

» Trotski descend de voiture ; il est grand, le nez bleu-rouge. D'un pas lourd et hardi, il passe le seuil, se dirige vers son appartement du Kremlin. (...)

» J'en ai assez d'être professeur, directeur. Je veux peindre mes tableaux. Toutes mes toiles d'avant-guerre sont restées à Berlin et à Paris où mon atelier, plein d'esquisses inachevées, m'attend. (...) Ni la Russie impériale ni la Russie des soviets n'ont besoin de moi. Je leur suis incompréhensible, étranger.

» Je suis certain que Rembrandt m'aime. »

Marc Chagall, *Ma vie*. Ed. Stock. Traduit du russe par Bella Chagall.

Une abondance d'ouvrages

A EXPOSITION à succès, abondance d'ouvrages. Chagall plait aux éditeurs, qui semblent songer qu'il y a là un peintre et des images dont la diffusion peut sans peine rencontrer le succès. Du moins peut-on en juger ainsi d'après leurs efforts et le nombre important des publications. Celles-ci se répartissent nettement en deux catégories : le livre savant et assez coûteux, d'une part, le livre d'initiation bon marché, de l'autre.

De la première catégorie relève à l'évidence le catalogue de l'exposition. Comme la plupart de ceux que compose le Musée d'art moderne de la Ville de Paris, *Marc Chagall, Les Années russes* se veut une somme d'essais, sources et analyses. Il contient des poèmes inédits de l'artiste, des lettres, un important dossier consacré au Théâtre d'art juif et tout ce qu'il faut pour aider à l'interprétation des œuvres, biographie et bibliographie, notes et notices. C'est, selon la terminologie officielle, un ouvrage de référence.

La monographie de Franz Meyer, qui fut le gendre du peintre, a longtemps tenu cette place. Parue en 1964, elle est rééditée aujourd'hui sans aménagements ni compléments. Ne serait-ce pas là pousser trop loin le respect de l'édition originale ? Chagall étant mort en 1985, il manque plus de vingt ans de tableaux, mosaïques et vitraux, l'essentiel de l'œuvre biblique et ultime. Quoi que l'on pense de ces travaux monumentaux, une lacune si large est assez gênante. Par ailleurs – question peut-être plus sérieuse encore –, le biographe privilégie tout ce qui touche aux symboles, à la culture traditionnelle, à l'iconographie juive, aux dépens des rapprochements et parallèles que l'histoire des avant-gardes incite à tenter. Chagall eut cependant des contemporains, les fréquenta et leur emprunta des procédés, quitte à les parodier ou les travestir.

LE PRIX DU LIVRE D'ART

Pour l'attention qu'il manifeste à ces problèmes, pour sa connaissance plus synthétique de la période, on peut préférer l'essai de Pierre Schneider. L'analyse des années parisiennes et russes tient évidemment la première place, conduite de manière à suggérer la trame de l'époque et appuyée sur une belle iconographie, variée et réfléchie. Comme il se doit de la part du biographe de Matisse, l'invasion de la toile par la couleur est au centre de l'analyse, quoique l'arrière-plan religieux n'en soit pas absent.

Comment être aussi complet que ces auteurs en moins de pages et un format plus réduit ? La question se pose avec force à des éditeurs de plus en plus convaincus que le prix excessif du livre d'art doit être combattu et des formules nouvelles inventées. Dans la collection « Découvertes », Daniel Marchesseau, l'un des commissaires de l'exposition, s'essaie à l'exercice en s'efforçant de ne rien concéder au simpliste et à l'anecdotique. Il y parvient grâce à un texte nourri de sous-entendus et d'observations –, lequel texte serpente entre les nuées d'images de toutes sortes, lisibles ou illisibles, qui sont de règle dans cette collection.

L'ABCdaire Chagall répond aux mêmes exigences, mais sous la forme d'un glossaire. Au lecteur de mettre en ordre logique des notions et des faits rangés dans l'ordre alphabétique. S'il s'applique, il y parviendra sans doute, parce que les articles allient pour la plupart concision et précision. Le *Chagall* de la série « Découvrons l'art », s'il obéit à une ambition identique, emprunte d'autres voies, texte ultracondensé et reproductions en pleine page. Ces dernières ne sont du reste pas sans mérite, dans la mesure où une large place est faite aux toiles biblico-oniriques qui ont moins la faveur – délicat euphémisme – des autres éditeurs.

Ph. D.

★ ***Marc Chagall, Les Années russes*, sous la direction de Suzanne Pagé, Paris-Musées, 288 pages, 270 illustrations, 325 francs.**

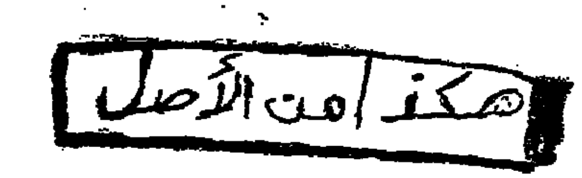
★ ***Chagall*, de Franz Meyer, traduit de l'allemand par Philippe Jaccottet, Flammarion, 464 pages, 116 ill., 245 francs.**

★ ***Marc Chagall*, de Pierre Schneider, Flammarion, 192 pages, 190 ill., 195 francs.**

★ ***Chagall livre d'images*, de Daniel Marchesseau, « Découvertes », Gallimard, 176 pages, 167 ill., 87 francs.**

★ ***ABCdaire Chagall*, de Sylvie Forestier, Marie-Hélène Damperrat et Eric de Chassey, Flammarion, 120 pages, 100 ill., 59 francs.**

★ ***Chagall*, Cercle d'art, 64 pages, 62 ill., 69 francs.**



« Haut Bas Fragile » fait danser trois filles du feu

Une comédie musicale signée Rivette. Un trio d'actrices – et coscénaristes – filmé avec passion dans un film qui ravit et perturbe à la fois

HAUT BAS FRAGILE, film français de Jacques Rivette, avec Laurence Côte, Marianne Denicourt, Nathalie Richard, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina, Enzo Enzo, Wilfrid Benaïche. 2 h 49.

Ninon plaque son compagnon d'arnaque quand il bascule dans le crime, elle prend un petit boulot de coursière, pour un mois d'été, dans Paris désert ou presque. Louise sort de l'hôpital, elle vient de passer cinq ans dans le coma, elle est seule dans la ville, avec pour seules amarres la voix de son père au téléphone, et une maison héritée d'une tante. Ida vit seule avec son chat, travaille à la bibliothèque des Arts Déco, souffre d'être une enfant adoptée qui ne connaît pas ses vrais parents. Un jeune type à l'air sombre, Lucien, suit sans arrêt Louise dans la rue. Roland, fabricant de décors, prend contact avec Louise sans motifs apparents, il connaît un secret la concernant. Son atelier est installé à côté de l'endroit où travaille Ninon, qui ne le laisse pas indifférent. Il va parfois compulser les catalogues à la bibliothèque. Tout ou partie de ces gens se retrouvent dans un dancing un peu vieillot, que Sarah, la patronne, anime parfois d'une chansonnette, ou dans une boîte moderne où officie Enzo Enzo.

Voilà pour les données du récit sur lequel se construit le quinzième long métrage de Jacques Rivette. Elles disent tout et rien du film. Tout puisqu'on y repère déjà un grand nombre des éléments chers à ce cinéaste : les circulations, les rencontres, les secrets, Paris comme un terrain d'aventures. Rien puisque l'important tient moins à ces composants qu'à la façon dont ils sont mis en place. Avec un mélange de précision et de hasard qui compose une trame sur laquelle tous les chassés-croisés sont possibles. Cela tombe bien, *Haut Bas Fragile* est une comédie musicale. Elle aurait pu s'appeler *Un mois à Paris, Chantons au soleil* ou *Les Demoiselles de la rive gauche*.

Au milieu des années 70, Jacques Rivette avait conçu le projet d'une tétralogie intitulée « *Les Filles du feu* » – projet malheureux, dont seulement le deuxième et le troisième volet ont entrevu le jour, sous le nom de *Duelle* et de *Noroît*. Le premier, inachevé, devait être une comédie musicale. *Haut Bas Fragile* en est un peu le rejeton. Le cinéaste y reprend la manière de travailler qu'il utilisait alors, lorsqu'il demandait à ses interprètes – ses actrices – d'élaborer les lignes directrices de leurs personnages. Ainsi fit-il pour *Céline et Julie vont en bateau* (1974), puis à nouveau *Le Pont du Nord* (1981), qui l'un et l'autre lançaient deux filles à travers la capitale, ou *La Bande des quatre* (1988) qui doublait la mise. Chaque fois un « petit film », léger par son récit comme par son mode de production, par lequel Rivette réussissait à se sauver d'un grave échec commercial : l'impossibilité de sortir *Out One* en 1970, puis le blocage des deux films de la tétralogie et de leur successeur tout aussi malheureux, *Merry-go-round*. Et, cette fois, le décevant accueil du public à *Jeanne la pucelle*.

La nouveauté tient à l'utilisation du chiffre trois. Plutôt adepte des nombres pairs, qui lui ouvraient d'infinies possibilités de symétrie, il se lance ici dans une entreprise sciemment déséquilibrée. Cette construction ternaire et asymétrique donne au film ce léger déhanchement par lequel commencent la danse et le chant, grâce auquel le film bascule de son apparent réalisme à la pure convention joyeuse. Porté par la dynamique qu'il a su imprimer, Rivette impose ses séquences de ballet avec une assurance butée, qui ravit et perturbe à la fois. « *Per-tur-bé* » est l'un des leitmotive de ces moments, chantés sur les musiques de François Bréant, dansés sur les chorégraphies de Caroline Marcadé (et parfois les mélodies d'Enzo Enzo). « *Abracadabresque* » en est un autre, qui traduit tout autant l'esprit des lieux. Il s'insère avec aisance dans les jeux sur les couleurs, les ambiances et les objets, dont Rivette est un maître de ballet incontesté.

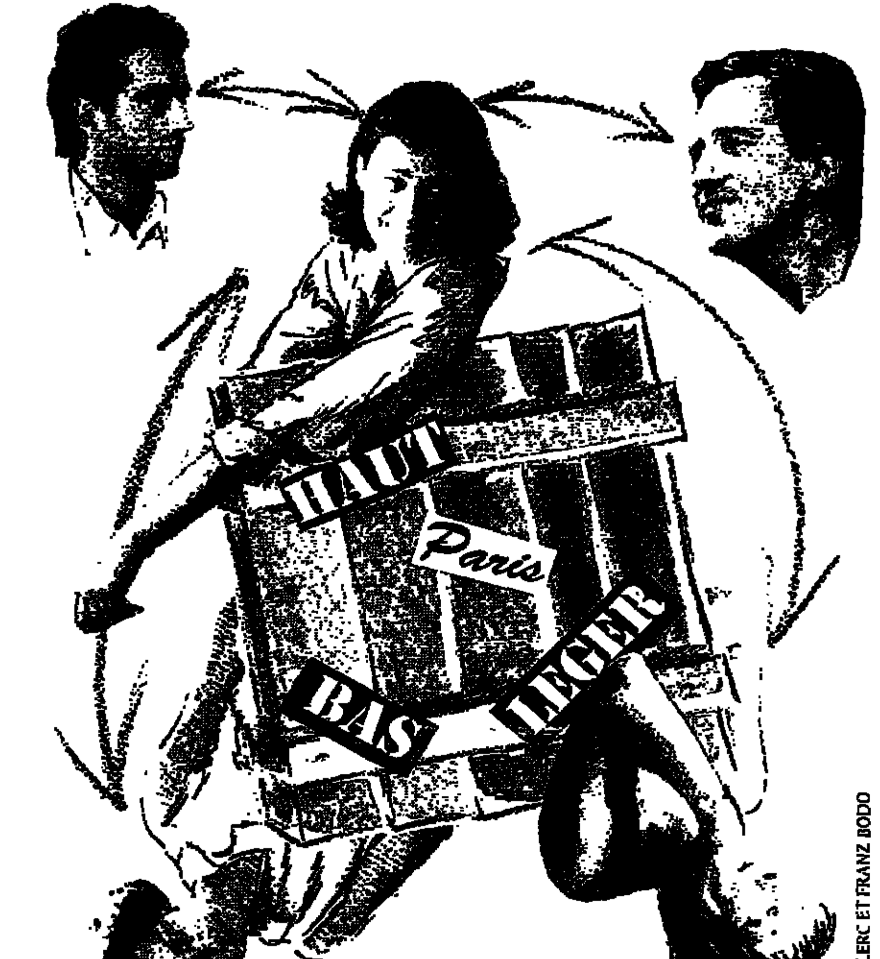
S'il est un talent qu'on ne peut dénier à Jacques Rivette, c'est la manière admirable, du « Pont du Nord » à « Jeanne la Pucelle », dont il a toujours filmé les jeunes femmes

L'image de soi, la prégnance du hors-champ et la solitude de qui en est privé (par amnésie, ignorance ou cynisme), la projection sur ce (ux) qui vous regarde (nt) – questions cinématographiques par excellence – rayonnent souterrainement dans ce film dont le metteur en scène apparait fugitivement pour lancer les interrogations de l'une des protagonistes, et se représente, sous les traits de Roland, en *deus ex machina* maladroit par amour et par hésitation morale, mais parvenant tout de même à ses fins. La plus belle des fins, celle d'Ida, est de donner naissance – en vitesse, en mouvement – à un personnage futur, né non de la résolution de son problème, mais de s'y être confronté de face, lors d'une splendide rencontre avec celle qui est peut-être sa mère.

S'il est un talent qu'on ne peut dénier à Jacques Rivette, c'est la manière admirable dont il a toujours filmé les jeunes femmes, offrant à plusieurs générations d'actrices quelques-uns de leurs plus beaux rôles. Comme un souvenir (nullement gratuit) de *La Religieuse* et de la nouvelle vague, Anna Karina, très émouvante et vivace dans le rôle de Sarah, contribue à cette présence de ce qui est arrivé dans ce qui arrive. Tout comme l'excellent Bruno Todeschini, en détective transi, évoque le souvenir de Jean-Pierre Léaud dans *Out One*, mais aussi dans *Baisers volés*. André Marcon (Roland), fabricant des décors et de l'histoire, contredit brillamment l'idée que les grands acteurs de théâtre sont mal à l'aise au cinéma, en une prestation à la fois très fine et très physique, où il évoque par instant Depardieu et à d'autres Gene Kelly.

Ils entourent, donc, les trois héroïnes (et coscénaristes), les trois grâces pourrait-on dire malgré le cliché, tant chacune des jeunes interprètes principales est filmée pour elle-même et pour sa grâce particulière. La féminité altière et multicolore de Marianne Denicourt (Louise), la force aiguë et rapide de Nathalie Richard (Ninon), le mélange d'obstination et d'enfance de Laurence Côte (Ida) composent un arpège – tour à tour accord parfait et dissonance féconde – qui donne au film sa dynamique *molto vivace*, et le porte avec bonheur. Vers où ? Il faudra voir *Haut Bas Fragile* pour le savoir. En se souvenant que ce n'est pas la cible mais la trajectoire qui importe.

Jean-Michel Frodon



ANAHI LECLERC ET FRANZ BODO

Entretien avec les demoiselles de Rivette

Laurence Côte, Marianne Denicourt et Nathalie Richard racontent comment elles ont participé à la conception de « Haut Bas Fragile »

« Comment s'est passé, pour chacune d'entre vous, le début de cette aventure ?

Nathalie Richard : – Au mois d'avril 1994, Jacques Rivette me demande si je suis libre pour faire un film dont il ne sait alors que peu de chose. Il n'a pas de scénario, il me propose de participer à l'élaboration de l'histoire, et me demande si ça m'amuse de chanter et danser. Les seuls éléments connus sont qu'il veut que les corps aient beaucoup d'importance, que ça bouge, plutôt du côté de la comédie. Autres repères : Paris en été, le plus possible en extérieur, avec comme fil conducteur deux filles, jouées par Marianne Denicourt et moi.

Marianne Denicourt : – Il veut faire un film conçu sur le même principe que *Céline et Julie* ou *Le Pont du Nord*. Un film léger. Il me dit les mêmes choses qu'à Nathalie, et nous demande aussitôt de commencer les cours de danse. Mais se lancer dans un film avec Jacques ne consiste pas à parler seulement du scénario : on bavarde de l'actualité, de ce qu'il a vu au cinéma (il voit tout), de livres, de musique...

Laurence Côte : – Mon intervention est différente. Je n'avais pas revu Jacques Rivette depuis que j'avais tourné dans *La Bande des quatre*. Au sortir d'une projection de *Jeanne la Pucelle*, je me suis dis : C'est impossible que je ne retravaille pas avec lui. J'ai cherché longtemps à le contacter, il est difficile à joindre. Après plusieurs semaines, nous avons fini par nous rencontrer : j'avais écrit une histoire, je ne voyais pas qui d'autre aurait pu la réaliser.

» Il me dit qu'il prépare un film avec Marianne et Nathalie. Je pense que c'est raté, et puis il ajoute qu'il peut avoir besoin d'une troisième personne, et il me demande de lui raconter mon synopsis. Une phrase, manifestement, le retient, lorsque quelqu'un dit à Ida qu'il a l'impression de l'avoir déjà vue quelque part. On est tous les deux au café en train de parler, et à ce moment nous voyons Marianne qui passe dans la rue ; il court la chercher.

– Vous écrivez chacune de votre côté, ou collectivement ?

M. D. : – Il y a trois séances collectives par semaine, avec Rivette, et ses deux coscénaristes habituels, Pascal Bonitzer et Christine Laurent. *[Bonitzer collabore aux scénarios de Rivette depuis* L'Amour par terre, *1984 ; Christine Laurent les a rejoints depuis* La Bande des quatre, *1988. Ils cosignent seuls les dialogues de* Haut Bas Fragile.*]* Entre ces séances, on travaille chacune de notre côté. Jacques veut que chaque personnage ait une grande autonomie, qu'on invente comme trois films séparés, pour voir ensuite comment ils se rencontrent et se distinguent.

L. C. : – Je suis dans une autre situation puisque la partie d'Ida est presque entièrement écrite. Rivette a complètement respecté mon histoire, mais il l'a intégrée dans le parcours d'ensemble.

N. R. : – Comme nous avons déjà travaillé avec Rivette, et que nous connaissons ses films, on a forcément une idée de ce qu'il attend, mais il arrive à créer une situation où toutes les hypothèses peuvent être proposées. On ne s'en est pas privé.

M. D. : – Sans nous diriger, il nous recommande des films à voir, il nous donne beaucoup de livres à lire, *Les Frères Karamazov* et *L'Idiot*, Stevenson, *Les Mille et Une Nuits*, Chesterton... Et il sait bien quelles limites ne pas franchir, il ne veut pas d'événement atroces, pas de crimes.

M. D. : – Il aime nous mettre en situation d'instabilité, en entretenant l'idée que le film ne se fera pas, qu'on ne sera pas prêt, qu'il n'y a pas d'argent. Et lui, il garde toutes les idées qu'on propose, on voit réapparaître au dernier moment des suggestions refusées des semaines auparavant. Tout seul, très secrètement, il a construit quelque chose à partir de tout ce qu'on lui apportait.

N. R. : – Je crois que ce que tu dis plairait beaucoup à Jacques, qu'on puisse envisager qu'il savait tout, qu'il bâtissait dans l'ombre, alors qu'il me semble qu'il est dans la même situation que nous, et qu'il découvre au fur et à mesure. Même s'il organise cette situation d'incertitude, notamment en ne nous donnant les dialogues qu'au dernier moment, juste avant de tourner.

L. C. : – C'est vrai, mais en même temps il synthétise sans cesse ce qui se dit et se fait, et recompose l'ensemble à chaque moment, même pendant le tournage, en fonction de ce qui est acquis.

– Il n'y a jamais de scénario définitif ?

M. D. : – Quelques jours avant le début du tournage, on arrive chacune à une liste de vingt moments repères, qui balisent notre trajectoire. Il faut dire que les responsables de la production ne pouvaient pas avancer, ils n'avaient aucun élément pour commencer la préparation.

L. C. : – L'incertitude demeure même pendant le tournage, à la fin on se demande comment Rivette va monter tout ça.

– Comme spectateur, on a le sentiment que Rivette filme exceptionnellement bien les jeunes femmes. Vous en rendez-vous compte sur le plateau ?

M. D. : – Il aime les corps des filles. Il nous filme souvent de loin ; son grand intérêt pour le théâtre le pousse sans doute à ce rapport aux corps, qui est essentiel sur scène. Et dans ce film, l'importance donnée à la danse va dans le même sens. Rivette est un cinéaste très exigeant, mais il nous rend davantage que ce qu'il nous a demandé. Lorsqu'il m'a interrogée sur le personnage que j'aimerais interpréter, je n'avais pas une réponse complète, j'ai apporté des petits morceaux, et à l'arrivée c'est lui qui me rend un personnage complet. Il nous donne un espace, il nous propose une situation et nous dit : Je voudrais te regarder face à ça. Il regarde les gens d'un peu loin, pour les comprendre, avec une immense générosité.

L. C. : A partir du moment où il aime assez une personne pour l'avoir choisie, il la laisse exister pour ce qu'elle est, et même il contribue à la révéler. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Deux films réalisés à trente-deux ans de distance mettent en lumière l'originalité du cinéma portugais

Cruauté et sérénité chez Manoel de Oliveira, fantaisie tragi-comique chez Joao Botelho

Le court métrage de Manoel de Oliveira, réalisé en 1963, et le long métrage de Joao Botelho forment un programme cohérent, qui témoigne de la permanence d'inspiration d'un cinéma portugais dont la vitalité n'en finit pas de surprendre. Au rire grinçant du vieux maître répond la patiente composition d'un portrait-kaléidoscope de Lisbonne, construit sur une succession de saynètes incisives et malicieuses.

LA CHASSE, film portugais de Manoel de Oliveira. Avec Joao de Almeida, Antonio Santois. (26 mn.)
TROIS PALMIERS, film portugais de Joao Botelho. Avec Teresa Roby, Pedro Hestnes, Rita Lopes Alves, Alexandre Lencastre, Diogo Infante, Ines Medeiros. (1 h 08.)

D'abord, on se dit que seule la nécessité de compléter la durée de projection a conduit à montrer avant le court long métrage de Botelho l'assez long court métrage d'Oliveira, qui date de 1963. Bout à bout, voilà une bonne heure et demie de cinéma portugais, un gentil petit *package*. Voire.

De plus subtiles assonances se répondent entre le film du vieux maître et celui, contemporain, de l'un de ses plus sûrs successeurs. *La Chasse*, comme l'indique un carton au début, « *s'inspire de faits authentiques mais son rapport à la chasse est plus symbolique que réel* ». On y accompagne d'abord deux adolescents désœuvrés, bagarreurs sans méchanceté, mauvais plaisants sans mauvaises pensées, qui déambulent dans une bourgade en quête de distraction, poursuivent leur chemin dans la campagne environnante, se disputent. Présence des corps et des lieux, simple splendeur des cadres et justesse des durées, mélange sous-jacent de violence et de légèreté, liberté absolue et nécessaire du récit : la puissance du cinéaste s'impose.

Et puis ces éléments épars, tenus ensemble par la seule rigueur de la mise en scène, se précipitent quand l'un des garçons est pris dans les sables mouvants, que l'autre court chercher une aide que le monde alentour paraît devoir lui refuser, puis lui accorder, puis finalement... D'une cruauté sidérante vibrant au cœur des images d'une apparente sérénité, cette véritable crise cosmique et éthique déclenchée au cœur de ce petit monde bouleverse et déroute. Par les plus élémentaires des moyens, le cinéaste montre le spasme d'une communauté inscrite dans le temps et dans la nature, et qui se décompose, et tente de se ressouder, et échoue.

Le film s'achève, et ne s'achève pas, une nouvelle strate socio-historique s'ajoute quand apparaît un carton informant le public que la censure salazariste avait refusé la fin pessimiste, introduisant la deuxième fin qu'Oliveira a été contraint de tourner. Concession apparente, et ironie supérieure qui porte au vertige un récit qui se retourne sur lui-même, en un rire grinçant, buñuelien en diable. Une merveille noire et ensoleillée.

A la suite de *La Chasse*, le sixième film de Joao Botelho ne bénéficie pas de la même force d'évidence. Le cinéaste n'impose pas les données de sa narration, il les construit pierre à pierre sous les yeux du spectateur : une suite de saynettes dispersées, réunies par un narrateur qui les invente à mesure, pour distraire sa compagne enceinte, en attente d'une imminente délivrance. L'homme regarde la rue par la fenêtre, sous les palmiers passent des gens anonymes auxquels il imagine une petite aventure. Entre eux s'instituent des jeux de rimes, des symétries que redoublent ou contredisent les conversations entre l'homme et la femme.

Il y aura un suicide et une naissance, un éclat de *musical* comique et douloureux, une scène sensuelle et burlesque, des ruptures de couple et des clochards célestes, un lambeau de polar et une méditation-express sur l'art... Il y a un naturel de la réalisation qui se faufile dans l'artifice de la construction, pour ce portrait-kaléidoscope de Lisbonne « *de 6 heures à 14 heures* » qui à nouveau, mais d'une autre manière que chez Oliveira, s'ouvre sur l'univers. Botelho, lui aussi, observe avec inquiétude une société en voie d'émiettement, peut-être de décomposition, même si le point de vue est moins pessimiste. L'élégance incisive et joueuse du cinéaste, relayée par une superbe bande-son, manifeste à nouveau la puissance d'une mise en scène qui ne paraît s'arroger les privilèges du démiurge que pour mieux rendre au monde sa complexité indicible, son mystère.

J.-M. F.

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

ALERTE !
Film américain de Wolfgang Petersen. Avec Dustin Hoffman, Rene Russo, Morgan Freeman, Donald Sutherland (2 h 08).
Nouveau scénario d'une paranoïa toute nord-américaine : un virus, venu d'Afrique par le truchement d'un petit singe importé, décime la population d'une ville de province et menace de contaminer le pays entier. Dustin Hoffman, qui porte ici la défroque d'un médecin militaire, parviendra, en moins de deux heures et dix minutes, à endiguer l'épidémie en retrouvant le singe porteur et en fabricant vaccin et remède idoines, à empêcher le bombardement de la petite ville par l'US Air Force, à confondre le général névrosé (devinez qui ? Donald Sutherland !) décidé à faire disparaître les traces de ses bricolages bactériologiques et, enfin, à se réconcilier avec son ex-femme.
Alerte démarre sur un programme anti-spectaculaire, presque abstrait, la menace bactériologique étant l'occasion de confronter des personnages à un ennemi inédit. La contamination, la virulence, la dissémination sont des formes qui hantent le cinéma américain contemporain et dont d'autres (Abel Ferrara et son *Body Snatchers*) surent tirer profit pour renouveler le genre. Réalisateur et scénariste n'ont pas ici cette intelligence et ce talent et se contentent de plaquer les péripéties les plus classiques (encore une poursuite en hélicoptère !) et les effets de suspense les plus dénués de surprises sur une hypothèse pourtant riche.
Jean-François Rauger

LA CONQUÊTE DE CLICHY
Film français de Christophe Otzenberger.
Lire la critique page 29

HAUT BAS FRAGILE
Film français de Jacques Rivette.
Lire la critique page 27

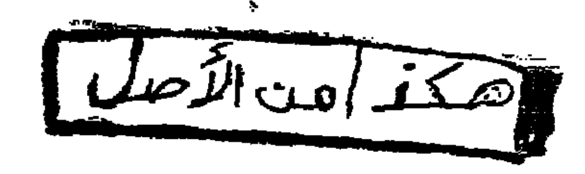
LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES QUE LES CHAMBRES À AIR DE NOS VÉLOS
Film français d'Isabelle Quignaux (1 h 15).
Ce film documentaire doit son titre à un militaire cambodgien spécialiste du déminage, dont la phrase en forme de constatation attristée rend compte de la situation d'un pays où les mines causent chaque mois trois cents accidents, dont plus de la moitié sont mortels. Installée pendant six semaines dans la commune de Cheng Mean Chey, à quelque trois cents kilomètres au nord-ouest de Phnom Penh, Isabelle Quignaux a filmé la vie de ces paysans qui n'ont connu que la guerre, la famine et l'exil, et sont aujourd'hui placés sous la menace des bombardements et des attaques des Khmers rouges.
«Depuis plusieurs régimes, je patauge dans la guerre», déclare une des paysannes auxquelles le film donne la parole. Tous s'expriment sur le ton de confidence, résignés à leur sort, mais déterminés à survivre à tout prix. Le film se calque sur leur existence au quotidien, rythmée par les travaux des champs, secouée par les explosions de mines, soumise au fracas des bombes. Il enregistre aussi bien les silences des Cambodgiens que leurs mots, laissant aux images le soin de dire l'inacceptable précarité d'une situation, rendue plus intolérable encore par la détermination des paysans à aller jusqu'au bout d'une logique absurde qu'ils ne peuvent que subir. Cette volonté de montrer et de donner à entendre, sans prendre en apparence parti, sans jamais tenter ni d'infléchir un témoignage ni de rendre plus «parlante» une image, limite sans doute la portée du film, auquel on pourra reprocher de s'en tenir à un impressionnisme de surface. Elle fait aussi sa force et sa beauté, tout entières contenues dans le regard des paysans rassemblés autour d'un bœuf blessé par l'explosion d'une mine ou dans les gestes d'un pêcheur unijambiste plongeant pour récupérer son filet, accroché au fond d'une rivière boueuse.
P. M.

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
Sept films d'animation français de Jacques-Remy Girerd, Pascal Le Nôtre, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michael Dudok de Wit (45 mn).
Folimage est une petite structure de production spécialisée dans le film d'animation et installée, depuis dix ans, à Valence. En marge de la fabrication de produits pour le tout-venant de la télévision, Folimage a également l'ambition de permettre la réalisation de courts métrages de qualité. *Le Petit Cirque et autres contes* est une anthologie de leurs meilleures productions qui permet de faire le tour de différentes techniques (dessin animé, pixillation, pâte à modeler, ombre chinoise) grâce à de petits films où se mêlent l'humour et une forme de poésie parfois un peu mièvre. Parmi les sept productions présentées, on peut retenir *Le Wall* de Jacques-Remy Girerd et Jean-Loup Felicioli, seul film à exprimer une certaine méchanceté.
J.-F. R.

PRÊTRE
Film anglais d'Antonia Bird. Avec Linus Roache, Tom Wilkinson, Cathy Tyson, Robert Carlyle, James Ellis (1 h 45).
Antonia Bird est une jeune réalisatrice pressée. Tellement pressée qu'elle s'engouffre au pas de charge dans son deuxième film (après le moyen métrage *Safe*, portrait complaisant et déplaisant de quelques sans-abri londoniens). Un prêtre âgé lui ouvre la voie, qui se précipite contre l'auguste demeure abritant l'évêché en usant d'une croix comme d'un bélier. Un plus jeune lui succède, qui semble davantage prendre son temps. Mais c'est oublier qu'Antonia Bird, elle, n'entend décidément pas musarder : en un tour de main, elle empile un à un les « grands » sujets dont son film se repaît.
Du célibat des prêtres, la réalisatrice passe à l'inceste, qui la conduit en toute logique au dilemme immanquablement posé par le secret de la confession. Pourtant, l'essentiel n'est pas là : *Prêtre* se propose avant tout de traiter du problème, qui fait actuellement débat en Grande-Bretagne, de l'homosexualité dans la prêtrise. Drague, rencontre, scènes de lit, jalousie, arrestation, tentative de suicide, procès, pas un grain ne manque au chapelet, que la cinéaste égrène en associant au passage, grâce à un effet de montage parallèle, la messe et l'amour. Arrivée au terme de son infernal et frénétique parcours, Antonia Bird ne s'est pas arrêtée : elle vient de réaliser son premier film américain. *P. M.*

STREET FIGHTER
Film américain de Steven E. de Souza. Avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia (1 h 41).
Que font les fabricants de jeux vidéo quand ils veulent lancer un nouveau produit ou une « mise à niveau » de la version de base? Ils « inspirent » des films d'action-et-d'aventure-à-effets-spéciaux – peut-on rêver meilleur spot publicitaire ? Le dernier avatar en est ce *Street Fighter* « adapté » du jeu *Street Fighter II* conçu et commercialisé par Capcom Video Games. Les adaptateurs se sont contentés de fournir une réplique plus ou moins ressemblante du matériau d'origine. L'action est rapide mais gratuitement saccadée, la continuité narrative inexistante, le dialogue réduit à des bulles de bande dessinée. Cet effort de simplification se révèle cependant insuffisant : Jean-Claude Vandamme demeure inintelligible. Le seul qui ait saisi l'étendue du désastre et deviné la manière d'échapper au naufrage est le regretté Raul Julia : les yeux étincelants de férocité, les narines gonflées de colère et la voix toujours prête à entonner le grand air du matamore, se proclamant Dieu lui-même, il donne une idée de ce qu'aurait pu être *Street Fighter*. Sans doute l'ambition des « cinéastes » était-elle ailleurs et, à l'âge du multimédia, *Street Fighter* est-il le premier exemple d'un nouvel animal : le « film » à ne « projeter » que dans les parcs d'attraction et les vidéo-arcades.
Henri Behar

TROIS PALMIERS et LA CHASSE
Films portugais de Joao Botelho et de Manoel de Oliveira.
Lire la critique ci-dessus.



هكذا من الأصل

« La Conquête de Clichy », ou les manœuvres inavouables d'une campagne électorale

Christophe Otzenberger a brossé un saisissant portrait de Didier Schuller

LA CONQUÊTE DE CLICHY, film français de Christophe Otzenberger (1 h 23).

En août 1994, Didier Schuller a été mis en cause pour son rôle de directeur général de l'Office HLM des Hauts-de-Seine, soupçonné d'être lié à un système de fausses facturations au profit du RPR. Cette mise en cause a trouvé son prolongement avec l'affaire dite « Schuller-Maréchal » et la révélation d'écoutes téléphoniques. Aujourd'hui, Didier Schuller est en « vacances prolongées » à l'étranger et apparemment peu désireux de rentrer en France avant l'élection présidentielle. Le film de Christophe Otzenberger est antérieur à cette affaire : réalisé entre décembre 1993 et mars 1994, il décrit la lutte qui a opposé à l'occasion des élections cantonales Didier Schuller au conseiller général sortant et maire de Clichy, Gilles Catoire (PS).

Coproduit par France 2, à l'évidence peu pressée de le diffuser, et IMA Productions, *La Conquête de Clichy* compose le portrait des deux adversaires d'alors. Le style personnel de Didier Schuller, sa position de challenger et ses méthodes agressives lui valent de tenir la vedette, face à un adversaire plus effacé et que sa situation d'élu place sur la défensive. Leur volonté d'occuper le terrain est la même, qui se traduit par une présence constante sur les marchés, dans les rues et chez les commerçants. Petites phrases apaisantes ou combatives, poignées de main viriles, bises obligées, promesses de travail ou de logement, certitude que tout ira mieux demain, après les élections, il s'agit avant tout, pour l'un comme pour l'autre, de marquer son territoire. Didier Schuller s'y emploie avec un dynamisme et une absence de retenue dont le film se nourrit.

PROMESSES À TOUS VENTS

A un marchand de journaux, le candidat RPR affirme que les problèmes de sécurité que connaît Clichy proviennent non pas de ce qui *« arrive de Paris »*, mais de ce qui *« vient de Dakar ou de Tizi Ouzou »*, avant de lancer un peu plus tard : *« S'il y a bien quelque chose que je n'accepte pas, c'est le racisme, mais on peut quand même, en période de chômage, engager en priorité des Français. »* A chaque chômeur rencontré, il conseille de se rendre à sa permanence, où on ne manquera pas de lui trouver un travail, chaque problème de logement sera résolu au mieux des intérêts de l'électeur. Chaque cas décrit est jugé *« profondément scandaleux »* par un candidat qui prête une oreille complice aux discours les plus caricaturaux, comme celui de ce militant martiniquais qui s'amuse à compter, de sa fenêtre, les Français qui passent dans la rue.

Telle que le film la souligne, l'indigence du débat politique trouve son écho dans les attaques lancées contre l'adversaire au hasard des discussions qui distraient les sympathisants au fil des fastidieux après-midi occupés à mettre sous pli les tracts du candidat. On apprend ainsi que le maire recevrait ses administrés les pieds sur son bureau, on découvre que, davantage que ses idées, ses cravates sont en cause : heureusement qu'il en porte une, car il mange *« comme un porc »* et que *« ça lui sert de bavoir ! »*, mais il lui est arrivé de s'en passer pour marier un de ses administrés !

Dans cette lutte pour le pouvoir, tous les coups sont permis et les plus bas se révèlent les plus efficaces. En en dressant le détail, *La Conquête de Clichy* dessine le tableau au noir de la démocratie, soumise au poids des cadeaux de fin d'année destinés aux personnes âgées, évaluée à l'aune des confidences météorologiques (Didier Schuller a remarqué qu'il n'y avait plus de neige chez lui, en Alsace, *« depuis Tchernobyl »*), appuyée par les grasses plaisanteries de fin de banquet. Il n'est guère étonnant que, lorsqu'elle rédige les *« documents de campagne »* du candidat, seul le thème de la solidarité pose problème à Christel Delaval, la compagne de Didier Schuller, visée depuis le 29 mars par une *« note de recherches »* diffusée par la police à la demande des juges d'instruction chargés de l'affaire (*Le Monde* du 31 mars) : à aucun autre moment le mot n'est prononcé par ces personnages prisonniers d'une soif de pouvoir qui les conduit à adopter des comportements à la fois ridicules, risibles et terrifiants.

LEÇON D'INCIVISME

Il n'est pas certain que *La Conquête de Clichy* fasse se précipiter les électeurs en masse dans les bureaux de vote. Mais, en offrant de découvrir le visage de certains de ceux qui briguent leurs suffrages et qui se livrent à la caméra avec une impudeur qui, en d'autres circonstances, pourrait être touchante, le film de Christophe Otzenberger a le mérite de faire tomber les masques. A voir Didier Schuller imiter le brame du cerf au moyen d'une bouteille d'eau minérale et s'émerveiller ensuite qu'apparaisse sous la table *« une biche »* qui n'est autre que sa compagne, on ne s'étonne pas que les images de sa victoire aux cantonales de mars 1994, célébrée par une *Marseillaise* triomphante, aient des allures de curée. Même si c'est après que sonna pour lui l'hallali.

Pascal Mérigeau

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Une reprise fait la nique aux nouveautés de la semaine.** Pas n'importe laquelle, il est vrai, puisque, à l'approche des vacances scolaires, *Les 101 Dalmatiens* confirme qu'il est une des valeurs les plus sûres de l'écurie Disney, avec 93 000 entrées dans 37 salles, tandis que l'autre dessin animé de la semaine, *Astérix et les Indiens*, atteint péniblement les 32 000 entrées dans 29 salles. Coup de chapeau au passage aux Britanniques, *Wallace et Gromit*, le film des studios Aardman, dépassant les 100 000 entrées Paris au terme de sa 16e semaine.

■ **La deuxième sortie importante de la semaine**, *Légendes d'automne*, atteint les 92 000 entrées dans 44 salles, sans que l'on sache très bien si ce succès est dû à la présence de Brad Pitt, à celle d'Anthony Hopkins, à la renommée du livre de Jim Harrison ou, plus sûrement, à l'attrait supposé d'un spectacle « romanesque ».

■ **Remarquable progression** du beau film de Manuel Poirier : après un démarrage un peu timide, dû en partie au climat printanier régnant sur Paris le mercredi 5 avril, plus de 9 000 spectateurs sont allés... *A la campagne*. Preuve que la sortie en apparence modeste (5 salles) était parfaitement cohérente, ce qui n'est peut-être pas le cas de la combinaison de 7 salles offerte à *Vive l'amour*, qui totalise 6 300 entrées. Déception pour le film de Sandip Ray, *Voyage interrompu*, qui n'est pas parvenu à trouver son public (un peu plus de 1 200 entrées seulement).

■ **C'est vraiment la misère pour** *Les Misérables* : le film de Claude Lelouch avait perdu 30 % de ses entrées en deuxième semaine, il accuse désormais une baisse de l'ordre de 50 %. Baisse également, d'environ 40 %, pour le film de Roman Polanski, *La Jeune Fille et la Mort*. Excellente tenue, en revanche, pour *L'Année Juliette*, que les admirateurs de Fabrice Lucchini continuent de célébrer (117 000 entrées dans 17 salles pour la 3e semaine).

■ **Le cinéma moins cher, ça marche** : le succès remporté (près de 9 000 entrées) par l'opération « Grand Prix Gervais », qui propose des films français au prix unique de 10 francs, au cinéma Arlequin, pourrait peut-être donner des idées aux distributeurs et exploitants...

P. M.

★ **Source des chiffres :** ***Le Film français.***

Portishead distille ses envoûtantes bandes-son à l'Elysée-Montmartre

Le duo de Bristol a plutôt convaincu pour son premier concert parisien

Issu de la bouillonnante scène de Bristol, le groupe de rock Portishead a signé l'an dernier un album qui a fait sensation : *Dummy*. Conçues en laboratoire, leurs bandes-son pour dépression intime, portées par la voix de Beth Gibbons, allaient-elles passer l'épreuve de la scène ? Les débuts furent encourageants.

Elysée-Montmartre, 72, bd Rochechouart, Paris 18e (Mo Anvers). Tél : 42-52-25-15. Dernier concert : mercredi 12 avril, 19 h 30. 150 F.

Il existe, semble-t-il, un phénomène Bristol. Dans cette ville de l'ouest de l'Angleterre œuvrent, dans les boîtes de nuit, les disc-jockeys les plus élégants du moment. Un flot constant de personnalités ou de groupes comme Carlton, Smith & Mighty, Tricky, Massive Attack, Earthling ou Portishead ont pris le parti de débarrasser les musiques de danse des pathos superflus de la soul, des effets m'as-tu-vu de la house, du despotisme rythmique de la techno. Marquée par l'influence de la communauté jamaïcaine, cette génération spontanée partage une esthétique inspirée du dub, version dépouillée et expérimentale du reggae. Une flopée de disques passionnants ont vu le jour, mais peu de ces « bêtes » de studio se sont risquées sur scène.

Mardi 11 avril, le public parisien avait hâte de savoir si les concerts de Portishead étaient à la hauteur d'un disque unanimement loué. Une courte mais encourageante performance aux Transmusicales de Rennes demeurait leur unique expérience scénique. Aujourd'hui l'Europe et l'Amérique les réclament. On les comprend. *Dummy*, miraculeux premier album, sensuel et dépouillé, restera comme une des pierres de touche de cette décennie, marquant le moment – essentiel – où de véritables auteurs prennent en main les sons élaborés sur les pistes de danse.

La véritable originalité de Portishead tient à l'alchimie d'une rencontre entre deux parfaits antihéros : Geoff Barrow, vingt-trois ans, menton en galoche, teint plâtreux de laborantin noctambule, est le fils d'un camionneur et d'une femme de ménage divorcés. Fuyant sa ville natale de Portishead – une lugubre cité balnéaire dont il adoptera le nom plus par défi que par fierté –, il s'arrête à Bristol et cultive d'abord en solitaire sa passion des sons et des machines. Beth Gibbons, fille de petits agriculteurs également séparés, est venue sur le tard à la musique. Reprenant d'abord sans conviction des titres de Janis Joplin, elle découvre les voix les plus éthérées de la *new wave* anglaise – Cocteau Twins, Sugarcubes, Talk Talk – qui offrent un écho à sa déprime. A trente ans, sa timidité maladive lui compose un physique de blonde introvertie et un timbre qui préfère le murmure aux éclats. Séduit par cette douleur blanche, Geoff Barrow en fera l'héroïne de ses films intérieurs.

AMBIANCES MOITES

Ce n'est pas un hasard si un court métrage précède leur entrée en scène. Plus que pour ses images quasi parodiques de série B policière, *To Kill a Dead Man* vaut pour une bande originale qui traduit les obsessions du compositeur pour les musiques de film. Plus admiratif de Nino Rota que de Fellini, d'Ennio Morricone que de Sergio Leone, de Bernard Herrmann que d'Alfred Hitchcock, Geoff Barrow s'attache aux vertus narratives de mélodies dont les textures tiennent autant de la chanson que du bruitage. Alchimiste des ambiances moites, il mêle les notes *volées par échantillonneur aux* interventions de vrais musiciens. En conséquence, c'est un groupe de quatre instrumentistes (guitare, basse, batterie, claviers) qui entoure Beth et Geoff.

L'Elysée-Montmartre a été spécialement aménagé pour percevoir au mieux ces atmosphères. Une centaine de tables réparties dans la salle donnent aux spectateurs l'impression d'investir un mystérieux cabaret. Un halo bleu baigne la scène, symbole d'une insondable mélancolie. Pour un peu, on se croirait « téléporté » dans un épisode de *Twin Peaks*, le feuilleton de David Lynch mis en musique par Angelo Badalamenti. Chaque instrument semble destiné à créer le suspense. La basse avance à pas feutrés. La guitare frissonne. Le batteur maintient la tension. Les claviers réinventent les thèmes des meilleurs films noirs pendant que, derrière ses platines, le DJ répand des *scratches* qui glissent le long des morceaux comme des gouttes de sueur froide.

L'ensemble manque parfois de liant. Le concert ne semble pas apporter de plus-value à l'album. On sent Portishead encore trop appliqué. Beth Gibbons paraît très statique derrière son micro. La frêle chanteuse demande aux gens de ne pas trop l'applaudir : *« Vous m'effrayez ! »* Puis son étrange présence opère. Grillant cigarette sur cigarette, elle expose ses fêlures dans le clair-obscur d'une tristesse murmurée. Mais ce n'est qu'à la fin de leur relativement brève performance (soixante minutes), dans une version frissonnante de *Glory Box*, qu'elle ose le déchirement.

Stéphane Davet

Les éditeurs font un premier pas pour résoudre le problème des droits sur les photos de cinéma

LA CONFUSION qui règne sur la question des droits d'auteur des photos de cinéma (*Le Monde* du 3 novembre 1994) a conduit les éditeurs réunis au sein du Syndicat national de l'édition a affirmer la nécessité d'une réflexion commune aux producteurs, photographes de plateau et diffuseurs d'images de cinéma (collectionneurs, agences, éditeurs).

A l'heure actuelle, un éditeur qui fait paraître des reproductions de photos de plateau dont il a obtenu les tirages auprès du producteur, d'un collectionneur, d'une agence ou directement auprès du photographe lui-même ne dispose d'aucune garantie d'utilisation légale : s'il a traité avec le photographe, il s'expose au risque de voir le producteur se manifester ; s'il a passé un accord avec le producteur, le photographe peut s'estimer lésé. En effet, la jurisprudence ne permet pas la détermination du titulaire du droit d'auteur sur une photographie de film. Dans le document qu'ils ont adressé à la direction du patrimoine, au Centre national de la cinématographie, les éditeurs précisent notamment qu'*« ils acceptent évidemment de s'acquitter de leurs obligations, mais* [que] *cela suppose qu'ils puissent les connaître »*.

Si des réponses précises ne sont pas opposées à la *« revendication d'un droit d'auteur exclusif sur un même document par des personnes différentes »*, une menace grave pèse sur l'existence même de livres de cinéma, dont l'édition exigerait de mener des contentieux longs et coûteux. Les éditeurs proposent que les différents partenaires tiennent compte *« du rôle promotionnel et de valorisation du patrimoine cinématographique des supports spécialisés – revues, dictionnaires, encyclopédies, livres thématiques... – lorsqu'il y a reproduction de photographies diffusées à cet effet, et garantissent dans ce cas une libre utilisation »*. Dans tous les autres cas, les utilisateurs acquitteraient des droits *« en échange d'une garantie totale sur le droit d'auteur et le droit à l'image »*.

Sur le principe, il semble qu'un accord soit possible... à condition de parvenir à une juste estimation de l'importance de ce rôle promotionnel et de valorisation. On peut, en effet, se demander si un éditeur accepterait d'admettre que l'ouvrage qu'il fait paraître ne sert pas, à sa manière, le cinéma et son histoire. Mais ces propositions pourraient au moins avoir le mérite de conduire les différentes parties, aux intérêts souvent contradictoires, à réfléchir ensemble plutôt que de dégainer à la moindre occasion toute une panoplie de preuves et de contre-preuves, dont l'accumulation contribue surtout à alourdir un dossier déjà trop volumineux.

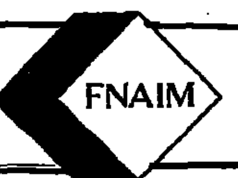
P. M.

Le Monde

IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



LE SYNDIC ET LES PRÉJUGÉS

Le syndic est le mandataire des copropriétaires dans les immeubles soumis au statut de la copropriété. Il est élu au plus pour trois ans à la majorité absolue.

Son rôle est de réunir les copropriétaires au, moins une fois par an qui doivent, à cette occasion, voter le budget comprenant les dépenses de fonctionnement courantes ainsi que les travaux à exécuter. Le syndic a ensuite la charge d'exécuter les décisions de l'assemblée.

Un conseil syndical, composé de quelques copropriétaires élus par l'assemblée générale, a pour mission d'assister le syndic et de contrôler sa gestion, à charge de rendre compte à l'assemblée.

Le métier de syndic est un métier difficile faisant souvent l'objet d'incompréhension, mais si les manquements sont légitimement signalés, fort heureusement ceux-ci ne représentant qu'une infime partie des actions menées, quand on sait qu'il y a en France plus de 5 millions d'appartements en copropriété et qu'environ 90 % sont administrés par des syndics professionnels. Les situations conflictuelles, si elles peuvent défrayer la chronique, sont en réalité l'exception.

Il appartient au conseil syndical d'être vigilant, de veiller à la transparence de la comptabilité et à celle de la passation des marchés de travaux avec appel à la concurrence, dès lors que ceux-ci atteignent un certain volume. C'est pourquoi le conseil syndical a un rôle important à jouer et il est souhaitable que les copropriétaires manifestent leur intérêt en faisant partie de ce conseil.

La confiance n'exclut pas le contrôle ; au contraire, elle le rend nécessaire pour une vie harmonieuse au sein de la copropriété.

Jacques LAPORTE
Président de la chambre FNAIM Paris-Ile-de-France.

appartements *Ventes*

4e arrondt

HENRI-IV 320 M²
Magnifique appt de caractère à rénover. Récept 100 m². Gd balc. 5 700 000 F
PARTENA - 42-66-36-53

5e arrondt

Près Mosquée et Jardin des Plantes, 2 p. 46 m² ds beau p. d t. Confort. Px : 1 100 000 F.
SYNDIC - 43-20-77-47

PANTHÉON STUDIO
Caract. 5e ét. Etat neuf, face ancienne X. 560 000 F
SYNDIC - 43-20-77-47

6e arrondt

RARE 2 poss DUPLEX
sur cours jardin
1 000 000 F - 47-42-70-72

VAVIN 4e asc.
Gd 3 p. 2 080 000 F
ÉTUDE MEL - 43-25-32-56

8e arrondt

Parc Monceau, p. d t., 2e asc., 5 p. 115 m², gde cuis., poss. 125 m², ch. indiv calme + 2 gd serv.
A saisir - 43-35-18-36

9e arrondt

HÔTEL PARTICULIER CITÉ BERGÈRE
SUPERBE 3 P 95 M² NEUF
Calme, clair, 3,80 m s/plaf.
2 350 000 F frais réduits
PARTENA - 47-20-17-88

MADELEINE EXCEPTIONNEL 2 P., 33 M², 640 000 F
Charmant appt tt cft, 4e ét., asc. Bel imm. 42-66-36-53

LOURMEL RÉCENT STAND. STUDIO 730 000 F
38 m² 4e ét., bel imm
PARTENA - 47-20-17-82

16e arrondt

TROCADÉRO 350 M²
En angle 4e ét., superbe p. de t.
PARTENA 42-66-36-53

PRÈS MAISON RADIO
Imm stand. 1930, 2 superbes appts s/jardin. Ensoleil. 133 m², 3 300 000 F. 1er ét., 210 m² 5 900 000 F caves et park compris ML - 45-48-15-15

AV. RAPHAËL
S/JARDINS RANELAGH
RARE 250 M² Gd LUXE
s/balcons 50 m² + appart 2 p. service + 2 parking
PARTENA - 47-20-17-88

Mo PASSY, 113 M²
pierre de t., asc., liv. dble, 3 chbres 48-73-57-80

Mo PASSY, 150 m²
pierre de t., asc., liv. 41 m², 4 chbres 48-73-57-80

V.-HUGO
beau récent gd stand., 4-5 p., balc., park., 5 500 000.
PARTENA - 47-20-17-82

17e arrondt

Bd COURCELLES
6 p., 170 m², 3e ét. asc. soleil, chbre serv. bel imm
4 500 000 F AWI - 42-67-37-37

WAGRAM, 3 P.
séj. + 2 ch., s. de b., wc, bel imm., p. de t., 1 300 000 F
IMMO MARCADET - 42-51-51-51
3615 FNAIM * MARCADET

18e arrondt

36 M² - 450 000 F
Mo J.-JOFFRIN, RUE MARCADET, studio tt conf., imm. stand.
IMMO MARCADET - 42-51-51-51

IMMO MARCADET
42-51-51-51, 18e
Mo JULES-JOFFRIN
32 m², 465 000 F
60 m², 890 000 F
Imm. 1974, stand., balcon, appartement refait à neuf
54 m², 735 000 F
Imm. 1974, beau 2 p., balcon, jard.
3615 FNAIM * MARCADET

78 Yvelines

VERSAILLES NOTRE-DAME
217 m², séj., s. à manger, 5 chbres, charme, emplac. exceptionnel, 4 100 000 F.
Exclusivité St-Louis Immo
39-02-38-10

VERSAILLES ST-LOUIS
imm. XVIIIe, 180 m², entrée, salon, s. à manger, salon de musique, 3 chbres, grenier possib. 2 chbres, 2 caves. 3 400 000 F
St-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES ERMITAGE
Sur parc privé, résidence de très gd stand. appt au dernier ét., plein sud, vaste séj. avec cheminée, cuis équipée, office, 3 chbres, cave 2 park s/sol. Exceptionnel
3 950 000 F
St-Louis Immo - 39-02-38-10

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, RUE DE SÈVRES
5e ét. avec vue, 4 p. 88 m² + balcons Px 1 560 000 F.
SOMOGER - 46-21-15-63

LE PLESSIS-ROBINSON ds parc stand. 3 p., 103 m² + 75 m² terr 2 100 000 F
SOMOGER - 46-21-15-63

BOULOGNE, Mo BILLANCOURT
2e ét., 2 p., 43 m² 600 000 F
SOMOGER - 46-21-15-63

94 Val-de-Marne

NOGENT, VAL-DE-BEAUTÉ
3 p., 80 m², gd stand., 2 105 000 F
studio 38 m², gd stand. 745 000 F
IP - 48-85-13-33

SAINT-MAURICE, BOIS
duplex, standing, 140 m², triple living, 3 ch., 2 park., prix : 2 650 000 F
IP - 48-85-13-33

Appartements Achats

IMMO MARCARDET
recherche appartements
Paris toutes surfaces
Tél. : 42-51-51-51

Maisons

COLOMBES MANSART FIN XIXe
8 P.P + studio s/sol. Dépend. garages sur 953 m² arborés. Beau résidentiel 4 400 000 F
BAC'HOME 40-86-34-40.

78 MESNIL-LE-ROI
Dans résidence privée, maison récente, 6 P P. env. 150 m² s/sol, garage, jardin. TBE.
Px : 2.100.000 F.
BAC'HOME : 40-86-34-40.

CHARME PROVINCIAL
A 15' du Panthéon, Ivry, ancienne grange restaurée, MAISON LOFT, 270 m² env. + jardin, grand salon, cheminée bibliothèque, mezzanines, 4 chbres, 3 bains, sauna. 3 300 000 F.
SERGE KAYSER
43-29-60-60 recherche appart. et maisons rive gauche.

ASNIÈRES. MANSART FIN XIXe
10 PP. S/sol, jardin, garage, t. calme, superbe environnement
Prix : 3 650 000 F
BAC'HOME : 40-86-34-40.

VERSAILLES
Plateau de Montbauron, maison bourgeoise 1900, séj., s. à manger, bureau, 6 chbres, s/sol, garage, jard. 570 m², excellent état.
5 250 000 F.
St-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES NOTRE-DAME
Rive droite, maison anc., charme, poutres, salon, s. à manger, 2 chbres, bur., mezzanine 2 800 000 F.
St-Louis Immo - 39-02-38-10

VERSAILLES
Quartier Glatigny-maison anglo-normande, séj., s. à manger, 6 chbres, s/sol, gar (appt de service) sur 1 800 m² de terrain.
4 950 000 F.
St-Louis Immo - 39-02-38-10

94 CACHAN, a 12 mn CHATELET, jolie maison de 1980 avec cuis équipée, séj 30 m² avec terrasse sud, 2 ch. et s. d. bns à l'étage, studette en r. de jardin, garage, sur 150 m² de terrain, calme.
prix : 1 680 000 F
PSI - 46-65-79-99

Villas Propriétés

30'PARIS - PRÈS DOURDAN
MOULIN SUR 10 HA
Caractère, rivière, cascade, dépendances Px. : 3 900 000 F.
Exclusif VIOU • 45-08-53-84

Immobilier Entreprises

8e RUE JEAN-GOUJON
A céder, bur. 40 m², refait neuf, loyer TTC 3 500 F/mois, cession 30 000 F. Cont. pour visites M. Guy. : 42-89-67-45

Boutique

60 m² – 720 000 F
Murs libres, 5 rue Vulpian, 13e.
VIOU • 45-08-53-84.

Locations

AV. MONTAIGNE
Superbe 5 P., balcons sur avenue
21 000 F h. CH
PARTENA 47-20-17-82

15e PASTEUR 3-4 P 90 m²
Balcon 7e étage, asc. vue dégagée, soleil 8 500 F h. CH.
Parking compris 42-66-36-65

16e COMMERCE 2 P 60 m²
3e asc., b. récent. 5 800 F h. ch.
42-66-36-65.

NEUILLY 2 P 55 m²
4 200 F h. ch. 47-20-17-82

1er CHATELET
STUDIO 45 m² superbe, 2e étage asc. hôtel partic. 4 200 F h. ch.
42-66-36-53.

16e ÉGLISE AUTEUIL
4e étage, récent standing, beau studio 40 m².
3 200 F h. ch. 47-20-17-82.

NEUILLY – ILE DE LA JATTE
Stand. studio 32 m² park.
3 525 F CC. SOMOGER 46-21-15-63.

BOULOGNE – QUAI LE GALLO
3e ét. vue Seine 2 P. 47 m²
4 083 F CC. SOMOGER 46-21-15-63.

NEUILLY BAGATELLE
APPTS REFAITS NEUFS
VUE SUR PARC

– Beau 3 P., 81 m², liv. dble, 1 chbre, balc. 8 748 F, chf. indiv. gaz Comm. 5 280 F.

– Superbe 4 P 97 m², terrasse 103 m², 3 chambres exposées sud-est. Park, poss. chauff. indiv. gaz Comm. 7 671 F.

– 7 P 144 m² liv. triple, 4 chbres, 2 w-c., 13 840 F. chf indiv. gaz Comm 8 197 F.

AGIFRANCE 49-03-43-04.

NEUILLY-SABLONS
B. studio 32 m², rénov. récente.
3 500 F + 440 F charges.
FONCIA 45-44-01-50.

NEUILLY HÔP. AMéRICAIN
APPT DE STAND. REF. NEUF

SUPERBE 6 P., 222 m², 6e ét., liv dble, s. à manger, 4 chbres, 2 s. de bains
Placards 24 592 F c.c. Com. 15 157 F
AGIFRANCE 49-03-43-04.

COLLINE DE ST-CLOUD
Dans imm. de stand. 1930

– Beau 2 P 70 m², 4e ét., gd liv., 1 chbre 7 282 F ch comp honor 4 232 F.
– Superbe 3 P 142 m², gd liv 2 chbres, 2 s. de bns, dressing + rangements 15 232 F ch. comp honor 9 000 F
AGIFRANCE 49-03-43-02.

BOULOGNE Mo PONT-DE-SÈVRES
Le Trident 1er ét., 2 P. 50 m², park
5 008 F cc. SOMOGER 46-21-15-63

NEUILLY
Beau 4 P., 100 m², balcons, vue dég., cave et parking. Calme.
14 212 F ttes charges comp
FONCIA – 45-44-01-50.

NEUILLY
Agréable 2 P., ensoleillé, 30 m², 3 400 F + 270 F ch.
FONCIA – 45-44-01-50.

PONT DE SÈVRES
DANS BELLE RÉSIDENCE
Grand studio
40 m² s/ jard., balc park, cave
4 300 F + 500 F.
Tél. : 44-26-19-37

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

appartements ventes

1er arrondt

PONT-NEUF
3 P., 80 m² – CARACTÈRE
parquet, cheminée, 2 080 000 F
PARTENA – 42-66-36-53

PRÈS CONCORDE
EXCEPTIONNEL
immeuble classé, 4e étage, 180 m², réception, 3 chambres, bureau, service, parking, calme, soleil. Prix : 7 000 000 F.
EURO BUILDING 40-65-99-99.

4e arrondt

PLACE DES VOSGES
Dble living, 2/3 ch., calme, 2e ét., soleil. 45-31-14-15

5e arrondt

PORT-ROYAL
P. de t., gd 3 p., dble expo, beau volume, charme.
1 700 000 F
FONCIA – 45-44-55-50

CARDINAL LEMOINE
près Institut monde arabe, 2e ét., asc., séjour, 2 chambres, prix : 2 650 000 F.
Serge Kayser 43-29-60-60

PANTHÉON-LUXEMBOURG
bel imm., 6 P., 5e ét., asc., charme, soleil
5 800 000 F 45-71-01-40

6e arrondt

MABILLON 42 m²
Studio, 5e ét., asc., 3 m s/plaf
Imm. P. de tail. 1 200 000 F
AWI – 42-67-37-37

Vue Seine et Notre-Dame
Gd séjour, 2 chambres.
CIVEL 47-20-36-28

ST-SULPICE PRÈS
duplex, dernier ét., imm. XVIIIe, liv., 3 chambres. 3 650 000 F
Serge Kayser 43-29-60-60

7e arrondt

CARRÉ CHAMP-MARS
AVENUE DE SUFFREN
BEAU GRAND STUDIO
1 150 000 F. – 42-66-36-53

R. AUGEREAU 2 P
25 m², 4e ét., impeccable.
550 000 F – 45-31-57-10

BAC ST-GERMAIN 7 P.
200 m², 4e, asc., imm. pierre de t., soleil – 42-22-69-50.

8e arrondt

MADELEINE
3 P. – 1 350 000 F
60 m², 4e ét., asc. Clair, calme.
PARTENA – 42-66-36-53

PLACE FRANÇOIS-Ier
Très bel imm. pierre de t., 1er ét., asc. Bel appt 256 m² env. Gde récept. + 8 p., 3 chbres de serv. aménageables, 2 caves. Parking – 14 000 000 F.
SATRAG – 45-27-33-11

CHAMP-DE-MARS 160 m²
Pdt, soleil, 5 P., 2 services.
Tél. : 45-48-22-83 (mat.-21 h 30).

9e arrondt

PLACE BLANCHE
IMPASSE, CALME, VERDURE
130 m², living 70 m², baie vitrée, panoramique.
2 800 000 F. – 42-78-08-02
AGENCE DU MUSÉE

Appt 2/3 pièces, 50 m², refait à neuf. 840 000 F
39-62-17-17 URGENT

ANVERS sud. atel./artiste ref. nf. Charme. Vue S.-Cœur.
340 000 F – 43-43-04-06

11e arrondt

VUE PANORAMIQUE
STUDIO 32 M² + balcon
Stand. récent, bon état.
690 000 F – 43-61-88-36

RICHARD LENOIR TB 3 P.
91 m², 3e ét., asc., vue très dégagée, plein sud. 2 050 000 F
ATYS 48-05-58-12

RÉPUBLIQUE 100 m², 4 P.
avec séjour 65 m². Bel imm. 1er ét., ensoleillé. 2 600 000 F
ATYS 48-05-58-12

AV. PARMENTIER 55 M²
à moderniser, peu de vis-à-vis
Pdt, parquet, triple expo
740 000 F – 48-06-63-69

12e arrondt

MICHEL BIZOT 2/3 P
67 m², bourgeois ds bel imm. Pdt., 1er ét., clair sur jardin, vue dégagée. 1 100 000 F
ATYS 48-05-58-12

13e arrondt

GOBELINS 2/3 P
parfait état, 5e ét., soleil, bel imm., 890 000 F
AWI : 42-67-37-37

4 P 1 250 000 F
Récent séj., 3 chbres, ét. élevé, bon plan, park., parfait état.
FONCIA – 45-44-55-50

14e arrondt

BOYER-BARRET, 3 P À RAF.
imm. Pdt sud. 880 000 F
SYNDIC : 43-20-77-47

15e arrondt

Mo Dupleix, except., stdg. 2 p., tt cft, 38 m², terras. 25 m², dern. ét., b. vue, sol., calme 43-35-18-36

MAISON DE VILLE SAINT-CHARLES
270 m², 4/5 chbres, terrasses, double park. s/sol aménageable, style contemporain, espace, soleil, calme, état neuf.
FRAIS RÉDUITS
FEAU LA BOURDONNAIS
47-05-50-36

16e arrondt

AV. INGRES 2 P
de charme, 6e ét. Bel imm., vue.
1 200 000 F.
SYNDIC : 43-20-77-47

Avenue Paul-Doumer
Immeuble Pdt., gd 3 pièces
CIVEL 47-20-36-28

MAILLOT 48 M²
4e ét., confort, calme, clair.
Tél : 45-48-22-83 (mat./ap. 21 h)

17e arrondt

ST-FERDINAND 75 M²
séjour dble, 2 ch, parquet, moulure, cheminée, 1 850 000 F
Tél. : 45-72-64-64

Studio 24 m², 7e ét., 496 000 F.
Studio 16 m², 296 000 F. 2 P. 50 m², 796 000 F Grep 46-22-60-60

18e arrondt

PRÈS MAIRIE 2 P
350 KF. Tél. : 45-01-87-58

LAMARCK 3/4 Pièces
Séjour double, 2 chambres.
1 550 000 F. Tél : 42-54-71-95

78 Yvelines

MAISONS-LAFFITTE Parc
Appt gd standing, 117 m²
2 080 000 F. Tél. : 39-62-17-17

93 Seine-Saint-Denis

Mo ROBESPIERRE
Maison 5 pièces, 97 m² s/3 niveaux, style loft, sans jardin, pl. sud. Prix : 970 000 F
Tél. : (1) 48-57-46-38 (répond.)

étranger

SUISSE
Passez Pâques à Villars en Suisse, station été-hiver pour choisir votre appartement de 2, 3 ou 4 pièces, situation exceptionnelle. Rens. : A. Lehmann, BP 39, CH-1807 Blonay ou tél. : 41/21-943-14-61 dès 19 h.

appartements achats

L'ASSOCIATION AUTISME LIBERTÉ 92
cherche grand local sur espace vert spacieux pour 1 franc symbolique, afin de créer foyer de vie pour adultes autistes.
Tél. : 47-49-40-49
à partir de 14 heures.

maisons

Centre Bretagne près du lac de Guerlédan, proximité tous services, pavillon F4, tout aménagé, au calme, jardin clos, nbrses. dépendances. Prix : 400 000 F.
Tél. : HR. 96-28-56-83

MAISONS-LAFFITTE Parc
Propriété rénovée, 6 PP
2 950 000 F. Tél. : 39-62-17-17.

maisons de campagne

A VENDRE, rég. Carcassonne, maison 4 p. sur s/sol aménagé, 80 m² habit. sur 2 000 m² terrain, ts commerces à 500 m, prix : 600 000 F.
Tél. soir : 60-14-66-06

pavillons maisons indiv.

Rosny-s/Bois 93, rés. mais. 1910 s. 3 niv., liv. dble, 6 ch., véranda, cuis. éq., 3 bns, 3 w.c. s/sol total impec., jard. 814 m².
43-35-18-36

propriétés

ST-TROPEZ propriété 6 000 m², terr. 320 m² hab., bord de mer. 11 MF. Notaire 78-27-02-90 Fax : 72-00-95-20

10' ANGERS, 200 m² hab. dép., vue Loir Service. 980 000 F AFF. A SAISIR
41-69-51-26

locations offres

8e PORT CHAMPS-ELYSÉES
PÉNICHE MEUBLÉE
8 015 F net - 47-20-17-88

PARIS 15e Mo DUPLEIX
5 P., 125 m², tb état, ensoleillé, cuis. équipée. Prix : 13 000 F CC
COM : 12 500 F.
ATYS : 48-05-58-12

16e PROX. PL. ÉTATS-UNIS
SUPERBE 5 P. 210 m²
parf. état, balc., 22 000 h. ch.
PARTENA - 47-20-17-82

16e V.-HUGO BEAUX 4 P.
APPART. STAND. PARFAIT ÉTAT à part. de 12 600 h. ch.
PARTENA - 47-20-17-82

PARIS 20e, GAMBETTA
TB 2 P., 52 m², 7e ét., asc.
Très clair, parfait état.
Prix : 5 500 F CC. COM : 5 500 F
ATYS : 48-05-58-12

KLÉBER 4 P, 93 m²
Prof. libérale poss. 8 000 h. ch.
PARTENA – 47-20-17-82

18e LAMARK-CAULAINCOURT
BEAU STUDIO, BALCON
Plein sud s/jard. park. 3 000 F h. charges. – 47-42-07-43

WAGRAM 5 P, 176 m²
Balc. refait nf. 17 800 h. ch.
PARTENA – 47-20-17-88

location demande

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-05

boutiques

225, rue du FBG-ST-HONORÉ
70 m² + s/sol + mezzanine.
Cession 1 200 000 F
Loyer 12 000 F/mensuel
EURO BUILDING 40-65-99-99

fonds de commerce

URGENT cause maladie, vends fonds salon toilettage, possibilité autre commerce, bien placé, face écoles, prix : 189 000 F à débattre.
Tél. (h.d.b.) : 48-77-81-26

A VENDRE SAINT-MANDÉ (94)
restaurant d'angle, lic. IV, 50 places, 150 m², r.-d.-c. + cave, parfait état, belle cuis., loyer correct, px à déb.
Tél. : 43-28-38-43

box parking

Pptaire vds Mo M.-Bizot, 3, impasse Wattignies 12e, 25 parkings et boxes. 46-28-61-83

Charenton, 7, r. V.-Hugo, à louer, box fermé, 425 F/mois.
Tél. pptaire - 48-73-57-80.

location recherche

INTER-PROJETS
Rech. sur dpt 94 et Paris Intra muros pour clientèle de qualité. Grandes villas gds appart. de standing
IP : 42-83-46-46

échanges

16e avec SOULTE 105 m², 1er ét., pierre de t., tt cft contre + grand, ét. élevé, même arrondt. 43-55-46-57

immobilier d'entreprises

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

A 20 mn de NANTES *(sur la voie expresse Nantes-Brest)*

BATIMENT INDUSTRIEL 3.000 m²

Construit en 1989

Terrain :	3,34 ha
Atelier :	2.310 m²
Bureaux :	700 m²
Pont roulant :	10 t.
Hauteur sous crochet :	5 m.

Logement pour gardien

Fiche sur simple demande
Prix à négocier. Aides exceptionnelles
Contactez Philippe AXELOS
Tél : (16) 40.89.58.70 - Fax : (16) 40.20.39.05
COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Entre NANTES et SAINT NAZAIRE
(sur la voie expresse Nantes-Brest)

BATIMENT INDUSTRIEL 1.890 m²

Construit en 1992

Terrain :	18.000 m²
Bâtiment :	1.650 m²
Bureaux :	240 m²
Ponts roulants :	5 t. et 3,2 t.
Hauteur sous crochet :	5,85 m.

Fiche sur simple demande
Prix à négocier. Aides exceptionnelles
Contactez Patricia DALLET
Tél : (16) 40.89.58.70 - Fax : (16) 40.20.39.05
COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

PROPOSITION COMMERCIALE



Aéroport Roissy-Charles de Gaulle

Aéroports de Paris lance une consultation pour l'exploitation de surfaces de vente situées dans l'aérogare 2 Terminaux B et D de Roissy-Charles de Gaulle.

Les activités commerciales sont les suivantes :

- Presse - Librairie - Média - Tabac
  Terminal B
  Zone sous douane : 66 m² + kiosque
  Zone publique : 25 m²
  Terminal D
  Zone sous douane : 65 m² + 100 m²
  Zone publique : 51,50 m²
- Cadeaux/Cristallerie
  Terminal D
  Zone sous douane : 34 m²
- Bagagerie - Accessoires de voyage - Photo-Son-Electronique
  Terminal D
  Zone sous douane : 70 m²

Les prévisions de trafic pour 1995 sont les suivantes :

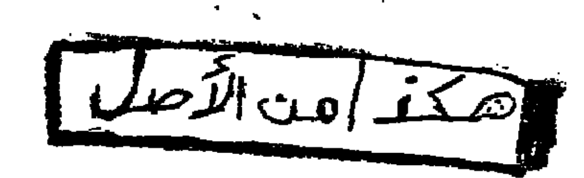
Terminal B
- 5,86 millions de passsagers internationaux départ

Terminal D
- 3,23 millions de passsagers internationaux départ (Schengen)
- 2,71 millions de passsagers métropole départ

Les candidats à la consultation doivent se faire connaitre, par écrit, avant le 28 avril 1995.

Adresse : Aéroports de Paris - Service Concessions Commerciales Orly Sud 103 - 94396 ORLY AEROGARE CEDEX.

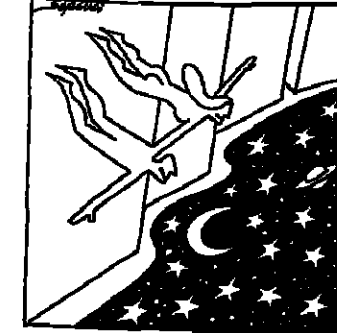
Joindre : Extraits Kbis - Références bancaires et professionnelles, Comptes d'exploitation 1994.



هكذا من الأصل



Théâtre anglais aux Bouffes du Nord



Le Théâtre de complicité présente à Paris une œuvre forte de John Berger : « The Three Lives of Lucie Cabrol »

VOILÀ DOUZE ANS que la troupe britannique du Théâtre de complicité forge les outils d'un théâtre d'art qui s'affirme désormais sur les grandes scènes d'Europe. Rien d'étonnant donc à ce que Peter Brook ait décidé de la recevoir dans son beau Théâtre des Bouffes du Nord à Paris, quelques semaines après une autre compagnie anglaise d'exception, Cheek by Jowl, et un *As You Like it* mémorable. Mené par l'auteur, acteur et metteur en scène Simon MacBurney, le Théâtre de complicité présente *The Three Lives of Lucie Cabrol*, une pièce superbe adaptée d'une nouvelle de l'auteur anglais, installé en Savoie, John Berger, qui a lui-même participé à l'écriture du spectacle. Cette tragi-comédie faussement paysanne, violente, drôle, est servie par une troupe qui réunit de bons acteurs de différents pays, dont l'incroyable Suissesse Lilo Baur dans le rôle-titre. Bouleversante.

★ Théâtre des Bouffes du Nord, 37 *bis*, boulevard de la Chapelle, 75010 Paris. Tél. : 46-07-34-50. Du mercredi 12 au samedi 15 avril et du mardi 18 au samedi 22 avril à 20 h 30. Matinées 15 et 22 avril à 15 heures. De 60 F à 130 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Muriel Bloch
Muriel Bloch, l'une des meilleures conteuses d'aujourd'hui, part à la découverte d'un genre épatant : le conte de fée policier. Associée aux musiciens des Trois 8 (Frédéric Costa, Alexandre Meyer et Frédéric Minière), elle présente une adaptation de *Cendrillon et les Gangsters*, d'après William Irish.
Centre Culturel/La Maison du conte, 102, avenue de Général-de-Gaulle, 94-Chevilly-Larue. Tél. : 46-86-54-48. 18 h 30, le 12 ; 20 h 30, les 13 et 14. 30 F* à 70 F.

Buzzcocks
Séparés une première fois à l'orée des années 80, les Buzzcocks avaient connu une consécration posthume. La plupart des groupes pop-rock britanniques se réclamaient de leurs impeccables mélodies punk. Leur reformation, malgré un bon album, n'a pourtant pas suscité l'engouement espéré.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 12. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Zelenka, Boismortier
Quatre musiciens de l'Orchestre de l'Opéra national de Paris utilisent le petit amphithéâtre du Studio et son excellente acoustique pour se constituer en formation de chambre (hautbois, basson, contrebasse et clavecin) dans un programme comprenant deux sonates du Tchèque Zelenka et une suite du Français Boismortier.
Studio de l'Opéra de la Bastille, 120, rue de Lyon, Paris 10e. Mº Bastille. Tél. : 44-73-13-99.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Didier Lockwood Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures et 22 h 30, les 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21 et 22. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Noël Akchoté's Mao Tsé Toug Noise Project
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.

François Guin, Benny Vasseur Quintet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 3e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 12 et 13. Tél. : 43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Steve Potts Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 12 et 13. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Duo Claude Barthélemy, Steve Arguelles, Trio Prys
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 13. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Joshua Redman Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

James Carter Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 120 F.

Billy Hart, Jérôme Barde, Emmanuel Bex
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Joe Lee Wilson Quartet
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 130 F.

Quartet Alada
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Nguyên Lê, Dieter Ilg, Danny Gottlieb
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-82-44-40. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 140 F.

ILE-DE-FRANCE

Craig Harris & Tailgater's Tale, Roots Expansion
Aubervilliers (93). Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin. Mº Fort-d'Aubervilliers. 20 h 30, les 13 et 14. De 50 F à 80 F.

Kartet, Betty Carter & Her Trio
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 15. Tél. : 48-14-22-22. De 90 F à 110 F.

Tete Montoliu Trio
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New York Eurodisney. Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, le 15. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

François Cotinaud Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Equip Out
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 14. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS

Portishead
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 12. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 150 F.

Buzzcocks
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 12. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Jad Wio Unplugged
New Opus Café, 167, Quai de Valmy, Paris 10e. Mº Jacques-Bonsergent. 22 h 30, le 12. Tél. : 40-34-70-00. 50 F.

Deicide, Cathedral
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 17 h 30, le 13. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Wach'Da
Pigall's, 52, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 20 h 30, le 14. Tél. : 46-27-82-82. 50 F.

Soirée Jungle Juice
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 23 heures, le 14. Tél. : 44-68-44-68.

Frogmouth, Casimir Funk
Pigall's, 52, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Blanche. 20 h 30, le 15. Tél. : 46-27-82-82. 50 F.

Dubwar
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 15. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Alvin Lee
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 18. Tél. : 42-55-48-50. 148 F.

Carter USM
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 18. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

CHANSON

PARIS

Alana Filippi
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº entier. 20 heures, les 12, 13, 14 et 15. Tél. : 42-36-37-27. De 50 F à 70 F.

Les Chats maigres
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 12 et 19, jusqu'au 26. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Mireille et les Bouchons
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25 ; 16 h 30, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 47-27-81-15. De 110 F à 150 F.

Cabaret
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25 ; 15 h 30, les 16 et 23, jusqu'au 2 mai. Tél. : 48-78-04-04. De 120 F à 260 F.

Les Voleurs de poules
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 12. Tél. : 48-06-71-77.

Michel Sardou
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25 ; 17 heures, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 320 F.

Sardo
Palais des Glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 10e. Mº République. 21 heures, les 12, 13, 14 et 15. Tél. : 48-03-11-36. 80 F.

Les Années twist
Folies Bergère, 32, rue Richer, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre, Cadet. 19 heures et 21 heures, les 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22 et 25 ; 17 heures, les 16 et 23, jusqu'au 30. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 500 F.

Pierre Vassiliu
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 43-21-56-70.

Alain Chamfort, Princess Erika, Zaniboni
Espace Reuilly, 21, rue hénard, Paris 12e. Mº Montgallet. 20 h 30, le 13. Tél. : 44-75-90-77. 90 F.

ILE-DE-FRANCE

MC Solaar
Evry (91). Arènes, Centre commercial d'Evry II. 20 h 30, le 13. Tél. : 60-79-10-00. Location Fnac. 135 F.

Charlélie Couture
Gennevillliers (92). Salle des Fêtes, 177, avenue Gabriel-Péri. 20 h 30, le 13. 120 F et 140 F.

Jean Guidoni
Moissy-Cramayel (77). La Rotonde, place du 14-Juillet. 20 h 45, le 14. Tél. : 64-88-69-11. De 85 F à 115 F.

Les Rendez-Vous européens de l'ARFI
Pantin (93). Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant. Mº Aubervilliers-Quatre-Chemins. 20 h 30, le 12. Tél. : 49-15-40-00. De 70 F à 90 F.

MUSIQUE DU MONDE

PARIS

Beethova Obas
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-00-14-14. Location Fnac. 100 F.

Mukesh Sharma, Ilmas Husein Khan, Sharmila Sharma
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mº Glacière. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-89-01-60. De 70 F à 100 F.

Jane Bunnett
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº République. 23 heures, le 13. Tél. : 42-02-20-52. 80 F.

Cesaria Evora
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, les 14 et 15. Tél. : 40-50-66-98. 180 F.

Karima
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, les 14, 15 et 16. Tél. : 42-55-48-50. 100 F.

Manghaniyar et les Langa
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 40-51-38-37. De 70 F à 90 F.

Paris Latin Salsa
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 23 heures, le 15. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Rido Bayonne Orchestra
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 21 h 30, les 17 et 24. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.

Voix indiennes
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 18, 19, 20 et 21. Tél. : 45-84-72-00. De 70 F à 100 F.

Réservez vos places

Dernière semaine pour le festival de jazz de la Seine-Saint-Denis, Banlieues bleues, qui devrait se terminer le 15 avril. Le 12, à Pantin, l'ARFI convie trois formations, les Allemands de **Pata Masters**, les Britanniques de **Kilt Couture** et les Français de **La Marmite infernale** pour un « Grand Barouf » spectaculaire. Le 13, à Romainville, l'**Ensemble Alternance** jouera la partition écrite par **Tony Coe** pour le film muet *Peau de pêche*. **Craig Harriss** va relier les danses du hip hop et la Great Black Music, les 13 et 14, à Aubervilliers. La soirée finale, le 15, au Blanc-Mesnil, débutera avec **Kartet**, suivi du trio de **Betty Carter**.
Programme complet, tarifs (de 50 F à 110 F) et renseignements au 43-85-66-00.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ALERTE
Film américain de Wolfgang Petersen, avec Dustin Hoffman, René Russo, Morgan Freeman, Cuba Gooding Jr, Patrick Dempsey, Donald Sutherland (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
Film français de Christophe Otzenberger, avec Didier Schuller, Gilles Catoire (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HAUT BAS FRAGILE
Film français de Jacques Rivette, avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina (2 h 49).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES
Film français d'Isabelle Quignaux, (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
Dessin animé français de Pascal Le Nôtre, Jacques-Rémy Girerd, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michaël Dudok de Wit (50).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

PRÊTRE
Film britannique d'Antonia Bird, avec Linus Roache, Tom Wilkinson (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

STREET FIGHTER
Film américain de Steven E. De Souza, avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Kylie Minogue, Ming-Na Wen, Damian Chapa, Byron Man (1 h 40).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS PALMIERS
Film portugais de Joao Botelho, avec Pedro Hestnes, Teresa Roby, Rita Lopes Alves, Alexandra Lencastre, Diogo Infante, Canto e Castro (1 h 08).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé allemand (1 h 24).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

BEFORE SUNRISE
de Richard Linklater,
avec Ethan Hawke, Julie Delpy.
Américain (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS
de Merian C. Cooper, Ernest B. Schoedsack,
avec Kru, Nantui, Nah, Ladah, Bimbo le singe.
Américain, noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CRI DU CŒUR
d'Idrissa Ouedraogo,
avec Richard Bohringer, Saïd Diarra, Félicité Wouassi, Alex Descas, Clémentine Célarié.
Franco-burkinabé (1 h 26).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
de Roman Polanski,
avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega.
Franco-britannique (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LÉGENDES D'AUTOMNE
d'Edward Zwick,
avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond, Henry Thomas, Karina Lombard.
Américain (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MON ENFANCE
de Memduh Un,
avec Emre Akyildiz, Menderes Samancilar, Günay Girik, Meric Basaran, Elif Inci.
Turc (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU
de Sandip Ray,
avec Soumitra Chatterji, Sadhu Meher, Shubhalakshmi Munshi, Bina, Minakshi Goswami.
Indien (1 h 22).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

REPRISES

LA FOLLE INGÉNUE
d'Ernst Lubitsch,
avec Jennifer Jones, Charles Boyer, Peter Lawford, Helen Walker, Reginald Gardiner, Reginald Owen.
Américain, 1945, noir et blanc (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ
de Richard Quine,
avec Tony Curtis, Natalie Wood, Henry Fonda, Lauren Bacall, Mel Ferrer, Edward Everett Horton.
Américain, 1964 (1 h 45).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

■ **ÉTATS-UNIS** : le groupe Hachette a racheté le magazine de mode américain *Mirabella*, diffusé à 600 000 exemplaires, au groupe de Rupert Murdoch, News Corporation. Ce groupe avait décidé de vendre ce magazine haut de gamme créé il y a cinq ans par Grace Mirabella et qui était déficitaire depuis. Pour réduire son endettement, M. Murdoch avait vendu, en 1991, ses magazines sauf *Mirabella*, en raison de sa situation financière. Pour Hachette Filipacchi Presse, il s'agit de consolider une position sur le marché américain, où il publie déjà notamment *Elle, Woman's Day, Home Magazine, Car and Driver.*

■ **DISTRIBUTION** : Bernard Villeneuve a été élu président du conseil supérieur des Messageries, l'organisme de « sages » chargé de veiller au bon fonctionnement de la distribution de la presse en France. Bernard Villeneuve, directeur délégué de La Tribune-Desfossés, a été élu pour un an, en remplacement de Marc Demotte, président depuis vingt ans, qui part à la retraite.

■ **RÉSULTATS** : le bénéfice net de TF 1 a progressé de 18 % en 1994, en passant de 459 millions de francs en 1993 à 542 millions de francs l'an dernier. Le chiffre d'affaires s'établit à 8,424 milliards de francs (+ 8,6 %). Les recettes publicitaires de la Une se sont accrues de 7,6 % pour s'établir à 7,05 milliards de francs, le reste provient des produits dérivés. La *« première chaîne généraliste en termes d'audience »* (39,2 %), qui est aussi en tête auprès des femmes de moins de cinquante ans (40,7 %), *« poursuivra sa politique de diversification en 1995 »*. Après La Chaîne info (LCI), diffusée par câble et satellite auprès de 800 000 abonnés, la Une devrait lancer prochainement des programmes de télévision numériques.

Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Elkabbach polémiquent

Sur fond de campagne présidentielle, le président de France Télévision et le producteur de « La Marche du siècle » étalent leurs dissensions

C'ÉTAIT un secret de polichinelle. Il est maintenant de notoriété publique : les relations entre le président de France Télévision et l'animateur de « La Marche du siècle », sur France 3, sont pour le moins tendues. Invité mardi 11 avril de l'émission « Mon Œil » sur Europe 1, le président de La Cinquième, Jean-Marie Cavada, a qualifié le président de France Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, de *« schizophrène »* et d'*« agité »*.

Ces accusations répondaient aux critiques adressées deux jours plus tôt à l'intéressé par le président de France Télévision : dans un entretien au *Journal du dimanche*, M. Elkabbach *« regrettait »* que, le 9 mars, au cours d'une « Marche du siècle » dont l'invité était Jacques Chirac, aucune question ne lui ait été posée sur la location de son appartement, rue du Bac à Paris. Jean-Marie Cavada a qualifié ces propos d'*« inacceptables »* : *« J'aurais parlé de l'appartement si la réponse n'avait pas été dans* Le Monde *de la veille,* a-t-il expliqué. *Je n'ai pas parlé non plus de l'auto-stoppeur de Balladur, car je ne crois pas que cela puisse être mis en parallèle avec les trois millions de chômeurs de ce pays... »*

S'agissant de deux grands professionnels des médias et de la parole, ces propos pesés témoignent d'un contentieux véritable. A première vue, les attaques du président de France Télévision semblent en effet surprenantes : M. Elkabbach a renouvelé récemment le contrat de « La Marche du siècle », dans des conditions que M. Cavada, juge, aujourd'hui, *« tout à fait cordiales et professionnelles »* (*Le Monde* du 22 mars). Selon nos informations, ce contrat aurait d'ailleurs été revu financièrement à la baisse. Simultanément, Jean-Marie Cavada revendait ses parts dans Théophraste et ses filiales de production, comme il l'avait promis lorsqu'il fut nommé président de la chaîne de la connaissance.

La brouille entre les deux hommes ravive des antagonismes plus anciens, que la compétition pour la présidence de France Télévision, en décembre 1993, a porté à son paroxysme. Voilà vingt ans que les routes de Jean-Pierre Elkabbach et de Jean-Marie Cavada se croisent au sein du paysage audiovisuel. Les deux journalistes partagent des ambitions communes, et rêvent tous deux de parvenir au faîte de la télévision. Aux âges respectifs de cinquante-sept et cinquante-cinq ans, leurs parcours professionnels, jalonnés de disgrâces successives, leur ont donné le goût commun de la revanche.

Ils ont commencé dans des bureaux régionaux de l'ex-ORTF, le premier à Oran, en Algérie, le second à Nancy. Tous deux ont fait leurs classes à France-Inter. Jean-Pierre Elkabbach est directeur de l'information de Antenne 2 en 1981, avant l'élection présidentielle, le second occupe le même poste à TF 1. *« Pendant la campagne, on voyait leurs visages tout le temps, presque plus que celui de Mitterrand »*, se souvient une observatrice. Jean-Pierre Elkabbach sera la victime médiatique de la « purge » de l'après-mai 1981 : son nom est hué place de la Bastille, après la victoire de François Mitterrand.

Il récupérera petit à petit ses galons à Europe 1, tandis que Jean-Marie Cavada sera l'éphémère directeur d'antenne de France 2, de décembre 1986 à juin 1987. Il retrouve le chemin de la télévision publique, pour laquelle il produit déjà « La Marche », avant de *« tenir »*, trois mois, à la direction d'antenne de FR3, en janvier 1990. Parvenu à la direction générale adjointe d'Europe 1, M. Elkabbach a une revanche à prendre sur le petit écran. Il est le conseiller d'Yves Sabouret et de Pascal Josèphe sur l'ex-Cinq d'Hachette. Comme son rival, il brigue ensuite la succession d'Hervé Bourges à France Télévision.

PRODUITS DU BALLADURISME

Cette lutte finale est fratricide. Jean-Marie Cavada semble disposer des soutiens du ministre de la communication, Alain Carignon ; mais Jean-Pierre Elkabbach a, depuis longtemps, un allié en la personne du président de la République, François Mitterrand. Sensibles à la cohabitation, les neuf sages du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dont six *« penchent à gauche »* de par leur mode de désignation, nomment Jean-Pierre Elkabbach, sur les conseils élyséens, et en accord avec le premier ministre, Edouard Balladur. Un épisode que M. Cavada, candidat malheureux, n'a pas oublié : *« Je n'ai tiré le caddie de personne »*, confiait-il à Europe 1, le 11 avril, faisant allusion au passe-temps de golfeur du président de la République, avec lequel Jean-Pierre Elkabbach s'entretenait régulièrement – jusqu'à l'été dernier – pour réaliser un film biographique.

Jean-Marie Cavada hérite toutefois de la présidence d'une nouvelle chaîne, taillée à sa mesure : La Cinquième, entreprise publique dont le président n'est pas nommé par le CSA. *« Ce sont deux hommes d'écuries politiques assez voisines, qui ont profité tous les deux des fruits du balladurisme »*, résume un ancien rédacteur en chef de France 2. Le duel a pourtant laissé des traces. L'entourage de Jean-Pierre Elkabbach n'a pas hésité à mener, à l'époque, d'intenses campagnes de lobbying visant à déstabiliser son adversaire.

Un modus vivendi semblait avoir été trouvé. Jusqu'à la campagne électorale de la présidentielle. Jean-Pierre Elkabbach décide d'installer sur France 2 une nouvelle émission politique, « La France en direct ». La « Marche du siècle » convoque de son côté les présidentiables. Le PDG de France Télévision ne résiste pas à ses vieux démons de journaliste et s'immisce dans la préparation de l'émission de France 2. Jean-Marie Cavada revendique, lui, le droit de *« mener tranquillement, dans son coin »*, son émission hebdomadaire. L'interventionnisme croissant de Jean-Pierre Elkabbach sur l'information agace la rédaction de l'avenue Montaigne, mais aussi les politiques : après les foudres de Jacques Chirac, l'homme a réussi à s'attirer l'agacement des balladuriens, inquiétés par ses programmations-déprogrammations sauvages de « L'Heure de vérité » (*Le Monde* du 1er avril).

Cadeau empoisonné ? Jacques Chirac, après s'être moqué du *« Osons ! »* fétiche d'Elkabbach à « La marche du siècle », qualifie Jean-Marie Cavada, dans la même émission, d'*« excellent professionnel »* (*Le Monde* daté 9-10 avril). Dans les couloirs, quelques jours après l'émission, le président de France Télévision racontait : *« Nous avons trouvé l'émission un peu complaisante. »* Réponse de Cavada sur Europe 1 : *« Tout ceci sent la peur, la perte de sang-froid. Ce n'est pas le propre d'un chef et ça me fait penser aux candidats qui s'agitent quand ils n'ont pas leurs cinq cents signatures, si vous voyez ce que je veux dire. En son temps, il y a des choses qui devront être expliquées publiquement. Il s'agit de l'argent du pays. »*

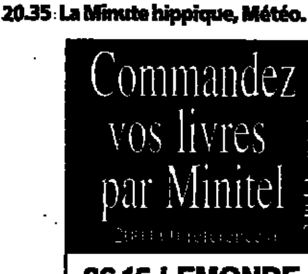
Ces éclats de voix témoignent de la pression que font peser les incertitudes de l'élection présidentielle sur une télévision publique affermée à la logique commerciale, mais qui n'est pas encore libérée de toute contrainte politique.

Véronique Cauhapé et Ariane Chemin

MERCREDI 12 AVRIL

TF 1

13.40 Série : 21, Jump Street.
14.35 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : La Croisière Foll'amour.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.25).
19.50 Le Bébête Show (et 2.15).
20.00 Journal.
20.20 Face à la Une. Avec Jean-Marie Le Pen.
20.35 La Minute hippique, Météo.



20.45 Divertissement : Le monde est fou. *Jean-Pierre Foucault (le vrai) et ses invités au pays des exploits.*
22.40 Magazine : 37 ° 5 le soir. Les guérisseurs : médecine différente ou médecine bidon ?
0.05 3 000 scénarios contre un virus (et 1 00).
0.10 Série : Agence tous risques.
1.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Patrick Barthe, Unilever.
2.20 Journal et Météo.
2.30 Programmes de nuit. Histoire de la vie ; 3.25, TF 1 nuit (et 4.05, 4.40) ; 3.35, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.15, Passions ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Arlette Laguiller ; Robert Hue ; Philippe de Villiers ; Lionel Jospin ; Edouard Balladur (5 min chacun).
14.00 Bourse.
14.05 Météo.
14.10 Série : Les Aventuriers du Rio Verde.
15.50 Chalu Maureen.
17.45 ▶ Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.35).
19.50 America's Cup.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal. 20.45, Météo.
20.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jean-Marie Le Pen ; Jacques Cheminade ; Dominique Voynet ; Jacques Chirac (2 min chacun).

20.55 Téléfilm : Une nana pas comme les autres. D'Eric Civanyan, avec Mimie Mathy, Thierry Eckendom.
22.30 Magazine : Bas les masques. J'ai tout quitté par amour.
23.40 Les Films Lumière.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.15 Le Cercle de minuit.
1.35 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Arlette Laguiller ; Philippe de Villiers (15 min chacun).
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Série : La croisière s'amuse.
14.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jean-Marie Le Pen ; Jacques Cheminade ; Dominique Voynet ; Jacques Chirac (2 min chacun).
14.45 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.00 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jean-Marie Le Pen ; Jacques Cheminade ; Dominique Voynet ; Jacques Chirac (2 min chacun).
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, journal de la région. Invité : Philippe de Villiers.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 La Marche du siècle. Les Prématurés. Reportage : La Vie en avance, de Carole Wheatcroft et Bernard Cazedepats.
22.30 Météo et Journal.
22.50 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Arlette Laguiller ; Robert Hue ; Philippe de Villiers ; Lionel Jospin ; Edouard Balladur (5 min chacun).
23.25 ▶ Documentaire : Un siècle d'écrivains. Gaston Leroux, de Jean-François Jung.
0.15 Les Cinq Continents. Hommage à Paul-Emile Victor [3/3]. Un rêveur dans le siècle.
1.00 Sport : Voile.
1.10 Musique Graffiti.

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.25 Magazine : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.50).
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Encombrants, les monstres ?

20.45 Téléfilm : Meurtres par procuration. De Claude-Michel Rome, avec Grace de Capitani, Jean-François Garreaud. *Une psychiatre fait équipe avec un inspecteur de police pour innocenter un de ses patients injustement accusé du meurtre d'une jeune femme.*
22.40 Téléfilm : Deux filles de choc. De Helmut Christian Gorlitz. *Un inspecteur de police bigame est abattu par des narco-trafiquants. Ses deux « femmes », policiers elles aussi, n'auront de cesse de le venger.*
0.20 Série : Emotions.
0.50 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions. Jazz 6 ; 3.25, Les Seychelles ; 4.20, Le Ballet royal ; 5.15, Culture rock (La saga).

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Le Rat sacré de l'Inde. De Carol Farneti-Foster et Romulus Whitaker. *En Inde, les rats prolifèrent. Pourtant, le couple de légende que le rat forme avec le dieu Ganesh fait l'objet d'une réelle vénération.*
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Le Retour de Sherlock Holmes. De Kenneh Johnson.
16.40 Le Journal du art (rediff.).
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de la NBA.
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football. En direct. Demi-finale de la Coupe de France : Strasbourg-Metz ; 20.30, coup d'envoi.
22.30 Série : Babylon 5. [5/22]. L'Infection.
23.10 Flash d'informations.
23.15 Cinéma : Germinal. ■ ■ ■ Film français de Claude Berri (1993).
1.50 Cinéma : Intimes Confessions. □ Film américain de Christopher Crowe (1992, v.o., 98 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Les Yeux de la découverte. Le squelette (rediff.)
14.00 L'Aventure polaire Du Groenland à la terre Adélie.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Alphabet de l'image ; Allô la terre ; Les Grandes Inventions ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the Babe in the Woods (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps. Les chaînons manquants.
18.30 Le Monde des animaux. Etranges animaux d'Australie : dingo, chien sauvage.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité [2]. La fin de l'indifférence.
20.20 Le Dessous des cartes. Mexique [2]. Le Chiapas.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Les Mercredis de l'Histoire. 1968, images d'une révolution, de Georg M. Haffner et Jo Faulstich. *Le mouvement étudiant allemand, ses luttes, espoirs et illusions.*
21.40 Musiques de films. Georges Delerue, de Jean-Louis Comolli. *Un compositeur français qui a travaillé avec les grands, de Truffaut à Godard, et qui a aussi séduit Hollywood.*
22.45 Musica journal. A Stuttgart : *Hänsel et Gretel*, opéra d'Engelbert Humperdinck, mise en scène de Johannes Schaaf ; à Vienne : Christoph von Dohnanyi dirige la Philharmonie de Vienne ; à Hambourg : *Concerto pour violon* de John Adams, avec Gidon Kremer et l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Jonas Alexa ; à Lyon : *La Symphonie des objets abandonnés*, de Max Vandervorst.
23.15 Karajan dirige Strauss. *Mort et transfiguration*, op. 24, de Richard Strauss, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
23.45 Cinéma, de notre temps. Shohei Imamura, le libre-penseur.
0.45 Documentaire : Mein Kampf. D'Erwin Leiser (rediff.).
2.30 Rencontre (25 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invitée : Judith Godrèche. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 Feuilleton : Le Sorcier. 23.30 Bas les masques. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3. (25 min).

PLANÈTE 19.45 Adoption : les enfants noirs de la Creuse. De Vincent Liger et Amélie Develay. 20.35 L'Assassinat de Reinhard Heydrich. De Jan et Krystyna Kaplan. 21.20 Deux sœurs. D'Alejandra Rojo. 21.45 ▶ La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaja et Marina Zvereva. 22.50 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Phillip Whitehead et James A. Devinney [3/3]. Nous sommes tous mortels. 23.45 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [61/65]. Jurassic Ouest. 0.30 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginow [4/7]. Au pays des géants.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.10). 19.45 Archives. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Le Court en dit long. 23.50 Concert : INXS. 0.45 Premières loges (25 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20 Série : Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. La masseuse. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Pilote. 23.30 T'as pas une idée ? 0.30 Série : Dream On. Fellatio, mensonges et vidéo (60 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : L'Age de cristal (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Coiffée au poteau. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Gerfaut (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Worst of Most Wanted. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.00 Formule 1 Magazine (et 22.00). 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 21.30 Rallye de Tunisie. 3e jour. 22.30 Moto Magazine. 23.00 Catch. Les superstars mondiales du catch. 0.00 Equitation. Coupe du monde. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.05 Quand se lève la lune. ■ Film irlandais de John Ford (1957, N., v.o.). 20.30 The Phantom Light. ■ Film britannique de Michael Powell (1934, N., v.o.). 21.45 La Loi du Nord. ■ ■ Film français de Jacques Feyder (1939, N.). 23.25 L'Epopée dans l'ombre. ■ Film irlandais de Michael Anderson (1959, N., v.o., 110 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Le Nouveau bazar de Ciné-Cinémas. 18.45 Le Jeune Werther. ■ ■ Film français de Jacques Doillon (1992). 20.30 Lacenaire. ■ ■ Film français de Francis Girod (1990). 22.30 Le Bon et les Méchants. ■ ■ Film français de Claude Lelouch (1975). 0.30 Documentaire 1 (55 min).

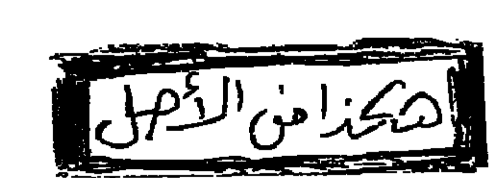
RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Claude Marol (En tout et pour tout). 19.30 Perspectives scientifiques. Coraux et plantes sous-marines. 3. La captivité et la sauvegarde des coraux. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Parsifal et l'Enchantement du vendredi saint. 3. La reverdie. 20.30 Antipodes. Destins éclatés. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Comment se diffusent et circulent les spectacles ? 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Regard d'Acadie. 22.40 Les Nuits magnétiques. Trinidad, la dernière des îles sous le vent. 2. Trinidad-Bacchanales (Steel Band & Calypso). 0.05 Du jour au lendemain. René Pons (L'Homme séparé).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 6 avril, à la Salle Gaveau, à Paris, par le Chœur de Radio-France, dir. Donald Palumbo : Modern Music, When Jesus Wept, Lamentation Over Boston, de Billings ; They Are There, Psalm 67, Circus Band, d'Ives ; Sure on This Shining Night, Agnus Dei, de Barber ; Tria carmina paschalia, d'Argento ; In the Beginning, de Copland. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Nachtlieder pour baryton, quatuor à cordes et harpe (extraits), de Matthus, par le Quatuor Cherubini. 22.30 Musique pluriel. Les Pierres noires, de Levaillant, par l'Ensemble vocal de France, dir. Michel Tranchant ; Canciones, de De Chizy, par l'Ensemble vocal du Chœur de Radio-France, dir. Guy Reibel. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Bruch, Prokofiev, Bloch, Milhaud.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Hervé de Charette (« Le Grand Débat »).
RMC, 18 h 30 : Dominique Voynet, en direct de Toulouse (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Eric Raoult, Bruno Mégret, Claude Estier, Arlette Laguiller (« Questions d'actualité : Spécial présidentielle »).
France-Inter, 19 h 20 : Jacques Chirac (« Le téléphone sonne »).



Albert Maysles, pionnier de la caméra légère

Son documentaire « Le Vendeur de bibles », diffusé par Arte, est un portrait sur l'Amérique profonde à la fin des années 60

CHEVEUX BLANCS, regard vif derrière des lunettes, Albert Maysles fait partie des « grands » de l'histoire du documentaire. Cet « incontournable », âgé aujourd'hui de soixante-huit ans, a révolutionné le genre au début des années 60 en se dressant contre l'establishment, avec un petit groupe de cinéastes (parmi lesquels Drew, Pennebaker, Leacock) et en imposant un cinéma proche des gens. Il a été l'un des premiers à se servir d'une caméra légère avec son synchrone, contribuant à la naissance de ce fameux courant appelé « cinéma direct », ou « cinéma-vérité » (bien qu'il n'aime pas trop cette deuxième appellation qu'il trouve « *présomptueuse* »).

Cet enfant de Boston ne s'est pas lancé tout de suite dans le cinéma. Il a vendu au porte à porte des brosses, des produits cosmétiques, des encyclopédies, puis il a été psychologue. En 1955, il part en vacances visiter des hôpitaux psychiatriques en Union soviétique. Il contacte *Life Magazine*, réussit à se faire prêter une caméra amateur par CBS et réalise son premier film, *Psychiatrie en Russie*. Maysles croit beaucoup aux « *actes de bonté du hasard* ». Au moment où il quittait l'Union soviétique, par exemple, une nouvelle loi – « *tombée la veille* » – lui avait permis de ramener sa pellicule sans avoir à la développer sur place.

Mais c'est en 1960, avec Drew et Pennebaker justement, qu'il réalise *Primary*, qu'on peut considérer comme le premier film de cinéma direct. « *Un film un peu primitif* », dit aujourd'hui Albert Maysles, qui concède qu'il s'agit d'« *un moment d'histoire étonnant* ». Les cinéastes avaient suivi la campagne des élections primaires où s'étaient affrontés le sénateur Humphrey et le futur président Kennedy. On ne connaissait pas à l'époque ce type de caméra mobile, ultra-rapide, comme collée à la semelle des candidats. Sensation de liberté comme on le voit dans le reportage, des plans comme dans les films de fiction. Orson Welles aurait été « bluffé », dit-on, par le long plan où la caméra fend la foule accrochée derrière Kennedy.



En 1968, Albert Maysles décide de tourner avec son frère David *Salesman (Le Vendeur de bibles)*. Il a bricolé lui-même une caméra 16 millimètres, son frère est au son. Pendant un mois et demi, tous les jours, vingt heures par jour, ils suivent quatre vendeurs au porte à porte dans l'Amérique profonde. Quatre colporteurs qui essayent de vendre des Bibles illustrées.

DENSITÉ DU RÉEL

L'Amérique que l'on découvre, est celle des pauvres, qui ne savent pas comment payer le lendemain, qui s'abrutissent devant la télévision et doivent trouver un sens à leur vie grâce à la Bible en couleurs, payable par mensualités. Vendre est un métier que Maysles connaît bien. Mais vendre est aussi « *un jeu* » dans lequel le cinéaste voit le rêve américain. « *Chaque commis voyageur est un Lindberg en puissance*, dit-il. *Ce n'est pas l'Atlantique qu'il faut traverser, c'est le seuil de la maison. Le vendeur qui entre est son propre héros, il tient son futur entre ses mains.* »

Les quatre vendeurs ont des surnoms, « le Lapin », « le Tricheur », « le Blaireau », « le Taureau », chacun avec son caractère, sa façon. En face : des ménagères seules pendant la journée, des veuves, des familles sans le sou, mais pas forcément tristes. Car ce qui est étonnant avec Maysles, c'est cette façon de capter le réel dans toute sa densité. Il filme la vie tout court, plus forte que tout, moche et allègre. Maysles est contre les points de vue dans le cinéma documentaire, qu'il assimile à de la « *propagande* ». Sa théorie : pas d'idées préconçues, rien entre la caméra et le sujet, pas d'interviews, pas de script, pas de commentaires. Le contact avec la vie même.

On peut voir dans *Le Vendeur de bibles* (tourné en noir et blanc) un film un peu cruel ou formidablement poétique, un film sur un échec (le vendeur qui n'arrive plus à vendre), ou au contraire une critique sur la violence de l'acte marchand (l'acte capitaliste exercé sur des gens pauvres). On peut y voir une comédie, une tragédie, une parabole sur l'Amérique. Woody Allen a, paraît-il, acheté une copie de ce film avant de tourner *Maris et femmes*.

Catherine Humblot

★ **Arte : *Le Vendeur de bibles*, jeudi 13 avril, 22 h 05.**

Les fleurs de Grozny

par Agathe Logeart

LA FEMME a un tablier vert. Elle fait le ménage, sûrement, parce qu'elle secoue un linge blanc par la fenêtre. C'est un drap, sans doute. Devant chez elle, comme à chaque printemps, l'arbre commence à se couvrir de petites fleurs roses. Elle devait avoir l'habitude de le surveiller, avant, depuis sa fenêtre. Les tendres cosses des premiers bourgeons d'abord, puis la floraison soudaine, et les pétales soufflés en pluie par le vent. L'arbre lui disait les saisons. Il lui annonçait la douceur du temps, avant qu'elle ne la sente sur sa peau. Aujourd'hui, cet arbre n'est plus qu'un vestige. Sait-elle encore qu'il existe, si proche ? Elle en a trop vu peut-être, pour pouvoir encore le regarder. La caméra de *TF 1* s'est éloignée de l'arbre, et de sa voisine, qui est restée perchée dans son immeuble haché par les tirs de mortiers et les bombardements. Elle a balayé le reste de la ville, ou plutôt ce qu'il reste de ce qui fut une ville.

Avant Grozny, on en a vu tellement des toutes pareilles, déjà, tranquillement assis dans sa maison à soi, aux murs debout, sans trous. Beyrouth, Sarajevo, à force et sans ressentir le besoin d'y être allé, on avait le sentiment de les connaître par cœur. Elles finissaient même par lasser, n'est-ce pas, car une ville en tenue de guerre, c'est toujours un peu pareil. Il y a l'affolement du début, le bruit des bombardements, les gens qui courent à la recherche d'un abri ou restent hébétés au milieu des décombres. C'est terriblement répétitif, un peuple martyrisé, même si les images sont bonnes. Car on connaît déjà les maisons éventrées, l'eau et l'électricité coupés, les blessés sans anesthésique, les morts fauchés indistinctement au beau milieu des rues, les habitants prostrés dans les caves. Ils se ressemblent tous.

Et puis, qu'on le veuille ou non, ces images-là portent en elles une forme implicite de soupçon. Une guerre, ce n'est pas comme une catastrophe naturelle, un tremblement de terre, un raz-de-marée, un incendie qui ne sont la faute de personne et ne provoquent que d'innocentes victimes. Les victimes des guerres sont toujours un peu victimes de leur histoire, donc d'elles-mêmes. On se dit que ce n'est pas beau, mais qu'il a bien fallu que les uns attaquent et que d'autres ripostent. Qu'il y a là des coupables, et que la ligne de partage est parfois bien difficile à tracer. Alors, pour tenter de maintenir une indignation trop souvent émoussée car trop souvent sollicitée, pour réveiller la léthargie du téléspectateur aux émotions desséchées, les images se doivent, comme par compensation, d'ouvrir des brèches dans l'insoutenable. Il leur faut être dures mais tendres à la fois.

Ce sont les fleurs de l'arbre qui doivent côtoyer les fosses communes où l'on déverse les cadavres. Ce sont les larmes d'une femme qui, au milieu de cette putréfaction, cherche sans le trouver son fils disparu. Ils sont les rappels d'une humanité que la guerre n'est pas encore tout à fait parvenue à broyer.

JEUDI 13 AVRIL

TF 1

13.00 Journal et Météo.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.10).
19.50 Le Bébête Show (et 1.55).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Avec Robert Hue.
20.38 Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.50 Série : Les Cordier, juge et flic. Bébé en cavale, de Pierre Joassin.
22.35 Sans aucun doute. Les cartes bancaires ; Les dépannages à domicile.
23.55 3 000 scénarios contre un virus (et 1.50).
0.00 Sport : Hockey sur glace. Finale retour du Championnat de France à Rouen (rediff.).
2.00 Journal et Météo.
2.10 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 3.05, TF 1 nuit (et 4.05, 4.40) ; 3.15, Histoire de la vie ; 4.15, Série : Passion ; 4.50, Musique

FRANCE 2

13.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jacques Chirac, Dominique Voynet, Jacques Cheminade, Jean-Marie Le Pen (5 min. chacun).
13.55 Bourse. Météo.
14.10 Série : Inspecteur Derrick.
15.15 Série : L'Enquêteur.
16.05 Tiercé à Auteuil.
16.25 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.35).
17.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.45 ▶ Série : Code Lisa.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.55 America's Cup.
19.59 Journal.
20.25 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Lionel Jospin, Arlette Laguiller, Robert Hue, Edouard Balladur, Philippe de Villiers (2 min. chacun).
20.45 Météo. Point route.

20.55 ▶ Magazine : Envoyé spécial. La Voix de l'ange ; Travailleurs fantômes.
22.35 Cinéma : Nous sommes tous des assassins. ■ ■ Film français d'André Cayatte (1952).
0.25 Magazine : Plateau.
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Le Cercle de minuit.
2.20 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jacques Chirac, Jacques Cheminade (15 min. chacun).
2.50 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.52 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Lionel Jospin, Arlette Laguiller, Robert Hue, Edouard Balladur, Philippe de Villiers (2 min. chacun) (et 18.00).
15.10 Documentaire : Les Hauts Plateaux d'Ethiopie.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
17.20 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour. *Et qu'un seul soit l'ami, La Boétie*, de Jean-Michel Delacomptée.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : César. ■ ■ Film français de Marcel Pagnol (1936).
23.15 Météo et Journal.
23.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle. Avec Jacques Chirac, Dominique Voynet, Jacques Cheminade, Jean-Marie Le Pen (5 min. chacun).
23.55 Les Dossiers de l'Histoire. Wolfram ! La montagne noire.
0.30 Magazine : L'Heure du golf.
1.25 Sport : Voile.
1.30 Musique Graffiti. *Quatuor pour piano et cordes KV 493*, de Mozart, par le Quatuor Keller (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
15.10 Musique : Boulevard des clips (et 1.45, 6.05).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Sport : Rallye de Tunisie (et 0.45).
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1935 : les débuts de la télévision française. *Considérée, selon un récent sondage de l'IFOP, comme l'invention du siècle, la télévision existe depuis soixante ans en France.*

20.50 Cinéma : Mission. ■ ■ Film britannique de Roland Joffe (1986)
23.05 Téléfilm : Seule dans la tour de verre. De Fred Walton
0.50 Magazine : Culture rock. La saga (et 3.50).
2.30 Rediffusions. Rock express ; 2.55, Jazz 6 ; 4.45, Sports et découverte (8) ; 5.40, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Les Tortues Ninja 3. □ Film américain de Stuart Gillard (1992).
15.10 Documentaire : Il es était une fois la Polynésie. D'Antoine.
16.05 Cinéma : Raining Stones. ■ ■ ■ Film britannique de Ken Loach (1993).
17.35 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— *EN CLAIR JUSQU'À 20.35* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes
19.20 Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zero
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Délit mineur. □ Film français de Francis Girod (1993)
22.20 Flash d'informations.
22.25 Sport : Basket-ball. En différé. Finale du championnat d'Europe des clubs à Saragosse : Real Madrid-Olympiakos Le Pirée.
0.05 Cinéma : La Prédiction. ■ ■ Film franco-russe d'Eldar Riazanov (1992).
1.59 Pin-up.
2.00 Concert : Lenny Kravitz.
2.55 Surprises (5 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Vocations tardives : l'appel à l'humanitaire. Invités : Alain Michel, Jean Christophe Rufin.
14.00 L'Esprit du sport (rediff.).
15.00 Magazine : Emploi.
15.30 Qui vive.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; Au fil des jours (rediff.) Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Karlstein.
18.30 Le Monde des animaux. Etranges animaux d'Australie : l'impact de l'homme.
18.55 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Marcel, prêtre. De Jean Gaumy.
20.15 Documentaire : Voisins. D'Enrique Colina.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Imken, Anna et Maria. De Gunther Scholz [1/3].
22.05 Documentaire : Le Vendeur de bibles. D'Albert Maysles.
23.35 Cinéma : La Veillée. ■ Film espagnol de José-Maria Martin Sarmiento (1983, v.o.).
1.25 Documentaire : Musiques de films. Georges Delerue, de Jean-Louis Comolli (rediff.).
2.25 Rencontre. Avec Doris Dorrie et Peter Schneider (30 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Souvenirs souvenirs. ■ Film français d'Ariel Zeitoun (1984). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu de TV5. 22.40 La Marche du siècle. Invités : Paul Quilès, Pierre Gadonneix, Michel Crozier, Marc Blondel, Guy Sorman. 0.15 Tell Quel. 0.45 Journal de France 3. Edition de Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.15 Dai Boje. De Jean Bojko et Guy Chanel. 19.50 BD : Peyo. De Christophe Heil. 20.05 Valérian et Laureline. De Jean-Loup Martin. 20.35 Force brute. De Robert Kirk [8/65]. Bombardiers. 21.25 Adoption : les enfants noirs de la Creuse. De Vincent Liger et Amélie Develay. 22.15 L'Assassinat de Reinhard Heydrich. De Jan et Krystyna Kaplan. 23.00 Deux sœurs. D'Alejandra Rojo. 23.25 ▶ La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaja et Marina Zvereva. 0.30 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. De Philip Whitehead et James A. Devinney [8/9]. Nous sommes tous mortels (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première Infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 22.25). 21.00 C'est arrivé demain. ■ ■ Film américain de René Clair (1943, N., v.o.). 22.55 Concert Mahler. 0.55 Aux arts et caetera (25 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la « Mary-Morgane » ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Mes femmes américaines. ■ Film franco-italien de Gian Luigi Polidoro (1965). 21.55 Road Test. 22.15 Chronique du front. 22.20 Petulia. ■ ■ Film britannique de Richard Lester (1968, v.o.). 0.00 Souvenir : A bout portant Dalida. 0.40 Série : Monty Python's Flying Circus (35 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Soirée Chantal Nobel. 20.50 Série : Salut champion (et 0.10). Moto story. Avec Jacques Charrier. 21.40 Chantal Nobel : mes séries télé (et 1.00). 22.10 Série : L'Aventurier. 22.35 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer.

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Nirvana. 23.00 Radio mag. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live ! With Therapy ? 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).

EUROSPORT 20.30 Eurosportnews. 20.55 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe des clubs : finale à quatre à Saragosse. Finale. 22.30 Rallye de Tunisie. 4e jour. 23.00 Boxe. Championnat du monde IBF des poids super-moyens. Roy Jones (E-U) - Antoine Byrd (E-U). 0.00 Golf. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 The Phantom Light. ■ Film britannique de Michael Powell (1934, N., v.o.). 20.30 Faubourg Montmartre. ■ ■ Film français de Raymond Bernard (1931, N.). 22.00 Charlie Chan à Shanghai □ Film américain de James Tinling (1935, N., v.o.). 23.15 La Loi du Nord. ■ ■ Film français de Jacques Feyder (1939, N.). 0.55 Quand se lève la lune. ■ Film irlandais de John Ford (1957, N., v.o., 75 min).

CINÉ CINÉMAS 19.00 La Nuit déchirée. □ Film américain de Mick Garris (1992). 20.30 Le Grand Défi. ■ Film américain de David Anspaugh (1986, v.o.). 22.20 L'Amour avec des gants. ■ Film italien de Maurizio Nichetti et Guido Manuli (1991, v.o.). 23.55 Le Grand Carnaval. ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983, 135 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Stan Rougier (Nomade de l'éternel). 19.30 Perspectives scientifiques. Coraux et plantes sous-marines. 4. Applications du corail en médecine. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Parsifal et l'Enchantement du vendredi saint. 4. Un échange de fluide. 20.30 Fiction. Le Métier à tisser, d'Elisabeth Huppert (4). 21.28 Poésie sur parole. 21.32 Profils perdus. Marcel Paul (1900-1982). 1. Du pitau au ministre. 22.40 Les Nuits magnétiques. Trinidad, la dernière des îles sous le vent. 3. Another Day in Paradise. 0.05 Du jour au lendemain. Hubert Lucot (Sur le motif). 0.50 Coda. Hélène Delavault. 4. Histoires contemporaines. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). In memoriam : Jim Morrison ; 1.48, L'Œuf de Colomb : Les Sources profondes ; 1.58, Max Jacob, le plus inconnu des connus ; 3.30, Jacques Michaut-Paterno (Praga Magica) ; 3.59, Le Bon Plaisir de Théodore Zeldin.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. Donné le 19 janvier, au Musée national du Moyen Age, thermes de Cluny, par le Boston Camerata, dir. Joël Cohen : La Passerelle sacrée. Les Chants de l'exil, La Passerelle sacrée, Ménestrel juifs au Moyen Age, Les Juifs de la Méditerranée, Chants de l'Espagne mythique. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Requiem : Libera me, de Fauré, par le chœur du Festival d'Edimbourg et l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm ; La Création : air de Raphaël, duo d'Adam et Eve, de Haydn, par le chœur et l'Academy of Saint Martin in the Fields, dir. Neville Marriner. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Sviridov, Keuris. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Piston, Porter, Thomson. 0.00 Tapage nocturne. Musiciens d'images, images de musiciens. Maurice Jarre. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de d'Indy, Schmitt, Britten, Vaughan-Williams, Rosenberg, Nystroem, Schwarz, Prokofiev, Miaskovski, Zemlinski, Grieg, Hummel, Mozart, Rameau, Lejeune, Farina, Vivaldi.

Les interventions à la radio

BFM 96.4, 7 h 35 : Jacques Cheminade (« 3 décisions pour un président »).
Sud-Radio, 7 h 47 : Philippe de Villiers.
RMC, 8 h 15 : Georges Marchais (« Cible »).
France-Inter, 8 h 20 : Arlette Laguiller (« Questions par A + B »).
France-Info 105.5, 18 h 15 : Philippe de Villiers (« L'invité »).
RMC, 18 h 30 : Robert Hue (« Spéciale présidentielle RMC-*Le Figaro* »).
RTL, 18 h 30 : Dominique Voynet (« Grand Jury Spécial présidentielle »).
O'FM 99.9, 19 heures : Bruno Mégret (« Grand'O O'FM-*La Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : Edouard Balladur, en direct de Lille (« Le téléphone sonne »).

Le Monde

JEUDI 13 AVRIL 1995

Commerce

par Pierre Georges

LE CLIENT EST ROI. Ou président. Elle est bien évidemment sordide cette affaire de costumes « accompagnés » livrés à Omar Bongo par le couturier Francesco Smalto. Mais elle est aussi et hélas d'une banalité affligeante et d'une pratique courante. Qu'il s'agisse de vendre, ou de se vendre, les desirs du prince restent des ordres. Omar Bongo aimait, aime les blondes. Les affaires sont les affaires. Va pour les blondes. On n'allait tout de même pas perdre un client aussi généreux, aussi fidèle, le client jackpot à 3 millions de francs par an. Le Gabon a sans doute d'autres priorités et d'autres besoins que la fourniture de costumes et de prostituées au potentat de Libreville. Il n'avait d'autre urgence.

Point de filles, point de costumes ! Alors la maison de haute couture s'est faite maison de passe contre remboursement. Un catalogue, celui des vêtements, peut en cacher un autre, celui des filles. Et pas question, pour les livreurs de Smalto de venir seuls, nus en somme. Omar Bongo, dans ce cas, ne les recevait pas. Sa passion du costume n'empêchait pas le sentiment, contre mensurations et rémunérations.

On ne sait si Omar Bongo achète tout son nécessaire, montres et chaussures, chars et avions, meubles précieux et contrats de bâtiments, à condition qu'on lui fournisse ainsi un supplément d'âme. Ce n'est pas impossible. Il y a des maisons spécialisées pour cela, des intermédiaires, toutes sortes de Mme Claude au grand registre rose du commerce national. Il y en a, et ce n'est pas nouveau là encore, pour tous les goûts et tous les caprices. Le commerce est aussi le plus vieux métier du monde. En bon commerçant, en patron responsable, en défenseur de l'emploi, en son souci du client de marque, Francesco Smalto s'est fait complice de proxénétisme couturier, faiseur de costumes et maître des plaisirs. Avec une sorte de réalisme pragmatique : *« On s'était aperçu qu'une présence féminine facilitait les commandes. »* Avec, aussi, le soin précautionneux d'ignorer de sa main droite ce que sa main gauche faisait. Ces présences féminines qui facilitent la commande, il ne voulait en savoir ni la façon d'agir ni les arguments de vente. Il se doutait bien un peu, beaucoup. Mais après tout, ce n'était pas son affaire.

On a, ou on n'a pas, la bosse du commerce. Dans un monde surpeuplé de Smalto et de Bongo, de filles aussi, ou de garçons, pour séduire la clientèle et agrémenter les longues soirées d'affaires, cet épisode judiciaire n'est sans aucun doute qu'un accident de parcours. Le client reste roi qui ne fut pas convoqué par les magistrats pour témoigner de sa passion pour les costumes. Et Francesco Smalto paiera pour les autres, tous les autres, Etats et entreprises qui ne répugnent point à user de leurs charmes dans l'espoir ultime et unique du contrat.

Cette fable ordinaire et sordide, pour être aux couleurs du temps, se devait de l'être un peu plus encore. Le client gabonais, dont la rumeur chez les call-girls voulait qu'il soit séropositif, avait ses exigences costumières. Il refusait le préservatif. Il payait présidentiellement pour cela. Les filles le savaient, ou ne le savaient pas. Car, en ce commerce d'amour, il peut arriver que les costumes, comme les linceuls, n'aient pas de poches !

Bernard Barrault remplace François Bourin chez Julliard

LE GROUPE DE LA CITÉ a fait connaître, mardi 11 avril, sa décision de démettre de ses fonctions le PDG de Julliard, François Bourin, comme le laissaient présager des rumeurs de « rapprochement » entre les maisons d'édition Laffont-Fixot et Julliard, toutes deux propriété du groupe (« Le Monde des livres » du 7 avril). C'est Bernard Barrault, actuellement éditeur chez Laffont, qui a été désigné pour le remplacer. Selon le Groupe de la Cité, la forme juridique de la maison restera inchangée, Julliard conservant *« son autonomie et sa personnalité éditoriales »*, tout en *« s'appuyant sur l'infrastructure de Laffont »* (fabrication, comptabilité, divers services généraux). Une augmentation de capital serait prévue prochainement.

Pour les dirigeants du premier groupe français d'édition, cette mesure se fonde exclusivement sur des critères économiques. *« Sur le plan littéraire, nous n'avons aucune objection à l'égard de la politique de François Bourin*, affirme Bertrand Eveno, directeur général du Groupe de la Cité. *Ce qui n'allait pas, c'était le pilotage financier. »* Selon Bertrand Eveno, François Bourin se serait engagé à contenir les pertes de Julliard *« dans une fourchette allant jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires »* – 22 millions de francs pour plus de quatre-vingts titres parus en 1994. Or, les résultats de cette même année accuseraient un déficit largement supérieur.

TRENTE-SIX AUTEURS

« Faux », rétorque François Bourin. *« La vérité, c'est que le groupe m'a soigneusement caché l'ampleur des pertes au moment de mon arrivée, en 1993 »* (selon des sources convergentes, celles-ci se seraient montées, cette année-là, à 14 millions de francs). Mais surtout, observe l'éditeur, *« le rachat de Masson a changé les priorités du groupe : on garde les points forts, l'édition technique, universitaire, et l'on abandonne sans scrupule la partie littéraire »*. Souhaitant se dégager au plus vite de la clause de non-concurrence qui lui interdit, en principe, d'exercer ailleurs son activité d'éditeur avant la fin de l'année, François Bourin a l'intention de *« remonter une maison, seul ou avec un partenaire »*. Mais il entend conserver sa participation de 12,5 % dans le capital de la société. *« Je me sens responsable*, ajoute-t-il, *des collaborateurs et des auteurs de Julliard. »*

Parmi ces derniers, trente-six ont publiquement manifesté leur solidarité envers François Bourin (*Le Monde* du 11 avril). Et beaucoup se disent aujourd'hui *« scandalisés »*. *« J'abandonne Julliard, dans ces conditions-là, et je suivrai Bourin où il ira »*, déclare le biologiste Jacques Testard, qui fut le premier auteur des éditions Bourin. Même réaction chez le philosophe Michel Serres ou le romancier François Salvaing.

Le nouveau PDG de Julliard se veut, quant à lui, rassurant. *« Je continuerai à défendre la ligne définie par le groupe et par François Bourin »*, souligne Bernard Barrault, qui sera assisté de Betty Miallet. Mais, chez Julliard, on craint que cette nouvelle crise – après le départ d'Elisabeth Gille, en 1992 – ne soit fortement préjudiciable au renom de la maison.

Florence Noiville

La bataille des journalistes du « Monde » pour l'indépendance

La Société des rédacteurs est désormais l'actionnaire principal

L'HISTOIRE de la Société des rédacteurs du *Monde*, depuis sa naissance en 1951, est celle d'un long combat pour l'indépendance. Elle a toujours veillé à préserver sa minorité de blocage dans le capital de façon que cette indépendance ne soit pas qu'un symbole. Comme le montre le rappel d'un demi-siècle de cette *« histoire de fous »*, selon le mot d'Hubert Beuve-Méry, l'étape qui vient d'être franchie est un pas supplémentaire dans cette voie : la Société des rédacteurs devient désormais l'actionnaire principal de l'entreprise ; elle a obtenu la confirmation de sa minorité de blocage ; la désignation du président du directoire, directeur de la publication, suppose l'accord impératif de ses représentants au conseil de surveillance *(lire page 20)*.

A sa création en décembre 1944, *Le Monde* avait la forme juridique d'une SARL dont le capital (210 parts) était entièrement détenu par 9 associés (Hubert Beuve-Méry, René Courtin, Christian Funck-Brentano, à raison de 40 parts chacun, Jean Schloesing et Gérard de Broissia, 25 parts chacun, André Catrice et Suzanne Forfer, 15 parts chacun, Pierre Fromont et Jean Vignal, 5 parts chacun). En octobre 1951, la Société des rédacteurs nouvellement créée apporte son soutien à Hubert Beuve-Méry, en conflit avec ses associés, et entre dans le capital du *Monde* à hauteur de 80 parts supplémentaires (27,5 %), soit plus que la minorité de blocage fixée à 25 % dans les SARL.

Après de longues négociations conduites par le président de la Société des rédacteurs, Jean Schwoebel – qui avait succédé, en mai 1952, à André Chênebenoit, premier président –, une nouvelle répartition du capital intervient, en 1968, à la suite de l'augmentation du nombre de parts. Les 1 000 parts du capital se répartissent de la façon suivante : 400 parts pour les associés-fondateurs (40 %), 400 pour la Société des rédacteurs (40 %), 110 au gérant (11 %), 50 pour la Société des cadres (5 %) et 40 pour la Société des employés (4 %).

TRANSFORMATION DE LA SARL

La situation du journal nécessite une recapitalisation en 1985. Une Société des lecteurs, dont Alain Minc est le président, et une structure baptisée Monde Entreprises, dont Etienne Pflimlin est le président, entrent dans le capital. De 1 000 parts, celui-ci passe à 1 240 parts : les fondateurs et la Société des rédacteurs conservent chacun 400 parts (32,3 %) ; le gérant cède une partie de ses parts afin de permettre aux deux autres sociétés de personnel de rester à leur niveau antérieur. Le gérant détient donc 86 parts (6,9 %), les cadres 63 parts (5,1 %) et les employés 51 parts (4,1 %) ; les lecteurs entrent pour 140 parts (11,3 %) et le Monde Entreprises pour 100 parts (8 %). Les fondateurs ou leurs successeurs se sont groupés, en 1990, au sein de l'Association Hubert-Beuve-Méry, à laquelle ils ont apporté leurs parts.

La recapitalisation qui intervient aujourd'hui s'accompagne d'une transformation de la SARL en SA à directoire et conseil de surveillance. A terme, son capital sera composé de 1 922 actions. Sur les 682 actions nouvelles créées, 71 sont souscrites par la Société des lecteurs par conversion d'un prêt consenti au *Monde* en 1987 et 53 sont souscrites par Le Monde Entreprises, selon la même modalité. Lors de cette conversion de comptes courants en actions, ces deux structures ont participé en outre à l'augmentation de capital au travers des 558 actions restantes offertes à la souscription.

Afin de maintenir la minorité de blocage (641 actions sur 1922, soit 33,35 % du capital) qu'elle détient depuis sa création, la Société des rédacteurs a négocié avec ses partenaires. Elle a obtenu que Jean-Marie Colombani, nouveau président du directoire, lui cède 85 des 86 actions qu'il détenait. Par le biais d'un pacte d'actionnaires et selon le même processus, l'Association Hubert-Beuve-Méry lui a transmis 100 de ses 400 actions. Grâce à deux prêts d'une durée de vingt-cinq ans, la Société des rédacteurs détient donc 45 actions supplémentaires venant de l'Association Hubert-Beuve-Méry et 11 actions venant de la Société des lecteurs. Les nouveaux actionnaires sont regroupés dans des sociétés d'accueil créées sur le modèle du Monde Entreprises.

En l'état actuel, la nouvelle répartition du capital de la SA Le Monde conduit les actionnaires dits « intérieurs » à détenir 1 011 actions, soit 57,12 % du capital, et les actionnaires dits « extérieurs » à posséder 759 actions (42,88 %). Sur les 1922 actions qui constitueront le capital final du nouveau *Monde*, 1 770 sont donc déjà souscrites. La recapitalisation ayant été réalisée à 75 %, les 152 dernières actions à souscrire seront regroupées dans une structure en cours de création.

Olivier Biffaud,
président de la Société des rédacteurs

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mercredi 12 avril, a 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

19223,30 / 18262,90 / 17302,30 / 16341,50 / 15381,50 — 19 janv. — 1er mars — 12 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11.04	Var. en % 10.04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1869,31	– 0,62	– 0,63
Londres FT 100	3190,90	– 0,42	+ 4,09
Zurich	1201,25	+ 0,24	– 3,14
Milan MIB 30	937	– 0,11	– 8,58
Francfort Dax 30	1993,73	– 1,09	– 5,35
Bruxelles	1359,16	+ 0,33	– 2,19
Suisse SBS	1015,33	– 0,75	– 2,19
Madrid Ibex 35	275,92	– 0,26	– 3,18
Amsterdam CBS	272,20	– 0,22	– 2,08

DEMAIN dans « Le Monde »

JEAN-MARIE LE PEN, LE CATHODIQUE : le président du FN bat des records d'audience a la télévision. Il tente de construire une image respectable et de se poser en victime. L'immigration, l'insécurité, la denatalité sont ses thèmes favoris.

Tirage du *Monde* daté mercredi 12 avril 1995 : 504 407 exemplaires

